

Le Catéchisme
de l'Eglise Catholique,
UN AUTRE EVANGILE ?

EGBERT EGBERTS



INTRODUCTION

L'apparition du Catéchisme de l'Eglise Catholique a été un point marquant dans la vie religieuse de nos pays catholiques francophones au début des années 1990. Ce fut un grand succès du point de vue des ventes, avec environ un demi million d'exemplaires vendus avant même sa sortie en édition de poche.

Les réactions dans le milieu protestant évangélique ont été surtout limitées à des articles dans la presse. Le livre de Jacques Blocher, *Le Catholicisme à la lumière de l'Ecriture Sainte*, a été récemment réédité, augmenté d'un chapitre sur le Catéchisme, mais c'est à peu près tout. Lorsque, il y a quelques années, j'ai été invité par le Séminaire Biblique de Bruxelles à donner un cours sur le Catholicisme, j'ai donc entrepris une étude détaillée du Catéchisme. Le présent texte est le résultat de ce cours.

Le but initial du cours était bien sûr de donner une connaissance exacte de ce qu'enseigne aujourd'hui l'Eglise Catholique. Dans ce sens, le public visé était un public protestant évangélique. En retravaillant le texte, j'ai voulu m'ouvrir en plus au public catholique. Non pas dans une intention de polémique (le mot vient du Grec et veut dire : guerre), mais dans un désir de dialogue autour de la Bible.

Malgré la masse d'information que nous recevons, notre temps ne nous pousse guère à la compréhension. Le Catéchisme a été un effort de la part des autorités ecclésiastiques pour faire comprendre la foi catholique. Ce livre-ci se veut aussi un effort de compréhension, tant pour les non catholiques dont je suis, que pour les catholiques, et cela à la lumière de la parole de Dieu. Il me semble essentiel que nous sachions ce qui est proclamé dans

nos milieux religieux et que nous apprenions à discerner dans quelle mesure cela traduit la pensée de la Bible.

Les chapitres qui suivent sont construits d'une façon simple. Après quelques mots d'introduction, l'enseignement du Catéchisme est résumé. Comme tous ceux qui liront ce livre ne possèdent pas forcément le texte du Catéchisme, j'ai cité ou résumé le contenu des paragraphes essentiels. Mais il est clair que, pour une question de place, cela n'a pas été possible partout. Pour ceux qui veulent aller plus loin, il faudra donc consulter le texte même du Catéchisme. J'ai ajouté des renvois au Catéchisme des évêques de France pour une raison simple. Des personnes, dont des prêtres, m'ont dit que ce texte était bien plus "évangélique" que le grand Catéchisme publié "sous la pression du Pape". Pour ne pas laisser flotter l'idée qu'il y aurait donc deux Catholicismes officiels, j'ai tenu à citer cet autre Catéchisme à plusieurs endroits.

Ensuite, vous trouverez un exposé de ce que la Bible dit par rapport aux points soulevés. La traduction utilisée est celle dite "à la Colombe", mais chaque lecteur est bien sûr libre de le comparer avec n'importe quelle autre traduction de la Bible.

Plusieurs documents se trouvent en appendice pour servir de référence.

Le Catéchisme ne jouit pas d'une bonne presse chez beaucoup de catholiques, y compris chez beaucoup de ses représentants officiels. Sont-ils donc en désaccord fondamental avec ce que ce Catéchisme enseigne ? Dans ce cas, l'ont-ils affirmé publiquement ? Peut-on, aujourd'hui, publiquement dire son désaccord avec certains des points essentiels de l'enseignement traditionnel, points qui se retrouvent dans cette étude ? Pour être clair, permettez-moi de les énumérer :

- Le magistère, tel que le présente le Catéchisme, est-il récusé ?

- La papauté, telle que la présente le Catéchisme, est-elle récusée ?
- L'enseignement sur la Vierge Marie, tel que le présente le Catéchisme, est-il récusé ?
- La voie royale des sacrements, telle que la présente le Catéchisme, est-elle récusée ?
- Le chemin du salut, tel que le présente le Catéchisme, est-il récusé ?

Est-il possible de croire et d'enseigner publiquement des choses foncièrement différentes sur ces points et de rester un représentant officiel de l'Eglise ? Qu'il me soit permis d'en douter.

On a parfois reproché à des Protestants et à des Evangéliques d'accuser l'Eglise catholique de tout et de son contraire. J'ai essayé de démontrer que le reproche opposé est certainement tout aussi juste : l'Eglise catholique enseigne tout et son contraire ! Cela ouvre la possibilité d'enseigner en tant que prêtre un grand nombre de choses fort bibliques sans pour autant devoir être en désaccord avec son Eglise de façon publique. L'Eglise catholique a ainsi rejoint le Protestantisme dans le sens qu'elle est devenue un hypermarché de la foi. Servez-vous de ce que vous voulez, mais acceptez que d'autres catholiques y cherchent et y trouvent des choses totalement différentes, voire opposées. Vous pouvez être différents sans devoir être dissidents. Nous nous imaginons sans peine l'attitude de l'apôtre Paul, telle qu'il l'a exprimée dans sa lettre aux Galates : *Si quelqu'un vous annonce un Evangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème !* (1.8) La réponse de ces enseignants auxquels l'apôtre fait référence aurait très bien pu être : Mais nous sommes d'accord sur presque tout ce que tu enseignes. Accepte que nous ayons une sensibilité différente sur tel ou tel point ! Si le Catéchisme, sur un certain nombre de points, enseigne un autre Evangile, pouvons-nous béatement l'ignorer, ou devrions-nous nous attendre à un peu plus d'honnêteté et de courage de la part de ceux qui réclament pour eux la différence ? Car le Saint-Esprit ne peut enseigner tout

et son contraire. Est-ce que le Catéchisme enseigne un autre Evangile ? Une comparaison patiente entre son enseignement et les textes bibliques est la seule façon de le découvrir.

Que Dieu veuille utiliser ce livre modeste pour nous pousser à une réflexion saine dans le désir de mieux le connaître afin de mieux le servir. Dans ce but, il nous encourage à examiner toutes choses et à retenir ce qui est bon (1 Thessaloniens 5.21). C'est un exercice difficile, parfois fastidieux, mais ô combien important.

A Dieu seul la gloire.

1. PRESENTATION DU CATECHISME

Le Catéchisme de l'Eglise Catholique s'inscrit dans la continuation du Concile Vatican II. Il en est à nos jours l'application la plus systématique sur le plan de la doctrine catholique.

Le but du Catéchisme

La Constitution Apostolique *Fidei depositum* du pape Jean-Paul II, datée du 11 octobre 1992, et qui figure en introduction du Catéchisme, donne une bonne idée du but dans lequel l'Eglise a entrepris ce travail énorme.

Elle a voulu créer un document répondant à quatre objectifs précis :

- Servir de texte de référence pour les futurs catéchismes dans les divers pays, exposant une doctrine sûre et adaptée à la vie actuelle des chrétiens, *mais sans qu'il remplace les catéchismes existants.*
- De par le concours d'un grand nombre de collaborateurs attester la catholicité de l'Eglise. Tout l'Episcopat catholique a été engagé dans l'élaboration de ce texte, dont l'idée provient du Synode des évêques, réuni en assemblée extraordinaire le 25 janvier 1985. Ce texte n'est donc nullement l'expression de l'épiscopat d'un seul pays, comme par exemple le Catéchisme des évêques de France, publié presque en même temps.
- Etre un texte qui tient compte des explications de la doctrine que le Saint-Esprit a suggérées à l'Eglise au cours des temps. C'est donc un texte qui, au-delà de l'autorité

de l'Eglise veut en appeler directement à l'autorité du Saint-Esprit pour faire comprendre *ce qu'il faut croire* depuis le dernier Concile.

- Etre un instrument valable et autorisé pour toute l'Eglise afin d'y servir comme une norme sûre pour l'enseignement de la foi. La foi et la doctrine qui y sont exposées sont le fruit de l'Ecriture Sainte, de la Tradition apostolique et du Magistère ecclésiastique.

En somme, nous avons ici un livre qui permet d'affirmer avec exactitude ce que croit l'Eglise catholique aujourd'hui. Fini le temps de la confusion depuis Vatican II. Fini le temps des questions du genre : Les enseignements des Conciles précédents, sont-ils encore en vigueur ? Le Concile de Trente, faut-il encore en tenir compte ? L'Eglise, a-t-elle évolué vers une doctrine plus "protestante" ? Le Catéchisme offre des réponses claires à ce type de questions. Et si nous voulons aujourd'hui comprendre et évaluer la doctrine catholique, il nous faut absolument consulter ce Catéchisme des temps modernes.

Le pape présente ce texte à quatre publics distincts :

- les pasteurs de l'Eglise et les fidèles engagés dans l'enseignement de la doctrine catholique;
- ceux que nous appellerons les fidèles curieux, ceux qui désirent mieux connaître leur foi;
- les chrétiens de tout bord engagés dans l'œcuménisme;
- tout homme qui veut connaître ce que croit l'Eglise.

Avons-nous le droit, en tant que chrétiens protestants évangéliques, de prendre ce Catéchisme comme critère de la foi catholique afin de le comparer à l'enseignement Biblique ? Disons tout de suite que pour l'Eglise catholique, cette question ne se pose pas ainsi. Pour elle, comme nous le verrons au chapitre suivant, l'enseignement de la Bible et de l'Eglise sont *nécessairement* en accord. Le droit d'interpréter les Ecritures est limité aux successeurs des apôtres et ces derniers en usent de manière infaillible,

ils ne peuvent se tromper. Il n'y a donc aucun besoin de comparer le Catéchisme et la Bible !

Pour le Protestant, la question est pertinente. Tout doit être évalué à la lumière de l'Écriture et c'est le droit, et même le devoir le plus strict du croyant individuel de s'y activer selon Actes 17.11.

Mais est-ce juste de nous pencher ainsi sur la foi et les convictions des autres ? N'est-ce pas terriblement prétentieux ? Nous croyons que, d'une part, l'Église nous *invite* à le faire en nous adressant ce Catéchisme dans les paroles mêmes du pape que nous venons d'évoquer plus haut. Nous croyons que, d'autre part, l'Église nous *force* à le faire en se présentant au travers de ce Catéchisme comme l'unique dépositaire de la vérité. Invités et forcés à entreprendre ce travail, nous ne sommes pas animés de prétentions déplacées. Bien au contraire, ne pas le faire serait manquer sérieusement à notre devoir. Nous sommes appelés "à combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes" (Jude 3), et "redresser avec douceur les contradicteurs dans l'espoir que Dieu leur donnera la repentance" (2 Timothée 2.25). Nous devons veiller à ce qu'un autre évangile ou un autre esprit ne remplacent pas la vérité par le mensonge (cf. 2 Corinthiens 11.4). Après tout, le Saint-Esprit ne peut pas dire une chose aux uns et le contraire aux autres ! Avec humilité et avec fermeté, nous voulons donc répondre à l'invitation du pape et nous lancer dans une étude sérieuse. En plus, dans le climat œcuménique actuel, refuser de le faire serait manquer de charité.

La structure du Catéchisme

Le Catéchisme est bâti sur quatre "piliers" :

- *La profession de la foi.* Deux questions y sont traitées. D'abord celle de la Révélation qui est le fondement de la foi et ensuite celle du Symbole des apôtres qui en résume les points cardinaux.
- *Les sacrements de la foi.* Comment le salut est-il rendu présent ? C'est le rôle des sept sacrements de l'Église.

- *La vie de la foi.* Comment vivre ? Après une section sur la liberté et la grâce, la place principale est laissée au développement des dix commandements.
- *La prière dans la vie de la foi.* Il s'agit essentiellement d'une analyse de la prière du Seigneur, le Notre Père.

Notre approche

Quelle doit être notre approche de l'enseignement transmis par le Catéchisme ? La question a son importance. On peut parcourir ses pages et noter tout ce qu'il y a de positif selon notre point de vue. Dans l'ensemble, lorsque le Catéchisme parle de Dieu, de Christ, du Saint-Esprit, nous pouvons y donner notre assentiment sans beaucoup d'hésitation. La même chose est vraie pour la plupart des questions éthiques. C'est ici que l'Eglise catholique est sévèrement critiquée par beaucoup et où nous sommes plutôt de son côté. Nous ne pouvons qu'approuver le jugement du Catéchisme sur l'avortement, l'homosexualité et sur des questions semblables, dans les grandes lignes et souvent dans les détails. Soutenant sur ces points un même combat, nous nous réjouissons d'une telle attitude ferme contre une opposition qui ne désarme pas.

Nous notons avec intérêt certaines expressions du Catéchisme sur des points aussi importants que la doctrine de la justification de la foi et l'attitude envers les chrétiens d'autres églises. Mais nous relevons aussi que sur ces points, le Catéchisme dit parfois des choses contradictoires !¹

Cependant, il ne faut pas oublier que toutes les doctrines traditionnelles, qu'en descendants spirituels des apôtres et des réformateurs nous avons toujours contestées, sont maintenues et clairement enseignées dans le Catéchisme. Nous serions tentés de dire que la doctrine de Trente et de Vatican I s'y trouve exprimée dans le langage de Vatican II.

¹ Voir appendice 2.

Nous reposons donc notre question : quelle approche faut-il préférer ? Couvrir du manteau de la charité tout ce qui nous déplaît *Bible en main* et nous concentrer sur le positif ? L'apôtre Paul, n'a-t-il pas dit que l'amour croit tout (1 Corinthiens 13.7) et l'apôtre Pierre que l'amour couvre une multitude de péchés (1 Pierre 4.8) ? Mais l'amour, couvre-t-il l'erreur ? L'amour, croit-il aux faux docteurs ? La crédulité, aurait-elle remplacé la défense de la vérité ? La réponse doit être négative. Les apôtres deviendraient les défenseurs du droit à la fausse doctrine à l'intérieur de l'Eglise ! Manifestement, ils ne l'ont jamais été !

Faut-il alors décrire le positif et le négatif, *Bible en main*, en accentuant le premier et en notant avec reconnaissance et avec un espoir tout œcuménique que ce côté-là pèsera de plus en plus lourd et qu'un jour, nous serons tous un ? Qu'un jour, l'Eglise aura purgé toute doctrine anti-biblique ? Ou qu'un jour, on ne s'en inquiétera plus ? Nous ne croyons pas que le Catéchisme nous laisse cette option. Nous croyons qu'il faut procéder autrement et nous en donnerons les raisons.

Notre approche sera déterminée par trois éléments :

L'importance d'être fidèle à la Parole de Dieu.

Aucun livre et aucun organisme, aussi spirituels soient-ils, ne peut remplacer la Parole de Dieu. Par elle, nous devons juger de tout. Elle est une épée à deux tranchants par laquelle *nos* sentiments et *nos* pensées sont jugés. Et par qui nous devons mettre à l'épreuve tout système de doctrine et de foi, à commencer par le nôtre. Sachant que les fausses doctrines allaient abonder, l'apôtre nous exhorte à la vigilance, cf. 1 Timothée 4.1-5. Et plus loin, il écrit :

“Voilà ce que tu dois enseigner et recommander. Si quelqu'un enseigne autrement et ne marche pas selon les saines paroles de notre Seigneur Jésus-Christ, et selon la doctrine conforme à la piété, il est enflé d'orgueil, il ne sait rien; il a la maladie des discussions et des disputes de mots. De là naissent l'envie, la discorde, les calomnies, les mauvais soupçons, les contestations

interminables d'hommes à l'esprit corrompu, privés de la vérité, et qui considèrent la piété comme une source de gain.”
(1 Timothée 6.3-5)

Il nous rappelle encore qu'un temps viendra “où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine” (2 Timothée 4.3). Nous au contraire, nous devons rester attachés à ce que nous avons appris. Et dans le contexte, il est clairement question de l'Ecriture, cf. 2 Timothée 3.14-17. Voilà donc le premier élément de notre approche.

L'importance de notre héritage historique.

Nous ne pouvons pas faire table rase de notre passé. Nous sommes les descendants d'un peuple de martyrs et force nous est de constater que l'Eglise romaine s'est pendant de longs siècles comportée en persécuteur. Est-ce qu'un tel passé l'a poussée à la repentance et lui a-t-il enseigné l'humilité ? Si les mêmes doctrines sont encore enseignées qui autrefois ont amené de nombreuses générations de chrétiens “dissidents” à la souffrance et à la mort, pouvons-nous passer tout simplement l'éponge de la charité ? Nous croyons que non. Nous devons rester lucides. Le Concile Vatican II n'a pas transformé l'Eglise catholique pour ce qui est de ses convictions profondes. Ce n'était pas son but². Le Concile était une “révision de vie”. Il a travaillé “à rajeunir son visage” (Message du Concile aux jeunes, 8-12-1965). Mais ce n'était pas une révision totale. C'était une “rénovation” (Vatican II, UR6) et non un changement radical. Lorsqu'un tel passé est assorti à l'orgueil d'être la vraie et unique Eglise de Jésus-Christ (voir plus loin), nous avons le droit (le devoir ?) d'adopter une approche critique. D'ailleurs, nous acceptons qu'on nous rende la pareille ! Voilà donc le deuxième élément de notre approche.

L'importance de discerner l'essentiel.

² Voir appendice 1, document 1.

C'est le conseil de Paul aux Philippiens (1.10). Sans vouloir nous perdre dans une foule de détails, nous avons choisi de nous limiter à l'essentiel. Quatre grandes questions le résument :

- Que dit le Catéchisme (et donc l'Eglise) sur l'autorité de la Parole de Dieu ?
- Quelle est sa conception de l'Eglise, et donc d'elle-même ?
- Comment considère-t-il les sacrements ?
- Comment l'homme peut-il être sauvé pour l'éternité ?

Ces questions ont l'avantage de nous faire aller à l'essentiel, à ces problèmes qui ont été et qui sont encore aujourd'hui la cause de la division au sein de la Chrétienté.

Notre approche sera donc caractérisée par la fidélité à la Parole de Dieu, interprétée d'une manière saine et non controversée, par un regard critique mais honnête, sans complaisance et sans méchanceté, et par le désir d'aller à l'essentiel, sans contourner aucune question gênante.

Dangers de notre époque

Le temps dans lequel nous vivons ne facilite pas la tâche. Deux attitudes modernes font que le climat spirituel n'est pas très favorable à l'approche que nous nous sommes imposée. Ces attitudes caractérisent beaucoup de nos contemporains et elles se sont glissées également dans beaucoup de nos églises.

La démangeaison du dialogue.

Notre époque est celle du relativisme. Rien n'est absolu, rien n'est vrai pour tout le monde. Personne n'est supérieur à l'autre et aucune religion ne peut se considérer comme au dessus d'une autre. Il faut respecter tout le monde et ne pas vouloir assommer qui que ce soit avec ses propres opinions. Chacun sera sauvé à sa

façon. Cherchons donc à nous comprendre et à nous apprécier d'égal à égal. Cette égalité dans la vérité est le présupposé du dialogue. Les différences peuvent être aplanies par une meilleure compréhension mutuelle, et l'idée que quelqu'un, ou qu'une religion puisse être dans l'erreur doit être bannie de notre esprit. La voie royale du dialogue nous mènera ainsi à plus d'unité de tous les chrétiens, et pourquoi pas, de tous les croyants, sans repentance ni obéissance à la vérité.

A cela s'ajoutent les trois choses suivantes qu'ont remarquées les auteurs du *Regard sur le catholicisme contemporain* de l'Alliance Evangélique Universelle :

- L'utilisation intelligente des mass-média liée aux dons médiatiques du pape actuel [Jean-Paul II] a "projeté sur le monde une image complètement nouvelle de l'Eglise catholique en tant qu'institution, qui est très séduisante".
- L'ignorance de l'histoire et la lassitude de la raison par de vastes couches de population de la société contemporaine. Souvent, cela correspond à une attitude semblable dans bon nombre de nos églises et mouvements.
- L'acceptation sur des bases idéologiques de l'Eglise catholique due aux positions nettement anti-marxistes du pape actuel [Jean-Paul II]. Cette acceptation "ne tient souvent pas compte des exigences de la vérité évangélique".

Tout cela, disent les auteurs, conduit "à la confusion, à des programmes de coopération ambigus, à des activités trompeuses et à l'abandon de la vérité évangélique".³

Le dégoût de la doctrine.

³ *Regard sur le catholicisme contemporain*, Cachan : Alliance Evangélique Française, sans date, p.5. C'est la traduction française d'une étude entreprise par la World Evangelical Fellowship et publiée en 1986.

Le pendant logique de l'attitude que nous venons de décrire est le dégoût de tout ce qui sent l'absolutisme doctrinal. *L'amour unit, la doctrine divise* décrit assez bien la tentative œcuménique aux yeux de beaucoup. Pour la tentative charismatique on le changerait en *l'expérience unit, la doctrine divise*. L'amour vient de Dieu, tandis que la doctrine est perçue comme un effort purement humain.

Notons tout de suite que les auteurs du Catéchisme ne partagent pas ce dégoût. Ils ont produit un texte très doctrinal. Du coup, la réponse se doit d'être au même niveau ! La parole de Dieu *est* la vérité, dit Jésus en Jean 17.17. La saine doctrine n'est pas effort humain mais révélation divine. Et toute doctrine présentée par les hommes doit être passée au crible de la Parole de Dieu. Sans cela, nous nous perdrons dans un brouillard religieux qui finirait par nous égarer à des années-lumière du Christ des Ecritures.

Ce n'est pas la doctrine qui divise, mais la désobéissance. Ce sont les opinions des hommes, aussi religieusement correctes qu'elles soient, qui nous divisent quand celles-ci ne sont pas fondées sur la Parole de Dieu. C'est une preuve d'amour que de dire à quelqu'un qu'il a tort quand la chose est évidente. Ce n'est pas de l'amour que de dire oui à celui qui nous demande sur le quai d'une gare si le train va bien à tel endroit quand nous savons pertinemment bien qu'il va en fait dans la direction opposée. Ce serait de la cruauté. Qu'il n'y ait donc pas de fausse pudeur entre nous, mais examinons toute chose à la lumière de la Bible et que celle-ci soit notre juge. Le but des pages qui vont suivre n'est pas autre.

(Note : Nous nous référerons également dans cette étude au Catéchisme pour adultes que les évêques de France ont produit presque en même temps que le Catéchisme de l'Eglise Catholique (l'approbation du Saint Siège date du 23 janvier 1991). Là où

c'est le cas, les renvois sont indiqués par l'abréviation *CEF*, suivie du numéro du paragraphe.⁴)

⁴ *Catéchisme des évêques de France*, publié dans Le livre de poche LP 10, Paris : 1993.

2. LE PROBLEME DE L'AUTORITE

Voici la question qui sous-tend toutes les autres : quel est le critère pour juger de la véracité ou de l'utilité de toute doctrine, de toute pratique religieuse, de toute foi ? Chaque discussion avec Rome finit par arriver à la grande question de l'autorité. Dès qu'on nous dit : l'Eglise enseigne ceci ou cela, nous demandons aussi vite, et sans méchanceté : mais que dit l'Ecriture ? Par exemple, la phrase typique qu'on rencontre à bon nombre d'endroits dans le Catéchisme : "La Sainte Eglise, notre mère, tient et enseigne..." (§36) nous pousse d'emblée à la question : Est-ce bien l'enseignement de l'Ecriture ? Pour nous, la phrase "La Bible dit..." est bien plus pertinente. C'est toujours à elle qu'il faut revenir.

C'est à cause de l'ancien principe du *Sola Scriptura* que nos discussions sont souvent si difficiles. Pour nous, chrétiens protestants évangéliques, l'autorité de l'Eglise doit toujours plier devant celle de la Parole de Dieu. Tôt ou tard, il faut se demander *qui* a inspiré tel dogme, telle pratique. Si c'est le Saint-Esprit, pourquoi semble-t-il inspirer chez une partie si importante de l'Eglise des convictions diamétralement opposées sur ces mêmes points ?

La Bible par l'Eglise

Que dit le Catéchisme à ce sujet ? Nous pourrions résumer sa position par la phrase lapidaire : la Bible par l'Eglise. L'Eglise enseigne l'importance de la Bible, mais fait clairement comprendre le rôle central de l'Eglise entre la Bible et le croyant. Dieu nous parle de façon particulière par sa révélation, mais cette

révélation est transmise et interprétée par l'Eglise et *seulement* par elle.

La Révélation.

L'Ecriture Sainte est la parole de Dieu par laquelle il entre en conversation avec ses fils, §104. Avec la venue de Jésus, la Révélation est achevée. Il n'y a donc pas d'autre Révélation après lui, §66,73. L'Eglise vénère cette Parole au même titre qu'elle vénère le Corps de Christ, §103, car ce livre enseigne "fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu a voulu voir consignée pour notre salut", §107.

Jusque là, nous ne pouvons que marquer notre accord. Et encourager tout un chacun à prendre au sérieux l'exhortation du Catéchisme "à acquérir, par la lecture fréquente des divines Ecritures, la science éminente de Jésus-Christ", §133.

Mais qu'est-ce qui fait partie de la Bible ? L'Eglise catholique a toujours enseigné qu'il y a 46 livres *canoniques* (= figurant sur la liste) dans l'Ancien Testament. Le Catéchisme les énumère, précisant que c'est la Tradition apostolique qui lui a donné le discernement nécessaire pour savoir quels livres doivent être comptés sur la liste. Y sont donc inclus ce que les Protestants appellent les livres apocryphes (= non authentiques) : Tobie, Judith, I et II Maccabées, Sagesse, Ecclésiastique et Baruch, §120. Pour un Protestant, ces livres peuvent être intéressants à lire, édifiants même. Mais ils ne font pas partie de la Parole inspirée de Dieu et aucune doctrine de la foi ne doit donc être fondée sur eux. Cela n'est pas parce que les Protestants ignorent ou rejettent la Tradition apostolique. Comme nous le verrons plus loin, cette Tradition est de toute façon sujette à toutes sortes d'interprétations les unes encore plus subjectives que les autres. La raison est ailleurs. L'Ancien Testament a été confié au peuple Juif. Ce sont *leurs* Ecritures. Et ce peuple n'a jamais reconnu les livres apocryphes comme faisant partie des Ecritures Saintes. Ce n'était pas le rôle de l'Eglise de raccommo-der par après le *Canon* de l'Ancien Testament. Toute Tradition ecclésiastique à ce sujet est donc sus-

pecte. D'ailleurs, cette Tradition n'a *aucun* lien avec les apôtres. L'appeler "apostolique" lui donne à tort un air de respectabilité aux oreilles non averties.

La Tradition.

La Révélation divine, inspirée et unique, a été transmise par les apôtres et leurs successeurs les évêques. Dans un sens, cette tradition est déjà le fait que les apôtres ont mis par écrit le message de salut, §76,77. Cependant, elle est beaucoup plus. Sous le vocable Tradition est compris un ensemble d'enseignements transmis au travers de l'histoire qui sont distincts de la Sainte Ecriture, quoique étroitement liés à elle, §78.

Se pose alors la question du rapport entre la Tradition et l'Ecriture Sainte.

Les deux proviennent de la même source divine : l'Ecriture par le biais de l'inspiration du Saint-Esprit et résultant en un écrit, la Tradition par celui de l'illumination du même Esprit Saint et résultant en une série de prédications et d'enseignements. Il en découle que l'Eglise "ne tire pas de la seule Ecriture Sainte sa certitude sur tous les points de la Révélation. C'est pourquoi l'une et l'autre doivent être reçues et vénérées avec égal sentiment d'amour et de respect", §82. D'ailleurs, la Parole de Dieu est autant écrite que transmise. La Bible *et* la Tradition sont donc également Parole authentique de Dieu, cf. §85.

Les évêques de France dans leur Catéchisme pour adultes ajoutent à cela que l'Ecriture ne se comprend *réellement* qu'en lien avec toute la réalité historique et vivante de l'Eglise. Elle est donc inséparable de la Tradition apostolique. (*CEF* §58)

Cela, bien sûr, ne nous aide guère à discerner ce qui fait partie de cette Tradition. Un si grand respect et une telle autorité accordés à un ensemble d'écrits produits à travers les siècles de l'Histoire chrétienne soulèvent des questions sérieuses. Comme l'écrit

Jacques Blocher : “la Tradition, étant orale, est *pratiquement indéfinissable*”⁵. Quel critère faut-il appliquer pour savoir si telle opinion doit être reconnue comme faisant partie de la Tradition ? Qui détermine le critère et qui l’applique ? En lieu et place d’une Ecriture Sainte aux contours bien définis, nous sommes ici en face d’une entité vague, une nébuleuse d’opinions, qui permet tous les dérapages. Les évêques de France nous disent trouver la Tradition dans la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, reçoivent un charisme certain de vérité et surtout dans la liturgie de l’Eglise. (CEF §59) Le Catéchisme dans le §83, en distinguant les “traditions” théologiques, disciplinaires, liturgiques et dévotionnelles nées au cours du temps dans les Eglises locales, semble ouvrir la porte assez largement aux opinions et pratiques parfois bizarres que l’Histoire de l’Eglise a connues. C’est dans le même paragraphe, en petites lettres, que le Catéchisme pose donc le rôle clé du Magistère de l’Eglise qui peut maintenir, modifier ou abandonner les différentes expressions de la Tradition. Les évêques de France, eux aussi en petites lettres, prônent à la fois le recours à l’Ecriture et à la parole du Magistère.

Le Magistère.

Nous arrivons ici au point essentiel de ce chapitre. Tout ce que le Catéchisme et l’Eglise peuvent dire de beau et de vrai sur la Parole de Dieu doit être compris et reçu au travers du filtre du Magistère. Ce filtre est hautement restrictif.

“La charge d’interpréter de façon authentique la Parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul Magistère vivant de l’Eglise...” Cette charge appartient aux évêques en communion avec le successeur de Pierre, l’évêque de Rome, selon la formule consacrée, §85. Le Magistère se place-t-il alors au-dessus de la Parole de Dieu ? Non, dit le §86, mais il la sert. Ce service à la Bible *doit* toutefois être reçu *avec docilité* par les fidèles. Le §87

⁵ Jacques BLOCHER, *Le Catholicisme à la lumière de l’Ecriture Sainte*, Nogent-sur-Marne : Editions de l’Institut Biblique de Nogent, 1979, p.20.

porte à cet endroit un renvoi au §1548 qui rappelle l'autorité du prêtre qui agit en la personne du Christ. Cette docilité est alors due non seulement aux évêques, mais aux prêtres. Il ne s'agit pas pour les fidèles de discuter et de contester cet enseignement suivant leur propre lecture de la Bible, mais de se plier et de donner à cet enseignement "l'assentiment religieux de leur esprit", §892. Après tout, n'a-t-on pas vu se multiplier des mouvements fanatiques, "illuminés", anarchisants là où on a voulu détacher la Bible de l'Eglise catholique ? Et qui pourrait prétendre discerner dans la Tradition tout seul les expressions fidèles et celles qui ne le seraient pas ? (Cf. *CEF* §63) Le danger est donc grand et les raisons de faire confiance au Magistère sont nombreuses et impérieuses.

Le Catéchisme est encore plus précis. Dans les paragraphes 888 à 892, il revient sur la mission du Magistère. Christ a conféré à l'Eglise "une participation à sa propre infaillibilité". Conduit par le Magistère vivant de l'Eglise, le peuple de Dieu s'attache indéfectiblement à la foi. Le Magistère veille donc à ce que le peuple demeure dans la vérité qui libère et jouit pour ce faire d'un nouveau charisme, celui de l'infaillibilité en matière de foi et de mœurs. Celle-ci est concentrée dans la papauté et dans l'épiscopat catholique et requiert du peuple une adhésion dans l'obéissance.

C'est donc le *Magistère ordinaire* et universel du Pape et des évêques qui détermine ce que les fidèles doivent croire, pratiquer et espérer, §2034. L'Eglise atteint le "degré suprême dans la participation à l'autorité du Christ" à cause du charisme de l'infaillibilité. Il n'est alors pas étonnant qu'il existe un *devoir* d'obéissance, un devoir de docilité, §2037. Il ne convient pas, dit le §2039, d'opposer la conscience personnelle et la raison (...) au Magistère de l'Eglise. Après tout, celle-ci agit en tout par sollicitude maternelle et doit donc pouvoir s'attendre à un véritable *esprit filial* à son égard de la part des chrétiens, §2040. Les commandements de l'Eglise sont un genre de condensé de cet ensei-

nement infaillible dont le caractère obligatoire ne doit pas laisser de doute. (“Les Dimanches Messes entendras et les Fêtes pareillement; tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l’an; ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement; les Fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement; le jeûne prescrit garderas et l’abstinence également”, §2041-2043.) Manifestement, ils n’ont pas été modifiés ou abandonnés par le Magistère infaillible.

Pourtant, le Catéchisme sait aussi que Dieu parle directement, donc sans l’intermédiaire de l’Eglise et de son Magistère, au cœur de l’homme, cf. §1706 et l’ensemble des paragraphes sur la conscience morale⁶. S’il est vrai que “l’être humain doit toujours obéir au jugement certain de sa conscience” et que “la Parole de Dieu est une lumière sur nos pas. Il nous faut l’assimiler dans la foi et dans la prière, et la mettre en pratique. Ainsi se forme la conscience morale” (§1790, 1802), alors, que faire quand cette conscience ainsi éclairée se trouve en contradiction totale avec le Magistère ? C’est le cas des “schismatiques” que nous sommes accusés d’être. Il y a ici une contradiction évidente dans le Catéchisme.

Le Décalogue (les Dix Commandements) forme la base privilégiée de l’exercice du Magistère en matière de morale. Il est certes regrettable que dans la première édition du Catéchisme le huitième commandement ait été omis, sans doute par erreur technique. Il est beaucoup plus regrettable, que le deuxième commandement (l’interdiction des statues et des images) soit toujours aussi malmené, au point que dans la version de Deutéronome 5 (page 423 du Catéchisme) il a été tout simplement rayé. Le traitement que ce commandement reçoit plus loin laisse rêveur. Un des commandements les plus élaborés dans l’Ecriture est commenté par quatre courts paragraphes (2129-2132), expliquant que le Concile de Nicée en 787 a jugé bon de reconnaître une nou-

⁶ §1776-1802 : voir le détail dans l’appendice 2, point 1 : A qui obéir : à sa conscience ou à l’église ?

velle économie des images et des statues dont la flagrante contradiction avec le deuxième commandement est évacuée par une interprétation des plus scabreuses ! De toute évidence, le Magistère a le bras long.

L'Eglise soumise à la Bible

Venons-en à quelques mots d'appréciation plus détaillés. Ici et là, nous avons déjà laissé percer une note de critique. Celle-ci ne provient pas simplement d'une compréhension protestante. La question n'est pas : que croyons-nous ? ou, vu de l'intérieur de l'Eglise romaine : que croient les Protestants ? La grande question qui doit interpeller les Catholiques autant que les Protestants est : que dit l'Ecriture ? Est-ce que notre façon de voir est cohérente avec la Parole de Dieu ? Le problème de l'autorité spirituelle est trop important pour en faire une simple querelle ecclésiastique. Nous *devons* savoir ce que Dieu a dit... et dit encore aujourd'hui.

La Parole de Dieu asservie

Quelle est l'autorité suprême dans l'Eglise de Dieu ? Malgré beaucoup de choses positives dites au sujet de l'Ecriture Sainte, l'Eglise se réserve à elle-même le dernier mot. C'est elle, et seulement elle, par son hiérarchie établie, qui détermine de façon authentique ce qu'il faut croire et comment il faut le croire.

Est-elle au-dessus de la Bible ? Le §86 dit non, mais dans la pratique cela s'avère quand même être le cas. Il y a dans l'Eglise catholique un triple fondement qui soutient tout l'édifice. Il y a la Parole de Dieu qui vient à nous par la Bible et par la Tradition, et au-dessus de cette double base se trouve le Magistère infaillible qui est l'autorité finale et donc suprême. En citant Vatican II, le Catéchisme écrit, §95 : "Il est donc clair que la Sainte Tradition, la Sainte Ecriture et le Magistère de l'Eglise, par une très sage disposition de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu'aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, et que toutes

ensemble, chacune à sa façon, sous l'action du seul Esprit Saint, contribuent efficacement au salut des âmes". La Bible se trouve bien encadrée dans cette phrase. Son autorité est diluée, endiguée et apprivoisée. Son rôle est de confirmer tout ce que dit le Magistère, plutôt que de le mettre en question. L'Eglise s'est affranchie de la Bible. Du coup, elle se trouve soumise à d'autres maîtres et qui dira que ce qu'elle prend pour être la voix du Saint-Esprit le soit effectivement ?

Le lendemain du vote de la Constitution *Dei Verbum* (la Parole de Dieu), *l'Osservatore Romano* du 19 novembre 1965 écrit : "L'Eglise prolongement du Christ, dépositaire de la Révélation, de l'économie du salut, est l'Evangile, la Parole Vivante, la vie du Christ"⁷

Si d'un côté, pour savoir ce que dit l'Ecriture, les fidèles *doivent* se laisser guider par la perception qu'en a eue l'Eglise dans sa Tradition et si d'un autre côté la collectivité des fidèles ne peut se tromper dans la foi lorsque, des évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs, elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel, ne finit-on pas par raisonner en cercle ? Le consentement est obligatoire et en même temps il engendrerait l'infaillibilité ! C'est vraiment trop beau (§92, cf. *CEF* §56, 64). Et qui dit que le grand nombre a nécessairement raison ?

Dès que l'Ecriture est dite être lue "bien plus dans le cœur de l'Eglise que dans les moyens matériels de son expression", §113, on soumet la parole incorruptible de Dieu à la faiblesse des humains. Elever cette faiblesse à l'infaillibilité relève d'une audace affreuse. C'est ouvrir l'Eglise au risque de voir s'installer l'erreur à la place de la vérité et l'arrogance à la place de l'humilité. C'est en dernier ressort Dieu qui se trouve détrôné et domestiqué par les hommes. Au lieu de dire : que veut le Seigneur ?, on n'entend plus que : que dit l'Eglise ? Par exemple, que la mort soit la conséquence du péché, ce n'est plus avant tout la Bible qui l'affirme,

⁷ Jacques BLOCHER, *Op.cit.* p.20 C'est nous qui soulignons.

mais c'est maintenant le Magistère de l'Eglise, en interprète authentique des affirmations de la Sainte Ecriture et de la Tradition, §1008. Il ne faut donc pas le croire parce que la Bible le dit clairement, *mais parce que l'Eglise le dit*. "Car tout ce qui concerne la manière d'interpréter l'Ecriture est finalement soumis au jugement de l'Eglise, qui exerce le ministère et le mandat divinement reçus de garder la parole de Dieu et de l'interpréter", §119. La citation est de Vatican II (*Dei Verbum*). L'épée à double tranchant qu'est l'Ecriture, Hébreux 4.12, s'en trouve quasiment émoussée. Ce qui plus est, la Bible ne connaît rien à ce "mandat divinement reçu"; c'est une invention humaine.

Il y a deux façons d'enlever la Bible au peuple. La première est l'interdiction, la mise à l'index de la Parole de Dieu. De longs siècles durant, cela a été la pratique officielle de l'Eglise, de sorte que la Bible est devenue dans l'esprit de beaucoup de gens "un livre protestant" et dangereux. Depuis le début du XX^e siècle, l'Eglise a commencé à changer de langage et à encourager la lecture de la Parole de Dieu. Nous ne pouvons que nous en réjouir ! Cependant, il est possible d'enlever la Bible au peuple d'une autre manière. On peut en stimuler la lecture tout en stipulant que l'interprétation de son texte doit rester le domaine privilégié de l'Eglise. Cela revient à dire : lisez la Bible, mais ne croyez que ce que l'Eglise vous enseigne. Voilà en termes simples et clairs le rôle du Magistère.

La Parole de Dieu libérée

Or, quelle était la pratique du temps des apôtres ? Où se situait l'autorité finale dans les questions de foi et de morale aux débuts de l'Eglise ? Regardons rapidement ce qu'en dit le Nouveau Testament.

Dans un texte que nous avons déjà cité, le livre des Actes rapporte la réaction des Juifs de Bérée lors de la prédication de l'Evangile par l'apôtre Paul. Au lieu de le croire sur parole, ils vont *vérifier* ses dires dans les Ecritures. Mauvaise foi que cela : oser mettre en doute la Tradition apostolique vivante dans la

bouche même d'un apôtre qui devait incarner le Magistère de l'Eglise ? Pas du tout ! Le texte dit : "Ceux-ci avaient de *meilleurs* sentiments que ceux de Thessalonique; ils reçurent la parole avec beaucoup d'empressement, et ils examinaient chaque jour les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact", Actes 17.11. Ils reçoivent un compliment pour avoir pris la peine de vérifier. Leur étude de la Bible témoigne du sérieux de leur foi.

En Actes 15, l'Eglise est devant un problème théologique majeur, à la fois une question de foi et de morale. Elle se réunit en présence de Pierre et de Paul, bien que ce ne soient pas eux qui président la rencontre mais Jacques, le (demi-)frère du Seigneur et jusque là un inconnu dans le texte du livre des Actes. Qu'est-ce qui va calmer cette assemblée agitée et la conduire vers une décision unanime ? L'appel aux Ecritures, Actes 15.15-19.

Jésus avait dit que la parole de Dieu est la vérité, Jean 17.17 et que le fait de demeurer dans sa parole nous ferait connaître la vérité et nous rendrait libres, Jean 8.31,32. Quelle est cette parole ? Les dogmes de l'Eglise ? C'est ce que prétend le Catéchisme, §89, mais pour lire cela dans les paroles de Jésus il faut s'adonner à une bien curieuse façon d'interpréter la Bible. Face aux Juifs partisans de la Tradition, Jésus renvoie les gens à l'Ecriture : "Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu", Matthieu 22.29. En fait, il accusait les Pharisiens d'annuler la Parole de Dieu par leur tradition, Marc 7.13. Selon les paroles mêmes de Jésus, il est donc possible d'annuler la parole de Dieu par la tradition. Que dirait-il aujourd'hui ?

Il est tristement possible d'annoncer un autre évangile ou un autre Jésus, 2 Corinthiens 11.4; Galates 1.8. Même un ange du ciel, et à plus forte raison un homme d'Eglise, fût-il pasteur, prêtre ou pape, ne doit pas être cru sur parole s'il devait annoncer un autre évangile. Or, comment le savoir si on n'étudie et si on ne médite pas cette parole ? Nous devons examiner toutes choses, surtout

quand quelqu'un se met à enseigner la Bible, 1 Thessaloniens 5.21. Nous devons nous enraciner en Christ, nous affermir dans la foi d'après les instructions que nous trouvons dans la Parole de Dieu pour ne pas devenir la proie des hommes par leurs philosophies et par leurs vaines tromperies selon leurs traditions, Colossiens 2.7,8.

Quand notre conscience, éclairée par la Parole de Dieu s'insurge contre le Magistère de l'Eglise, nous ne devons pas la faire taire, comme le suggère le §2039, déjà cité, parce que nous devons avant tout garder la foi et une bonne conscience, 1 Timothée 1.19. Sans cela on risque fort de faire naufrage en ce qui concerne la foi. Or, comment garder ces deux sans la connaissance des Ecritures ? C'est par elles que l'homme de Dieu, tout homme de Dieu, tout chrétien, devient adapté et préparé à toute œuvre bonne. C'est encore par elles que l'on reçoit la sagesse en vue du salut par la foi en Jésus-Christ, 2 Timothée 3.14-17.

Bien sûr, nous devons respecter nos conducteurs spirituels parce qu'ils annoncent la parole de Dieu, Hébreux 13.7. La Bible ne nous encourage pas à un individualisme sans bornes. Nous avons besoin de l'Eglise. Ensemble, comme disciples de Jésus-Christ, nous sommes l'Eglise. Mais cette solidarité essentielle ne va jamais au prix de la responsabilité individuelle. "Tu ne suivras pas la multitude pour faire le mal", dit déjà l'Ancien Testament, Exode 23.2. Nous ne sommes pas libres de faire dire n'importe quoi à la Bible. C'est l'Esprit de Dieu qui seul peut nous conduire dans toute la vérité, Jean 16.13. Et il le fait en général dans la communauté des croyants comme en Actes 2.42. Mais si même l'apôtre Paul ne croyait pas devoir dominer sur la foi des autres, 2 Corinthiens 1.24, quel homme d'Eglise oserait le faire ? Celui qui prétend pouvoir le faire mérite notre suspicion, et non pas notre obéissance docile !

Où réside l'autorité finale dans l'Eglise ? Est-ce la Bible par l'Eglise et donc soumise à elle ou est-ce que l'Eglise se doit d'être soumise à la parole de Dieu telle qu'elle nous vient à tra-

vers la Bible ? Si c'est cela, et nous le croyons avec l'Eglise Primitive, alors, il nous faut soumettre toute doctrine d'Eglise à cette Parole. Et en premier lieu cette doctrine par laquelle l'Eglise se définit elle-même. Ce sera l'objet du prochain chapitre.

3. QU'EST-CE QUE L'ÉGLISE ?

Après la question de l'autorité de l'Écriture Sainte, il est logique de parler de l'Église. Dans la mesure où l'autorité ecclésiastique s'érige au-dessus de la Bible par le biais du Magistère, la conception de ce qu'est l'Église devient une question de *première* importance. Dans l'Église catholique, la doctrine de l'Église a une place de choix qui ressort d'ailleurs clairement lors de Vatican II. La constitution sur l'Église, *Lumen Gentium*, est bien le premier en rang et en importance de la liste des documents conciliaires. Mais cela se voit aussi d'une autre façon.

Dans les églises protestantes, comme nous l'avons vu, l'autorité de l'Écriture Sainte est placée au-dessus de l'Église. L'Église et ses structures sont donc soumises à la Parole de Dieu. L'unité de l'Église n'y est donc pas primordiale. La fidélité à la Bible prend le pas sur l'unité de l'Église. Dans un monde idéal, cela ne poserait aucun problème et les deux iraient la main dans la main. Mais notre monde n'est pas idéal. Le péché et la fausse doctrine exigent toujours à nouveau que l'Église choisisse entre sa fidélité à Dieu et à sa Parole ou son unité. Une église qui devient infidèle à cette Parole sera appelée à se réformer sans quoi elle deviendra une cause de division. Son infidélité aura porté atteinte à l'unité.

Il faut qualifier le mot *infidèle*. Aucune église, et aucune secte *chrétienne*, n'est infidèle à 100%. Il s'y trouve toujours des restes plus ou moins importants de la vérité biblique. *Infidèle* veut dire qu'on abandonne plusieurs des fondements de l'enseignement biblique. Il s'agit de questions comme : la Trinité, la personne et l'œuvre de Christ, la voie du salut, la place de la Parole de Dieu et l'autorité dans l'Église. Lorsque l'unité de l'Église se fait au prix de la fidélité dans ces domaines, il faudra bien se poser la question dans quelle mesure cette église est encore une église

chrétienne. D'ailleurs, nous nous posons tous cette question face à certaines sectes, comme les Témoins de Jéhovah et les Mormons. Leur abandon de l'un ou plusieurs des éléments des fondements de la foi chrétienne les place hors du troupeau de Christ. C'est bien pour cette raison que nous les appelons *sectes*.

Qu'observons-nous dans l'Eglise catholique ? L'Eglise se situe de fait au-dessus de la Parole. Du coup, son unité prendra toujours le pas sur la fidélité. Dans quel sens nous permettons-nous de dire cela ? Pour elle, son unité ne saurait être mise en danger par ce qui sera toujours perçu comme une interprétation particulière de la Bible, et donc sans autorité. Le Magistère est le gardien, nous sommes tentés de dire : le geôlier, de l'unité de l'Eglise. Celui qui met en doute ce Magistère en enseignant autre chose qu'elle sur ces questions fondamentales se met hors de l'Eglise. Tôt ou tard, il sera repris, pressé de se mettre dans le rang, sans quoi il sera exclu. Et hors de l'Eglise, il n'y a pas de salut, nous y reviendrons plus loin. (Nous recommandons à ce sujet la lecture du témoignage récent de l'ancien prêtre Gregor Dalliard⁸)

En fait, l'Eglise admet une très grande diversité de pensée et de vie en son sein, mais aucune liberté d'interprétation biblique publique. "Tu ne mettras pas l'unité de l'Eglise en danger" y est quasiment élevé au rang de commandement majeur. L'unité est devenue le nouveau *chibboleth* (cf. Juges 12.6).

Comment s'articule la conception catholique de l'Eglise selon le Catéchisme ?

Le Credo

"Je crois en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique" dit le Symbole de Nicée-Constantinople, p 50 du Catéchisme. Les paragraphes 811 à 870 développent cette phrase. "L'Eglise, rappelle le premier Concile du Vatican, en raison de sa sainteté, de son

⁸ Gregor DALLIARD, *Je n'avais plus le droit d'être prêtre*, Nyon (Ch) : Librairie Chrétienne Carrefour, 1993.

unité catholique, de sa constance invaincue, est elle-même un grand et perpétuel motif de crédibilité et une preuve irréfragable de sa mission divine”, §812. Cette quadruple définition de l’Eglise est donc inextricablement liée à sa crédibilité.

L’Eglise est une.

Parce que Dieu est un, l’Eglise est une et cette unité est de son essence même. Le Catéchisme cite à ce propos Clément d’Alexandrie :

“Quel étonnant mystère ! Il y a un seul Père de l’univers, un seul Logos de l’univers et aussi un seul Esprit Saint, partout identique; il y a aussi une seule vierge devenue mère, et j’aime l’appeler Eglise”, §813.

Cette unité est visible. C’est “l’Eglise comme société constituée et organisée dans le monde” et qui “est réalisée dans (*subsistit in*) l’Eglise catholique gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui”, §816 qui cite les mots même de *Lumen Gentium*. Dans ce même paragraphe figure aussi un extrait du Décret sur l’Œcuménisme : “C’est, en effet, par la seule Eglise catholique du Christ, laquelle est ‘moyen général de salut’, que peut s’obtenir toute la plénitude des moyens de salut”. Il était le but du Seigneur de constituer ainsi “sur la terre un seul Corps du Christ auquel il faut que soient pleinement incorporés tous ceux qui, d’une certaine façon, appartiennent déjà au Peuple de Dieu”.

Bien sûr, l’Œcuménisme a créé une nouvelle situation sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin. Mais les autres Eglises puisent leur force dans la plénitude de grâce et de vérité que le Christ a confiée à l’Eglise catholique, §819. Vues ainsi, elles ne brisent plus l’unité, elles l’appellent. Cette unité visible “subsiste de façon inamissible dans l’Eglise catholique”, §820 (= *CEF* §340). Cela veut dire qu’il est impossible qu’elle se perde. Le Catéchisme des évêques de France est à ce sujet encore plus clair en ce qu’il inscrit dans ce cadre de l’unité de l’Eglise le rôle particulier du pontife romain avec son “pouvoir ordinaire, suprême, plénier, immédiat et universel (...) Il est le principe perpétuel et

visible et le fondement de l'unité qui lie entre eux soit les évêques, soit la multitude des fidèles", *CEF* §304.⁹

Qu'en est-il de l'unité de l'Eglise selon le Nouveau Testament ? Sans pouvoir écrire ici tout un traité sur le sujet, il nous semble que les quatre choses suivantes sont fondamentales.

1. Jésus bâtit son Eglise sur le fondement de la confession de Pierre et dit que les portes du séjour des morts ne prévauront pas contre elle, Matthieu 16.16-18. L'Eglise qu'il bâtirait serait donc une entité durable. Est-elle bâtie pour autant sur l'unité *visible* entre les *successeurs* de Pierre (le texte n'en dit rien) et les masses de croyants de nom ? Il serait surprenant que l'Eglise dont Jésus parle ici puisse être autre chose que l'assemblée de ceux qui, à l'instar de Pierre, se démarqueraient du climat religieux ambiant par un attachement personnel et entier au Seigneur Jésus-Christ. Jésus souligne ici la pérennité de l'Eglise. Mais de quelle église ? Manifestement, elle serait davantage une communauté souffrante qu'une église triomphante, une communauté pauvre qu'une église riche, une communauté d'étrangers et de voyageurs sur cette terre qu'une église d'état. Manifestement, elle serait davantage un groupe de disciples qu'une église de chrétiens, un groupe méprisé qu'une église respectée, un groupe peu nombreux qu'une église nationale. Le fait même que l'Eglise soit tirée du peuple d'Israël constitue au moins un précédent. Ne serait-elle pas souvent un petit peuple tiré de la foule religieuse, même si cette dernière continuerait à se prendre pour "le Peuple de Dieu" ? Ainsi, l'unité sera plutôt intérieure et réelle qu'extérieure et artificielle et la pérennité de cette unité sera exprimée par la fidélité plutôt que par la visibilité, par la discontinuité structurelle plutôt que par sa continuité.
2. En Jean 17, Jésus prie pour l'unité de ceux qui croient en lui, vv. 11, 21-23. Mais qui sont-ils ? Quelle est leur foi ? Com-

⁹ Voir appendice 3 : Une église unie ?

ment leur unité s'exprime-t-elle ? Sont-ils les croyants de toute église qui se dit 'église chrétienne' ? Suffit-il d'être baptisé bébé pour être de ceux qui croient en lui ? Le texte dit (c'est une prière et nous nous en approchons avec hésitation; la terre sous nos pieds est sainte !) qu'ils sont sortis du monde, qu'ils ne sont plus du monde. Ils ont reconnu Jésus comme le Fils de Dieu et se sont mis à le suivre. Ils ont reçu sa Parole qui est la vérité. Ils forment une communauté missionnaire car d'autres croiront par leur parole. Ils ne sont certainement pas des chrétiens de nom. Aussi leur unité ne peut être en soi une unité extérieure, administrative. Elle est une unité de vie, d'amour, de but, tout comme l'unité entre le Père et le Fils. C'est une unité qui vient par la sanctification par la Parole, plutôt que par la discussion des comités. Cette unité ne crée pas le respect pour une organisation impressionnante, mais l'envie d'une confiance personnelle en Jésus.

3. Cette unité est d'abord et avant tout exprimée au plan local. Pratiquement tous les passages bibliques qui traitent de l'unité sont concernés par ce qui se passe à l'intérieur d'une église locale. Ce n'est pas autant l'unité entre plusieurs églises que l'unité dans l'église qui prime. Cette unité est donnée, Ephésiens 4.3, et nous devons la conserver de toute notre force. Elle est donnée en vertu d'une vie commune reçue par la repentance et la foi. Et entretenue par l'amour fraternel concret, elle peut faire envie au monde. L'Eglise est appelée à être une société alternative, et non une copie conforme des structures humaines du passé ou du présent. Lorsque l'apôtre Jean parle de l'amour qui manifeste l'unité, il est question de l'amour du frère qu'on voit, avec qui on vit dans le cadre d'une même communauté locale, 1 Jean 4.20,21. L'unité administrative ne prouve rien à personne. L'unité qui frappe est celle qui existe et qui s'exerce entre chrétiens qui se côtoient.
4. Le Nouveau Testament mentionne assez souvent les atteintes à l'unité. Il suffit de parcourir un texte comme Ephésiens

4.25-5.2 pour se rendre compte combien notre comportement égoïste peut mettre en danger l'unité. Cependant, il semble que l'erreur, la fausse doctrine, est un danger plus important encore. Car la fausse doctrine sape le fondement même de l'unité. L'infidélité dans l'enseignement nous place hors de l'Église. Les Galates couraient ce danger, Galates 1.6-10; Timothée le rencontre, 1 Timothée 6.3-5; 2 Timothée 2.24-26; 3.5. Quand des enseignements déviants se répandent dans l'église, deux choix sont devant ses membres : soit ils exerceront une saine discipline et écarteront ces doctrines, s'il le faut en mettant dehors ceux qui les enseignent, soit ils ne feront rien par peur de porter atteinte à l'unité. Dans le deuxième cas, l'église toute entière risque d'abandonner la vérité. On assistera alors à la naissance d'une église infidèle, même si elle est majoritaire dans telle ou telle région. Ce fut le cas, entre autres, des églises ariennes au IV^e siècle.

L'Église est sainte.

Cette sainteté de l'Église est encore imparfaite sur terre. Ses membres ont donc besoin de se sanctifier en son sein. Car

“c'est en se soustrayant à sa vie qu'ils tombent dans les péchés et les désordres qui empêchent le rayonnement de sa sainteté. C'est pourquoi elle souffre et fait pénitence pour ces fautes, dont elle a le pouvoir de guérir ses enfants par le sang du Christ et le don de l'Esprit Saint”, §827.

L'exemple des saints, canonisés par l'Église, peut aider les croyants et illustre dans quelle mesure la sainteté de l'Église suscite la sainteté de ses membres, *CEF* §309. Parmi eux, la Vierge occupe une place de choix : en elle, l'Église atteint déjà à la perfection, “en elle, l'Église est déjà la toute sainte”, §828,829.

Comment tendre au mieux vers cette sainteté ? En choisissant “un état de vie qui est précisément, dans l'Église, signe de la sainteté à laquelle... tous les disciples du Christ sont appelés”, à savoir la vie religieuse célibataire, témoignage “d'une vie évangélique dans l'esprit des béatitudes”, *CEF* §314.

Qu'est-ce que le Nouveau Testament enseigne sur la sainteté de l'Eglise ? Il est vrai que l'Eglise est un temple saint qu'il ne faut pas détruire, mais Paul ajoute aussi vite : "car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes", 1 Corinthiens 3.17. L'Eglise est sainte parce qu'elle est constituée de membres qui le sont. Et parce que la sainteté de l'Eglise est inextricablement liée à la sanctification de ses membres, cette sainteté ne sera parfaite qu'à l'avènement de Christ quand il la fera paraître devant lui sainte et sans défaut, Ephésiens 5.26,27. La sainteté est le propre de chaque chrétien, cf. 1 Corinthiens 1.2. En Christ, il est sanctifié et appelé à vivre dans la sainteté, séparé du péché, consacré au Seigneur et incorporé dans l'Eglise.

La sainteté de l'Eglise n'est donc pas une donnée indépendante. Ce n'est pas en se soustrayant à l'Eglise sainte que les gens tombent dans le péché, mais en se soustrayant à la personne de Christ. Et ce n'est pas la même chose ! Il est possible de devenir infidèle à Christ tout en continuant à être fidèle à l'Eglise et vice-versa ! Une église infidèle, est-elle encore un temple saint ? Une communauté attachée à Christ, peut-elle être autre chose qu'un temple saint ?

La Bible ne relie aucunement la sainteté et le célibat. Le célibat, nous y reviendrons, est un charisme, 1 Corinthiens 7.7. Choisir un état de vie célibataire en soi ne témoigne donc aucunement d'une plus éclatante sainteté. Même la vierge Marie n'a pas eu une sainteté diminuée après avoir vécu une vie mariée dans le plein sens du mot. La sainteté se situe dans le cœur, dans le caractère. Ne cherchons pas à la situer ailleurs. D'ailleurs, où les Béatitudes (Matthieu 5.1-12) exemplifient-elles ce genre de vie célibataire ? Et depuis quand, la chasteté est-elle identique au célibat ?

L'Eglise est catholique.

Le mot *catholique*, *universel*, s'applique à l'Eglise parce que Christ est présent en elle, ce dont témoignent entre autres une vie sacramentelle intégrale et un ministère ordonné dans la succession apostolique, §830. Elle est encore catholique parce qu'elle a

reçu une mission universelle et qu'en elle, tout le genre humain est représenté.

Chaque église particulière est catholique parce qu'elle est en communion avec l'Eglise de Rome, de laquelle Christ a dit que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais sur elle, §834. Alors, pour être vraiment catholique, une église doit être liée au pape qui "garantit les légitimes diversités" et veille à ce qu'elles soient profitables à l'unité, *CEF* §318. Cependant, par sa foi religieuse, tout homme appartient à cette Eglise, que ce soit parfaitement ou imparfaitement. L'Eglise se sent liée de cette manière à toutes les religions du monde. Car toute l'humanité doit retrouver *en elle* son unité et son salut. Car hors d'elle, il n'y a pas de salut. Ceux qui savent l'Eglise catholique "fondée de Dieu par Jésus-Christ comme nécessaire" et qui refusent d'y entrer "ne pourraient être sauvés", §846.

Il n'est guère étonnant que la notion de l'universalité de l'Eglise et le nom propre d'Eglise catholique se voient mélangés dans ces paragraphes. Ce mélange conduit le Catéchisme à une confusion entre catholicité et unité. Ne considérer comme "catholiques" à part entière que ceux qui sont unis à l'évêque de Rome est d'un côté une somme d'orgueil et d'arrogance, de l'autre côté une simple question de logique ! Tout dépend de la définition.

L'enseignement biblique est fort restreint à ce sujet. Il ne nous permet pas d'aller au delà de la mission universelle de l'Eglise de Jésus-Christ. Contrairement au peuple d'Israël, l'Eglise est une entité supranationale. Elle est envoyée vers toutes les nations, Matthieu 28.19, pour les appeler à la conversion et la foi en Christ. Ceux qui refusent cet appel, peu importe leurs convictions religieuses, sont séparés de Christ, Jean 3.36; Actes 4.11,12.

D'une catholicité liée de façon absolue et définitive à l'église de Rome, la Bible ne sait rien. De toute évidence, la promesse de l'invincibilité de l'Eglise en Matthieu 16.18 n'a aucun rapport avec l'église telle qu'elle peut exister à un certain endroit. Bien plus, cela semble aller contre l'esprit de ce texte. Toute église qui marche humblement avec le Seigneur Jésus fait partie de l'Eglise

universelle dans le sens de l'Eglise de Dieu de tous les temps et de tous les lieux. Toute église qui ne marche pas avec lui risque de mourir spirituellement ou d'être vomie de sa bouche, cf. Apocalypse 3.1,16.

Comparer l'Eglise de Christ à l'arche de Noé, §845, est certainement justifié. Confondre l'Eglise catholique et l'arche de Noé serait une erreur lamentable. C'est par ce genre de procédé que les sectes arrivent à leurs conclusions exclusivistes.

L'Eglise est apostolique.

Ceci a un triple sens : elle est bâtie sur le fondement des apôtres; elle transmet l'enseignement des apôtres et elle est enseignée par les successeurs des apôtres, §857. La fidélité à cette foi apostolique est garantie par l'Eglise dans son ensemble. Car "la collectivité des fidèles... ne peut se tromper dans la foi", CEF §321.

Tout comme la charge confiée par Jésus à Pierre était destinée à être transmise à ses successeurs, de même aussi les évêques succèdent aux apôtres pour assurer la pérennité de leur charge, §862. D'ailleurs, l'histoire de l'Eglise témoigne de cette succession ininterrompue du ministère apostolique des évêques, qui, avec celui des prêtres et des diacres fait partie de la structure essentielle de l'Eglise, CEF §322,323.

L'importance de cette conception hiérarchique de l'Eglise saute aux yeux lorsque l'Eglise se définit dans le chapitre sur le mystère de l'Eglise, §771. Elle est à la fois, et notez bien l'ordre : "société dotée d'organes hiérarchiques et Corps Mystique du Christ..." Elle est pour ainsi dire l'Eglise de Pierre, avant d'être celle du Christ.

Deux remarques suffiront ici, puisque nous aurons à revenir sur cette question en parlant de la papauté.

Quelle garantie avons-nous que l'enseignement de notre église particulière est "apostolique", donc, fidèle à l'enseignement des apôtres ? Sûrement, l'assentiment de la collectivité des croyants d'une église donnée ne saurait nous offrir cette garantie ! Surtout

si cet assentiment est quelque peu forcé, comme nous l'avons déjà vu, par le devoir de la docilité. De nouveau, nous voyons ici comment l'unité de l'église a éclipsé la fidélité à l'Écriture. Et comment l'objectivité de la Parole de Dieu infaillible est remplacée par la subjectivité des hommes faillibles.

Nous voyons cela très clairement dans la doctrine de la succession apostolique. Aucun texte de l'Écriture ne peut être invoqué pour la prouver. Même l'appel à l'histoire est malaisé. L'histoire peut tout prouver, dépendant de la personne qui l'interprète. Toute vérité et toute erreur trouvent des appuis dans l'histoire. Et, parlant de cette histoire, est-il concevable que ne fut-ce qu'une poussière de vérité soit transmise par plusieurs des "successeurs de Pierre" à l'image des Borgia et d'autres de la même trempe ? Si l'histoire doit trancher cette question, aucun des "successeurs" actuels de Pierre ne peut se faire prévaloir de quoi que ce soit.

Est-ce que le ministère hiérarchique de l'Église fait partie de la structure essentielle de cette Église ? De nouveau, un tel enseignement ne vient pas de l'Écriture. Les apôtres ont bien eu un ministère fondateur dont on retrouve les traces dans la nouvelle Jérusalem d'Apocalypse 21. Mais y trouve-t-on aussi les traces de leurs successeurs ? Une église, ne saurait-elle fonctionner de façon biblique sans cette succession comprise à la manière du Catéchisme ? Nous nous permettons d'en douter !

Ainsi, l'Église de Jésus-Christ est une, sainte, catholique et apostolique. Mais dès qu'on commence à creuser un peu, les dires du Catéchisme s'harmonisent plutôt mal avec la Bible.

L’Eglise, notre Mère

L’Eglise se présente fort souvent sous le vocable de Mère. Cela est à tel point fréquent qu’on ne s’y arrête guère. Sainte Mère-Eglise n’est pas seulement une ville importante dans l’histoire du Débarquement en Normandie, c’est une des idées fortes que l’Eglise entretient sur elle-même.

Nous avons déjà cité les paroles de Clément d’Alexandrie (§813). Plusieurs paragraphes expriment cette même idée (par exemple : 1141, 1163, 1667 et 2040) sans qu’elle soit développée pour autant. L’Eglise y est appelée : “La Mère Eglise” ou “Notre Mère la Sainte Eglise”. “Sa sollicitude maternelle” doit provoquer en ses enfants “un véritable *esprit filial*”. La notion même de “fils” vis à vis de l’Eglise provient de cette image. Tout le devoir de la docilité dont nous avons parlé au chapitre deux est expliqué par le fait que l’Eglise est mère et, donc, éducatrice.

D’où vient cette idée ? §757 cite Galates 4.26 en disant que “l’Eglise s’appelle encore... ‘notre mère’”. Paul y parle de la Jérusalem d’en haut qui est notre mère dans un passage allégorique unique en son genre. Est-ce qu’il pensait à l’Eglise comme une mère ? Rien n’est moins sûr. A aucun moment les chrétiens du Nouveau Testament ne sont appelés à respecter l’Eglise comme une mère. Le Catéchisme semble l’avoir bien compris et ne pousse pas l’idée plus loin.

En fait, l’idée vient d’une autre source. La maternité de l’Eglise est dérivée de la maternité de Marie qui constitue “la réalisation exemplaire”, *typus*, de l’Eglise, §967. Les évêques de France sont plus clairs : “Parler de Marie, c’est encore parler de l’Eglise”. L’Eglise, quand elle contemple la sainteté de la Vierge “devient à son tour une Mère... elle engendre, à une vie nouvelle et immortelle, des fils conçus du Saint-Esprit et nés de Dieu”, *CEF* §343,354. Le dernier texte provient de *Lumen Gentium*.

L’Eglise comme mère est une image typiquement catholique. Henri Blocher a sans doute vu juste lorsqu’il disait que cette

image stimulait une fidélité à toute épreuve envers l'Eglise. Après tout, on peut critiquer sa mère et juger sa conduite, mais elle reste ta mère. On ne la quitte pas¹⁰. Cela explique la grande réticence qu'éprouve un catholique tenté de quitter le "giron" de l'Eglise. On ne renie pas sa mère.

Marie et l'Eglise (y a-t-il encore vraiment une différence ?) prennent la place qui, dans le Nouveau Testament, revient à Dieu. C'est de *lui* que nous devenons les fils. C'est *sa* sollicitude qui nous environne. C'est à *lui* que nous devons rester fidèles, même si, à Dieu ne plaise ! toute l'Eglise devait devenir apostat. *Il* est notre *Père*. Et dans ce sens lourd, nous n'avons pas de Mère, n'en déplaise à Cyprien de Carthage ("Nul ne peut avoir Dieu pour Père qui n'a pas l'Eglise pour Mère", §181). Ce n'est pas "par l'Eglise que nous recevons la foi et la vie nouvelle dans le Christ par le Baptême", §168,169. Elle n'est pas "la mère de notre nouvelle naissance". C'est lui conférer une place qu'elle n'a pas le droit d'occuper.

Est-ce que cela veut dire que nous abaissons l'Eglise ? Loin de là. Nous ne sommes pas les *fils* de la Mère Eglise précisément parce que nous *sommes* l'Eglise. L'ériger en Mère, c'est créer la distance entre l'institution et ses membres, c'est diviser artificiellement une certaine entité mystique et les chrétiens. Quand cette entité est ensuite confondue avec l'église institutionnelle, avec la hiérarchie vaticane, la relation mère-fils se transforme très vite en relation maîtresse-esclave.

Mais le détournement va encore plus loin. L'Ecriture appelle l'Eglise l'épouse de Christ, Ephésiens 5.25-27. En s'établissant orgueilleusement comme mère, l'église-institution dégrade l'épouse adulte et responsable que nous sommes collectivement en enfants irresponsables et dépendants. L'Eglise, ce n'est plus *nous*, c'est une administration qui a le pouvoir de nous unir ou de nous séparer de notre Père céleste. Et parce que nous ne sommes

¹⁰ Intervention lors du Centre Evangélique à Nogent-sur-Marne en novembre 1991.

plus épouse, la pureté devient une option, désirable mais non indispensable. Il suffit de satisfaire aux demandes capricieuses de cette mère autoproclamée, plutôt que de trembler aux exigences de l'Époux. Au lieu de sentir sur nous les lèvres brûlantes de l'Amour, nous sommes emprisonnés dans les bras fétides de cette grande dame envahissante qui croit pouvoir nous posséder. Nous craignons fort qu'entre l'épouse de Christ et la Sainte Mère l'Église il y ait un abîme infranchissable.

La Papauté

C'est plus loin que le Catéchisme traite du sacrement de l'Ordre, et nous laisserons donc pour le moment la question plus générale de la hiérarchie ecclésiastique. Dans le cadre de ce chapitre-ci, il faut par contre évaluer l'enseignement de l'Église sur sa conception de la Papauté. Voici d'abord les points saillants de cet enseignement.

“Le Seigneur a fait du seul Simon, auquel Il donna le nom de Pierre, la pierre de son Église. Il lui en a remis les clefs; Il l'a institué pasteur de tout le troupeau. (...) Cette charge pastorale... appartient aux fondements de l'Église. Elle est continuée par les évêques sous la primauté du Pape”, §881. Voilà le texte clef, fondé sur Matthieu 16.18,19.

Comment, cette charge s'exerce-t-elle dans l'Église ?

En tant que Vicaire (= remplaçant) de Christ et Pasteur de toute l'Église, le Pontife romain a sur l'Église “un pouvoir plénier, suprême et universel qu'il peut toujours librement exercer.” Il est “principe et fondement de l'unité” de l'Église, §882. Cela veut dire qu'à aucun moment, les évêques ne puissent s'établir en autorité indépendante du pape. Ils ne peuvent agir “qu'avec le consentement du Pontife romain”, §883. Même un Concile Œcuménique ne peut exister légalement à moins d'avoir été “confirmé ou tout au moins accepté par le successeur de Pierre”, §884. Donc, même si la totalité des évêques devait se réunir, mais sans

le pape, voire même contre le pape, leur rassemblement serait à considérer comme nul et non avenu.

Quatre éléments constituent ensemble la fonction papale :

- *La primauté de Pierre.* Christ a bâti son Eglise *sur Pierre* et c'est Pierre qui demeurera le roc inébranlable de l'Eglise, §552. Bien que le Catéchisme enseigne ailleurs que Christ a bâti son Eglise *sur la foi* de Pierre, §424, ce qui n'est vraiment pas la même chose !, c'est sans doute ce premier sens qu'il faut retenir.
- *La succession apostolique.* Il n'y a que cette succession qui garantit la validité du Magistère et des ministères, qui assure l'unité dans la pluriformité des traditions liturgiques et qui garantit la vérité des sacrements (sans elle, par exemple, la Sainte Cène "protestante" ne peut être un *vrai* sacrement), cf. §77, 1209, 1399, 1576. Cela reflète bien Vatican II où l'Eglise affirmait que "par l'imposition des mains et les paroles de la consécration, la grâce de l'Esprit-Saint est donnée et le caractère sacré imprimé, de telle sorte que les évêques, d'une façon éminente et visible, tiennent la place du Christ lui-même, Maître, Pasteur et Pontife, et jouent son rôle", *Lumen Gentium* 21.
- *Le pouvoir des clefs.* Ce pouvoir "désigne l'autorité pour gouverner la maison de Dieu, qui est l'Eglise". Il est joint au pouvoir de "lier et délier" qui "signifie l'autorité pour absoudre les péchés..." Cette autorité est particulièrement remise à Pierre, §553.
- *L'infaillibilité.* L'Eglise est "infailliblement tenue dans la vérité : le Christ la gouverne par Pierre et les autres apôtres, présents en leurs successeurs, le Pape et le collège des évêques", §869. Nous avons parlé de ce "charisme" de l'infaillibilité en plus de détails au chapitre deux.

Il sera clair que l'institution de la Papauté est l'un des éléments principaux de la doctrine catholique de l'Eglise. Elle est à la fois le produit et le grand "façonneur" de son histoire. Le sacre de son

infaillibilité lors de Vatican I en 1870 a été l'aboutissement logique d'un processus historique inexorable. Aujourd'hui, est-ce que ce développement est arrivé à sa fin ? Nous l'ignorons.

La Papauté porte l'Eglise. C'est le pilier central qui supporte tout l'édifice. S'il devait s'écrouler, l'institution toute entière connaîtrait l'implosion. Il est donc de première importance que ce pilier soit solide ! Qu'en est-il ?

Le premier fondement du pilier de la Papauté doit se trouver dans l'Ecriture. Pour prouver valablement que la fonction du chef de l'Eglise découle effectivement de l'Ecriture, il faudrait :

1. Que Pierre ait clairement été institué le chef du collège apostolique et de l'Eglise.
2. Que l'Eglise de Jésus-Christ ait été fondée sur lui.
3. Que le pouvoir des clefs désigne le pouvoir de gouvernement et la gestion du pardon.
4. Que l'ensemble de ces choses aient été transférables à ses éventuels successeurs.
5. Que cette transmission ait effectivement eu lieu.
6. Que l'infaillibilité ait été une caractéristique évidente du ministère de Pierre.

Le deuxième fondement se situe dans l'histoire. Il faudrait :

7. Démontrer que le développement de la Papauté dans l'histoire ait été clairement guidé par le Saint-Esprit pour le plus grand bien spirituel de l'Eglise.

Il faudrait en outre prouver :

8. Que ce développement n'ait pas été le produit de l'orgueil humain.

Pourquoi faut-il prouver tout cela ? Parce que le fait même de concentrer un si grand pouvoir entre les mains d'un homme pécheur ressemble trop à un processus purement humain, une copie conforme de ce qui se fait dans toutes les sociétés humaines. La place de l'orgueil, de la confiance dans les hommes et les struc-

tures, cadre mal, à prime abord, avec la façon d'œuvrer du Dieu de la Bible. Et le résultat actuel de ce processus *semble* être contradictoire avec l'image du simple Fils de Dieu, du moins, aux yeux de tout lecteur (superficiel ?) du Nouveau Testament.

Il faut encore le prouver à cause des conséquences énormes des enjeux. Si réellement la Papauté n'est pas fondée sur la Parole de Dieu, il se peut qu'en nous y soumettant nous risquons nous trouver entraînés dans un chemin que Dieu répugne. Croyant être bons chrétiens, nous serions tout sauf de bons chrétiens ! Et si la Papauté est fondée dans l'Écriture, toute personne qui s'y attaque s'oppose à la volonté de Dieu, entraînée par sa propre vanité. Ce serait loin d'être innocent ! Nous avons déjà cité à ce sujet le paragraphe 846 sur l'impossibilité d'être sauvé.

Développons donc les preuves nécessaires.

1. Pierre, a-t-il été institué chef des apôtres et de l'Église ?

A aucun moment, l'apôtre Pierre n'est considéré comme tel dans le Nouveau Testament et pour une raison très évidente : Christ n'a jamais prévu de remplaçant, il est lui-même le Chef de son Église, comme le disent des textes comme Ephésiens 1.22; Colossiens 1.18 et cf. 1 Corinthiens 11.3; 15.27. Mais, peut-être que le fait qu'il est au ciel à la droite de Dieu rend nécessaire un chef ici bas ? Après tout, par quel biais Jésus exerce-t-il son autorité sur l'Église ? Il dit à ses disciples qu'il ne les laisserait pas orphelins, mais qu'il leur enverrait son Esprit, Jean 14.18, 26; 16.13-15. Le livre des Actes des apôtres montre comment cette direction s'est exercée, par exemple en Actes 13.2-4 et 15.14-22, 28. Le premier texte concerne l'expansion missionnaire de l'Église, le deuxième la solution d'une question doctrinale. Dans les deux cas, le Saint-Esprit a dirigé et a été perçu comme étant souverain. Aucun homme ne peut se poser en chef de l'Église sans dérober l'autorité qui revient à Jésus seul et qu'il exerce par son Esprit. S'il faut parler d'un Vicaire de Christ, le Saint-Esprit est le Seul à entrer en ligne de compte.

Ajoutons à cela que Pierre n'a *jamais* fonctionné comme chef de l'Eglise. En Actes 15, ce qui a été appelé le premier Concile de l'Eglise est présidé par Jacques. Pierre n'y est qu'un des intervenants. En Galates 2, Pierre et Paul se trouvent opposés sur une question fondamentale et c'est Pierre qui doit se ranger à la conviction de Paul. Pierre lui-même ne s'arroge aucun pouvoir; il se considère comme un ancien parmi les autres au service du souverain pasteur qu'est le Seigneur Jésus, 1 Pierre 5.1-4.

Et, comme le souligne Jacques Blocher, à la question de savoir qui est le plus grand parmi les apôtres, Luc 22.24-26, la réponse de Jésus n'est pas : *Mais c'est Pierre*¹¹. Et lorsque Jésus lui dit après son reniement : *Pais mes brebis*, fait-il autre chose que de rétablir son disciple à la place qu'il avait parmi les autres disciples ?

Il y a priorité, nous y arrivons, mais nullement primauté.

2. *L'Eglise, est-elle fondée sur Pierre ?*

Déjà, le Catéchisme donne deux interprétations de la parole de Christ : "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise" en Matthieu 16.18. D'une part, ce serait sur Pierre, d'autre part, ce serait sur la foi de Pierre.¹² Avec cette deuxième opinion, peu de chrétiens auraient des difficultés, mais à ce moment-là, le fondement de la Papauté est miné à sa base. Ni Pierre, ni ses éventuels successeurs, ne seraient le roc sur qui est fondée l'Eglise. La première opinion rencontre de vrais problèmes dans l'Ecriture. Sur quel fondement est bâtie l'Eglise ? Jésus, en Matthieu 7.24, dit que le fondement de la maison du sage est l'écoute et la mise en pratique de sa Parole. Paul dit que l'Eglise est édiflée sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre de l'angle, Ephésiens 2.20.

En quel sens pouvons-nous parler du fondement des apôtres ? Le même apôtre écrit en 1 Corinthiens 3.10,11 : "... j'ai posé le fon-

¹¹ *Op.cit.* p.48.

¹² Voir appendice 2, point 2 : Sur quel roc, l'Eglise est-elle bâtie ?

dement... Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ”. Le fondement des apôtres est celui que les apôtres (notez le pluriel) ont posé. Dire que l’Eglise est fondée sur Pierre est contredit par le reste du Nouveau Testament. Pierre lui-même maintient que l’Eglise est bâtie sur Christ, la pierre vivante, et que tous les chrétiens sont des pierres vivantes, constituant ensemble une maison spirituelle, 1 Pierre 2.4,5.

Qu’est-ce que Jésus a voulu dire à Pierre ? La majorité des Pères de l’Eglise qui ont parlé sur ce texte y ont lu une référence à la foi de Pierre (44 sur 77 selon les chiffres cités par Jacques Blocher¹³). Il serait pourtant possible de comprendre que, de par sa confession, Pierre était la première pierre de l’édifice. Pour la première fois, un homme exprime de façon aussi claire sa foi en Christ comme le Messie et le Fils de Dieu. Pierre est ce premier, mais le premier d’un nombre incalculable d’autres chrétiens, et non le premier (en position hiérarchique) des apôtres. C’est l’opinion de J. Blocher.

L’Eglise, est-elle bâtie sur Pierre ? Manifestement pas.

3. *Que signifie le pouvoir des clefs ?*

S’agit-il des clefs qui permettent d’ouvrir ou de fermer le royaume de Dieu à l’un ou l’autre ? En Apocalypse 3.7, bien après la mort de Pierre, Christ se présente à Jean comme celui qui a la clé de David avec le pouvoir d’ouvrir et de fermer. Apparemment, il n’a pas prêté cette clé à Pierre et encore moins à ses successeurs.

Ses clefs, représentent-ils la charge du gouvernement de l’Eglise et le pouvoir de l’absolution des péchés ?

Faisons d’abord une distinction importante. Le pouvoir de “lier et de délier” est donné à l’ensemble des apôtres en Matthieu 18.18,

¹³ *Op.cit.* p.49. Pour le détail, voir aussi Mgr PHOTIOS et l’Archimandrite PHILARETE, *Le nouveau Catéchisme contre la foi des Pères*, Lausanne : L’Age d’Homme, 1993, p.36ss.

et en Jean 20.23 Jésus semble donner aux mêmes le pouvoir de pardonner. Est-ce le même pouvoir dans ces trois passages ? A prime abord, cela ne semble pas le cas. Ce premier pouvoir s'apparente davantage aux questions d'autorité telles que posèrent les Juifs à Jésus ("est-il permis...", cf. Matthieu 19.3; 22.17). Ce pouvoir moral, et non pas judiciaire, Christ le donne à l'Eglise. Nous en voyons un exemple dans le traitement par l'apôtre Paul de la question des viandes sacrifiées aux idoles en 1 Corinthiens 8-10. Le pouvoir du pardon en est distinct.

Et le groupe en Jean 20, ne comprend-il que les Onze ? Il paraît assez probable que beaucoup plus de disciples étaient présents dans la chambre haute; il y avait là au moins plusieurs des femmes en plus. Ce pouvoir du pardon n'appartient donc pas qu'à Pierre et il n'est pas limité à la communion avec Pierre. Il s'étend à l'ensemble des disciples du Seigneur. Il faut aussi noter que, dans la pratique, ce pouvoir n'est *jamais* exercé "à la première personne" ("Je vous pardonne"). Il suffit de parcourir le livre des Actes (2.38,39; 5.1-11; 7.59; 13.38; 22.16. 13.38 est assez représentatif : "par lui (Jésus) le pardon des péchés vous est annoncé.."). Là où le pardon est personnel, il s'agit d'une église locale réunie qui pardonne un péché commis contre elle, 2 Corinthiens 2.10, ou d'un péché commis entre deux personnes, Ephésiens 4.32, cf. Matthieu 6.14,15. Mais la confession d'un péché précis à quelqu'un d'autre qui n'y est pas impliqué et qui aurait pouvoir de pardonner est inconnue dans le Nouveau Testament, cf. 1 Jean 1.9.

Cependant, les clefs du royaume sont données à Pierre seulement. Comment en voyons-nous l'usage dans le Nouveau Testament ? Comment ouvre-t-il les portes à qui que ce soit ?

En Actes 2, 8 et 10, l'apôtre Pierre est la personne clef dans l'expansion de l'Eglise parmi les Juifs, les Samaritains et les païens (cf. Actes 1.8). Ensuite, dès Actes 13, il disparaît du récit. Ses lettres n'apportent aucune autre lumière sur cette question. N'est-il pas alors évident que le pouvoir des clefs concerne le rôle de l'apôtre dans l'évangélisation ? La discussion en Actes

11.1-18 ne va-t-elle pas dans ce sens ? Et en Actes 15.7, Pierre semble tirer la même conclusion.

Personne en dehors de Christ n'a le pouvoir d'exclure quelqu'un du royaume de Dieu. Personne n'a ce pouvoir judiciaire et spirituel dans l'Eglise universelle, sinon Christ seul par son Esprit.

4. Pierre, devait-il avoir des successeurs ?

Cette question est liée aux précédentes. Mais ce que nous avons vu jusqu'ici enlève déjà beaucoup à l'importance de cette succession apostolique. Si Pierre n'a pas été institué le chef des apôtres ou de l'Eglise, si l'Eglise n'a pas été bâtie sur lui, si le pouvoir des clefs ne renferme aucun pouvoir central et universel, à quoi bon de lui chercher des successeurs !

Bibliquement, la succession de Pierre ne prend pas beaucoup de place. Nulle-part, le Seigneur n'a prévu que Pierre reçoive une charge héréditaire. Ni son fils (s'il en a eu, puisqu'il était marié, Marc 1.30; 1 Corinthiens 9.5), ni son enfant spirituel (Marc : 1 Pierre 5.13), ni aucune autre personne ne fait partie d'une éventuelle succession. La question se corse parce que son successeur est censé avoir été "comme lui" évêque de Rome, tandis que la Bible ne mentionne aucun séjour de Pierre en cette ville.

Aucune promesse n'a jamais été donnée à Pierre à ce sujet. L'Eglise ne s'attendait nullement à ce qu'un successeur soit désigné ou découvert. Bibliquement, la question de la succession de Pierre est close.

5. Une telle succession a-t-elle eu lieu ?

Ici, il nous faut sortir des textes bibliques. Que nous dit l'histoire ? Imaginons pour un moment que Pierre ait été évêque de Rome (en fait, il est à peu près sûr qu'il ne l'a jamais été). Y a-t-il eu des successeurs ?

Un premier problème surgit aussitôt : quel genre de successeurs faut-il chercher ? Manifestement, chercher une simple succession administrative (l'évêque de Rome) ne peut pas nous suffire.

Christ n'a pas donné une telle charge à l'apôtre et l'Evangile nous préparerait plutôt à une succession spirituelle, quelqu'un qui marche dans les traces spirituelles de Pierre. Nous nous attendrions à un successeur qui partage sa foi, et qui se servirait des clefs de la même façon que lui, ouvrant à l'Evangile des peuples et des nations là où Christ n'était pas encore connu.

Or, que trouvons-nous ? Une liste d'évêques de Rome qui, au fur et à mesure, devient de plus en plus ambiguë. L'histoire de la Papauté, qui ne commence vraiment qu'avec Léon le Grand au V^e siècle, est une histoire sordide de politique, d'immoralité, d'argent et d'orgueil. C'est l'histoire d'un chef ecclésiastique qui cherche à imposer toujours plus son pouvoir sur l'ensemble de l'Eglise et du monde, en faisant appel au texte de Matthieu 16 interprété à la manière "vaticano-centrique". Cette interprétation est d'ailleurs vivement contestée par ceux qu'on appelle les Pères de l'Eglise.

Jacques Blocher, après un survol rapide de l'histoire de la Papauté au Moyen-âge, pose à juste titre la question : "Peut-on, à ce point, séparer doctrine et vie ?" Est-il envisageable que ces papes indignes aient transmis une quelconque dignité spirituelle ?¹⁴ Ne faut-il pas en conclure que, non seulement la Papauté est dépourvue de tout fondement biblique, mais encore que le fondement historique pour autant qu'il existe prouve le contraire de ce qu'affirme l'Eglise ? Des meurtriers, des menteurs, des adultères, et nous avons vu tout cela et plus sur le "trône de St Pierre", ont préparé une succession à tel point honteuse qu'oser s'en réclamer défie le bon sens. La Papauté historique est en totale rupture avec l'immaculé Fils de Dieu. En clamant une droite ligne de succession avec des hommes et des femmes animés par le diable, elle prouve certainement quelque chose. Mais quoi ?

6. Le ministère de Pierre, a-t-il été caractérisé par l'infaillibilité ?

¹⁴ Blocher, *op.cit.* p.55.

Nous avons déjà traité de l’infailibilité en parlant du Magistère et nous renvoyons aux paragraphes citées à cet endroit. *Lumen Gentium* 25, rappelle que “l’assentiment religieux de la volonté et de l’intelligence est dû, à un titre singulier, au magistère authentique du Souverain Pontife, même lorsque celui-ci ne parle pas *Ex cathedra*...” Pourtant, le champ particulier de l’infailibilité se trouve dans les définitions prononcées *Ex cathedra* dans le domaine de la foi et des mœurs. Elles sont de par leur nature irréfornables, non pas à cause de leur conformité à l’Ecriture, mais “par elles-mêmes”, comme l’enseigne Vatican II.

Le ministère de Pierre était-il caractérisé par cette capacité remarquable ? De toute évidence, la réponse doit être négative. Là où son jugement était mis en question en matière de foi et de mœurs, en Galates 2, l’apôtre Paul le contestait et l’a forcé à changer sa position. Et lorsque le “concile” de Jérusalem, en Actes 15, s’est réuni pour une question grave de doctrine, Pierre ne le présidait même pas; la question fut finalement tranchée, non par un rappel de sa position à lui, bien que celle-ci était manifestement juste, mais par un appel à l’Ecriture.

L’infailibilité est-elle rétroactive ? Comme elle n’a été prononcée qu’en 1870 (Vatican I), causant d’ailleurs une division dans l’Eglise catholique, couvre-t-elle cependant les papes antérieurs, y compris ceux qui ont été condamnés pour hérésie par des conciles œcuméniques¹⁵ ?

Et si les définitions prononcées *Ex cathedra* sont irréfornables de par leur nature, l’Eglise catholique est-elle encore réformable ? Et si un jour elle devait récuser cette infailibilité, pourrait-elle survivre à cette décision et rester sensiblement la même ?

7. La Papauté a-t-elle été développée par l’assistance manifeste du Saint-Esprit ?

Il sera clair que si l’institution de la Papauté n’est pas un fruit de l’enseignement biblique et si son histoire est une longue suite

¹⁵ Voir BLOCHER, *op.cit.* p.59.

d'aberrations, cette question devient d'une importance capitale ! Sans fondement biblique et avec un fondement historique aussi chargé, il faudrait vraiment trouver des preuves convaincantes de l'assistance du Saint-Esprit ! Est-ce le cas ?

Une telle question en provoque de suite une autre : Est-il possible que le Saint-Esprit collabore à des développements qui sont à la fois non-bibliques et immoraux ? Y a-t-il une opposition possible entre l'action de l'Esprit et celle de la Parole de Dieu ? Peut-on encore invoquer l'assistance du Saint-Esprit après avoir manifesté si clairement son mépris de la Parole de Dieu ?

Dieu veille à sa parole pour qu'elle exécute sa volonté, Esaïe 55.11. Tout appel à consulter un autre que lui est confronté à cette parole dans le même prophète : "A la loi et au témoignage ! Si l'on ne parle pas ainsi, c'est qu'il n'y aura point d'aurore pour le peuple", 8.20. Non, Dieu n'agit pas sans sa parole, ou contre sa parole. "L'Esprit de vérité" nous "conduira dans toute la vérité; car ses paroles ne viendront pas de lui-même", dit Jésus en Jean 16.13. Et de quelle autre vérité peut-il être question que de celle que Christ incarne, "Je suis la vérité", 14.6, et qu'il annonce, "Ta parole est la vérité", 17.17 ?

Il nous est commandé d'être remplis du Saint-Esprit, Ephésiens 5.18, mais dans le texte parallèle, l'apôtre nous exhorte d'être remplis de la parole du Christ, Colossiens 3.16. L'inférence est claire : il n'y a aucune opposition entre l'Esprit et la Bible. Ce qui est en désaccord avec les Ecritures, l'est aussi avec l'Esprit Saint.

En plus, est-il concevable que le *Saint-Esprit* cautionne et assiste un développement aussi teinté d'immoralité que l'histoire de la Papauté ? On peut laisser une telle question sans plus de commentaires.

8. Ce développement, n'a-t-il pas été le produit de l'orgueil humain ?

Pourquoi, la Papauté s'est-elle tant développée ? Quel moteur a donné la poussée nécessaire pour qu'une fusée aussi lourde soit mise sur orbite ?

Curieusement, le Nouveau Testament nous livre l'illustration d'un système semblable dans l'Eglise primitive.

A Corinthe, Paul s'est trouvé aux prises avec des hommes défendant une conception "catholicisante" de l'Eglise (voir 2 Corinthiens 10-13). Ils attaquaient l'apôtre parce qu'il agirait indépendamment de l'église mère à Jérusalem. F.F. Bruce exprime leur position ainsi : "Si l'église de Corinthe voulait recevoir la bénédiction de l'Esprit, elle devait reconnaître l'autorité de Jérusalem."¹⁶ Leur attitude fidéiste et légitimiste vis à vis de l'église mère allait radicalement à l'encontre des intérêts de l'œuvre de Dieu. Ils préféraient une église branlante mais soumise à Jérusalem (par leur entremise !) à une église vibrante et autonome. Or, qu'est-ce qui les animait ? L'orgueil. Ils voulaient être les premiers, diriger, légiférer, enseigner et se faire payer. "Au lieu d'ouvrir de nouveaux champs missionnaires par eux-mêmes (comme l'auraient fait de véritables apôtres de Christ), ils préféraient entrer en parasites 'dans le domaine des autres' (2 Corinthiens 10.15,16)" conclut Bruce.

C'était un avant-goût du système centraliste qui allait peu à peu se développer dans l'Eglise de Jésus-Christ. Et pourquoi ? On n'échappe pas à la conclusion que la raison principale est l'orgueil humain. L'évêque de la Rome impériale se croyait être le premier parmi ses pareils. La place laissée vacante par l'empereur devait revenir au prince de l'Eglise. Le titre païen de *Souverain Pontife*, abandonné par l'empereur devenu chrétien était aussi vite récupéré par le même évêque, couronné par la tiare des divinités païennes¹⁷

¹⁶ F.F. BRUCE, *Paul, Apostle of the Heart Set Free*, Londres : Paternoster, 1977, cité in *Perspectives du ministère*, Villeurbanne : ITEA, 1994, section 5D, p.14,15.

¹⁷ Voir à ce sujet l'excellent livre d'Alexandre HISLOP, *The Two Babylons*, Londres : Partridge, 1916, 1965⁴ (en français : *Les deux Babylones*). Il y décrit dans le détail les origines lointaines des rites et coutumes romains.

Quiconque se met à étudier l'histoire de la Papauté devra admettre le rôle prépondérant qu'y a joué l'orgueil humain, le désir charnel de concentrer tout le pouvoir (religieux *et* profane) entre les mains d'une hiérarchie de plus en plus tentaculaire et puissante.

Cela est une conclusion embarrassante. Car "Dieu résiste aux orgueilleux, mais il donne sa grâce aux humbles", dit l'apôtre Pierre (1 Pierre 5.5). Se soumettre à ce système reviendrait à se ranger dans le camp de ceux auxquels Dieu résiste ! La voie du progrès spirituel n'est pas dans l'évolution de ce système, mais dans son abolition. "La doctrine de l'infaillibilité pontificale n'est donc pas 'un dogme de révélation divine' que 'tous les chrétiens doivent croire' [citation de Denzinger-Schönmetzer]. C'est plutôt une idée qu'aucun chrétien ne peut accepter sans renier l'enseignement des Ecritures qui sont infaillibles".¹⁸

Une conclusion biblique.

Revenons une dernière fois à l'église de Corinthe du temps des apôtres. Dans sa première lettre, Paul traite dans le détail un problème de hiérarchie. A Corinthe, les chrétiens étaient divisés entre plusieurs clans, dont ceux de Pierre et de Paul. Ce que Paul en dit a une portée directe sur la question de la papauté. Il rappelle plusieurs principes qu'il nous faut appliquer avec soin.

1° *L'opposition radicale entre la croix et le monde.* Dans notre monde, on cherche les choses qui impressionnent : les miracles, la sagesse. Dans l'Eglise, Dieu agit par la folie de la prédication de Jésus-Christ crucifié. "Dieu a choisi les choses faibles du monde pour confondre les fortes", 1.27. Si on veut nous convaincre qu'une église est la vraie par sa grandeur, sa taille ou sa durée, on se réfère en fait à des critères purement humains et mondains. Dieu agit par la folie de la croix et ceux qui veulent le suivre doivent accepter ce chemin-là. L'homme "naturel", celui qui n'a pas été transformé par le Christ, ne comprend ni ne reçoit cela. Il le méprise. Et par son mépris, il prouve sa nature, 2.14.

¹⁸ *Regard* p.24.

Or, la papauté méprise tous ceux qui désirent prêcher l'Evangile de Jésus-Christ crucifié, sans se soumettre à son autorité.

2° *La possibilité de bâtir une église de foin.* L'importance, ce n'est pas la personne, ou la position de cette personne, mais l'œuvre qu'il fait. Les "ministres de Dieu" ne sont que des serviteurs sans grande importance. Un homme avec des titres éloquents, mais qui ne bâtit que pour sa plus grande gloire, ou celle de son église, sera insignifiant dans le royaume de Dieu. Et son œuvre ne subsistera pas dans la seule épreuve importante : la dernière, lorsque Dieu sera le Juge, 3.13. Il aura bâti une église de foin. Nous craignons fort que l'évêque de Rome, malgré ses titres ronflants, bâtit une église de foin.

3° *L'importance d'être fidèle.* Les dirigeants de l'Eglise sont des "administrateurs des mystères de Dieu", 4.1. Il n'est pas question ici des sacrements. Les mystères dans le Nouveau Testament sont les vérités de l'Evangile, mises à la lumière par l'enseignement fidèle de la Parole de Dieu. Il est donc d'une importance capitale que ces personnes soient fidèles par rapport à "ce qui est écrit", 4.6. Cela va de pair avec une vie difficile. L'église peut se leurrer d'être riche, pas ses apôtres. Leur engagement comme disciples de Christ est souvent caractérisé par la faiblesse, la vie errante, la fatigue et le mépris. Contre l'orgueil, ils présentent l'humilité de Jésus-Christ dont leurs vies témoignent. Force nous est de constater que face à cette même Parole, la papauté nous présente une longue histoire d'infidélité. Elle s'est drapée dans la richesse et dans l'orgueil, et au lieu de servir, elle se dresse en maîtresse du monde.

Le jugement biblique est sans équivoque. Ces principes bibliques condamnent la papauté.

Les relations œcuméniques

Il sera clair que les relations entre l'Eglise catholique et les autres Eglises n'ont jamais été simples. Nous avons déjà cité le §816 qui enseigne que c'est

“par la *seule* Eglise catholique du Christ... que peut s'obtenir toute la plénitude des moyens de salut. Car c'est au seul collègue apostolique, dont Pierre est le chef, que le Seigneur confia, selon notre foi, toutes les richesses de la Nouvelle Alliance, afin de constituer sur la terre un seul Corps du Christ...” (c'est nous qui soulignons).

Cette “seule Eglise catholique” n'est pas l'Eglise universelle, mais bien cette Eglise romaine à l'intérieur de laquelle seule, selon elle, peut s'obtenir le salut, §846. C'est son unité qui serait voulue de Dieu et qui est le but de tout processus de réunification.

Car l'unité a été blessée. Des fautes de part et d'autre ont créé des ruptures parmi lesquelles le Catéchisme distingue l'hérésie, l'apostasie et le schisme, §817. Vatican II a introduit une nouvelle façon de considérer ses ruptures. “Ceux qui naissent aujourd'hui dans des communautés issues de telles ruptures ‘et qui vivent la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division, et l'Eglise catholique les entoure de respect fraternel et de charité’” en les appelant à bon droit “des frères dans le Seigneur”, §818. Pourtant, ces Eglises séparées puisent leur force dans “la plénitude de grâce et de vérité que le Christ a confiée à l'Eglise catholique”, §819.

Comme l'unité “subsiste de façon inamissible dans l'Eglise catholique”, §820, la prière du Christ (“Que tous soient un”) trouve son exaucement dans un mouvement de retour vers l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique qui est la mère de tous. Le fondement de cette communion entre chrétiens de différentes Eglises est le baptême validement reçu. Bien sûr, cette communion n'est pas encore pleine, elle est imparfaite. Mais le baptême constitue déjà le *lien sacramentel d'unité* entre ceux qui ont été régénérés par Christ, §1271, cf. 818. Il est, comme le titrent les évêques de France, “un trésor œcuménique”, *CEF* §403. Cependant, cette communion est imparfaite, parce que tous ces chrétiens ne gar-

dent pas “l’unité de communion avec le successeur de Pierre”, §838. Or, c’est justement cela l’essentiel !

Il n’est pas aisé de savoir comment le Catéchisme considère les frères séparés. D’un côté, nous l’avons déjà cité, ils sont des “frères dans le Seigneur”, unis par le baptême, si toutefois ils l’ont *valablement* reçu. De l’autre côté, ils sont hérétiques ou schismatiques. “L’*hérésie* est la négation obstinée, après la réception du Baptême, d’une vérité qui doit être crue de foi divine et catholique, ou le doute obstiné sur cette vérité. (...) Le *schisme* est le refus de la soumission au Souverain Pontife ou de communion avec les membres de l’Eglise qui lui sont soumis”, §2089. Or, manifestement, la plupart des chrétiens protestants et évangéliques sont sereinement coupables sur les deux points. Nous croyons même pouvoir affirmer qu’un très grand nombre de catholiques sont pour le moins des hérétiques au sens que le définit le Catéchisme !

Entre “frères dans le Seigneur” et “hérétiques ou schismatiques”, acceptons qu’il y ait tout de même un écart qui relève de la contradiction dans les termes !

Comment apprécier l’effort œcuménique que déploie l’Eglise catholique ?

Le pape Jean-Paul II, en visite au Centre Œcuménique de Genève, le 12 juin 1984, s’exprimait de la façon suivante :

“Certes, lorsque l’Eglise catholique entre dans la rude tâche œcuménique, elle le fait en étant porteuse d’une conviction. En dépit des misères morales qui ont marqué la vie de ses membres et même de ses responsables au cours de son histoire, elle est convaincue d’avoir gardé, en toute fidélité à la tradition apostolique et à la foi des Pères, dans le ministère de l’Evêque de Rome, le pôle visible et le garant de l’unité. (...) Etre en communion avec l’Evêque de Rome, c’est visiblement attester que l’on est en communion avec tous ceux et toutes celles qui con-

fessent cette même foi, qui l'ont confessé depuis la Pentecôte..."¹⁹.

Ainsi est donc clairement et sans équivoque exprimé ce que le Catéchisme reprendra plus tard : le mouvement œcuménique est un mouvement à sens unique. Le but final est l'unité autour du pontife romain, successeur de Pierre. Tout usage du mot Église pour désigner les autres Églises doit tenir compte du rôle unique de l'Église catholique. Elle est la seule à avoir gardé le dépôt de la foi d'une manière inamissible (cf. *CEF* §340). Parce que les autres Églises n'ont pas le sacrement de l'ordre, "elles n'ont pas conservé la substance propre et intégrale du mystère eucharistique" selon les mots mêmes de Vatican II (*Unitatis Redintegratio* 22). Ce qui veut dire que les autres Églises, selon Vatican II, ne célèbrent pas *valablement* la Cène du Seigneur. Les paragraphes 1399 et 1400 reprennent textuellement ces affirmations de Vatican II. Il n'y a donc pas égalité, dans sa conception, entre les autres Églises et elle. Et la restauration de l'unité sera donc nécessairement pour elle une réintégration dans son sein des frères et/ou des Églises séparés. Car elle seule est, de par la volonté du Christ, la "maîtresse de la vérité" (*Dignitatis Humanae* 14).

La *méthode* œcuménique se concentre sur la conversion intérieure, la prière en commun entre chrétiens de différentes Églises, la connaissance mutuelle et l'engagement commun. Le dialogue est prôné pour que, "s'il est mené comme il se doit, dans la fidélité à la Révélation et l'accueil généreux de l'autre", il puisse mener progressivement à une "pleine communion", *CEF* §342.

Mais est-ce que cette *fidélité* à la Révélation peut s'accommoder de l'accueil généreux de l'erreur manifeste ? Est-ce que cette fidélité peut conduire l'Église à récuser ce qui a été *infailliblement* défini ? Que veut dire Vatican II, lorsqu'il affirme "qu'il y a une 'hiérarchie' des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne"

¹⁹ *Regard*, p.8.

(*Unitatis redintegratio* 11) ? Surtout qu'avant cela le même paragraphe précise bien aux théologiens catholiques de rester fidèles à la doctrine de l'Eglise. Dans cette "hiérarchie de doctrines", où se situent les doctrines du Magistère, de l'infaillibilité papale, de la Vierge Marie, pour n'en nommer que ces trois ? Sont-elles négociables ? Ou est-ce que cette "hiérarchie" veut dire qu'il faut seulement les aborder à la fin, quand le désir de l'unité sera plus grand que le désir de la fidélité ?²⁰

Vatican II semble entrevoir assez clairement où se situe le vrai problème, celui que nous avons traité en premier, quand le même document à la section 21 soulève "l'amour et la vénération - presque le culte - de nos frères pour l'Ecriture Sainte" qui résulte dans une opinion différente "au sujet de la relation entre Ecritures et Eglise" et notamment sur la place particulière du magistère authentique. Est-ce que le mot 'culte' cache une pointe de reproche ? Une certitude que cet amour rend impossible tout progrès œcuménique selon les idées vaticanes ?

La prière ensemble, peut-elle être un instrument pour progresser vers la pleine communion ? La pleine communion, n'est-elle pas plutôt une exigence pour pouvoir prier ? La prière biblique, ne sous-entend-elle pas une réelle unité en Christ ? Et une réelle unité en Christ, n'implique-t-elle pas une obéissance à la Parole de Dieu ? Le baptême, est-il fondement suffisant pour cela ? Le fait d'appliquer un peu d'eau bénite sur le front d'un nourrisson, crée-t-il le chrétien ? Nous aurons à y revenir plus loin.

L'effort œcuménique de l'Eglise catholique est vicié à la base. Comme l'Eglise se sait irréformable, et pleinement dans la vérité, tout rapprochement œcuménique doit résulter d'une acception de ses doctrines à elle par les frères séparés et schismatiques. L'Eglise y met une grande patience, nous le reconnaissons. Mais n'est-ce pas un peu mince comme apport ? L'appel à l'Eglise catholique est, doit être, un appel à la réforme. Réforme de sa

²⁰ Voir appendice 1, document 2.

conception d'elle-même. Réforme de ses égarements par rapport à la Parole de Dieu. Tragiquement, cet appel n'est pas et ne peut pas être entendu. Tout simplement parce que l'Eglise romaine est peu encline à ce qu'elle soupçonne être un suicide. Elle veut à tout prix rester elle-même.

4. LA VIERGE MARIE

Marie : Mère, Epouse, Coopérante

“Parler de l’Eglise, c’est aussi parler de la Vierge Marie. Parler de Marie, c’est encore parler de l’Eglise. Marie n’est-elle pas ‘celle qui occupe dans la sainte Eglise la place la plus élevée au-dessous du Christ, et nous est toute proche’ (*Lumen Gentium* 54) ?” (*CEF* §343)

Lors de Vatican II, il y a eu toute une discussion pour savoir si la doctrine concernant la Vierge nécessitait un décret indépendant ou si celle-ci devait être incorporée à la Constitution sur l’Eglise. La Vierge, était-elle au-dessus de l’Eglise ou à l’intérieur de l’Eglise ? Finalement, c’est la dernière opinion qui a prévalu et c’est ainsi que les évêques de France présentent l’équation Marie-Eglise. Les auteurs du *Regard* n’ont peut-être pas tort quand ils disent qu’“en élevant Marie bien haut, l’Eglise catholique s’élève aussi elle-même”²¹. Marie est “‘membre suréminent et absolument unique de l’Eglise’, elle constitue même ‘la réalisation exemplaire’, *typus*, de l’Eglise”, dit le Catéchisme, §967.

Cela ne veut pas dire que la doctrine de Marie est limitée à la doctrine de l’Eglise. Il est tout à fait intéressant d’analyser les différents contextes dans lesquels la Mariologie est abordée dans le Catéchisme. Une telle analyse permet d’évaluer avec plus d’exactitude la place suprême que détient Notre Dame dans l’édifice romain. Si la Papauté en est le pilier central, la Vierge en est l’occupante centrale. Son domaine a fait de grandes incursions dans le domaine propre de Dieu : Père, Fils et Saint-Esprit.

²¹ *Regard*, p.11.

A ses côtés, nous croyons discerner une nouvelle trinité : Mère, Epouse et Coopérante.

Voici donc un survol des trois contextes où apparaît ce rôle central de Marie.

Christ et Marie.

“Marie est *invitée* à concevoir” le Christ (§484, c’est nous qui soulignons). Son “consentement” devient l’acte crucial de l’incarnation, avec la compréhension suivante : “ce que la vierge Eve avait noué par son incrédulité, la Vierge Marie l’a dénoué par sa foi”; comparant Marie avec Eve, ils [les Pères] appellent Marie ‘la Mère des vivants’ et déclarent souvent : ‘Par Eve la mort, par Marie la vie’.” (§494)

Pour que la Vierge puisse remplir ce rôle, il fallait bien sûr que Dieu la prépare. “Le Père des miséricordes a voulu que l’Incarnation fût précédée par une acceptation de la part de cette Mère prédestinée...”, §488. Cette préparation, essentielle selon l’Eglise, est la raison derrière le dogme de l’Immaculée Conception, §490-493.

Ce dogme est fondé sur la traduction, erronée, de la parole de Luc 1.28 où l’ange Gabriel salue Marie comme étant “pleine de grâce”, *gratia plenam*. Elle avait été “rachetée dès sa conception” et “préservée intacte de toute souillure du péché originel”. Le beau texte de Paul en Ephésiens 1.3,4 s’applique à elle “plus qu’à toute autre personne créée”. Elle a été “pétrée par l’Esprit Saint, et formée comme une nouvelle créature.” De la sorte, elle “est restée pure de tout péché personnel tout au long de sa vie.” Elle est ainsi l’unique exemple d’une personne sauvée “par anticipation”, *CEF* §349.

Le dogme date de 1854, proclamé par Pie IX en ces mots :

“...pour l’honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour la gloire et l’ornement de la Vierge Mère de Dieu (...) Nous déclarons... que la doctrine qui tient que la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa conception, a été... préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de

Dieu. (...) ...si quelqu'un avait la présomption... de penser contrairement à Notre définition, qu'il apprenne... que, condamné par son propre jugement, il aurait souffert naufrage dans la foi et cessé d'être dans l'unité de l'Eglise..." Constitution *Ineffabilis Deus*²².

Nous avons déjà cité le passage où Marie est présentée comme la nouvelle Eve. Plus loin, il est dit que "la Vierge Marie a 'coopéré au salut des hommes avec sa foi et son obéissance libres' (*Lumen Gentium* 56) Elle a prononcé son oui 'au nom de toute la nature humaine' : Par son obéissance, elle est devenue la nouvelle Eve, mère des vivants", §511, cf. 975. Ceci est particulièrement intrigant du fait qu'au paragraphe 504 il est rappelé, à juste titre, que Christ "est le *Nouvel Adam* qui inaugure la création nouvelle". Logiquement, la Mère de Dieu devient alors l'Epouse de Dieu, confusion qui s'est déjà vue dans le paganisme²³. Le paragraphe 411 entre pleinement dans cette logique avec la citation de Genèse 3.15. D'une part, "la tradition chrétienne" y voit une annonce du "nouvel Adam" (ce qui correspond à l'interprétation 'habituelle' du texte). Mais par ailleurs, dit le Catéchisme, beaucoup y reconnaissent l'annonce d'une femme, la mère du Christ, Marie, comme "nouvelle Eve". La contradiction est claire et non-résolue, bien que l'Eglise semble pencher vers la deuxième interprétation, appuyée sur le dogme de l'Immaculée Conception.

L'Eglise ajoute à cela la confession de Marie comme "vraiment *Mère de Dieu (Théotokos)*", §495. Cela reçoit son explication historique au §466, citant le Concile d'Ephèse de 431 où la malheureuse expression "Mère de Dieu" a été formulée officiellement pour la première fois dans la discussion sur les deux natures de Christ. Au §2677, la Catéchisme ajoute : "Parce qu'elle nous donne Jésus son fils (*sic*), Marie est la Mère de Dieu et notre Mère; nous pouvons lui confier tous nos soucis et nos demandes; elle prie pour nous..."

²² Citée in *Regard* p.12.

²³ Hislop y revient en détail dans son livre.

Enfin sur ce point, l'Eglise confesse "la virginité réelle et perpétuelle de Marie", virginité que la naissance de Christ "n'a pas diminué, mais consacré". Elle est célébrée comme *Aeiparthenos*, "toujours vierge", §499. Les frères et sœurs de Jésus que l'Evangile mentionne sont considérés comme les enfants de "l'autre Marie" (Matthieu 28.1). 'Frères et sœurs' signifie qu'ils étaient des proches parents, "selon une expression connue de l'Ancien Testament" (cité en note : Genèse 13.8; 14.16; 29.15; etc.), §500. Du fait que Marie est à la fois vierge et mère, "elle est la figure et la plus parfaite réalisation de l'Eglise". Cette dernière devient à son tour Mère et vierge, §507.

L'Esprit-Saint et Marie.

"Marie, la Toute Sainte Mère de Dieu, toujours Vierge est le chef d'œuvre de la mission du Fils et de l'Esprit dans la plénitude du temps. Pour la première fois dans le dessein du salut et parce que son Esprit l'a préparée, le Père trouve la *Demeure* où son Fils et son Esprit peuvent habiter parmi les hommes." Les plus beaux textes sur la Sagesse (dont Proverbes 8.1 à 9.6) sont lus en relation avec elle. Dans la liturgie, elle est chantée et représentée comme "le Trône de la Sagesse", §721. Cela correspond au texte suivant de *Lumen Gentium* 53 : Marie est "la fille de prédilection du Père et le sanctuaire du Saint-Esprit".

Les paragraphes suivants, 722-726, y ajoutent les commentaires suivants. C'est le Saint-Esprit qui l'a préparée pour que, conçue sans péché, elle soit parmi les créatures "la plus capable d'accueil au Don ineffable du Tout-Puissant". C'est ainsi "avec et par l'Esprit" qu'elle conçoit et enfante le Fils de Dieu. Le Saint-Esprit manifeste en elle le Fils du Père. "Elle est le Buisson ardent de la Théophanie définitive". C'est "par Marie" que "l'Esprit Saint commence à *mettre en communion* avec le Christ les hommes... : les bergers, ...les époux de Cana et les premiers disciples." Et, "au terme de cette mission de l'Esprit, Marie devient la 'Femme', nouvelle Eve 'mère des vivants', Mère du 'Christ total' (Cf. Jean 19.25-27). C'est comme telle qu'elle est

présente avec les Douze,... à l'aube des 'derniers temps' que l'Esprit va inaugurer le matin de la Pentecôte..."

L'Église et Marie.

Le troisième contexte est celui de la doctrine de l'Église.

"Elle (Marie) est aussi vraiment 'Mère des membres [du Christ] (...) ayant coopéré par sa charité à la naissance dans l'Église des fidèles qui sont les membres de ce Chef". Elle est "Mère de l'Église", §963.²⁴ "Comme la foi d'Abraham avait marqué le début de l'Ancienne Alliance, la foi de Marie est située à l'aurore de la Nouvelle Alliance. Marie, elle aussi, a cru et espéré contre espérance", *CEF* §346. Mieux (ou pire...), à la croix, "la Nouvelle Eve, comme le suggère Saint Jean, enfante le monde nouveau qui naît du calvaire", *CEF* §351.

Son rôle est d'abord et surtout maternel. Cela découle de son union avec son Fils dans l'œuvre du salut qui se manifeste particulièrement lors de la conception virginale du Christ et lors de la passion. Effectivement, elle était là, "souffrant cruellement avec son Fils unique, associée d'un cœur maternel à son sacrifice, donnant à l'immolation de la victime, née de sa chair, le consentement de son amour...", §964, cf. 969. Ce rôle maternel ressort encore après l'Ascension lorsqu'elle a "assisté de ses prières l'Église naissante", §965.

Cette maternité a été en quelque sorte couronnée lors de l'Assomption. Elevée corps et âme à la gloire du ciel, elle est "exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être ainsi plus entièrement conforme à son Fils..."; "...Tu as rejoint la source de la Vie, toi qui conçus le Dieu vivant et qui, par tes prières, délivreras nos âmes de la mort", §966.

²⁴ Comme l'Église est sensée être la mère des chrétiens ("notre sainte mère, l'Église") et comme Marie est "Mère de l'Église", est-elle donc la grand-mère des chrétiens ?

La proclamation du dogme de l'Assomption par Pie XII, le 1^{er} novembre 1950 a été faite en les termes suivants, cités dans le *Regard* :

“C’est pourquoi l’auguste Mère de Dieu, unie de toute éternité à Jésus-Christ, d’une manière mystérieuse, par ‘un même et unique décret’ de prédestination, ...Vierge très pure dans sa divine maternité, généreuse associée du divin Rédempteur... a enfin obtenu comme suprême couronnement de ses privilèges d’être gardée intacte de la corruption du sépulcre, en sorte que... elle fut élevée dans son corps et dans son âme, à la gloire suprême du ciel où, Reine, elle resplendirait à la droite de son Fils... Alors, puisque l’Eglise universelle, en laquelle vit l’Esprit de vérité, cet Esprit qui dirige infailliblement pour parfaire la connaissance des vérités révélées, a manifesté de multiples façons sa foi au cours des siècles, et puisque les évêques du monde entier, d’un sentiment presque unanime, demandent que soit définie, comme dogme de foi divine et catholique, la vérité de l’Assomption au ciel de la Bienheureuse Vierge Marie - vérité qui s’appuie sur les Saintes Lettres, est ancrée profondément dans l’âme des fidèles, approuvée depuis la plus haute antiquité par le culte de l’Eglise, en parfait accord avec les autres vérités révélées, démontrée et expliquée par l’étude, la science et la sagesse des théologiens - nous pensons que le moment, fixé par le dessein de Dieu dans sa Providence, est maintenant arrivé où nous devons déclarer solennellement cet insigne privilège de la Vierge Marie...

C’est pourquoi, après avoir adressé à Dieu d’incessantes et suppliantes prières et invoqué les lumières de l’Esprit de vérité, pour la gloire du Dieu Tout-Puissant... Nous proclamons... que c’est un dogme divinement révélé que Marie, l’Immaculée Mère de Dieu toujours Vierge, à la fin du cours de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste. ...si quelqu’un ...osait volontairement nier ou mettre en doute ce que Nous avons défini, qu’il sache qu’il a fait complètement défection dans la foi divine et catholique.” (Citation de *Munificentissimus Deus*²⁵).

²⁵ *Regard*, p.12,13. Les évêques de France rappellent que l’Eglise interprète ici les données du Nouveau Testament, CEF §350. Ils oublient de préciser lesquelles...

Voilà donc la Mère que Dieu a daigné donner à l'Eglise. Sa "coopération absolument sans pareille... pour que soit rendue aux âmes la vie surnaturelle" lui a bien donné droit à cette place dans l'ordre de la grâce, §968. D'ailleurs, "par son intercession répétée elle continue à nous obtenir les dons qui assurent notre salut éternel. (...) C'est pourquoi la bienheureuse Vierge est invoquée dans l'Eglise sous les titres d'avocate (*sic*), d'auxiliatrice, de secourable, de médiatrice (*Lumen Gentium* 62)", §969. Est-ce que cela offusque ou diminue l'unique médiation du Christ ? Le paragraphe suivant nous explique que cela n'est pas le cas. Son influence "découle de la surabondance des mérites du Christ". Christ est le Médiateur unique; Marie n'est pas (pas encore ?) Co-rédemptrice. Mais elle collabore déjà, §973.

La place unique de Marie résulte dans une piété envers elle qui "est intrinsèque au culte chrétien". Elle "est légitimement honorée par l'Eglise d'un culte spécial. [Ce culte qui lui est d'ailleurs rendu] depuis les temps les plus reculés... sous le titre de 'Mère de Dieu' (...) bien que présentant un caractère absolument unique (...) n'en est pas moins essentiellement différent du culte d'adoration qui est rendu au Verbe incarné ainsi qu'au Père et à l'Esprit Saint; il est éminemment apte à le servir"; il trouve son expression... dans la prière mariale, telle le Saint Rosaire, 'abrégé de tout l'Evangile"', §971. Cette attitude croyante à l'égard de Marie s'est développée "spontanément" dans la tradition de l'Eglise, *CEF* §355.

Finalement, en Marie, l'Eglise peut connaître son propre destin : Marie est l'icône eschatologique de l'Eglise, §972.

Il ne semble guère possible d'aller plus loin dans la glorification de la Vierge. Pourtant, le Catéchisme n'a pas encore épuisé le sujet. Voici quelques autres citations.

Le §2146 traite du deuxième commandement (le troisième selon les textes bibliques) : “Tu ne prendras pas le nom de l’Eternel, ton Dieu, en vain”, Exode 20.7. Ce commandement interdit l’abus du nom de Dieu, “c’est à dire tout usage inconvenant du nom de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge Marie et de tous les saints.”

Le §2617 revient sur la coopération de Marie à l’Annonciation et ajoute : “Dans la foi de son humble servante le Don de Dieu trouve l’accueil qu’Il attendait depuis le commencement des temps.” Cette coopération est d’ailleurs étendue à la Pentecôte, sans doute, dans l’esprit du §725.

La prière de Marie est un exemple pour les fidèles. Ainsi, à Cana, elle prie son Fils pour un repas de noces, “signe d’un autre Repas, celui des noces de l’Agneau donnant son Corps et son Sang à la demande de l’Eglise, son Epouse. Et c’est à l’heure de la Nouvelle Alliance, au pied de la Croix (cf. Jean 19.25-27), que Marie est exaucée comme la Femme, la nouvelle Eve, la véritable ‘Mère des vivants’”, §2618.

Les paragraphes 2673-2679 précisent que notre prière se fait en communion avec la sainte Mère de Dieu. Comment cela ?

D’abord, notre prière filiale communie dans l’Eglise avec la Mère de Jésus (la référence est à Actes 1.14).

A partir de la “coopération singulière de Marie à l’action de l’Esprit Saint”, les Eglises “ont développé la prière à la sainte Mère de Dieu, en la centrant sur la Personne du Christ manifestée dans ses mystères”. Faisant cela, l’Eglise “confie à la Mère de Jésus les supplications et les louanges des enfants de Dieu, puisqu’elle connaît maintenant l’humanité qui en elle est épousée par le Fils de Dieu.”

L’expression privilégiée de cette prière se trouve dans l’“Ave Maria”. Cette prière “ose” se réjouir de la joie que Dieu trouve en Marie, selon l’interprétation mariale de Sophonie 3.17. Reprenant

les paroles de Gabriel (“*Pleine* de grâce...”), le Catéchisme comprend : “Marie, en qui vient habiter le Seigneur Lui-même, est en personne la fille de Sion, l’arche de l’alliance, le lieu où réside la gloire du Seigneur : elle est ‘la demeure de Dieu parmi les hommes’ (Apocalypse 21.3).”

“Parce qu’elle nous donne Jésus son fils, Marie est la Mère de Dieu et notre mère; nous pouvons lui confier tous nos soucis et nos demandes... En nous confiant à sa prière nous nous abandonnons avec elle à la volonté de Dieu : ‘Que ta volonté soit faite.’”

C’est à elle que nous devons abandonner l’heure de notre mort : “Qu’elle y soit présente comme à la mort en Croix de son Fils et qu’à l’heure de notre passage elle nous accueille comme notre mère pour nous conduire à son Fils Jésus, en Paradis.”

“Marie est l’Orante parfaite, figure de l’Eglise... La prière de l’Eglise est comme portée par la prière de Marie. Elle lui est unie dans l’espérance.”

Est-ce que les traditions diverses de piété mariale ont été abolies ?

Lumen Gentium 54, déjà cité, dit : “...demeurent légitimes les opinions qui sont librement proposées dans les écoles catholiques au sujet de celle qui occupe dans la Sainte Eglise la place la plus élevée au-dessous du Christ et nous est toute proche.” Et plus loin : “...les formes diverses de piété envers la Sainte Vierge, que l’Eglise a approuvées, en les maintenant dans les limites d’une saine doctrine orthodoxe et en respectant les conditions de temps et de lieu, le tempérament et le génie des fidèles, font que, à travers l’honneur rendu à sa Mère, le Fils... peut être comme il le doit (*sic*; en latin : *rite*, selon le rite, légalement) connu, aimé, glorifié et obéi dans ses commandements”, 66.

Dans cette optique, le Concile engage “tous les fils de l’Eglise à apporter un concours généreux au culte, surtout liturgique, envers la bienheureuse Vierge, à faire grand cas des pratiques et exercices de piété envers elle, que le magistère a recommandées au cours des siècles; il recommande de conserver religieusement

toutes les règles portées dans le passé au sujet du culte des images du Christ, de la bienheureuse Vierge et des saints” 67.²⁶

Terminons ce survol de la doctrine mariale avec une citation de Jean-Paul II : “...ce cœur à la fois virginal et maternel... va vers tous ceux que le Christ a embrassés et embrasse continuellement dans son amour inépuisable. Et c’est pourquoi ce cœur doit être lui aussi maternellement inépuisable”²⁷.

Né de la vierge Marie

Une des accusations fréquentes que nous entendons comme chrétiens non catholiques est : “Vous ne croyez pas à la Vierge !” Avant d’aller plus loin, il n’est alors pas inutile de dire ce que nous croyons à son sujet. Comme d’habitude, nous nous tournons vers la Parole de Dieu, unique source d’autorité que nous possédons sur Marie.

La Bible dit que Christ est né de la vierge Marie. Le prophète Esaïe l’a annoncé 700 ans plus tôt (“Voici que la vierge est enceinte, elle enfantera un fils et lui donnera le nom d’Emmanuel”, Esaïe 7.14), texte cité en Matthieu 1.23 par l’ange à Joseph. L’apôtre Paul y ajoute : “Dieu a envoyé son fils, né d’une femme”, Galates 4.4. Pour qu’il soit réellement Fils de Dieu et Fils de l’homme, la naissance virginale est inévitable. Sans cette conception surnaturelle, Christ ne serait qu’un homme et notre salut un rêve.

Par Marie, Christ partage notre nature humaine, il est vrai homme de vrai homme autant qu’il est “vrai Dieu de vrai Dieu” (La formulation vient du Symbole d’Athanasie).

²⁶ Dans l’appendice 1, les documents 3 et 4 donnent deux exemples de ces pratiques et exercices de piété mariale, visées par Vatican II; les documents 5 et 6 y ajoutent deux titres récents de la Vierge. Les évêques de France rappellent à ce sujet la vénération de la Vierge à Lourdes, CEF §349.

²⁷ Dans l’Encyclique *Redemptor Hominis*, cité par le *Regard*, p 14.

De par cette maternité de Christ, Marie a une place particulière dans le développement du plan de salut. Mais ce plan est pure grâce du début jusqu'à la fin. A elle, "une grâce a été faite", dit l'ange Gabriel, Luc 1.28, car elle a "trouvé grâce auprès de Dieu", v30. Elle n'a rien mérité, mais elle a cru, v45; par la foi, elle a accepté la volonté de Dieu pour elle. Et par la grandeur de l'événement, elle devient "bénie entre les femmes", v42. Toutes les nations la diront "bienheureuse", v48, *parce que* le Tout-Puissant a fait pour elle de grandes choses. Elle ne l'est pas pour ou par elle-même, car comme Jean-Baptiste plus tard, elle doit diminuer et son Fils doit croître.

Cela n'a pas été facile. A douze ans dans le temple, l'Enfant lui échappe déjà et à Cana, lors de ces fameuses noces, elle reçoit ce presque camouflet : "Femme, qu'y a-t-il entre toi et moi ?" Jean 2.4. Ce ne sera jamais "par Marie à Jésus". Un jour, lorsque Marie cherche à lui parler (que cela !), Jésus demande : "Qui est ma mère...?" et répond : "quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est ...ma mère", Matthieu 12.46-50.

Comme Anne, la mère du prophète Samuel, qu'elle cite si abondamment dans le Magnificat, elle aura d'autres enfants, après la naissance de Christ : Joseph "ne la connut pas *jusqu'à* ce qu'elle eût enfanté un fils, auquel il donna le nom de Jésus", Matthieu 1.25. Ce "*jusqu'à*" est signe d'une vie maritale normale et de ce couple sont nés des fils et des filles, parmi lesquels se trouvent Jacques et Jude, auteurs de deux lettres du Nouveau Testament, cf. Matthieu 13.55,56.

Si Jésus s'est refusé à toute ingérence de Marie dans sa vie, il n'a pas moins honoré son père et sa mère. A la croix, il remet le soin de sa mère, manifestement devenue veuve, à son disciple bien-aimé, Jean 19.26,27. Comme fils aîné, il prend sa responsabilité pour garantir l'avenir de sa mère, surtout que ses frères "ne croyaient pas en lui", 7.5.

Elle était probablement là, dans la chambre haute, lors de la résurrection. Cependant, *elle n'est même pas mentionnée* dans ces récits des apparitions de Jésus. Mais, d'après Actes 1.14, elle est là avec les disciples, les femmes et les frères de Jésus, venus à la

foi entre-temps (cf. 1 Corinthiens 15.7). Ce n'est pas : 'Marie et les disciples', ni même : 'les Onze et Marie'. Elle est là, tout simplement, comme une chrétienne parmi d'autres. Et avec eux, elle a dû recevoir le Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte.

Et après cela ? Elle disparaît des pages du Nouveau Testament. Nous ne savons rien d'autre sur elle. Qu'est-ce qui s'est passé ? Nous l'ignorons. Ce n'est peut-être pas très satisfaisant pour notre curiosité, mais Dieu n'a pas jugé utile de nous en dire plus. Probablement, parce qu'il n'y avait rien à dire de plus. Comme tout croyant, à l'image de David, son ancêtre, "après avoir, dans sa génération, servi le dessein de Dieu", elle est décédée, elle a été réunie avec ses pères et elle a vu la corruption, Actes 13.36. Et dans la présence de Christ, elle attend comme tout vrai croyant le jour de la résurrection, lorsque Christ, son Seigneur et le nôtre, reviendra.

Voilà donc l'enseignement biblique et le résumé de la foi évangélique au sujet de la vierge Marie.

Heureux plutôt...

En Luc 11.27,28, on dit à Jésus : "Heureux le sein qui t'a porté et les mamelles qui t'ont allaité !" N'est-ce pas l'accomplissement des paroles mêmes de Marie ("toutes les nations me diront bienheureuse") ? Pourtant, Jésus répond de manière très différente : "Heureux *plutôt* ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent !" Cela nous pousse à poser la question suivante : Le culte de la Vierge, est-il licite, est-il permis d'après la parole de Dieu ? En la louant, honorons-nous celle que Dieu veut honorer ? En refusant ce culte, aurons-nous fait défection de la foi divine ? De nouveau, comme nous l'avons dit précédemment, la question est d'une grande importance. Notre salut en dépend, si nous devons croire les paroles de Pie XII, citées plus haut. Examinons donc la doctrine mariale à la lumière de la Bible.

Qui est Marie ?

Est-elle vraiment cette femme exceptionnelle, conçue sans péché, nouvelle Eve qui par son obéissance ouvre la voie du salut à la descendance d'Eve, la désobéissante ? Est-elle vraiment la Mère de Dieu, toujours vierge, couronnée de gloire et d'honneur comme la reine du ciel ? Est-ce que cette femme-ci est vraiment la même que celle que nous avons rencontrée dans les pages du Nouveau Testament ? Et si elle est la même, pourquoi la Bible en dit si peu ? Si cette doctrine mariale est ignorée et refusée au prix du salut de nos âmes, pourquoi a-t-il fallu autant de siècles pour la développer et pour la définir ? Et pourquoi, ces doctrines sont-elles rejetées par tant de chrétiens pourtant attachés à la Parole de Dieu et vivant manifestement des vies chrétiennes pleinement dignes du mot ? Sont-ils les oubliés du Saint-Esprit ? Dieu, aurait-il décidé qu'il vaut mieux parler au travers d'une hiérarchie fossilisée, inspirée par des récits mystiques d'enfants illettrés que par sa Parole, et par son Eglise désireuse de marcher selon cette parole ?

Ou assistons-nous à quelque chose de très différente ? Est-il possible que le culte de l'antique déesse-mère (Sémiramis, Isis, la reine du ciel de Jérémie 7.18; 44.18, la Diane des Ephésiens en Actes 19.27) a commencé à pénétrer l'Eglise à partir du IV^e et du V^e siècle ? (On ne rencontre pas de culte marial avant cette période) Peut-on y voir l'effort, d'une ampleur toujours plus grande, d'intégrer dans la foi chrétienne des éléments de l'ancien paganisme ? Si cela était le cas, nos questions posées plus haut trouveraient une réponse à la fois lucide et troublante. Lucide, car cela nous aiderait à comprendre ce qui s'est passé. Troublante, car nous verrions dans l'histoire un développement profondément déchristianisant à l'œuvre au sein d'une église qui pourtant continue à s'afficher comme l'héritière des apôtres du Christ.

Une chose est certaine : nous assistons à une évolution curieuse. L'Eglise qui annonçait l'Evangile du Christ, se met progressivement à diminuer le rôle de Christ en faveur de celui de Marie. Reposons donc la question. Qui est-elle ? L'image que projette

d'elle l'Eglise, peut-elle se cadrer avec les affirmations de la Parole de Dieu ?

Est-elle "l'Immaculée Conception" ?

Christ est le seul être humain à être conçu sans péché, le seul à qui s'applique l'adjectif *immaculé*, cf. Hébreux 7.26. Or, voici que le miracle de cette conception divine est déplacé vers Marie. C'est elle qui est miraculeusement préservée du péché. Du coup, que Christ soit sans péché devient normal : n'est-il pas le fils de deux êtres sans péché, Dieu et Marie ? La raison invoquée par le Catéchisme est quelque peu perverse : "...pour pouvoir donner l'assentiment libre de sa foi à l'annonce de sa vocation, il *fallait* qu'elle fût toute portée par la grâce de Dieu" (§490, c'est nous qui soulignons). Faut-il donc pour toute obéissance libre à la volonté de Dieu être "plein de grâce", et donc être conçu sans péché ? Nous serions tous sans péché, et le sacrifice de Christ perdrait sa raison d'être !

Non, Marie n'est pas "pleine de grâce". Une telle traduction est une trahison. Littéralement, l'ange lui dit : "toi à qui une grâce a été faite" (et les traducteurs catholiques le savent fort bien). Elle parle de Dieu comme son Sauveur, Luc 1.47, car elle aussi avait besoin d'être sauvée de ses péchés. Le "tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu" de Romains 3.23 s'applique à elle autant qu'à tout autre homme. A-t-elle été rachetée dès sa conception ? N'a-t-elle donc jamais connu l'expérience du péché ? Aurait-elle donc été sauvée dès la constitution de son être ? Et donc *sans* la foi ? Mais peut-on être sauvé sans la foi ? Bibliquement, la réponse doit être : c'est impossible. Il n'y a aucune exception à la règle, aucune personne qui n'échappe au règne universel du péché. *Tous* ont péché, *tous* ont besoin du sacrifice de Jésus, *tous* ont besoin de croire pour être sauvés.

Faut-il encore rappeler que St Bernard de Clairvaux, pourtant loin d'être exempt de mariolâtrie) rejetait cette doctrine nouvelle de l'immaculée conception parce qu'elle portait ombrage à la Parole de Dieu faite chair ? A-t-il fait naufrage dans la foi à cause de cela ?

Comme un bonheur ne vient jamais seul, et comme le Seigneur semble bien faire les choses, la définition par Pie IX de l'*Immaculée Conception* est de très peu suivie par l'apparition à Lourdes de la Vierge à Bernadette sous les mots curieux (et peu français) : “Je suis l'immaculée conception”. Après une telle confirmation céleste, qui oserait encore douter ? Mais une doctrine doit être jugée selon l'Écriture (cf. 1 Corinthiens 14.29). Et si elle échoue à cet examen, elle est fautive. D'où peut alors venir une confirmation surnaturelle d'une doctrine anti-biblique ? Soit elle n'est pas surnaturelle et le produit d'une imagination fertile, soit elle est surnaturelle et diabolique. Il n'y a pas d'autre solution. Et les mots pesants de Pie IX se retournent contre lui-même : celui qui adhère à cette doctrine est condamné par son propre jugement, a souffert naufrage dans la foi et cessé d'être dans l'unité de l'Église.

Marie, est-elle la nouvelle Eve ?

Cela semble si tentant ! Voilà une autre vierge qui obéit et de qui naîtra une nouvelle humanité par son fils. Voilà vraiment la mère des vivants ! Mais la définition est loin d'être sans problèmes.

Y a-t-il vraiment une comparaison possible ? Eve, était-elle vierge au moment de la chute, §494 ? Nous l'ignorons, mais c'est tout de même fort peu probable.

Genèse 3.15, annonce-t-il la venue d'une femme comme “nouvelle Eve”, §411 ? Pas du tout ! Le texte annonce la venue d'un Nouvel Adam, du Messie qui écrasera la tête du serpent. Ici encore, Christ est volé au profit de Marie.²⁸

En devenant ainsi la Nouvelle Eve, la “mère de Dieu” devient l'épouse de Dieu. Comme les antiques déesses dans les mystères babyloniens, égyptiens et autres, les deux rôles deviennent identiques dans une confusion digne de celle de Babel. Et si Christ devient homme, Marie, elle, est près d'être divinisée. Ce qui

²⁸ Voir appendice 2, point 3 : Qui est la descendance de la femme en Genèse 3.15 ?

semble une illustration intéressante, devient une aberration dangereuse. N'est-ce pas étonnant que Paul a omis de tirer tout le profit de sa comparaison entre Christ et Adam (1 Corinthiens 15) en "oubliant" de mentionner cette compréhension si lumineuse de la nouvelle Eve ? Ou n'est-ce pas étonnant du tout ?

Est-elle vraiment la "mère de Dieu" ?

L'expression consacrée aux conciles d'Ephèse et de Chalcédoine au V^e siècle était peut-être théologiquement correcte. Pourtant, elle avait commencé à être utilisée au siècle précédent pour mieux exalter Marie. Les conciles s'en servaient dans leur condamnation de Nestorius qui voulait s'en tenir au titre bibliquement plus juste de "mère de Christ", *Christotokos*. Est-ce un cas où pour les raisons peut-être bonnes, les uns (le concile) utilisent une formulation mauvaise et ambiguë et où les autres (Nestorius), pour des raisons peut-être moins bonnes, utilisent une formulation pourtant meilleure ? A voir. (Encore que la condamnation de Nestorius n'était pas avant tout une affaire de théologie mais de politique ecclésiastique.)

Déjà avant 431, le titre "mère de Dieu" était utilisé pour accroître la gloire de Marie. Et la dérive de ce mot s'est amplifiée durant les siècles suivants. Comme mère de Dieu, Marie *donne* son fils, §2677. Elle donne à l'immolation ce fils né de sa chair, §964. Mais la Bible ne connaît rien à ce don. *Dieu* a donné son Fils, Jean 3.16. Ce don n'a rien à faire avec un prétendu don de Marie. Elle ne donne pas son fils, elle le *porte*. C'est là sa gloire, c'est pour cela qu'elle est appelée bienheureuse. En suggérant qu'elle donne son fils, l'Eglise vole Dieu de sa grâce et donne la gloire du Créateur à la créature. Cela ne peut être, Esaïe 48.11.

Marie est "la mère de Jésus", Jean 2.1²⁹. Elle est acclamée comme "la mère de mon Seigneur" en Luc 1.43 (cf. §495). Et bien que son Fils soit le Fils éternel du Père, elle ne sera jamais appelée autrement que la mère de Jésus, la mère du Seigneur. En

²⁹ Voir sur les noces de Cana le texte d'Augustin, dans l'appendice 1, document 7.

faisant d'elle la mère de Dieu, l'Eglise dépasse l'Ecriture. Le résultat est la mariolâtrie. Le résultat est une église qui vit davantage de la maternité de Marie que de la paternité de Dieu.

Nous ne saurons sans doute jamais à quel point cette conception des choses a contribué à la naissance de l'Islam. L'idée que Dieu puisse avoir une mère fait vite de Marie l'épouse de Dieu avec toutes les connotations que cela entraîne ! On a beau récuser ces idées, mieux aurait valu de ne pas les provoquer par une exaltation de Marie loin au-delà de ce que dit d'elle la Bible.

Est-elle restée toujours vierge ?

Nous avons déjà regardé le témoignage du Nouveau Testament, mais l'idée mérite qu'on y réfléchisse. Pourquoi faut-il qu'elle soit restée vierge ? N'est-ce pas parce que l'Eglise voit peu à peu dans la vie maritale un état inférieur à la vie célibataire ? Parce que vie sexuelle et vie impure finissent par être confondues dans l'esprit d'une hiérarchie célibataire ? Nous assistons ainsi à la curieuse contradiction entre la virginité perpétuelle et la maternité perpétuelle. Marie qui n'enfante plus et qui pourtant enfante le monde nouveau qui naît du Calvaire, CEF §351; la Vierge de toujours et la Mère de tous. En faisant d'elle la plus parfaite réalisation de l'Eglise, le Catéchisme enseigne une double erreur : celle qui fait de Marie une vierge perpétuelle et de l'Eglise une mère.

Il est dommage que l'appel à la Bible que fait le §500 doit être refusé. Mais "l'autre Marie" de Matthieu 28.1 n'est pas la mère des frères de Jésus. Et l'usage occasionnel en l'Ancien Testament du mot frère là où il s'agit d'autres liens de parenté ne nous permet pas d'introduire cet usage partout ailleurs où cela nous convient. Le seul usage différent de ce mot dans le Nouveau Testament est au sens spirituel de frères et sœurs en Christ.

Est-elle la reine du ciel ?

Nous avons déjà parlé du culte de l'antique déesse-mère. En élevant Marie à la royauté céleste, l'Eglise lui donne le titre antique

de reine du ciel (cf. Jérémie 7 et 44 déjà cités). Une fois encore, Christ est volé. L'Assomption singe l'Ascension et donne à la mère un rôle que seul Christ possède. Déjà "unie de toute éternité à Jésus-Christ", elle l'est maintenant aussi pour toute l'éternité à venir. Venant dans la gloire, nous y verrons donc Christ à la droite du Père et Marie à la droite du Fils. Nous voudrions éviter tout langage propre à blesser qui que ce soit, mais peut-on aller plus loin dans le blasphème ? Christ, règne-t-il donc entre son Père et sa Mère ? A quand, la divinisation totale de cette dame ?

Pie XII rappelle que l'Assomption "s'appuie sur les Saintes Lettres", mais oublie, malencontreusement, de les citer. Ces "saintes lettres" sont écrites par quel saint ? Sont-elles identiques à la Bible ? Pourtant, aucun texte de l'Écriture ne peut être cité pour attester ce qu'il faut sans doute appeler un des plus grands non événements de l'histoire

D'ailleurs, est-ce en devenant reine de l'univers, qu'elle devient "plus entièrement conforme à son Fils" ? (§966) Comme nous sommes tous, en tant que disciples de Christ, appelés à être conformes à l'image de Christ, Romains 8.29, allons-nous tous devenir rois et reines de l'univers, assis à la droite de Christ ? Est-ce cela ce que l'apôtre voulait dire ? L'Église, sait-elle lire la Bible ? Est-ce cela l'effet du Magistère infallible ? Mais si elle se trompe ici, qui nous dira qu'elle ne se trompe pas partout ailleurs ?

Que fait Marie ?

Il sera clair que la réponse à la question : "qui est Marie ?" influence énormément la réponse à la question : "que fait Marie ?" Son rôle dépend de sa nature. Ainsi, dans le Nouveau Testament, nous avons vu que chaque fois qu'elle a essayé de s'affirmer comme la mère du Messie, Jésus l'a clairement remise à sa place. Son rôle dans les Évangiles est fort limité. Elle met au monde le Christ, elle prend soin de lui dans son enfance, elle le suit comme disciple plus tard. C'est tout.

Son rôle selon le Catéchisme est très différent de cette sobriété évangélique. Elle devient la personne clef dans le mystère de l'incarnation et dans la passion du Christ. Son consentement est essentiel. Elle coopère au salut des hommes et à la naissance de l'Eglise. Cette coopération est encore accentuée par l'Assomption : elle est maintenant notre médiatrice, notre avocate, à la droite de son Fils.

Que faut-il en penser ?

Au centre de la compréhension du rôle de Marie se trouve l'idée qu'en tant que mère, Marie a une influence sur son Fils, peu importe que cette idée soit manifestement contraire à la Bible. Christ, le Fils exemplaire, ne peut rien refuser à sa mère. Qu'elle se fasse renvoyer dans sa médiation pour les époux de Cana, l'Eglise n'en a cure. Non, c'est bien à *cause d'elle* que son Fils a agi en faveur de ce couple. C'est par elle que le Saint-Esprit commence déjà ici à mettre les gens en communion avec le Christ. Le sous-entendu est que son amour maternel pour tous les hommes est bien plus compréhensif que l'amour du Père ou du Fils.

Ce n'est guère étonnant alors qu'il faut encore ce même consentement d'amour pour que Christ meure sur la croix. A la croix, ce n'est pas la souffrance du Père qui donne son Fils, ce n'est même pas la souffrance du Fils qui se livre lui-même, mais c'est la souffrance de la mère qui impressionne l'Eglise et qui, d'une façon mystérieuse, ajoute à l'événement. Elle coopère avec Dieu dans tout cela. En elle, le premier des hommes est une femme. Grâce à Dieu, elle coopère encore à la naissance de l'Eglise. En la personne de Jean, elle reçoit toute l'Eglise pour fils. Curieux texte d'ailleurs qui fait de Jean et non de Pierre le représentant de l'Eglise. A cet instant, Marie remplit-elle le rôle de la nouvelle Eve qui enfante l'Eglise ? Le langage mystique cache à peine le vol qui s'opère une fois de plus. Car le monde nouveau ne naît pas ici, mais plus tard, par le don du Saint-Esprit à la Pentecôte. Mais après tout, comme le Père et le Fils avaient déjà été volés, c'était bien le tour au Saint-Esprit...

Ainsi, nous dit-on, c'est autour de Marie, que l'Eglise est réunie ce jour de la Pentecôte. Elle n'est pas *avec* les disciples, mais *au milieu* d'eux. Ils sont tous autour d'elle. Elle les assiste de ses prières. Assistance tellement efficace qu'ils reçoivent tous le Saint-Esprit. Grâce à elle, sans doute !

Faut-il être étonné qu'elle continue au ciel son travail d'assistance si bien commencé ? Elle y est notre avocate, notre médiatrice. C'est à elle que nous sommes invités à remettre nos soucis et nos demandes, §2677.

Malgré le fait que le Catéchisme *dit* que cela n'offusque ni ne diminue l'unique médiation du Christ, nous avons difficile de nous imaginer qu'il peut en être autrement. Christ est le *seul* médiateur entre Dieu et les hommes, 1 Timothée 2.5. Où reste-t-il de la place pour un autre ? *Christ* est notre avocat auprès du Père, 1 Jean 2.1. Avons-nous besoin d'un autre ? Christ, a-t-il trop de travail ? *Christ* intercède en faveur de ceux qui s'approchent de Dieu par lui, Hébreux 7.25. Faut-il quelqu'un d'autre qui intercède auprès de lui ? Le chemin direct que Christ a ouvert pour nous, Hébreux 10.19,20, a-t-il été fermé pour que nous ayons besoin d'un autre chemin qui nous conduit jusqu'à lui ? Nous devons faire connaître à *Dieu* nos demandes, sans nous inquiéter de rien, Philippiens 4.6 et nous décharger sur *lui* de tous nos soucis, 1 Pierre 5.7. Faut-il dire au Seigneur que nous n'avons plus assez de confiance en lui et que nous préférons passer par sa mère ?

Peut-on prier à Marie en centrant sa prière sur Christ ? N'est-ce pas une pirouette du langage, une gymnastique impossible de l'esprit ? Marie, peut-elle mieux nous comprendre que Jésus, "puisque'elle connaît maintenant l'humanité qui en elle est épousée par le Fils de Dieu", §2675 ? Christ est-il donc devenu "un souverain sacrificateur *incapable* de compatir à nos faiblesses", Hébreux 4.13 ?

Pour un chrétien, mourir, c'est être avec Christ, 2 Corinthiens 5.8; Philippiens 1.23. Est-ce maintenant Marie qui nous accueille à l'heure de notre mort "pour nous conduire à son Fils Jésus, en

Paradis”, §2677 ? Depuis quand a-t-elle été nommée à cette place ? Et si la Bible n’en dit rien, comment l’Eglise peut-elle en être si sûre ?

Nous l’avons déjà dit et il faut le redire : Dieu est volé. Son amour est dénigré. Sa grâce est méprisée. Sa gloire est donnée à un(e) autre. Suivre le Catéchisme dans ce domaine, c’est faire naufrage en ce qui concerne la foi. Si le Catéchisme a raison, la Bible peut être mise de côté. Manifestement, elle s’est trompée dans ce qu’elle dit de Marie et elle nous trompe en ce qu’elle ne dit pas de Marie. Bien plus, si le Catéchisme a raison, il faut croire que la doctrine de la Trinité sera bientôt à mettre à jour. Dieu la Mère arrive ! N’est-ce pas ce qui est déjà pressenti dans les textes que nous avons cités ?

Notre Dame qui es au ciel ?

Cela peut paraître invraisemblable. Toucher à la Trinité ? Qui oserait le faire ? Pourtant, que veulent dire les textes du Catéchisme que voici ?

Marie est *en personne* “l’arche de l’alliance, le lieu où réside la gloire du Seigneur : elle est ‘la demeure de Dieu parmi les hommes’ (Apocalypse 21.3)”, §2676. En elle “le Père trouve la Demeure où son Fils et son Esprit peuvent habiter parmi les hommes”, §721; elle est “le Buisson ardent de la Théophanie définitive”, §724.

Cette place extraordinaire est encore soulignée par la façon étonnante que le troisième commandement est étendu à la Vierge, §2146. C’est vrai qu’en même temps le Catéchisme l’étend à tous les saints, mais cela ne peut nous enlever l’idée que c’est surtout de la Vierge qu’il s’agit. Les saints semblent être là pour rendre l’extension du commandement moins choquante.

Jean-Paul II paraît aller dans le même sens dans les paroles déjà citées de l’encyclique *Redemptor Hominis*. Marie “va vers tous ceux que le Christ a embrassés et embrasse continuellement dans

son amour inépuisable”. Cela implique qu’elle doit avoir “un cœur maternellement inépuisable”.

Ces trois textes officiels sont remarquables ! Marie est le trône de Dieu, la Tente de Dieu parmi les hommes, qu’Apocalypse 21 annonce. Elle est la Demeure, la localisation de la *Shékina*. En elle, Dieu a habité parmi nous (Jean 1.14 !). Le Dieu qui se nomme “Je suis celui qui suis” la fait briller de son éclat de sorte que devant elle, à l’image de Moïse, il faille se déchausser à cause de tant de sainteté. En elle, l’Esprit peut habiter parmi nous. Cela a beau être vrai de tout chrétien authentique, ce n’est pas ce qui est dit ici. Marie est dans un groupe à part. Un groupe dans lequel nous n’avions jamais imaginé qui que ce soit en dehors du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Apparemment, nos imaginations étaient trop limitées.

Il faudra donc faire attention de ne pas prendre le nom de la Vierge en vain. Car son nom est maintenant au même niveau que le saint nom de Dieu. Mais tout cela est logique. Après tout, Dieu n’est-il pas lui-même avec nous en elle ?

Jean-Paul II aura, du moins pour le moment, le mot de la fin. La voilà omniprésente. Elle va depuis bientôt 2000 ans sur toute la terre *vers tous* ceux que Christ aime. Elle est, *en même temps* (ce ne peut guère être autrement), en France et en Chine, en Papouasie et en Alaska. Inlassablement, elle parcourt le monde pour rencontrer *tout homme* avec son amour. Impossible ? Bien sûr que non. Elle est dotée d’un cœur maternellement *inépuisable*. Son cœur a pris une ampleur divine. Son amour égale celui de son Fils. C’est normal. Après tout, n’est-ce pas elle sa mère ?

Ainsi, elle peut entendre et exaucer nos prières, même lorsqu’on la prie de tous les côtés *en même temps*. Elle peut assister *tous* les mourants, être présente à leurs derniers instants, comme elle l’était à la croix de Christ pour l’assister. Elle peut le faire chez des milliers de gens *en même temps*. Quelle dame remarquable, seule créature à être omniprésente ! Et pas seulement cela. Elle est également omnisciente, “puisqu’elle connaît maintenant

l'humanité qui en elle est épousée par le Fils de Dieu", § 2675. Elle nous connaît. Elle nous assiste parce qu'elle nous connaît. Et par son influence décisive sur son Fils, elle est quasiment omnipuissante. Quelle dame !

Notre Dame qui es au ciel que ton nom soit sanctifié	<i>(car c'est là que tu sièges), (car ton nom ne doit pas être abusé),</i>
que ta volonté soit faite	<i>(car ton Fils ne peut rien te refuser),</i>
que ton règne vienne	<i>(car tu es vraiment la reine de l'univers).</i>
Donne-nous notre pain quotidien	<i>(car c'est à toi qu'il nous faut présenter nos demandes et nos soucis).</i>
Pardonne-nous nos offenses	<i>(car qui peut nous comprendre comme toi ?).</i>
Ne nous induis pas dans la tentation mais délivre-nous du mal	<i>(car tu peux nous préserver du péché mortel), (car t'invoquer nous sauve du malheur).</i>
Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire aux siècles des siècles	<i>(car Dieu t'en a fait la Demeure), (car pour toujours tu règues à la droite de ton Fils).</i>

Amen.

Blasphématoire ? Bien sûr ! Mais c'est là que le culte de cette dame aboutit. Ce n'est pas pour notre plaisir qu'il faut retourner à la Parole de Dieu : c'est pour notre salut. Car Dieu ne se laissera pas dérober impunément de sa gloire. Il est un Dieu jaloux, il ne tolère aucun rival. Il chérit avec jalousie l'Esprit qu'il a fait habiter en nous (Exode 20.5; Jacques 4.5). Remplacer "la gloire du Dieu incorruptible par des images représentant l'homme corruptible" et "la vérité de Dieu par le mensonge", Romains 1.23,25,

nous conduira nécessairement au jugement. Aussi charitables que nous voudrions être avec les convictions religieuses des autres, ici nous devons parler clairement. La religion de Notre Dame n'est pas celle du Christ. Le fils de cette dame n'est pas le Christ de la Bible.

5. LES SACREMENTS

C'est avec une certaine réticence que nous abordons le sujet des sacrements. Pourquoi ? Parce que nous touchons ici à l'un des domaines les plus intimes de la vie chrétienne. Notamment lorsque le croyant se réunit autour de la table du Seigneur, il vit un moment très particulier. Au milieu de ses frères, conscient de leur présence, il est en même temps seul avec le Seigneur. Qui sommes-nous à vouloir nous immiscer dans cette intimité ? Ne faut-il pas une certaine hésitation avant de lancer la discussion ? Pourtant, même l'apôtre Paul s'est senti forcé à le faire. Chez les chrétiens de Corinthe, la rencontre autour de la table du Seigneur s'était dégradée et Paul s'exprime en des termes très forts afin de corriger leurs erreurs, cf. 1 Corinthiens 10 et 11.

Son exemple nous encourage dans notre démarche. Même ici, ou plutôt, surtout ici, l'Eglise doit marcher comme la Bible lui dit de marcher. Dans cette question, loin de nous d'imposer quoi que ce soit qui serait seulement d'invention et de fabrication humaine. Par leur nature, et par le sens que nous leur donnons, les sacrements peuvent devenir de puissants moyens pour diriger et contrôler l'Eglise. Ils peuvent être manipulés dans le but d'asservir les hommes au lieu d'être pour eux des moyens de servir Dieu et de s'approcher de lui. C'est parce que les sacrements doivent toucher l'homme dans son intimité la plus profonde que nous devons être encore plus prudents d'agir selon la Parole de Dieu.

Selon notre habitude, regardons ce que dit le Catéchisme et puis, au fur et à mesure, évaluons ses propos d'après l'Ecriture.

Gestes du Christ

“L’Eglise est le grand sacrement de la communion divine”, §1108. Au centre de cette Eglise se trouvent les signes visibles de la grâce invisible, que sont les sacrements, *CEF* §359. Ici, et en particulier avec le sacrifice de la Messe, nous entrons au cœur de la vie catholique. L’Eglise est avant tout une assemblée sacramentelle. Cela reçoit un sens œcuménique profond lorsque l’Eglise est appelée “le sacrement de l’unité”, §1140. L’unité des chrétiens passe nécessairement par l’Eglise qui prie dans les sacrements, §1126. La vie du Christ est communiquée par les sacrements. En recevant les offrandes devenues le corps et le sang du Christ, les fidèles “deviennent eux-mêmes une vivante offrande à Dieu”, §1105. Les sacrements sont “les chefs-d’œuvre de Dieu” dans la nouvelle alliance. C’est là que la force vivante et vivifiante du Christ est disponible pour les croyants, §1116.

Plus encore, c’est dans les sacrements que Christ lui-même est agissant. L’exemple donné est celui du baptême, §1087, 1127. Et parce que Christ agit par eux, en eux, les sacrements sont *efficaces*. Ils communiquent la grâce qu’ils signifient sans dépendre d’un instrument intermédiaire. Ils agissent, comme on dit, *Ex opere operato*, par le fait même que l’action est accomplie. “Dès lors qu’un sacrement est célébré conformément à l’intention de l’Eglise, la puissance du Christ et de son Esprit agit en lui, indépendamment de la sainteté personnelle du ministre”, §1128. C’est en participant ainsi à l’œuvre de Christ que les fidèles récoltent le fruit de la vie sacramentelle : ils sont “déifiés” par l’Esprit en étant unis vitalement au Fils unique, Sauveur. On comprend pourquoi les sacrements sont *nécessaires au salut*, comme l’avait déjà affirmé le Concile de Trente, §1129.

Les sacrements sont aujourd’hui dans l’Eglise ce que furent les signes et les miracles dans la vie du Christ, §1151,1152. Par eux, le Christ tout entier (*Christus totus*) est à l’œuvre, le Christ avec son Eglise au travers du ministère ordonné, §1136,1142. Car sans ce dernier, il n’y a pas de sacrement.

Le sacrement est “institutionnalisé”, il est lié au peuple de Dieu rassemblé autour de ses prêtres et évêques, en général dans l’église-bâtiment qui signifie et manifeste l’Eglise, et qui est donc beaucoup plus qu’un simple lieu de rassemblement, §1180. Là, entourée des saintes images de Christ, de la sainte Mère de Dieu et des saints, et selon la forme approuvée, l’Eglise célèbre cette liturgie des mystères du Christ qui marque l’essentiel de la vie chrétienne.

Est-ce que cette façon de comprendre les sacrements est juste ?

Engagés avec Christ

Le sacrement est signe d’engagement. Le mot, qui ne figure pas dans la Bible, vient du latin *sacramentum*, au sens du serment militaire que prêtèrent les soldats romains. On comprend aisément comment ce mot a pris un sens chrétien. Par le baptême, le nouveau croyant témoignait de son engagement pour Christ; par la Cène, il renouvelait cet engagement. Nous sommes ici près du sens biblique des sacrements. Ils sont les signes extérieurs et visibles de l’engagement intérieur et réel du croyant. Mais ils ne sont pas l’essentiel de la vie religieuse, tout comme pour le soldat, le serment n’est pas l’essentiel de sa vie au service de l’Etat. L’essentiel est dans le service, dans la fidélité journalière au serment prêté, dans la façon dont la valeur symbolique du serment devient réalité concrète dans la vie active.

Lorsque le rite devient l’élément central de la vie chrétienne, il perd son sens spirituel profond. Au lieu de servir de catalyseur au service, il devient le service et le remplace. Il devient ritualisme parce qu’il met à la place de la réalité d’une vie vécue avec et pour Christ le simple respect d’une série de pratiques extérieures. L’obéissance à Jésus-Christ devient l’obéissance aux traditions religieuses. La grâce coûteuse de Dieu devient la grâce à bon

marché de l'Eglise³⁰. Il suffit de respecter religieusement les commandements de l'Eglise (cf. §2041-2043) pour recevoir l'absolution et la bonne conscience en prime, sans aucun vrai engagement envers le Seigneur Jésus-Christ.

Dans l'Eglise, le sacrement est devenu un mystère essentiel avec une valeur indépendante de toute relation intime entre le croyant et Christ. Comme si la matière peut transmettre le Créateur ! Comme si la simple participation à un rite peut communiquer Christ et déifier l'homme ! Comme si le fait de recevoir l'hostie fait de quiconque une vivante offrande à Dieu ! La réalité est toute autre. L'incarnation ne peut être étendue à l'eau, au pain, au vin, à l'huile. Aucun automatisme ne saurait régir la communion entre Dieu et l'homme. Aucun acte humain ne peut péremptoirement disposer ainsi de Christ et déterminer qui le reçoit et sous quelle forme. Aucune communion avec Christ ne peut être expérimentée sans une foi vivante née d'une sincère repentance. Nous ne devenons pas une offrande vivante par la simple ingestion du *Christus panis*, le "Christ pain". Nous sommes, bien au contraire, appelés à offrir nos corps comme un sacrifice vivant, Romains 12.1. L'Ecriture nous exhorte à un engagement coûteux si nous voulons suivre le Christ.

En plus, dans le sacrement, ce n'est pas Christ qui agit, mais l'Eglise. Ce n'est pas Christ qui baptise, mais l'Eglise qui baptise "en Christ", Romains 6.3, Galates 3.27. Ce n'est pas Christ qui partage son corps dans la Cène, mais l'Eglise qui par la Cène commémore la mort de Christ. Et parce que ce sont les hommes qui agissent et qui reçoivent, les sacrements ne peuvent pas être efficaces de par eux-mêmes. En faisant du prêtre un autre Christ, Rome accroît l'autorité de la hiérarchie en spoliant Christ et l'Eglise. Loin d'avoir une doctrine élevée de l'Eglise, elle montre son mépris profond de celle-ci. Elle n'aime l'Eglise que dans la mesure qu'elle la domine et qu'elle peut dire "l'Eglise, c'est

³⁰ L'expression vient de Dietrich BONHOEFFER, *Le prix de la grâce*, Genève-Paris : Labor et Fides - Cerf, 1985.

moi”. L’Eglise est spectatrice, assistante passive à ce que le clergé met en scène pour elle. Elle est assurée que ce qu’on lui offre ainsi est valide. Mais cette validité repose sur la seule parole de la hiérarchie ! Sur du vent !

Qu’en est-il dans le Nouveau Testament ?

Qui baptise ? L’Eglise dans la personne de n’importe lequel de ses responsables, pour ne pas dire de ses membres. Et le baptisé est-il passif ? Loin de là ! Il “se fait baptiser” parce qu’il veut s’engager derrière Jésus-Christ. Aucun baptisé ne fait que subir son baptême.

Qui “donne le Saint-Esprit” ? Comme nous le verrons plus loin, ce n’est pas non plus la prérogative des responsables. D’ailleurs, cette “confirmation” est intimement liée à la conversion et au baptême. Ce que nous avons dit sur le baptisé s’applique donc également ici.

Qui célèbre la Cène ? L’Eglise toute entière. La communauté locale semble bien être libre de désigner en son sein la ou les personnes qui “conduiront” ce moment. Ce n’est jamais en soi une des tâches principales du conducteur unique de cette communauté. Et l’essentiel lors de la Cène ne se fait pas *devant*, entre les mains de celui qui préside, mais *dans* l’Eglise.

Qui effectue la réconciliation ? Qui entend les confessions ? C’est la responsabilité de tout croyant selon le Nouveau Testament et jamais seulement du responsable.

Ce sont bien les anciens qui oignent d’huile les malades qui le leur demandent, mais même là ils sont plusieurs à l’intérieur d’une même église locale.

Qui marie le couple ? Le silence de l’Ecriture à ce sujet doit nous rendre prudent. Mais ici encore, les responsables ne peuvent agir qu’en représentants de l’église locale.

Qui ordonne le conducteur spirituel ? Est-il le représentant de la hiérarchie ? D’un groupe d’églises ? Ou est-il d’abord et avant tout le responsable de la communauté locale ? Et donc “ordonné” par elle ?

Où faut-il célébrer les sacrements ? Il est manifeste que dans les temps du Nouveau Testament, les églises se rassemblaient principalement dans les maisons (cf. notamment Colossiens 4.15; Philémon 2) Il faudra attendre au moins un siècle avant que les chrétiens commencent à avoir des bâtiments de culte. Du coup, la question du lieu devient sans importance aucune. Les sacrements sont liés à l'église (la communauté), et non à un bâtiment quelconque. Et certainement pas à un bâtiment où abondent les images et les statues de cette dame dont nous avons déjà vu qu'elle ne peut être la mère du Seigneur.

Quand est-ce qu'un sacrement est *vrai* ? La question peut paraître étrange, mais le Catéchisme la pose. Pour lui, le critère de cette véracité est la fidélité à la Tradition apostolique. Et seule la succession apostolique peut garantir cette fidélité, §1209. Là où cette succession est présente, on trouve de *vrais* sacrements. Cela est le cas dans les églises orientales, §1399, mais cela n'est pas le cas dans les "communautés ecclésiales issues de la Réforme" qui, "en raison surtout de l'absence du sacrement de l'Ordre, n'ont pas conservé la substance propre et intégrale du mystère eucharistique", §1400. Ces églises ne peuvent donc pas avoir de vrais sacrements.

Ce jugement montre une fois de plus où mène l'arrogance du système romain. Toute vraie spiritualité est bannie tant qu'elle n'est pas en communion avec la hiérarchie vaticane. Et tout rituelisme, peu importe sa qualité spirituelle discutable, tant qu'il est maintenu dans la dépendance hiérarchique, est reconnu comme vrai. Et tout cela dans le silence le plus total de l'Écriture !

Une église où le geste rituel l'emporte sur l'engagement spirituel doit être regardée avec suspicion. Il n'est pas dans l'habitude du Seigneur de laisser entre les mains des hommes un pouvoir tel, qu'ils peuvent s'imaginer de lui forcer la main. Dans la Bible, cela rappelle l'histoire des fils d'Eli, 1 Samuel 2.12-17; 4.1-21. Ils croyaient pouvoir disposer à leur guise du Dieu vivant. Leur mainmise sur le peuple était affreuse. Mais Dieu n'était pas dupe

et ils ont payé leur présomption de leur vie. Nous ne pouvons pas non plus nous imaginer d'avoir Dieu dans notre manche. Comme l'a dit Jean Calvin : "Lorsque je baptise, est-ce comme si j'avais le Saint-Esprit en bout de manche pour le donner à tout moment ? Ou le corps et le sang du Seigneur à offrir à qui me plaît ? Ce serait bien présomptueux d'attribuer à des créatures mortelles ce qui appartient à Jésus-Christ"³¹.

Les sacrements de l'initiation chrétienne

Le baptême

"Le Baptême est le sacrement de la régénération par l'eau et dans la parole". C'est par le baptême que "nous sommes libérés du péché et régénérés comme fils de Dieu, nous devenons membres du Christ et nous sommes incorporés à l'Eglise et faits participants à sa mission", §1213.

Donné aux nourrissons, il constitue pour eux "un acte unique qui intègre de façon très abrégée les étapes préalables à l'initiation chrétienne", §1231. L'Eglise demande à Dieu que l'Esprit Saint descende dans l'eau baptismale, "afin que ceux qui y seront baptisés 'naissent de l'eau et de l'Esprit' (Jean 3.5)", §1238. L'*onction du saint chrême* complète le rite et signifie que le baptisé est devenu un chrétien, c'est à dire "oint" de l'Esprit Saint, §1329. On parlera alors facilement de la "nouvelle naissance dans le Baptême". Et pour ne pas priver les enfants d'une telle grâce inestimable, il faudrait conférer le baptême peu après la naissance, §1250. D'ailleurs, cette tradition du baptême des nourrissons est "immémoriale", attestée depuis le II^e siècle, §1252.

Qu'arrive-t-il si un enfant meurt sans baptême ? Notons que le Catéchisme, §1261, a fait disparaître les Limbes. Cependant, il faut prier pour leur salut, §1283. Et les évêques de France rappellent que "l'Eglise a manifesté ne pas connaître d'autre moyen, en

³¹ Cité dans le *Regard*, p.35.

dehors du baptême, pour assurer aux enfants l'accès à la béatitude éternelle : pour cela, qu'on se garde donc de négliger la mission reçue du Seigneur de faire 'renaître de l'eau et de l'Esprit' tous ceux qui peuvent être baptisés", *CEF* § 394.

Comme le baptême est "le sacrement de la foi", le rôle du parrain ou de la marraine est très important. Ce sont eux qui demandent la foi au nom du baptisé et qui doivent aider leur filleul à la développer, §1253-1255.

Quels sont les effets du baptême ? Le Catéchisme y revient dans les paragraphes 1262-1274. Plusieurs choses y sont énumérées :

- La rémission de *tous les péchés*, du péché originel jusqu'aux péchés personnels, ainsi que toutes les peines du péché. Cependant, une inclination au péché demeure qu'il faudra combattre.
- Le baptisé devient "une création nouvelle" (2 Corinthiens 5.17), un fils adoptif de Dieu, participant de la nature divine (2 Pierre 1.4), temple de l'Esprit Saint. Il reçoit de Dieu la *grâce sanctifiante*, la *grâce de la justification*, qui le rend capable de croire et de vivre sous la motion du Saint-Esprit.
- Incorporé à l'Eglise, il devient une pierre vivante de cette Eglise, il entre au *sacerdoce commun des fidèles* (1 Pierre 2.5,9). De la sorte, il est appelé à participer à l'activité apostolique et missionnaire du Peuple de Dieu.
- Par le baptême, s'il l'a reçu "validement", le baptisé non catholique se trouve dans «une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Eglise catholique». Le baptême est le *lien sacramentel d'unité*.
- Il reçoit une marque spirituelle indélébile, étant "configuré au Christ". Le "*sceau du Seigneur*", qui est le sceau du Saint-Esprit (Ephésiens 4.30) a été posé sur lui. Et comme cela ne peut se répéter, le baptême ne peut pas non plus être réitéré (cf. §1246).

Que dit la Bible ?

Un des textes bibliques le plus cité au sujet du baptême dans le Catéchisme est Marc 16.16 (cf. §1223, 1253, 1256, 1257). Jésus y dit : “Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.” C’est un des versets qui fait clairement ressortir le lien crucial entre la foi et le baptême. L’unique condition biblique au baptême est la foi, la confiance personnelle en Jésus-Christ en vue du pardon des péchés. Dans le baptême des nourrissons, c’est justement cette unique condition qui est battue en brèche. Appliquer aux nourrissons tout ce que dit le Nouveau Testament de la conversion et du baptême des adultes a des conséquences fâcheuses. C’est ainsi que se constitue une église de non croyants ! L’appel de l’apôtre Pierre en Actes 2.38,39 va dans le même sens : “Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de ses péchés; et vous recevrez le don du Saint-Esprit...” Que la foi aura besoin de grandir après le baptême va sans le dire. Mais il faut qu’elle soit présente et consciente. Un baptême où la foi n’est pas présente chez le baptisé n’est pas un baptême chrétien au sens biblique du mot. Quand une personne se convertit à Jésus-Christ, il se fera donc baptiser, et jamais “rebaptiser”. On ne peut pas réitérer le baptême, nous en convenons. *Mais pourvu qu’on parle du baptême biblique !*

Est-ce le baptême qui fait le chrétien ? Autrement dit, suffit-il d’appliquer quelques gouttes d’eau pour transformer un adulte ou un bébé en chrétien, tant que ce rite soit accompli dans, par et selon l’intention de l’Eglise ? Dans ce cas, l’évangélisation du monde serait essentiellement une mission de baptême. Et la parole du Christ serait tronquée : il n’y aurait plus vraiment besoin de croire. Il suffirait d’être baptisé et de respecter tant bien que mal les autres rites et pratiques extérieurs de l’Eglise. Au lieu de faire des disciples, on ne ferait plus que des baptisés, ce qui est contraire à Matthieu 28.20.

Est-ce le baptême qui nous obtient la rémission des péchés ? Actes 2.38 et 22.16 pourraient nous le faire croire. C’est que dans

l'Église Primitive, le baptême était donné dans les heures ou les jours (et encore, l'unique cas où il est question de jours est celui de Saul de Tarse, le futur apôtre Paul) qui suivaient la conversion. Pourtant, Actes 8.13,18-23 sont un exemple que le baptême en soi, même accompagné d'une *certaine* foi (mais laquelle ?) ne peut transformer l'homme. C'est la foi qui est agissante. Le baptême constitue un témoignage visible de cette foi, et un engagement concret dans une nouvelle vie. Pierre en dit autant en 1 Pierre 3.21 : "...du baptême qui vous sauve, ...par lequel on ne se débarrasse pas de la souillure de la chair, mais qui est l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu." Ce n'est donc pas le rite en soi qui sauve, mais la foi qui s'exprime au travers du baptême. Il est pour le moins curieux que le Catéchisme ne cite pas ce texte dans le cadre du baptême ! Et quand il est finalement cité, au §1794, le commentaire va dans le même sens que ce que nous venons de dire.

Est-on né de nouveau par le baptême, selon Jean 3.5 ? Jésus parle ici avec Nicodème, docteur d'Israël, et un familier du ritualisme juif. Pour lui, on entrait dans le royaume de Dieu par la circoncision. Est-ce que Jésus échange maintenant un ritualisme contre un autre ? Bien au contraire. Un peu plus loin, il lui fait comprendre que le salut est par la foi, 3.16 : "...afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle." Faire coïncider (ou presque) la naissance physique et la naissance spirituelle, ce serait retomber dans le ritualisme juif qui était, pour le moins, une compréhension erronée des données de l'Ancien Testament (cf. Genèse 15.6 et les remarques de l'apôtre Paul sur ce texte en Romains 4.9-12).

Reçoit-on le Saint-Esprit par le baptême ? Oui et non ! Dans le Nouveau Testament, le baptême étant si étroitement lié à la conversion, le don de l'Esprit de Dieu venait dans la même expérience. Cependant, le cas de Corneille, Actes 10.44,47, montre le vrai lien : la foi en Christ est accompagnée du don de l'Esprit. Là où le baptême se fait plus tard, l'Esprit n'est pas absent avant le baptême. Mais là où le baptême précède la foi (et où, dans beaucoup de cas, la foi ne suivra jamais), le Saint-Esprit n'est pas donné. Ce serait lier Dieu à des hommes inchangés, seulement

issus d'une culture "chrétienne". Mais Dieu n'est jamais lié à une culture. Il est le Père de ceux qui sont devenus ses enfants par leur confiance personnelle en Jésus-Christ, son Fils. C'est eux que Dieu a marqué de son sceau, *après* qu'ils ont entendu l'Evangile et qu'ils ont cru, Ephésiens 1.13,14. L'Esprit de Dieu ne descend pas dans l'eau du baptistère (vague souvenir de Jean 5.4), même si l'Eglise toute entière devait prier dans ce sens durant des siècles. Il n'y a donc aucune magie dans l'eau du baptême.

Le baptême est le signe visible, extérieur, de la mort. L'image est très forte. Le nouveau chrétien disparaissait sous l'eau (le baptême se faisait par immersion) pour ensuite réapparaître, symbole d'une nouvelle vie. Revêtu d'un habit neuf, il montrait ainsi qu'il avait enterré sa vie passée et qu'il était décidé de vivre désormais par l'Esprit de Dieu et non par et pour lui-même (cf. Romains 6.1-14 et Galates 3.26). Cependant, et c'est l'évidence, l'*image* de la mort (le baptême d'eau) était un témoignage de la *réalité* de cette mort dans son for intérieur. Son vieux 'moi' était crucifié. Il était devenu "une nouvelle créature", 2 Corinthiens 5.17. Ce texte parle d'ailleurs clairement des choses anciennes qui sont passées. Mais quelles choses anciennes sont passées pour un nourrisson ? Ce que nous disons ici n'est pas une chose nouvelle. Même le Catéchisme y souscrit au §1214. C'est dommage qu'il l'oublie par la suite !

La confirmation

Le baptême de par lui-même est insuffisant. La confirmation est "nécessaire à l'accomplissement de la grâce baptismale", §1285. Bien que le baptême soit valide et efficace, "l'initiation chrétienne reste inachevée", §1306. La confirmation, donnée une seule fois, imprime "dans l'âme une *marque spirituelle indélébile*, le 'caractère' qui est le signe de ce que Jésus-Christ a marqué un chrétien du sceau de son Esprit en le revêtant de la force d'en haut pour qu'il soit son témoin", §1304, cf. §1295. Les

textes bibliques cités sont 2 Corinthiens 1.22; Ephésiens 1.13 et 4.30.

L'évêque, et lui seul (sauf de rares exceptions, §1313), est habilité à confirmer, §1299. Dans sa prière, il rappelle que les confirmands sont déjà nés de nouveau. Maintenant, il demande que Dieu répande son Esprit sur eux. Suit alors l'imposition des mains et l'onction avec le saint chrême, qui a été consacré le Jeudi Saint au cours de la Messe chrismale, §1297. L'effet est assuré : "l'effusion plénière de l'Esprit Saint, comme elle fut accordée jadis aux apôtres au jour de la Pentecôte", §1302.

Les cinq résultats de la confirmation, §1303, se situent tous au niveau de la croissance de la grâce baptismale. Dans ce sens, on serait tenté de dire qu'elle n'apporte rien de nouveau. Elle donne seulement plus de la même chose.

Qui peut recevoir ce sacrement ? Tout enfant baptisé dès "l'âge de la discrétion" (en France : entre douze et dix-huit ans, *CEF* §405). Dans ce but, l'enfant est préparé par la catéchèse. "En danger de mort, on doit cependant confirmer les enfants même s'ils n'ont pas encore atteint l'âge de la discrétion", §1307, 1314. L'âge adulte physique n'est pas à confondre avec l'âge adulte de la foi. D'ailleurs, la seule raison que la confirmation est "temporellement" séparée du baptême tient du rôle essentiel de l'évêque, successeur des apôtres, §1313. Après tout, la grâce baptismale qui est ici approfondie "est une grâce d'élection gratuite et imméritée qui n'a pas besoin d'une 'ratification' pour devenir effective", §1308. Nul besoin donc d'être choqué par le bas âge des confirmands. Leur préparation est achevée avec le recours au sacrement de la pénitence, afin qu'ils soient en état de grâce pour être purifiés en vue du don de l'Esprit, §1310. Finalement, l'aide spirituelle d'un parrain ou d'une marraine est souhaitable, §1311.

Que dit la Bible ?

Avant de regarder le détail de certains textes, notons la contradiction troublante entre le sceau du Seigneur reçu au baptême et le sceau de l'Esprit reçu lors de la confirmation, avec citation du

même texte d'Ephésiens 4.30. Y a-t-il donc deux marques indélébiles ? Ou la première marque a-t-elle disparu ? Le langage même de l'Eglise prête à une confusion lamentable. Trouve-t-elle difficile de faire comprendre pourquoi ce sacrement est essentiel ? N'est-ce pas un peu l'enfant pauvre des sacrements ? Or, la confusion est encore plus grande. On est sensé recevoir l'Esprit lors du baptême. On le reçoit une nouvelle fois lors de la confirmation. Et les nombreux Catholiques qui fréquentent le réveil charismatique le reçoivent encore une fois lors d'une imposition des mains spéciale. Chaque fois, le don est sensé conférer quelque chose d'indélébile. Si l'Eglise avait vraiment reçu l'administration du Saint-Esprit, ce qui n'est pas le cas, il faut conclure qu'elle s'en décharge avec une légèreté qui fait à la fois rire et pleurer.

Il est indéniable que dans le Nouveau Testament, l'imposition des mains afin de recevoir le Saint-Esprit a parfois suivi le baptême : Actes 8.14-18; 19.5,6; Hébreux 6.2. Dans un autre texte, l'imposition des mains a précédé le baptême, Actes 9.17,18 (mais s'agit-il de la transmission de l'Esprit ?). Dans le cas des Samaritains au moins, Actes 8, des raisons particulières rendent nécessaires l'intervention des *apôtres*. Ces raisons n'existaient pas habituellement, cf. 8.38. La preuve biblique d'une confirmation est donc très mince. D'autant plus que dans chaque cas, ce sont des baptisés adultes et convertis à qui on impose les mains. Il ne s'agit jamais d'enfants en bas âge. Et nous avons déjà vu que le baptême des nourrissons n'a aucun fondement biblique. Il ne reste donc pas grand chose des preuves bibliques.

A cela, il faut ajouter une considération d'un autre ordre. En chargeant le sens de la confirmation *au point d'en faire l'équivalent total de la Pentecôte*, l'Eglise crée une moquerie qui frôle le blasphème. La confirmation rituelle et presque automatique des enfants serait donc la même chose que l'effusion du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte ? Des enfants pour la plupart pas plus convertis les uns que les autres seraient animés du même Esprit que les apôtres autrefois ? Le Saint-Esprit serait-il donc

domestiqué ? Le vent, a-t-il été mis en cage (cf. Jean 3.8) ? Peut-on rabaisser l'Esprit du Dieu vivant à une chrismation rituelle, dispensée par un clerc ?

Faut-il l'imposition des mains d'un évêque successeur des apôtres (ce qui soulève déjà deux questions parallèles : qu'est-ce qu'un évêque ? et qu'est-ce que la succession apostolique ? Nous en parlons ailleurs), pour valablement conférer l'Esprit Saint ? Notons que déjà dans le Nouveau Testament, cela n'est pas le cas. Dans de nombreuses situations, l'Esprit est reçu sans l'intermédiaire d'un apôtre (cf. Actes 8.38; 9.17,18; 10.44; 11.21...). La croissance rapide des églises rendait de toute façon impossible une telle intervention des apôtres. C'est *Dieu* qui donne son Esprit. Et il le donne à tous ceux qui sont devenus disciples du Christ; au point que l'apôtre Paul peut dire que celui qui n'a pas l'Esprit de Christ, ne lui appartient pas, Romains 8.9. Et celui ou celle qui a reçu l'Esprit en donne la preuve par la réalité de sa vie chrétienne. C'est le moment où il choisit de renoncer à lui-même, Luc 9.23-26. Son repentir n'a pas besoin d'un sacrement de pénitence. Ayant cru en l'Evangile, étant touché par la grâce de Dieu et convaincu de son péché, il se donne à Christ pour le suivre jusqu'au bout. Alors, Jésus le baptise de son Esprit, en l'identifiant à sa mort. Et Dieu n'a pas honte de l'appeler son fils. Il ne reçoit pas l'Esprit de la part de l'Eglise. Mais en recevant l'Esprit, il est incorporé à l'Eglise, 1 Corinthiens 12.13, et baptisé d'eau en signe visible de ce que Dieu a fait dans son cœur.

L'eucharistie

L'eucharistie est présentée comme le sacrement qui achève l'initiation chrétienne, §1322. Elle est bien sûr beaucoup plus. C'est le rite central et essentiel de l'Eglise, "source et sommet de toute la vie chrétienne", contenant "tout le trésor spirituel de l'Eglise". Par l'eucharistie, "Dieu sanctifie le monde", §1324,1325. C'est ici le moment clef où l'Eglise transforme du pain et du vin en le corps et le sang du Seigneur Jésus-Christ,

§1333. “Toucher à l’eucharistie, c’est alors toucher au Christ et toucher ainsi à l’unité de cette Église”, *CEF* §410. Christ aurait institué ce sacrement “pour perpétuer le sacrifice de la Croix au long des siècles”, §1323. L’annonce de ce sacrement, en Jean 6, aurait divisé les disciples : “L’Eucharistie et la Croix sont des pierres d’achoppement”, §1336.

La Cène, selon la conception de l’Église, est donc un sacrifice, §1365, cf. §1388. Elle est célébrée par des prêtres, établis par le Christ lorsqu’il a institué l’eucharistie, §1337. (Sans prêtre, il est impossible de célébrer l’eucharistie, *CEF* §428) Pain et vin sont “offerts par le prêtre au nom du Christ dans le sacrifice eucharistique où ils deviendront le corps et le sang de Celui-ci. C’est le geste même du Christ à la dernière Cène”, §1350. “Le prêtre, faisant mémoire de ce mystère, présente au Père l’offrande de Jésus”, *CEF* §424. Le repas devient donc le *Saint Sacrifice*, le *Très Saint Sacrement*, qui actualise l’unique sacrifice du Christ, et que le Catéchisme retrouve dans des textes comme Hébreux 13.15; Psaume 116.13,17; Malachie 1.11 et 1 Pierre 2.5, §1330. C’est la communion à ce sacrement, appelé encore *les choses saintes*, qui est “le sens premier de la ‘communion des saints’” du Symbole des apôtres et qui est le *médicament d’immortalité*, §1332.

L’Eucharistie est célébrée sur un autel, et non pas sur une table. Elle y “*représente* (rend présent) le sacrifice de la Croix”. Christ a voulu ainsi “laisser à l’Église, son épouse bien-aimée, un sacrifice visible (comme le réclame la nature humaine), où serait représenté le sacrifice sanglant qui allait s’accomplir une unique fois sur la Croix (...) et dont la vertu salutaire s’appliquerait à la rédemption des péchés que nous commettons chaque jour”, §1366. Plus encore, “le sacrifice du Christ et le sacrifice de l’Eucharistie sont *un unique sacrifice* : ‘C’est une seule et même victime, c’est le même qui offre maintenant par le ministère des prêtres, qui s’est offert Lui-même alors sur la Croix. Seule la manière d’offrir diffère’”, §1367, cf. *CEF* §419. “*L’Eucharistie*

est également le sacrifice de l'Eglise. (...) Avec Lui, elle est offerte elle-même tout entière", §1368.

L'eucharistie est offerte dans l'unité de toute l'Eglise : associée au pape et à l'évêque, en communion avec la Très Sainte Vierge Marie et en faisant mémoire d'elle. Dans ce sacrement, l'Eglise se trouve avec Marie au pied de la Croix, unie à l'offrande et à l'intercession du Christ, §1369,1370. Cette unité s'étend ensuite aux *fidèles défunts*. Le sacrifice eucharistique est offert pour eux "qui sont morts dans le Christ et ne sont pas encore pleinement purifiés", pour qu'ils puissent entrer dans la lumière et la paix du Christ", au bénéfice du pardon obtenu par la messe à leur intention, §1371, cf. *CEF* §420.

Sous quel mode, Christ est-il présent sous les espèces eucharistiques ?

Son corps et son sang y sont "contenus *vraiment, réellement et substantiellement...* conjointement avec l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, et, par conséquent, *le Christ tout entier*" Cette présence réelle est ainsi nommée "parce qu'elle est *substantielle*", §1374. Pain et vin sont *convertis*. Par la consécration "s'opère un changement de toute la substance du pain en la substance du Corps du Christ notre Seigneur et de toute la substance du vin en la substance de son Sang; ce changement, l'Eglise catholique l'a justement et exactement appelé *transsubstantiation*", §1375,1376. Ce changement est durable : il persiste aussi longtemps que les espèces eucharistiques subsistent. Mieux encore, et contrairement à ce que laissent entendre les lignes précédents, "le Christ est tout entier présent dans chacune des espèces et tout entier dans chacune de leurs parties, de sorte que la fraction du pain ne divise pas le Christ", §1377. Cette présence dans l'hostie (le mot veut dire : victime) a pour conséquence pour l'Eglise qu'un culte d'adoration doit être rendu au Saint Sacrement, conservé avec le plus grand soin parce qu'il s'agit maintenant du Christ, présent sous les espèces eucharistiques, et logé dans le tabernacle au fond des églises, §1378, 1379. C'est témoi-

gner de gratitude et d'amour que d'aller lui rendre visite à cet endroit pour l'adorer, §1418.

La visibilité de ces choses est "hautement convenable". "Puisque le Christ allait quitter les siens sous sa forme visible, Il voulait nous donner sa présence sacramentelle", §1380. "C'est là l'œuvre de l'Esprit qui rend présent celui dont nous faisons mémoire. (...) Ce même Esprit agit ainsi mystérieusement pour donner sacramentellement au monde le Christ, par l'Eglise", *CEF* §416, 417.

Comment participer à ce sacrement ? Tout d'abord, cette participation est obligatoire. Sans elle, il est impossible d'avoir la vie en nous, selon la citation que fait le catéchisme de Jean 6.53, §1384. Il faut se préparer sérieusement avant de communier : observer le jeûne prescrit dans l'Eglise et se confesser dans le sacrement de la Réconciliation, §1387,1389. Comme Christ est présent sous chacune des espèces eucharistiques, il suffit de recevoir l'hostie pour avoir part au Christ entier, §1390.

Les résultats de la communion, résumés dans les §1391 à 1401, sont importants :

Elle *accroît notre union au Christ*, cf. Jean 6.56,57. "Ce que l'aliment matériel produit dans notre vie corporelle, la communion le réalise de façon admirable dans notre vie spirituelle." Cette communion nous est nécessaire durant toute la vie et nous servira comme viatique au moment de la mort.

La communion nous sépare du péché. "Comme la nourriture corporelle sert à restaurer la perte des forces, l'Eucharistie fortifie la charité qui, dans la vie quotidienne, tend à s'affaiblir; et cette charité vivifiée *efface les péchés véniels*". De la même manière, elle nous *présERVE des péchés mortels* futurs. Les évêques de France vont encore plus loin : "l'eucharistie est en même temps un *sacrifice d'expiation et de propitiation* pour les péchés", *CEF* §420.

Elle collabore à l'unité de l'Eglise, *l'Eucharistie fait l'Eglise*. Comme nous avons déjà vu, pour devenir sacrement d'unité, elle

doit être célébrée dans le respect de la succession apostolique. Avant de pouvoir donner ce sacrement aux chrétiens non catholiques qui le demandent, il faut que ces derniers manifestent la foi catholique concernant ces sacrements.

L'Eucharistie engage envers les pauvres, qui sont les frères du Christ. Cet engagement se traduit par la quête, ou la collecte, durant la messe, *CEF* §428.

Que dit la Bible ?

L'Église de Jésus-Christ, se rencontre-t-elle devant un autel ou autour d'une table ? Notons tout de suite que le Nouveau Testament ne fait jamais la moindre confusion entre les deux. Aux Corinthiens, dans le texte sur la Cène, Paul parle de l'autel du peuple d'Israël, 1 Corinthiens 10.18. Sommes-nous, les chrétiens, aussi en communion avec un autel ? Non ! Nous avons part à la table du Seigneur, v21. Il est vrai qu'Hébreux 13.10 fait mention d'un autel pour l'Église. Mais l'unique fois que le Nouveau Testament se sert de ce langage, cela est appliqué à la croix sur laquelle Jésus a souffert "hors de la porte". Et quand l'auteur relie cela à l'expérience d'une vie de culte, il ne se réfère aucunement à la Cène, mais à la louange et à la libéralité, v15,16. Romains 12.1 ajoute à cela l'offrande par le croyant de son corps au service de Dieu, appelée "un culte raisonnable". Nulle-part, l'Église n'offre un autre sacrifice. Dieu ne nous convie pas devant un autel; il nous invite à table. Nous sommes en tant que disciples de Jésus-Christ "un saint sacerdoce, en vue d'offrir des victimes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ", 1 Pierre 2.5. Contrairement à ce que maintient la Catéchisme au §1330, ce texte ne parle ni du sacerdoce du clergé, ni de l'eucharistie. Les sacrifices spirituels que Pierre mentionne sont de toute évidence du même ordre que ceux de Romains 12.1 et de Hébreux 13.15,16.

Christ était à table avec ses disciples et la Sainte Cène est une continuation de cette table. Dans l'Église Primitive, il est d'ailleurs notoirement difficile de distinguer de façon absolue entre la Cène et les agapes. On se réunissait pour manger et pour rompre le pain. Il suffit de lire un texte comme Actes 27.35 pour

se rendre compte que le même langage est utilisé pour parler d'un repas ordinaire ou pour la Cène. "Rompre le pain" signifiait tantôt le sacrement, tantôt un repas quelconque. La Cène était alors un moment de communion intense, au sens normal du mot : partage, union avec le Seigneur et avec les autres, la *koinonia* exprimée autour de la table, comme elle l'était à d'autres moments par d'autres manifestations.

Il suffit de poser un certain nombre de questions au Nouveau Testament pour se rendre compte à quel point la "fraction du pain" était peu ritualisée.

Qui doit présider la Cène ? Nulle part, il n'est question du rôle attribué de quelqu'un. La première Cène est l'œuvre du Christ. Dans un sens, il est l'unique "célébrant". C'est lui qui donne sa vie et qui institue le mémorial de sa mort. Dans les quelques textes où la Cène est mentionnée en dehors des Evangiles (Actes 2.42,46; 6.2-4 ?; 20.7,11; 1 Corinthiens 10.16-33; 11.20-34), il n'y a aucune indication sinon celle d'Actes 6 *si ce texte inclut la Cène*, ce que nous ignorons. Là, Pierre et les apôtres se retirent de ce service des tables pour avoir du temps pour la prière et pour la Parole. S'il y a une conclusion à tirer, c'est que l'enseignement de la Parole et la prière sont bien plus importants que la présidence à la table du Seigneur ! La dernière cène dans la chambre haute semble en accord avec cela. Ce fut un moment très dense d'enseignement, comme nous le rapporte Jean dans son Evangile. Actes 20.7,11 s'accorde entièrement avec cela. Cette rare mention de la Cène dans les Actes souligne la place prépondérante de l'enseignement de la Parole. C'est vrai que le passage de l'apôtre rend ce culte quelque peu exceptionnel. Mais à quel point ? Il est quand même remarquable que les quelques textes bibliques que nous possédons sur le sujet vont justement dans le sens que nous venons d'indiquer ! La conclusion de tout ceci doit bien être que le Nouveau Testament ne se préoccupe pas de la question de la présidence de la Cène, tant que cela se passe avec ordre. Ne faut-il donc pas un prêtre pour cela ? Bien au contraire ! Mais tous les chrétiens sont prêtres. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Quand faut-il célébrer la Cène ? De nouveau, les textes n'en disent pas grande chose. La Cène s'inspire de la Pâque juive qui était célébrée une fois par an. Mais l'Eglise du temps des apôtres a manifestement célébré la Cène beaucoup plus souvent. Nous pouvons peut-être détecter, dès la fin des Evangiles, la naissance d'une habitude de célébrer la Cène le premier jour de la semaine. Cela semble être le cas dans les Actes (20.7). Paul, en 1 Corinthiens 11.23-34, fait référence à un repas régulier de l'église de Corinthe. Il est peu probable que celui-ci ait eu lieu chaque jour. Les esclaves qui formaient peut-être la majorité des églises apostoliques n'en avaient sans doute pas le loisir. Jean parle du dimanche comme étant le "jour du Seigneur", Apocalypse 1.10. L'offrande en 1 Corinthiens 16.2 avait lieu ce même jour. Tout cela va dans le sens d'une célébration hebdomadaire, en général au soir du premier jour. Mais cela n'exclut pas une célébration à d'autres moments. La question est tout simplement sans importance dans le Nouveau Testament. L'accent tombe sur le contenu, sur la réalité intérieure de ce repas. La forme extérieure est donc laissée à la liberté des églises.

La Cène n'est pas un sacrifice. Cette conclusion s'impose à la lecture du Nouveau Testament. Elle est encore moins un "sacrifice d'expiation et de propitiation pour les péchés". Cela équivaldrait à dérober le sacrifice du Christ sur la croix de Golgotha de sa valeur unique et absolue. Si la Cène devait être un tel sacrifice, c'est que le sacrifice du Christ ne serait pas suffisant. C'est que Dieu réclamerait encore aujourd'hui un complément à ce sacrifice. C'est que nos péchés seraient pardonnés sur la base du sacrifice apporté par le prêtre sur l'autel. Malgré toutes les belles choses qu'on puisse alors dire sur le sacrifice du Calvaire et sur l'explication qu'en fait la lettre aux Hébreux, on opère un détournement affreux. Le Christ vivant, mort et ressuscité pour nos péchés, est évacué au profit du Christ offert à l'autel. Le Christ que les gens vénèrent et servent n'est plus le Christ de la Bible, mais le Christ mystique de la religion. Et la religion qui s'en suit n'est plus la pratique d'une foi biblique et vigoureuse, nourrie des

Ecritures, mais la pratique plus ou moins suivie d'un ritualisme mystique, nourrie de l'hostie. Cette religion n'est pas Christocentrique, mais "hostie-centrique". On dira que cela n'est pas le cas de tous les catholiques. Sans doute et heureusement ! Mais c'est le cas de la grande majorité des gens qui sont pourtant "nés de nouveau" par le baptême et "remplis du Saint-Esprit" par la confirmation ! Et c'est le résultat logique et normal du système.

Mais, lorsque le Seigneur dit : "Ceci est mon corps, ... ceci est mon sang...", ne voulait-il pas par là *signifier* que la substance de ces éléments avait changé ? N'a-t-il pas *réalisé* un vrai sacrifice dans la chambre haute ? Voilà deux verbes qui reviennent souvent dans la discussion à ce sujet. Qu'est-ce que le Seigneur a voulu dire ?

La dernière cène est la continuation et la transformation du repas pascal. Or, le repas pascal n'était pas un sacrifice, mais un repas fondé sur le sacrifice. En tant que tel, le repas ne *réalisait* rien. Il commémorait, il faisait revivre. La phrase centrale et liturgique "Ceci est le pain d'affliction que nos pères ont mangé..." ne changeait rien à la substance du pain. Mais il aidait le Juif à revivre la délivrance de l'Egypte. L'institution de la Pâque en Exode 12.14-28 était faite pour enrayer l'oubli, pour aider le peuple à se réaliser qu'il était *peuple* de Dieu et peuple de *ce* Dieu terrible et puissant. Il devait en résulter une vie qui honorait le Seigneur. Ce sacrifice répétitif qui était le fondement de la Pâque a trouvé son accomplissement dans le sacrifice définitif du Christ, cf. Hébreux 9.26-10.18. Voici quelques phrases clef de ce texte : "Mais maintenant, à la fin des siècles, il (Christ) a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice. (...) nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes. (...) Car par une seule offrande, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés. (...) Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché." Ainsi, le sacrifice qui forme le fondement de la cène n'est pas, et ne peut pas être, un sacrifice actualisé, une répétition sacramentelle mais réelle du corps de Christ. La cène se fonde uniquement sur

le sacrifice que Christ a apporté en sa chair et en son sang. La dernière cène n'était donc pas un sacrifice sacramentel, mais un repas qui anticipait sur le sacrifice réel du lendemain. En ce sens, cette cène était entièrement unique. Depuis, chaque cène est commémoration, au sens de la cène juive. La parole de l'institution dans la bouche du Christ n'est pas une parole créatrice qui convertit pain et vin en une substance nouvelle ou qui y ajoute une autre substance. C'est une parole évocatrice, qui nous fait réaliser à quel prix notre salut a été obtenu.

Ainsi, Christ ne vient pas à nous *dans* le pain et le vin, mais *avec* le pain et le vin. Il est là où deux ou trois sont rassemblés, intégrés, en son nom, Matthieu 18.20. Sa présence est réelle, mais elle n'est pas localisée dans les éléments de la cène. Elle est localisée dans les participants à la cène. Et si ces participants ne sont pas de vrais chrétiens, au sens biblique du mot, il n'y a aucune présence. Il ne reste qu'un rite dénué de sens et de vérité, et, dans ce cas, Dieu n'est plus adoré "en esprit et en vérité". Il sera dehors au sens que Christ était à l'extérieur de l'église de Laodicée, Apocalypse 3.20. Aucune répétition de rite n'y peut changer quelque chose : il faudra se repentir pour que Christ soit de nouveau présent.

Nos conclusions forment un tout. Il n'y a pas d'autel dans l'Eglise de Jésus-Christ, sinon la croix où Christ a souffert pour nous. Il n'y a pas non plus de prêtrise habilitée pour apporter le sacrifice du Christ sur cet autel non existant. Il n'y a pas de sacrifice d'expiation dans la cène. Il n'y a pas de présence du Christ concentrée dans les éléments de la cène. Il n'y a donc pas non plus de culte à entretenir à l'encontre du Saint Sacrement. Christ n'est pas présent sous les espèces eucharistiques. On ne peut donc l'y adorer.

Cela laisse l'Eglise avec un culte spirituel. La "visibilité hautement convenable" de ces choses est un argument fort douteux du Catéchisme. Christ n'a jamais voulu donner à ses disciples une présence sacramentelle visible du fait de la faiblesse de la nature humaine. Il a dit, avant de quitter ses disciples : "Je ne vous lais-

serai pas orphelins, je viens vers vous”, Jean 14.18. Dans le contexte, il est manifeste que c’est *par son Esprit*, et non par un sacrement, que Christ est présent dans son Eglise. Le grand problème des chrétiens hébreux, à qui s’adresse la lettre du même nom, était le désir de retourner au culte juif *visible*. L’auteur ne les encourage pas en leur rappelant la visibilité d’un quelconque sacrement, mais en leur montrant que le visible était l’ombre des réalités célestes, 8.5. Vouloir retourner vers ce culte de l’ombre, c’était tourner le dos à Christ. L’appel même à la visibilité désirable et nécessaire de l’eucharistie constitue une critique de ce que le Seigneur a fait. Il est une négation de la parole de Jésus à la Samaritaine que Dieu cherche des adorateurs “en esprit et en vérité”, Jean 4.24.

Peut-on célébrer la cène en faveur de nos défunts en manque de pardon ? Nous aurons à y revenir en parlant du sacrement de la réconciliation.

Comment se fait-il que l’hostie, à elle seule, renferme et le corps et le sang de Christ ? Si cela est vrai, pourquoi alors Jésus a-t-il insisté sur la coupe ? Pourquoi, le prêtre, lui, boit-il de la coupe ? Reçoit-il ainsi plus de Christ ? Les autres, en reçoivent-ils moins ?³² A-t-on le droit de couper ainsi, et de façon arbitraire, dans les paroles du Seigneur ? Ou est-ce que tout cela s’est glissé dans l’Eglise catholique dans le mépris le plus total de la Parole de Dieu ? D’ailleurs, en parlant de l’hostie, pourquoi est-elle ronde, en forme de soleil ? Et pourquoi les ostensoirs sont-ils en forme de soleil ? Hislop montre comment tout cela existait déjà de longs siècles avant Jésus-Christ dans les religions païennes et pour être ensuite introduit à partir de ces religions dans la chrétienté du Moyen Age. L’hostie ne vient pas du Nouveau Testament, mais du paganisme !³³

³² Voir appendice 2, point 4 : Le pain, devient-il le sang de Christ ?

³³ Hislop, *Op.cit.*

Reste une dernière question. Comment célébrer la Cène ? C'est quoi, participer à ce sacrement selon la Parole de Dieu ? Afin d'y répondre, je me permets de citer deux passages que j'y ai consacré ailleurs³⁴.

“La table est celle de la communion. Mais elle ne parle pas seulement de *ma* communion avec Dieu. Elle n'est pas une sorte d'abreuvoir spirituel pour chrétiens individualistes. A cette table, je ne suis pas l'unique invité : je m'y retrouve entouré de mes frères et sœurs. La Cène doit être le signe d'une vraie communion dans l'Église de Jésus-Christ. Non pas une communion de gens parfaits, mais une communion de gens pardonnés. Le sang de Jésus qui purifie du péché établit cette communion. Sans cela, elle resterait illusoire. Imparfaites, salis par le péché, nous venons à la table sans mérite, souvent embrouillés les uns avec les autres à cause de nos caractères bien humains. La table nous rappelle l'unité qui doit régner parmi nous.

Unité de vie, parce que nous partageons une même vie, celle de Dieu, éternelle, nouvelle. Nous l'avons reçue à la croix et elle nous a été confirmée à la résurrection. Nous ne sommes pas des étrangers, réunis ensemble par le hasard d'une rencontre. Nous avons une même vie, une même origine, un même destin. Engendrés par la même Parole, nous sommes un, peu importe nos différences. Nous ne devons pas chercher ou fabriquer cette unité, elle est donnée à ceux qui sont en Christ, qui sont intégrés en sa Personne. C'est l'unité du Saint-Esprit que nous devons conserver par les liens de la paix, Ephésiens 4.3.

La table nous rappelle aussi notre *unité de but*. Ayant reconnu Jésus-Christ et ayant reçu sa vie, la direction de notre existence a changé. Maintenant, notre but est de le glorifier, et de le servir. Nous avons tourné le dos à notre propre gloire, et à cet égoïsme inné du cœur humain. Nous avons reçu l'appel de chercher d'abord le royaume de Dieu. Jésus est l'exemple de cette unité de but. Il a refusé de se servir lui-même, d'avoir son propre programme, son propre calendrier. A la table, sa table, nous nous trouvons devant lui et devant la croix qu'il a acceptée. Cette table remet les choses en perspective dans nos vies et

³⁴ Voir E. EGBERTS, *La tente de Dieu dans le désert des hommes*, Cléon d'Andran : Excelsis, 1997, p.124,125 et 169,170.

nous aide à redécouvrir ce qui est vraiment important. Nous nous y retrouvons devant la médiocrité et parfois la mesquinerie de nos petites vies à nous et nous voyons à nouveau le but que nous devons suivre et qui nous unit.

Unité d'amour aussi. En priant que tous soient un, Jésus ne parle pas seulement d'une unité de vie et de volonté, mais d'une unité d'amour. L'unité de l'Église doit faire découvrir au monde l'amour de Dieu. "Que tu les aimes comme tu m'aimes... pour que l'amour que tu m'as témoigné soit en eux", Jean 17.23,26. Nous sommes appelés à cette table pour manifester cet amour. Amour qui veut dire que je désire pour mon frère et pour ma sœur ce qu'il y a de meilleur devant Dieu et les hommes; que je suis prêt à diminuer pour qu'ils croissent, à les servir plutôt que d'être servi; que je veux m'impliquer pour qu'ils puissent avancer dans leur vie chrétienne. Sans cet amour-là, la table perd son sens profond.

Paul avertit les Corinthiens contre le danger de manger en égoïste à la table du Seigneur. Au lieu de considérer les autres, et c'est déjà commencer à les aimer, ils ne pensaient qu'à eux-mêmes. Sans doute, les divisions à Corinthe (1 Corinthiens 11.18) étaient les groupes divers dans l'église qui se manifestaient particulièrement lors des agapes. Les riches mangeaient entre eux et ils mangeaient bien. Les pauvres, les esclaves, venaient souvent en retard à cause de leur travail et n'avaient pas grand-chose à se partager; ils restaient sur leur faim. La disposition des maisons romaines pouvait encore accentuer un tel état de choses. Agir ainsi, c'est mépriser l'Église de Dieu. Celui, ou ceux qui veulent manger seuls, qu'ils restent chez eux au lieu d'être en scandale à l'église. Qu'ils apprennent à s'attendre les uns les autres. La sainte Cène faisait partie de ce repas en commun. En 10.16-22, Paul avait déjà souligné l'unité exprimée par le même pain et la même coupe. En les partageant, nous déclarons former un seul corps. En 11.17-34, cette unité n'est pas en cause. Mais Paul y traite des relations fraternelles dans l'église locale. Participant au corps de Christ, frères d'une même alliance, scellée dans le sang de Christ, nous devons "discerner le corps". Quel corps ? Paul ne le définit pas. Au v27 il s'agit clairement du corps de Christ, de sa Personne. Cependant, par leur individualisme, les Corinthiens ne semblent pas discerner non plus le corps que forme l'église. Ils pèchent contre l'unité et

contre l'amour. Il n'est pas suffisant de *croire* que nous sommes un. Il nous faut encore le montrer par une prévenance réciproque et par un service mutuel. Faute de quoi, le repas de bénédiction deviendra un repas de jugement. La table est pure. Quand nous cherchons à marcher dans cette pureté, dans la lumière, alors le sang de Christ nous purifie de tout péché et ouvre la voie à la communion entre enfants de Dieu, 1 Jean 1.7. L'unité d'amour n'est pas naturelle et facile. Elle n'est possible que par la vertu du sang de Christ. Elle est faite à la croix."

[...]

"Persévérer dans la fraction du pain constitue le troisième lien [qui unit entre eux les chrétiens, Actes 2.42], lui aussi un reflet de la table, ici en ce qui concerne la communion au corps de Christ. L'Église autour de la table représente le règne de l'espoir. Autour de cette table, elle voit ce qu'a coûté son salut, elle voit combien il a été nécessaire que le ciel donne ce qu'il avait de meilleur pour sauver ce que notre terre avait de pire.

Elle y est appelée à s'examiner. Le regard vers l'extérieur, vers le corps brisé de Christ appelle à son tour au regard vers l'intérieur, vers l'homme que je suis, vers l'église que nous sommes. Ce regard nourri de la croix discerne quelque chose de l'abîme de misère et de désespoir en nous et dans la croix. Ce regard fait naître l'espoir, placé dans le pouvoir du Sauveur de nous retirer de cet abîme. Nulle part ailleurs dans la vie de l'Église cet espoir n'est aussi clairement exprimé qu'à la fraction du pain. L'examen de conscience qui devrait aboutir à l'impasse du jugement débouche tout à coup sur l'avenue de la grâce.

Que pouvait représenter la table du Seigneur pour l'apôtre Paul ? Que pouvait lui révéler l'examen de soi ? "J'ai persécuté l'Église de Dieu. Mais (et ce "mais" figure dans le grec) par la grâce de Dieu je suis ce que je suis, et sa grâce envers moi n'a pas été vaine; loin de là, j'ai travaillé plus qu'eux tous; non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu qui est avec moi", 1 Corinthiens 15.9,10. La grâce qui pardonne engendre l'espoir.

Vu l'importance rituelle énorme que prendra la Cène par la suite, il est curieux d'observer combien peu les Actes et les épîtres la mentionnent. En dehors de 1 Corinthiens 10 et 11, le

silence est presque complet. Est-ce que cela veut dire que ce troisième lien est donc peu important ? Loin de là ! Non seulement Actes 2.42 nous montre l'égalité importance des quatre liens, mais l'Église a fidèlement continué à persévérer dans cette fraction du pain. L'unique mention claire concernant le culte dans le livre des Actes, 20.7, en fait même un des éléments clefs du culte primitif. Les chrétiens se rencontraient "pour rompre le pain". Le culte, c'est la rencontre des croyants autour de la table (et non devant l'autel). Ce fut un temps de prédication et d'enseignement, de communion fraternelle et de prière, mais le but était de rompre le pain, de se retrouver autour du Maître crucifié et ressuscité. Cela était tellement évident que la répétition dans le texte était superflue.

En plus, la discrétion même du regard vers l'intérieur peut difficilement soutenir l'œil scrutateur de l'extérieur. Le culte, au sens propre, n'est pas un acte *public*; c'est l'Église dans l'intimité du Seigneur. Cela est à des années-lumière des processions du Saint Sacrement et autres manifestations publiques de ce secret. Le mystère déambulé devant le grand public reste de toute façon complètement méconnu, opaque. L'examen de soi que requiert la table recule devant toute publicité. Loin des projecteurs, il réclame pour unique éclairage la lumière de ce Dieu qui est lumière. Sous cet éclairage, rien ne reste caché, tout vient à la lumière; car seul ce qui vient à la lumière peut être pardonné. L'espoir ne provient pas de notre réussite -à avoir bien agi ou bien caché- mais de la confession qui témoigne de la confiance dans le sacrifice de Christ. L'espoir biblique naît ainsi de la faillite humaine confessée comme telle et du pardon de Dieu en Christ reçu comme tel. Cela n'a pas besoin d'une grande théologie, et donc d'un grand développement "eucharistique", mais d'une grande discrétion pour que l'homme devienne honnête avec Dieu, avec les autres et avec soi. Alors, et seulement alors, ce lien liera réellement les enfants de Dieu dans une vraie communion.

La grandeur de la Cène, c'est la grandeur de la grâce qui rencontre la petitesse de l'homme. C'est la *fraction* du pain qui trouve sa contrepartie dans le brisement du croyant."

Les sacrements de guérison

La pénitence et la réconciliation

L'Eglise l'appelle aussi le *sacrement de la confession*, parce que celle-ci en est l'élément essentiel. Ou encore : le *sacrement de conversion* "puisqu'il réalise sacramentellement l'appel de Jésus à la conversion", §1423,1424. Les versets bibliques cités à l'appui sont entre autres Marc 1.15 et 2 Corinthiens 5.20. Au §1433, le Catéchisme y ajoute le texte de Jean 16.8,9, où Jésus dit que l'Esprit Saint convaincra le monde de péché, et donne ainsi au cœur de l'homme la grâce du repentir et de la conversion. Et au §1442, il précise que le pouvoir d'absolution est confié au ministère apostolique selon 2 Corinthiens 5.18,20. En Matthieu 18.18 et 28.16-20, ce pouvoir est donné "au collègue des apôtres unis à leur chef", §1444.

Pourquoi a-t-on besoin de ce sacrement ? Les paragraphes 1425-1429 expliquent que, bien que le baptême soit "le lieu principal de la conversion première et fondamentale" (la référence est Actes 2.38) cela ne suffit pas. Il faut une *seconde conversion* et celle-ci a une dimension *communautaire*, comme en témoigne l'expérience de Pierre en Jean 21.15-17. Cette conversion signifie l'obtention d'un cœur nouveau d'après Ezéchiel 36.26,27, §1432. Une des illustrations les plus frappantes de la conversion et de la pénitence se trouve dans la parabole du fils prodigue en Luc 15. Le pénitent passe de la mort à la vie "et il n'est pas soumis au jugement" (Jean 5.24), §1470.

Ainsi, la pratique de ce sacrement permet aux croyants de retrouver "la grâce baptismale", appelée encore "la grâce de la justification", perdue à cause d'un péché grave (mortel ?). C'est une véritable "seconde planche [de salut] après le naufrage qu'est la perte de la grâce", §1446.

Comment faire pour retrouver cette grâce de la justification ?

Il faut d'abord manifester de la *contrition*, de préférence d'une façon parfaite parce que motivée par l'amour de Dieu. Cette con-

trition permet le pardon des fautes vénielles. Si par contre elle ne provient que de la crainte de l'enfer, elle est appelée "attrition", et n'a pas le même résultat. Cependant, rien n'est encore perdu : l'attrition dispose à obtenir le pardon dans le sacrement de la pénitence, §1451-1453.

La deuxième étape consiste à *confesser* ses péchés au prêtre. "Les pénitents *doivent*, dans la confession, énumérer tous les péchés mortels dont ils ont conscience après s'être examinés sérieusement, même si ces péchés sont très secrets..." (c'est nous qui soulignons). Cette confession doit être faite au moins une fois l'an. Elle est obligatoire avant de recevoir la Sainte communion. La confession des fautes quotidiennes, vénielles, n'est pas strictement nécessaire. Elle "est néanmoins vivement recommandée par l'Eglise", §1456-1458.

La *satisfaction* constitue la troisième étape de ce sacrement. Bien qu'ayant reçu l'absolution, le pénitent "doit faire quelque chose de plus pour réparer ses péchés : il doit 'satisfaire' de manière appropriée ou 'expié' ses péchés. Cette satisfaction s'appelle aussi 'pénitence'". Cette expiation privée aide le pénitent à se "configurer au Christ qui, seul, a expié pour nos péchés une fois pour toutes". Ces pénitences lui permettent "de *devenir* les cohéritiers du Christ ressuscité, 'puisque nous souffrons avec Lui' (Romains 8.17)", §1459,1460 (c'est nous qui soulignons).

Le prêtre est le ministre de la réconciliation. Comme Christ a confié le pouvoir de pardonner à ses disciples, comme les évêques sont leurs successeurs et comme les prêtres sont les collaborateurs des évêques, c'est bien à eux qu'il faut s'adresser pour obtenir l'absolution. Ils sont les serviteurs du pardon de Dieu dans la fidélité au Magistère de l'Eglise. Ils doivent garder un secret absolu au sujet des péchés qu'ils ont entendus, sans quoi ils s'exposent à des peines très sévères. Ce secret n'admet pas d'exceptions, §1461-1467.

La confession peut parfois être limitée à une célébration communautaire avec confession et absolution générales. Cela n'empêche pas alors, pour la validité de l'absolution, que les fidèles doivent

avoir “le propos de confesser individuellement leurs péchés en temps voulu”. “La confession individuelle et intégrale suivie de l’absolution demeure le seul mode ordinaire par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l’Église”, §1483,1484.

Qu’est-ce qui se passe au travers de ce sacrement ?

Le pécheur profite de l’échange des biens spirituels entre tous les membres vivants du Corps de Christ, ceux qui sont encore en vie et ceux qui sont “déjà dans la patrie céleste”, §1469. Ce profit est cristallisé dans l’obtention des *indulgences*. La définition du Catéchisme mérite d’être citée dans sa totalité : “L’indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l’action de l’Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints”. “L’indulgence est partielle ou plénière, selon qu’elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché.” Les indulgences peuvent être appliquées aux vivants ou aux défunts”, §1471.

Cette doctrine est directement liée à l’enseignement du *Purgatoire*. C’est le lieu où sont purifiés ceux qui ne le sont pas encore assez à leur mort. Ils sont assurés de leur salut éternel, mais ne le reçoivent pas tout de suite. Le fondement biblique invoqué se limite aux textes suivants : Matthieu 12.31; 1 Corinthiens 3.15 et 1 Pierre 1.7. À côté de cela, on fait appel au livre apocryphe de 2 Maccabées 12.46 où il est question d’un “sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu’ils fussent délivrés de leur péché.” L’Église en conclut que le sacrifice eucharistique peut secourir les défunts et les délivrer du purgatoire, cf. §1030-1032.

Le péché *a une double conséquence* : il nous prive de la communion avec Dieu. Cette privation s’appelle : la *peine éternelle* du péché. Mais il y a aussi une *peine temporelle* qui nécessite une purification, soit ici-bas, soit dans le purgatoire. Le pardon entraîne la remise des peines éternelles. “Mais des peines tempo-

relles du péché demeurent”. Par les pratiques de la pénitence, le croyant achève de se revêtir de l’homme nouveau, §1472,1473.

L’unité de l’Eglise a une conséquence “admirable” : la sainteté des uns peut profiter aux autres dans un échange abondant de tous biens. Comment ? Le surplus, pour ainsi dire, de cette sainteté des saints est placé dans le *trésor de l’Eglise*. Ce trésor “est le prix infini et inépuisable qu’ont auprès de Dieu les expiations et les mérites du Christ notre Seigneur, offerts pour que l’humanité soit libérée du péché et parvienne à la communion, avec le Père”. Mais à ce trésor de mérites appartiennent aussi “le prix vraiment immense, incommensurable et toujours nouveau qu’ont auprès de Dieu les prières et les bonnes œuvres de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints..., de sorte qu’en travaillant à leur propre salut, ils ont coopéré également au salut de leurs frères dans l’unité du Corps mystique”, §1474-1477.

L’indulgence est accordée par l’Eglise en vertu du pouvoir de lier et de délier qu’elle a reçu du Seigneur. L’Eglise agit ainsi en faveur de ses fidèles afin d’obtenir “du Père des miséricordes la remise des peines temporelles dues pour ses péchés”. En plus, cette façon de faire permet à l’Eglise d’inciter le chrétien “à des œuvres de piété, de pénitence et de charité”. Les croyants peuvent aussi, par le biais des indulgences, voler au secours des fidèles défunts en vue de leur acquittement des peines dans le purgatoire.

Que dit la Bible ?

La pratique de ce sacrement soulève plusieurs questions de grande importance.

Combien de fois peut-on se convertir ? Posez la question aux apôtres, et la réponse claire et sans ambiguïté est : une seule fois. On se convertit lorsqu’on accepte Jésus-Christ comme son Sauveur et Seigneur personnel. Le livre des Actes en donne un grand nombre d’exemples. Qu’est-ce que la foule d’Actes 2, l’eunuque éthiopien d’Actes 8, Saul de Tarse en Actes 9, Corneille en Actes 10, le geôlier en Actes 16 etc. etc. ont en commun ? Ils ont entendu et cru à l’Evangile et ils se sont convertis. Bien sûr, cette con-

version a toujours un aspect communautaire. Elle est suivie du baptême et être baptisé est toujours un acte communautaire, public. Mais peut-on se convertir *une seconde fois* ? A quoi ou à qui ? Est-ce dire que la première fois, ce n'était pas une *vraie* conversion ? Mais dans ce cas, il n'y a pas non plus eu de vrai baptême ! Car un non chrétien peut se faire baptiser autant de fois qu'il le veut, il ne sera pas baptisé, au sens biblique, pour autant !³⁵

Peut-on perdre “la grâce de la justification” ?

C'est quoi, la justification ? Nous y reviendrons au chapitre suivant. Limitons-nous ici à la définition suivante : être justifié, c'est être déclaré juste par Dieu à cause de notre foi en Christ. L'image évoquée ici est celle du tribunal. Nous étions des coupables, condamnés à cause de notre péché. Dieu, notre Juge, ne peut pas nous acquitter sans plus et rester juste. Mais Christ a pris sur lui notre punition. La justice éternelle de Dieu a été satisfaite. Maintenant, il peut déclarer juste toute personne qui place sa confiance en Christ. Il est “justifié par grâce”, il est acquitté. Pourquoi par grâce ? Parce qu'il n'a rien fait pour le mériter. Il reçoit la justice divine gratuitement, par la foi. Et c'est la *seule* façon de l'obtenir. *Personne* ne sera déclaré juste pour une autre raison. Cette “grâce de la justification”, nous la recevons lors de la conversion. (Le texte biblique classique sur cette question se trouve en Romains 3.21-26; 4.1-5.)

Reposons notre question : peut-on perdre cet acquittement ? Autrement dit, si après avoir été ainsi “justifiés”, nous péchons à nouveau, nous faut-il repasser devant ce tribunal divin ? La vie chrétienne, est-ce donc un Yo-yo perpétuel entre ‘être sauvé’ et ‘être perdu’ ? Car, admettons-le, le péché nous colle tellement à la peau que nous n'en serons jamais vraiment quittes de ce côté-ci de la tombe. Il nous faudrait alors non seulement une “seconde

³⁵ Voir appendice 2, point 5 : A quel moment se situe la conversion ou la nouvelle naissance ?

planche de salut”, mais une troisième, une quatrième et ainsi de suite !

A cela s’ajoute une autre considération. La Bible dit qu’il est impossible d’être ramené à une nouvelle repentance, Hébreux 6.6. On ne peut pas devenir chrétien, ensuite tourner le dos à Jésus-Christ de façon manifeste pour ensuite revenir. On ne peut pas jouer avec Dieu. S’il est possible de perdre “la grâce de la justification”, il est alors impossible de la retrouver.

Que se passe-t-il alors quand un chrétien pèche ?

Lorsque quelqu’un place sa confiance en Christ, Dieu devient son Père. Dieu n’est plus son Juge, car “celui qui écoute ma parole et qui croit à celui qui m’a envoyé, a la vie éternelle et ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie”, Jean 5.24. Ainsi, quand il commet un péché, il n’est pas reconduit devant le Juge. Le procès est clos. Mais il attriste son Père et il doit rétablir la communion avec lui. Cela passe par la confession et le pardon, 1 Jean 1.9.

Ce n’est pas seulement le cas suite à un péché grave. Toute la distinction entre péché véniel et péché mortel, que les évêques de France maintiennent, *CEF* §439, est artificielle et non biblique. Dieu ne tient pas un catalogue des péchés et le pardon n’est pas l’épicerie de la grâce ! L’apôtre Jean écrit sans aucune équivoque possible : “Quiconque commet le péché, commet aussi une violation de la loi, et le péché, c’est la violation de la loi”, 1 Jean 3.4. L’unique exception à cette absence de classement des péchés est le mot suivant du même apôtre : “.il y a un péché qui mène à la mort, ce n’est pas pour ce péché-là que je dis de prier”, 1 Jean 5.16. La question ici n’est pas de savoir de quel péché il s’agit.³⁶ Ce qui est clair, c’est que ce péché “mortel” semble bien au-delà de la repentance et du pardon. Il n’y a donc pas différentes façons pour régler différents péchés. Une contrition qui n’est pas suffisante pour un péché grave, ne suffira pas non plus pour un péché

³⁶ Les avis sont divergents, mais un lien avec Hébreux 6.6 semble assez probable.

dit véniel. Jésus, dans le Sermon sur la montagne, coupe court à toute cette attitude pharisaïque, lorsqu'il refuse la manière facile d'interpréter certains des dix commandements. Le meurtre, par exemple, n'est pas que dans l'acte, il est déjà présent dans la colère, *même si cette colère n'aboutit jamais au meurtre au sens propre*, Matthieu 5.21-26. En fait, tout péché est mortel.

A qui faut-il confesser ses péchés ?

Dans l'Ancien Testament, le croyant pécheur venait amener son sacrifice au temple pour que le sacrificateur l'immole sur l'autel pour son péché. Cependant, le pardon, l'absolution, n'était pas donnée par le sacrificateur. *Dieu* pardonnait à cause de la repentance et du sacrifice. Le sacrificateur n'était pas un confesseur, mais un intercesseur. Il portait les péchés des autres devant Dieu par le sacrifice.

Dans le Nouveau Testament, Christ est à la fois sacrificateur et sacrifice. Il n'y a plus de sacrificateur, de prêtre donc, à qui il faut venir confesser ses fautes. C'est directement à Dieu qu'il faut aller par l'intermédiaire de son Fils. Et devant Dieu, seul un élan de cœur sincère et sans hypocrisie peut espérer être entendu. Il n'est pas l'épicier qui pèse nos mots et nos sentiments et qui calcule pour savoir si le juste prix a été payé pour obtenir l'absolution. Il n'est pas intéressé par nos pénitences imposées, que ce soit par nous-mêmes ou par les autres. Il regarde au cœur. "Les sacrifices agréables à Dieu, c'est un esprit brisé : un cœur brisé et contrit, ô Dieu, tu ne le dédaignes pas", Psaume 51.19.

Il se peut que notre péché implique d'autres personnes. Par exemple, le mensonge est normalement fait à quelqu'un d'autre. Dans ce cas, la confession à Dieu ne peut pas être suffisante. Un autre a été blessé par nous et nous devons réparer le mal que nous avons fait. La règle suivante l'exprime de façon claire : la confession doit être aussi publique que le péché l'a été.

Le seul texte qui va plus loin est Jacques 5.16 : "Confessez donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris." Cette confession spontanée ne concerne pas une classe de gens qui confesse et une autre qui entend et

absout. *Dieu* pardonne. L'absolution est l'œuvre de Dieu, Marc 2.7-10. Il n'est pas possible à un homme de dire "Je vous pardonne tous vos péchés" (*CEF* §435) à moins qu'il n'ait été lésé lui-même par la faute en question. C'est le cas des Corinthiens, 2 Corinthiens 2.10. Bien que même là, il ne peut être question d'un pardon de *tous* les péchés ! Mais la confession d'un acte ou d'une faiblesse à un frère ou à une sœur en Christ, qui qu'il soit, peut être d'un secours en vue de la guérison des maladies liées au péché.

Pourquoi l'Eglise veut-elle que l'on se confesse devant un de ses prêtres ? Plusieurs raisons peuvent être avancées.

- Elle sait que la plupart des gens n'ont plus aucune relation avec Dieu. Il faudrait alors un rite pour apaiser les consciences.
- Elle sait que, de cette façon, elle peut contrôler tant bien que mal les comportements de ses membres.
- Elle s'arroge ainsi un pouvoir énorme qui a été une source importante de revenus. Le pardon qu'elle distribue à petite dose n'est pas gratuit.

L'histoire de plusieurs pays a été changée par le biais de l'obligation de la confession. Le pouvoir ainsi accumulé par l'Eglise a été trop souvent utilisée pour avantager sa politique, et pour persécuter et faire persécuter ceux qui ne croyaient pas comme elle. La réponse à de tels abus n'est pas une meilleure réglementation, mais un retour à la Parole de Dieu !

Qu'en est-il des *peines temporelles* occasionnées par le péché ?

Le traitement par le Catéchisme de cette question témoigne à la fois de la confusion, de l'erreur et de l'horreur.

La confusion.

La peine éternelle, ce serait être privé de la communion avec Dieu suite à tout péché grave commis en tant que chrétien. Cela n'est pas vraiment l'enseignement de la Bible. La peine éternelle,

c'est l'enfer. C'est être privé à tout jamais de la communion avec Dieu. Elle est la suite logique et tragique du refus de venir à Jésus-Christ pour devenir son disciple. Pour être délivré de cette condamnation qui pèse comme une épée de Damoclès sur la tête de toute l'humanité, il faut mettre sa confiance en Christ. L'apôtre Paul dit : "Il n'y a donc maintenant *aucune* condamnation pour ceux qui sont en Christ-Jésus", Romains 8.1. Une fois *devenu* chrétien (voir à ce sujet le chapitre suivant), le péché brise la communion entre Dieu et le chrétien, c'est vrai, mais cela n'a rien à faire avec la peine éternelle du péché ! Du coup, les mots "peines temporelles" ne conviennent pas non plus. *Tout* péché a des conséquences, que ce soit dans notre relation avec Dieu, que ce soit, en plus, dans notre relation avec les hommes. Dans certains cas, la confession sincère ne suffit pas; une réparation est nécessaire. Par exemple, le voleur doit restituer ce qu'il a volé. Mais cela n'entraîne pas d'autres peines de la part de Dieu. Quand Dieu pardonne, la question est close en ce qui le concerne.

L'erreur.

Il faudrait "expier" ses péchés. Notons d'abord la contradiction : Jésus Christ seul "a expié pour nos péchés une fois pour toutes", cependant, le pénitent doit lui aussi expier ses péchés. Autrement dit, ce que Christ a fait sur la croix n'est pas suffisant ! L'Eglise veut mettre un bémol à l'œuvre parfaite de Christ. Les versets cités par le Catéchisme, Romains 3.25 et 1 Jean 2.1,2, sont suffisants pour montrer l'impossibilité de l'affirmation. "Satisfaire" ou "expier" ses péchés est impossible. D'ailleurs, pourquoi le Catéchisme utilise-t-il des guillemets ? Faute de meilleur mot ? Ainsi, tout l'effort que la hiérarchie a mis dans ce Catéchisme n'a donc pu éviter une telle erreur de vocabulaire et de compréhension ? Et tout cela pour justifier la notion non biblique de la "pénitence". La Parole de Dieu parle de *repentance*. Ce n'est manifestement pas la même chose.

L'horreur.

L'Eglise en tant que dispensatrice de la rédemption distribuerait des indulgences afin de libérer des âmes du Purgatoire. Là, nous quittons le domaine de l'erreur. Ce mot ne suffit plus pour décrire l'enseignement de l'Eglise. Nous sommes en pleine horreur. Admettons un instant que le pouvoir de délivrer les croyants de la souffrance du Purgatoire soit réel (il ne l'est pas); *si* l'Eglise détient ce pouvoir, pourquoi n'en use-t-elle pas d'un coup, avec une générosité qui serait à l'image de l'amour de Jésus ? Pourquoi en fait-elle un commerce ? Pourquoi se plaît-elle à tenir ainsi ses membres dans l'esclavage de la peur et de l'incertitude ?

La Bible refuse chacune des trois affirmations de ce paragraphe. L'Eglise *n'est pas* la dispensatrice de la rédemption. Les indulgences *n'existent pas*. Le Purgatoire est une *invention humaine*.

Nous avons la rédemption en Christ par son sang *selon la richesse de la grâce* de Dieu, que Dieu a répandue *abondamment* sur nous, Ephésiens 1.7, 8. Il n'y a pas ici d'intermédiaire. L'Eglise est née de la rédemption, elle en est le résultat, l'assemblée des rachetés. Elle ne peut pas distribuer ou vendre avec parcimonie ce que Dieu *donne* avec abondance à tous ceux qui croient. Autrement dit, ce qu'elle prétend distribuer est du vent. Christ n'a pas de trésor confiné dans les coffres de l'Eglise. Le trésor de Christ, c'est sa grâce. Et tout vrai chrétien peut puiser à pleines mains dans ce trésor. Sans passer par un quelconque commis de la grâce.

Dieu n'est pas indulgent. Il est juste et il est amour; il est un Dieu saint et il est un Dieu de grâce. Mais il ne sera jamais indulgent. Il n'offre aucune indulgence. Pourquoi ? Parce qu'il offre infiniment mieux : Il offre un plein pardon ! Aucune action, aucune pénitence, aucun paiement ne peut nous acheter la moindre indulgence. Il n'y a pas de peine temporelle à régler. Après le pardon, il ne subsiste aucun dû. Dieu n'est pas un marchand de réduction de peines temporelles : il s'est spécialisé dans l'acquiescement à cause du sacrifice de son Fils.

“C’est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c’est le don de Dieu. Ce n’est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Christ-Jésus pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d’avance, afin que nous les pratiquions”, Ephésiens 2.8-10.

Entretenir l’illusion des indulgences a deux conséquences catastrophiques. C’est, tout d’abord, donner de Dieu une image injuste. Il devient un genre de père indulgent avec qui on peut toujours s’entendre sans devoir devenir obéissant à Jésus-Christ. Curieusement, ce dieu facile ne donne rien. Ce dieu indulgent rend le salut autrement plus cher ! La deuxième conséquence, c’est qu’on donne une fausse image de l’homme. Il pourrait, par ses efforts, ajouter quelque peu à l’œuvre de Christ. Mais il n’est pas appelé à diminuer sa peine par un bon comportement, comme un criminel en prison. Il est pardonné, libre ! Il est maintenant appelé à vivre en homme libre et pardonné, en agissant selon la volonté de Dieu. Au lieu d’être un prisonnier toujours occupé de lui-même et de sa peine à réduire, il est un fils de Dieu, responsable des affaires de son Père.

Le Purgatoire est une attaque frontale contre le pardon et la grâce de Dieu. On fait de lui un dieu cruel, jamais satisfait, qui prend plaisir à la souffrance de ses enfants et qui les laisse peiner misérablement jusqu’à ce qu’une âme charitable parmi les vivants pense à lui et entreprend à raccourcir ses peines. Un dieu qui admettrait un tel système serait un démon ! Cependant, la réalité est toute autre. A sa mort, un chrétien entre dans la présence du Seigneur, directement, sans aucun détour par l’antichambre infernale d’un soi-disant Purgatoire. Paul pouvait dire : “J’ai le désir de m’en aller et d’être avec Christ, *ce qui est de beaucoup le meilleur*”, Philippiens 1.23. Le Purgatoire, est-il meilleur que la vie sur terre ? Le pauvre Lazare part dans le paradis, Luc 16.22, 25. Le riche souffre, mais pas pour être admis plus tard dans la félicité. Pour lui, c’est éternellement trop tard. L’abîme qui le sépare du paradis est *infranchissable*, Luc 16.26. Le brigand sur la croix serait *le jour même* avec Christ dans le paradis,

Luc 23.43. La mort règle définitivement le sort d'un homme. S'il n'est pas sauvé avant, il ne le sera plus jamais après, Hébreux 9.27. On a beau dire que le Purgatoire *peut* être nécessaire, CEF §660, si on va jusqu'à dire des neuvaines pour le salut des papes, il faut croire que le passage y est bien obligatoire pour pratiquement tout le monde !³⁷

Les textes bibliques que cite le Catéchisme ne prouvent pas ce qu'il avance. Matthieu 12.31 parle d'un péché *impardonnable*; pas d'un péché pardonnable après la mort ! Le feu de 1 Corinthiens 3.15 n'est pas celui du Purgatoire, mais du jugement. L'*œuvre* de la personne citée périt dans le feu. Il vient devant son Maître honteux et les mains vides. Mais *il* sera sauvé *comme* au travers du feu. Le feu de l'épreuve en 1 Pierre 1.7 est une image des difficultés que subit le chrétien ici-bas. Il ne reste qu'un texte, peu clair d'ailleurs, tiré des Apocryphes. Nous avons déjà expliqué pourquoi nous ne pouvons pas admettre l'autorité de ces livres. Un texte apocryphe ne peut pas déterminer une doctrine biblique. Encore moins lorsque ce texte contredit l'enseignement clair de la Bible. Pour le Magistère "infaillible", le constat est des plus accablants ! On sent d'ailleurs la gêne des évêques de France. Pour eux, le Purgatoire n'est ni un lieu, ni un temps, mais "on peut parler plutôt d'un état. En tout cas, le purgatoire, qui est bien une peine, n'est pas à concevoir comme une punition", CEF §660. Comprendra qui pourra !

L'onction des malades

Anciennement, ce sacrement était intitulé 'l'extrême onction'. Les paragraphes 1512 et 1523 rappellent cela. Dans la compréhension plus récente, et plus "protestante", il est devenu le sacrement des malades. Christ aurait institué ce sacrement en Marc 6.13, et Jacques, devenu pour la circonstance "le frère du Seigneur" (!) l'aurait promulgué, Jacques 5.14, 15, §1511. C'est la

³⁷ Voir appendice 2, point 6 : Vers la Maison du Père ou vers le Purgatoire ?

Tradition qui “a reconnu dans ce rite un des sept sacrements de l’Eglise”, §1510.

L’effet de ce sacrement est de libérer les malades “de tous péchés”, §1513. Il est à la fin de la vie “comme un solide rempart en vue des dernières luttes avant l’entrée dans la Maison du Père”, §1523. Dans ce sens, il est lié à l’Eucharistie comme viatique.

Bien que le rétablissement du malade soit une possibilité, §1520, le sacrement a un autre effet plus certain : par l’onction, “la souffrance, séquelle du péché originel, reçoit un sens nouveau : elle devient participation à l’œuvre salvifique de Jésus”, §1521.

La Bible ne dit pas beaucoup sur ce “sacrement”. L’onction d’huile, fut-elle utilisée partout dans l’Eglise primitive, ou était-ce une pratique assez typique des communautés judéo-chrétiennes auxquelles Jacques écrit ?

Il semble qu’en élevant cette pratique au statut de sacrement on le rend impossible. Jacques envisage bien le relèvement physique du malade comme la conséquence normale de l’onction. Mais cela n’est pas effectué par l’onction en tant que telle. Il y a la foi du malade qui appelle les anciens (voir la section suivante sur la différence entre anciens et prêtres); il y a la foi des anciens, et leur “prière de la foi”; et il y a le Seigneur. Or, selon le texte, ce n’est pas l’onction, mais la prière qui sauve et le Seigneur qui relève. Pourquoi l’onction ? Etait-ce un symbole de l’Esprit ou un médicament, comme dans la parabole du Bon Samaritain, Luc 10.34 ? Nous l’ignorons.

Notre problème n’est pas l’onction d’huile. Elle est pratiquée occasionnellement dans la plupart des églises qui se veulent fidèles à la Bible. Le problème est dans sa compréhension. Déclaré geste sacramentelle, on devrait s’attendre à des guérisons fréquentes. Car Christ serait présent et agissant de façon directe, *ex opere operato*. Or, il n’en est rien. Ensuite, y a-t-il participation à l’œuvre *salvifique* de Jésus ? Qu’est-ce que cela veut dire ? Qu’on est donc sauvé ? Mais alors, soulevons de suite une énorme contradiction : Si on passe ainsi dans l’éternité, muni des

saintes huiles et du viatique afin d'entrer dans la Maison du Père, pourquoi alors parler du Purgatoire ? Soit le Purgatoire est vide parce que les sacrements sont efficaces, soit il faut y passer et les sacrements ne servent pas à grande chose. Faut-il encore prier et faire dire des messes pour quelqu'un muni de ces sacrements à l'heure de sa mort ? C'est en soi le plus impitoyable des jugements sur les sacrements. Et ce jugement, c'est l'Eglise qui le fait !

Le problème est encore plus grave. Est-il possible d'assurer à un inconverti qu'il entrera dans la Maison du Père parce que muni des sacrements ? Quelqu'un qui a été baptisé, et ils sont nombreux, mais qui n'est jamais devenu un disciple de Jésus, serait-il sauvé et pardonné ? C'est impossible ! Ce serait faire une farce de l'Evangile et de la mort de Christ. Et parce que ce n'est pas vrai, parce qu'on pratique en face de la mort un mensonge, on vole aux gens jusqu'à leur dernière possibilité d'être sauvé. On leur donne une aspirine en lieu et place de la chirurgie indispensable pour les sauver. Au lieu de leur présenter l'Evangile avec ses exigences et ses promesses et de les supplier d'être réconciliés avec Dieu, on leur "fait les huiles" !

Les sacrements du service et de la communion

L'ordre

Ce sacrement a pour but de continuer la mission que Christ a confiée aux apôtres. Ses trois degrés, évêques, prêtres et diacres, constituent aujourd'hui le ministère apostolique, §1536. Ensemble, ils forment le sacerdoce ministériel, institué par Dieu, qu'il faut distinguer du sacerdoce commun ou baptismal de tous les croyants, §1546, 1547. Y a-t-il contradiction entre le sacerdoce unique du Christ et celui des prêtres ? Non, dit le Catéchisme. Tout comme le sacrifice unique de Christ est rendu présent dans le sacrifice eucharistique de l'Eglise, de même le sacerdoce des prêtres représente le sacerdoce du Christ, §1545. Il rend visible la présence du Christ comme chef de l'Eglise, §1549. Cette présence actualisée du Seigneur ne prémunit pas les prêtres contre les faiblesses humaines. Bien que les sacrements donnent cette garantie, "de sorte que même le péché ne peut empêcher le fruit de grâce", les actes des prêtres ne sont pas pour autant toujours le signe de la fidélité à l'Evangile, §1550.

L'épiscopat tient la première place parmi les ministères. Les évêques reçoivent la *plénitude* du sacrement de l'ordre. En tant que successeurs des apôtres et membres du Collège, ils ont part à la responsabilité apostolique et à la mission de toute l'Eglise sous l'autorité du Pape, successeur de S. Pierre, §1594. Dans ce but, ils reçoivent par leur consécration le don spirituel que les apôtres ont reçu (à la Pentecôte ?) et qui se transmet par l'imposition des mains, §1556. Ils portent en commun le souci de toutes les Eglises, *CEF* §460.

Aucune église n'a le droit de consacrer un évêque sans intervention spéciale du Pape, "en raison de sa qualité de lien suprême visible de la communion des Eglises particulières dans l'Eglise une et de garant de leur liberté", §1559. L'évêque devient ainsi le vicaire du Christ et l'eucharistie célébrée par lui "a une signification toute spéciale comme expression de l'Eglise réunie autour de l'autel", §1561.

Les prêtres reçoivent leur consécration à l'initiative des évêques, mais sans obtenir la plénitude du sacrement. Ils deviennent coopérateurs des évêques. Leur tâche est de prêcher l'Evangile, de paître l'Eglise et de célébrer le culte divin *en vrais prêtres du Nouveau Testament*, §1564. L'essentiel de leur mission est d'apporter "l'unique sacrifice du Nouveau Testament, celui du Christ S'offrant une fois pour toutes à son Père en vie immaculée", §1566. C'est donc dans la messe que leur ministère trouve son accomplissement, l'eucharistie en étant "le sommet et l'aboutissement", *CEF* §464, 465.

Les diacres sont un peu les enfants pauvres du sacrement. Ils en reçoivent encore moins que les prêtres. Leur mission est de servir, "surtout" en assistant l'évêque et les prêtres dans l'Eucharistie. Mais ils peuvent aussi assister aux mariages et les bénir, prêcher et présider aux funérailles. Ils sont rattachés à l'évêque, plutôt qu'aux églises, §1569, 1570. Ils reçoivent l'imposition des mains pour être fortifiés des sept (= ?) dons de la grâce, *CEF* 467.

Qui peuvent être ordonnés ? Seulement des *hommes* baptisés. L'ordination d'une femme est impossible. En plus, ces hommes doivent être célibataires, Matthieu 19.12, à l'exception des diacres. Une fois reçu le sacrement de l'Ordre, en célibataire, on ne peut plus se marier, §1577, 1579.

Ce sacrement confère un *caractère spirituel indélébile*; autrement dit, un prêtre l'est pour toujours. On ne peut lui retirer son sacerdoce, §1582.

Que dit la Bible ?

Il est indéniable que Christ a établi douze apôtres parmi ses disciples, Marc 3.13-19. Mais il est tout aussi indéniable qu'ils forment un groupe complet. Judas est remplacé avant la Pentecôte, mais aucun autre apôtre ne l'est après. Jacques est tué par Hérode

dès Actes 12.2. Puis, peu à peu, les autres partent dans leurs différents champs de mission. Le collège des apôtres n'existe plus au-delà d'Actes 15. C'est vrai qu'il y a aussi d'autres apôtres : Paul et Barnabas étant les plus connus. Mais ils n'ont pas été établis par les Douze ! Et le "ministère apostolique" est dès le début un ministère par définition itinérant. Ce sont des hommes envoyés pour fonder des églises là où Christ n'est pas encore connu. En ce sens, le ministère apostolique continue encore aujourd'hui dans le rôle de ces missionnaires qui s'acquittent de la même tâche, étant envoyés par le Seigneur et les églises.

La direction des églises locales sera très vite confiée aux anciens. En Actes 14.23, Paul les établit en Galatie. Pourtant, Paul n'a jamais reçu l'imposition des mains des Douze ! Il opère hors succession apostolique et en a été accusé à l'époque ! Dès Actes 15.2, 4 et 6, nous voyons des anciens à Jérusalem. Et il semble manifeste que c'est un ancien, Jacques, le *frère* du Seigneur (cf. §1511), qui dirige les débats. Nous voyons ainsi apparaître un peu partout des groupes d'anciens comme conducteurs des églises. Actes 20.28 les appelle du nom d'évêque et c'est "aux évêques et aux diacres" de Philippiques que Paul écrit sa lettre, Philippiens 1.1. Anciens et évêques sont au début de l'Église les mêmes hommes. Sont-ils les successeurs des apôtres ? Pas vraiment. Ils ont un tout autre ministère. Les apôtres voyagent; ils fondent des églises, mais ils n'en sont pas responsables. Les évêques/anciens ne voyagent pas. Leur ministère se limite à l'église dans laquelle ils ont été établis. Il n'est donc pas juste de dire que l'évêque a part à la responsabilité apostolique et à la mission de *toute* l'Église.

Qui sont les anciens aujourd'hui ? Il est vrai que le mot 'prêtre' est dérivé du mot '*presbytre*' du Nouveau Testament. Mais cela ne veut rien dire. Les anciens, sont-ils les prêtres d'aujourd'hui, des sacrificateurs dont la charge essentielle concerne les sacrements et surtout l'eucharistie ? Nous avons déjà vu qu'il n'y a pas de sacrifice de la messe. Personne dans l'Église du Nouveau Tes-

tament ne préside devant un autel. Agir en *vrais prêtres du Nouveau Testament*, pour reprendre les mots du Catéchisme, n'implique pas un tel sacrifice. D'ailleurs, il est pour le moins étonnant que nulle part il n'est dit que cela fait partie de leur ministère. En Actes 20, Paul définit le rôle des anciens (= *presbytres*); en 1 Timothée 3.1-7 et en Tite 1.5-9, il y revient. Mais aucune mention de la Cène ! Leur ministère se résume à l'enseignement et à l'œuvre du berger. C'est un ministère important et prenant. Mais ce n'est *jamais* appelé un sacerdoce. Sacrifier ne fait pas partie de leur mission spéciale. Ils n'appliquent pas dans le sacrifice de la messe "l'unique sacrifice du Nouveau Testament". Les sacrifices dans l'Eglise sont mentionnés dans des textes comme Romains 12.1; Hébreux 13.15 et 16 et 1 Pierre 2.5. Ce sont la louange et la libéralité. C'est surtout le sacrifice vivant du chrétien qui s'offre lui-même à Dieu. Ce sont des sacrifices apportés par tous les chrétiens, devenus sacrificateurs pour Dieu, Apocalypse 1.5. Il n'y a pas d'autre sacerdoce.

Les anciens dans le Nouveau Testament sont en général des hommes mariés. Paul précise en 1 Timothée 3.2 et en Tite 1.6 que l'évêque/ancien doit être mari d'une seule femme. Peu importe si cela s'adresse à la polygamie ou au divorce, toujours est-il qu'il doit normalement être marié. Avant même de pouvoir diriger l'église, il faut qu'il dirige bien sa propre maison, 1 Timothée 3.5. Le célibat n'est exigé pour personne dans l'Écriture. Aucun ministère ne requiert le célibat. Pour un ministère d'ancien (*presbytre*)/évêque, *cela est même contre indiqué*.

Le célibat, est-il "accepté d'un cœur joyeux", §1579 ? N'est-ce pas ajouter l'insulte à la cruauté ? La plupart des prêtres ne l'acceptent pas avec joie. Ils seraient mariés si l'Eglise le permettait. Beaucoup vivent des situations sexuelles tragiques à cause de cette règle stupide et anti-biblique. Selon l'apôtre Paul, ce sont les faux docteurs, attachés à des doctrines de démons, qui prescrivent de ne pas se marier, 1 Timothée 4.2,3. Une hiérarchie célibataire est davantage l'héritage des religions païennes que de la Bible. Bien sûr, il y a une place pour le célibat dans le royaume

de Dieu ! Pour certains ministères, cela permet un rayonnement bien plus grand. Il suffit de penser à la vie de Paul. Mais le célibat est un *charisme*, 1 Corinthiens 7.7. Jésus ne dit pas autrement en Matthieu 19.12, cité par le Catéchisme. Loin de nous de décrier le célibat vécu ainsi. L'œuvre de Dieu en a besoin.

Par ailleurs, il est clair que dans le Nouveau Testament on n'a établi que des hommes comme anciens. Mais pour les diacres, ce n'est pas la même chose. Phœbé était diaconesse, selon Romains 16.1-3 et dans 1 Timothée 3.11, Paul définit des conditions pour devenir diaconesse.

Est-on ancien/évêque pour toujours ? La Bible n'en dit rien. Il semble plutôt que cette soi-disant indélébilité est liée à une conception particulière du sacrement. Le sacrement, et non le Seigneur, conférerait ce caractère permanent, §1582. Cela trahit la notion magique que l'Eglise a de ses sacrements. Mais cette notion est étrangère à la Parole de Dieu. Aucun acte n'est efficace de par lui-même. Aucune imposition des mains ne peut transmettre une quelconque "semence apostolique".

Cette magie ressort encore de la curieuse possibilité de recevoir la *plénitude* de ce sacrement. Et donc, d'en recevoir aussi moins. Est-ce qu'un sacrement est divisible ? Apparemment, c'est le cas. Par exemple, la confirmation est sensée transmettre une pleine effusion du Saint-Esprit, nous l'avons vu. Pourtant, les évêques reçoivent cette même effusion à leur consécration. L'avaient-ils perdue entre-temps, ou n'en reçoit-on qu'une petite parcelle lors de la confirmation ? Qu'il nous soit permis de mettre un bémol à toute cette construction sacramentelle. Elle est ingénieuse et rassurante, mais terriblement insuffisante à la lumière de l'Ecriture sainte. Une fois de plus, le fait de s'éloigner de la Parole objective de Dieu ouvre la porte à tous les dérapages.

Le mariage

Le mariage a été élevé par Christ "à la dignité de sacrement", §1601. C'est un sacrement que les époux se donnent entre eux,

§1623, mais qui requiert, pour être valide, la présidence du prêtre ou du diacre, *CEF* §473. Le consentement libre en est l'essentiel. S'il manque, le mariage n'existe pas et pourra donc être annulé par un tribunal ecclésiastique compétent. Ce qui veut dire que le mariage n'a jamais existé et que donc les contractants sont libres de se marier, §1626, 1629.

Dans le cas d'un mariage mixte, par exemple entre un Protestant et une Catholique, une *permission expresse* est requise de l'autorité ecclésiastique. Cette permission suppose que les deux partis connaissent "les obligations contractées par la partie catholique concernant le baptême et l'éducation des enfants dans l'Église catholique", §1635 (on entend souvent dire que cette obligation n'existe plus, ce paragraphe offre un démenti clair à cette rumeur; et elle est toujours pratiquée). Dans le cas d'un mariage entre une Catholique et un non-croyant, la joie du conjoint croyant sera d'amener à une conversion libre à la foi chrétienne le conjoint non-croyant, §1637.

Le mariage est indissoluble. En cas de divorce civil avec remariage, les personnes concernées se trouvent exclues de l'eucharistie "aussi longtemps que persiste cette situation". Même la réconciliation par le sacrement de Pénitence ne peut être accordée qu'à ceux qui se sont réellement repentis et qui "se sont engagés à vivre dans une continence complète", §1650.

Qu'en est-il d'après la Bible ?

Notons d'emblée que la notion de l'engagement mutuel devant Dieu est proche de la notion du sacrement dans son sens premier. Cependant, où, Jésus a-t-il élevé le mariage à la dignité de sacrement ? Le mariage a été institué par Dieu. C'est son invention, son idée. C'est lui qui a créé l'homme et la femme et qui a prévu que l'homme quitterait ses parents pour s'attacher à sa femme et pour devenir une seule chair avec elle, Genèse 2.24. La sexualité est créée par Dieu pour qu'elle fasse la joie des conjoints dans

une relation permanente. Jésus, en citant le texte de la Genèse, ajoute : “Que l’homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni”, Matthieu 19.6. Dans ce sens, *tout* mariage est fait devant Dieu, et *tout* mariage trouve sa validité dans l’ordre que Dieu a imposé à sa création. Un mariage exclusivement civil est alors tout aussi valable devant Dieu qu’un mariage célébré en plus dans une église.

Lorsqu’un couple chrétien veut prononcer cet engagement mutuel devant l’Eglise, cela ne nécessite pas la présidence d’un membre particulier du clergé ordonné pour être valide. Il l’est déjà. Car ce n’est pas l’Eglise qui fait le mariage. Mais en tant que communauté, elle entoure les mariés de ses prières et de son amour. Elle est témoin. Elle ne peut même pas *donner* sa bénédiction. Elle prie pour que Dieu bénisse le couple. Et elle prie ainsi pour un couple *déjà* marié. La cérémonie civile a déjà constitué le mariage. L’Eglise en prend acte et s’en réjouit. Ce qui s’y ajoute, c’est que le couple s’engage publiquement devant Dieu à vivre en couple chrétien. Du coup, l’Eglise ne peut pas non plus prononcer la nullité d’un mariage avec tous les risques de dérapage qu’on connaît (annulations “à la tête du client” où la position et l’argent peuvent parfois opérer des miracles !).

Le Catéchisme souligne à raison la permanence du mariage devant Dieu. Dieu hait le divorce, Malachie 2.14-16. D’où l’importance d’une vraie vie chrétienne des *deux* conjoints. En acceptant le mariage des non-croyants (§1637), l’Eglise collabore déjà au divorce potentiel. Un chrétien, au sens biblique du mot, ne peut pas épouser un non-croyant et espérer que la vie spirituelle du couple sera une réussite. S’il se marie, que ce soit “dans le Seigneur”, 1 Corinthiens 7.39. “Quelle part le croyant a-t-il avec le non-croyant ?” (2 Corinthiens 6.15) Le texte que cite le Catéchisme sur la conversion du conjoint non-croyant ne concerne nullement un nouveau mariage, librement consenti, mais un couple où l’un des conjoints *devient* chrétien, 1 Corinthiens 7.12-16. Une fois de plus, nous voyons qu’une compréhension erronée de la question : Comment devient-on chrétien ? rend toute la suite

impossible. Comment, l'Eglise peut-elle "bénir" un mariage entre non-croyants ou impliquant un non-croyant ? Ce serait une comédie pleine d'hypocrisie ! Un non-croyant, peut-il s'engager devant Dieu ? Peut-on le lui demander ?

Le mariage est indissoluble. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. Cependant, le divorce existe. Il y a des mariages qui échouent. Et la Bible admet deux causes réelles de naufrage du couple. L'adultère brise le couple. Sans repentance, cette cassure peut devenir irréparable. C'était le cas où dans l'Ancien Testament intervenait la peine capitale qui, du coup, mettait fin au mariage. Le divorce a, en quelque sorte, pris la place de la lapidation. Pour les Juifs, il impliquait la possibilité du remariage et ni Christ, ni les apôtres ne mettent cela en question, cf. Matthieu 5.31, 32 et 19.9. L'apôtre Paul ajoute à cela la situation d'une personne qui devient chrétien et dont le conjoint se sépare pour ce motif. Dans ce cas, le conjoint chrétien n'est pas "lié", 1 Corinthiens 7.15.

Souvent, on rencontre des situations maritales difficiles. Quelle attitude faut-il avoir en face d'un couple divorcé et remarié pour toutes les mauvaises raisons, et qui devient chrétien ? Faut-il leur refuser une vie d'Eglise normale ? Faut-il les obliger à la continence ? (Qui peut vérifier cela ? Ne poussera-t-on pas les gens à l'hypocrisie ? A-t-on le droit d'exiger cela ?) "Que chacun demeure dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé" (1 Corinthiens 7.20), semble indiquer un meilleur chemin. A la conversion, le couple, ou le conjoint, part avec le lien marital qu'il vit en ce moment-là. C'est ce mariage qui, par la grâce de Dieu, peut devenir un mariage chrétien.

Est-ce qu'on peut donc divorcer "plus facilement chez les Protestants" ? Il n'en est rien. Mais une écoute plus équilibrée de la Parole de Dieu permet une attitude pastorale différente. On n'est pas devant des décisions administratives prises par une hiérarchie sclérosée, mais devant la Parole vivante du Seigneur. On est devant Dieu lui-même. Il peut guérir le couple, et souvent, il le fait. Dans une société déboussolée, où tous les repères moraux dispa-

raissent, nous voulons essayer d'être des instruments entre ses mains pour sauver ce qui peut l'être. Mais n'imposons pas une règle plus lourde qu'il n'en a lui-même imposée.

Ajoutons une dernière remarque. L'œcuménisme du Catéchisme est remarquable. On admet le mariage mixte entre Chrétiens de confession différente. Mais à la condition que les éventuels enfants soient éduqués dans l'Eglise catholique. L'autre confession, pour le Catéchisme, est toujours une église de deuxième classe, une sorte de mal nécessaire que notre société moderne exige de respecter. Mais qu'il s'agit d'extirper dès la nouvelle génération. C'est très édifiant. Et cela démontre un orgueil qui va difficilement de pair avec l'humble Charpentier de Nazareth.

6. QUE FAIRE POUR ETRE SAUVE ?

Comment devient-on chrétien ? Que faire pour être sauvé ?

Est-ce que ces deux questions sont les mêmes ? Tout chrétien lisant la Bible n'a aucun problème d'y voir deux façons d'exprimer la même chose. La question que pose le geôlier de Philippes à l'apôtre Paul était extrêmement simple : "Que dois-je faire pour être sauvé ?" La réponse de l'apôtre n'était pas plus compliquée : "Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé, toi et ta famille." (Actes 16.30,31) On devient chrétien par la foi. On est sauvé par la foi.

Dans le Catéchisme, tout cela est à la fois plus simple et plus compliqué. Plus simple, parce qu'on est sauvé par le baptême. Dans l'Eglise, il n'y a que des sauvés. Dans nos pays catholiques, il n'y a pratiquement que des chrétiens. Notre société est chrétienne dans la mesure qu'une large majorité des citoyens sont baptisés. Pourtant, c'est aussi plus compliqué, parce qu'en fait, on n'est jamais sauvé. Le salut baptismal ne suffit pas. Mais qu'est-ce qui suffit ? Si on dit des neuvaines pour le salut d'un pape après sa mort, si donc même lui n'est pas encore sauvé à ce moment-là, qui sera sauvé sinon au bout d'un vrai parcours du combattant ici bas et dans l'au-delà au Purgatoire ? Cependant, en décrivant le salut, le Catéchisme dit des choses fort justes et fort belles. C'est comme s'il décrit un merveilleux jardin, entouré d'un mur infranchissable et dont la porte a été fermée à double tour. Et Pierre, son gardien, n'y laisse entrer les gens qu'au compte-gouttes.

Il y a déjà de gros problèmes dans le Catéchisme sur l'explication du salut, sur sa compréhension. Mais dès qu'on se met à parler de

l'application du salut, de son appropriation, ces obstacles deviennent insurmontables.

Le Catéchisme traite cette question fondamentale de façon plutôt disparate. La foi, le péché et l'œuvre de Christ sont décrits dans la première partie sur le Symbole des apôtres. L'ensemble de la question est ensuite concentré dans la deuxième partie sur les sacrements. Cela est ainsi parce que, pour le Catéchisme, la clé du salut se trouve dans les sacrements : "Ce que la foi confesse, les sacrements le communiquent : par 'les sacrements qui font renaître', les chrétiens sont devenus 'enfants de Dieu' (Jean 1.12; 1 Jean 3.1), 'participants de la nature divine' (2 Pierre 1.4)", §1692. Ce chemin du salut commence lors du baptême des bébés. "Incorporés au *Christ* par le Baptême, les chrétiens sont 'morts au péché et vivants à Dieu dans le Christ-Jésus' (Romains 6.11)", §1694. Cela est l'équivalent de la justification qui fait des chrétiens "le Temple de l'*Esprit-Saint*", §1695.

Cependant, c'est seulement dans la troisième partie que sont présentées les questions de la grâce et de la justification par la foi, et qu'est traité en détail celle du péché. Le salut n'est vraiment abordé qu'à partir du paragraphe 1949. C'est la raison pour laquelle nous consacrons à ce sujet élémentaire non pas notre premier chapitre, mais seulement le dernier.

Le péché

Qu'est-ce qui s'est passé aux origines de l'humanité ?

Créé bon, l'homme a désobéi au commandement que le Créateur lui a donné. A cause de cette désobéissance, il a plongé la race humaine dans le péché. Il a perdu "la grâce de la sainteté originelle", §399 qui se réfère à Romains 3.23. L'inclination au mal dont souffre l'humanité est le résultat de cette chute. L'homme naît avec ce péché qui est "mort de l'âme". Pour l'en délivrer, "l'Eglise donne le Baptême pour la rémission des péchés même

aux petits enfants qui n'ont pas commis de péché personnel", §403.

Adam et Eve vont transmettre à leur descendance une nature déchue. Qu'est-ce que cela veut dire ? La nature humaine "n'est pas totalement corrompue : elle est blessée [cf. §1707, 1714] dans ses propres forces naturelles, soumise à l'ignorance, à la souffrance et à l'empire de la mort, et inclinée au péché (...). Le Baptême, en donnant la vie de la grâce du Christ, efface le péché originel et retourne l'homme vers Dieu". Les conséquences du péché dans sa nature "l'appellent au combat spirituel", §405. Une de ces conséquences est que "le diable a acquis une certaine domination sur l'homme, bien que ce dernier demeure libre", §407.

C'est quoi le péché ?

Blessure de la nature humaine et atteinte à la solidarité humaine, le péché est une offense à l'égard de Dieu, §1849,1850. Cependant, cette définition du Catéchisme est suivie de près par la distinction entre péché mortel et péché véniel, §1854. Le premier, péché grave, commis en pleine conscience et de propos délibéré, entraîne "la perte de la charité et la privation de la grâce sanctifiante, c'est à dire l'état de grâce. S'il n'est pas racheté par le repentir et le pardon de Dieu, il cause l'exclusion du Royaume du Christ et la mort éternelle de l'enfer", §1861. Ce péché nécessite "une nouvelle initiative de la miséricorde de Dieu et une conversion du cœur qui s'accomplit normalement dans le cadre du sacrement de la Réconciliation", §1856. Le péché véniel ne fait qu'affaiblir la charité et mérite des peines *temporelles*. Mais il ne faut pas pour autant le tenir pour anodin. Il peut nous conduire au péché mortel. Le mieux est donc de le confesser au même titre que les autres péchés, §1863.

La répétition des péchés engendre les vices, rattachés aux péchés capitaux, appelés ainsi parce qu'ils sont générateurs d'autres péchés, d'autres vices. Ce sont l'orgueil, l'avarice, l'envie, la colère, l'impureté, la gourmandise et la paresse, §1866.

Que dit la Bible ?

Reprenons cette question fondamentale si nous voulons comprendre quelque peu la situation spirituelle de l'homme : Qu'est-ce qui s'est passé aux origines de l'humanité ?

L'homme a désobéi et perdu la sainteté originelle. Et à cause de cela, tout homme est devenu pécheur : "tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu", Romains 3.23. L'homme a consciemment brisé la communion entre lui et son Créateur. Séparé de Dieu, il est mort, comme Dieu le lui avait prédit : "le jour où tu en mangeras, tu mourras", Genèse 2.17. Il n'est pas seulement blessé, il est *mort*. Paul le dit ainsi en Ephésiens 2.1 : "Vous étiez morts par vos fautes et par vos péchés". Le cœur de l'homme est devenu corrompu, tortueux par-dessus tout, il est incurable, selon ce que Dieu lui-même déclare en Jérémie 17.9. Il n'est pas seulement incliné au péché, il en est devenu l'esclave.

En fait, ce que dit le Catéchisme du péché mortel, la Bible le dit du péché tout court. Tout péché est une violation de la loi de Dieu. "Quiconque commet le péché, commet aussi une violation de la loi", 1 Jean 3.4. Et cet état de péché est l'état de tout homme. Perdu par un acte conscient, l'homme est racheté par un acte conscient. Par un acte de foi consciente en Christ, il devient membre de la famille de Dieu. D'esclave du péché, il devient fils de Dieu, parce qu'il a "obéi de cœur à la règle de doctrine" qu'est l'Evangile, Romains 6.17.

Il s'agit bien d'un esclavage *personnel*. Ce qui est vrai pour la race, est vrai pour chaque membre de la race. *Je* commet le péché parce que *je* suis pécheur. Et la libération de l'esclave que *je* suis nécessite un acte personnel de *ma* part. Ma libération par la foi en Christ ne libère pas pour autant mes enfants. Un chrétien n'engendre pas des chrétiens; il engendre des pécheurs. Le baptême, nous en avons déjà parlé, ne change rien à cet état.

N'est-ce pas là le problème du Catéchisme ? Ramenant tout aux sacrements, il ne peut apprécier réellement ce qu'est le péché. Pour lui, le péché est nécessairement et essentiellement l'affaire des chrétiens. En le traitant seulement ici, après les sacrements, il montre bien qu'il s'agit d'un problème chrétien. Cette multitude

de gens que l'Eglise a baptisée doit être christianisée. Ils sont "entrés dans la vie", parce qu'ils sont baptisés. Ils ne sont plus esclaves, parce qu'ils sont baptisés. Alors, pour remédier à l'erreur manifeste et visible d'un baptême au rabais (les gens sont toujours aussi esclaves au péché après ce baptême qu'avant), on propose une deuxième voie de salut par le sacrement de la pénitence. Quant au péché du *non chrétien*, ce n'est pas un problème très grave : quelques gouttes d'eau par la main d'un prêtre et on n'en parle plus.

L'accusation est souvent entendue que chez les Protestants, la vie est facile. Il suffit de demander pardon et le péché est effacé. Nous aurons à y revenir plus loin, mais notons que l'accusation est un peu vite envoyée ! Pour être quitte du péché, selon le Catéchisme, *il suffit* de suivre la voie des sacrements. *Il suffit* d'être baptisé, *il suffit* d'aller à confesse de temps à autre (préférentiellement au moins une fois par an), *il suffit* d'être muni des sacrements au moment de la mort, et le tour est joué. Le cœur humain n'est pas incurable : l'Eglise propose une cure peu astreignante et pourtant efficace. Cependant, faute de reconnaître le vrai problème, l'homme est abandonné à lui-même, tranquilisé par des fausses solutions et, trop souvent, il finit par se dégoûter d'un système dans lequel il ne voit que du cinéma.

Un bon traitement commence par un bon diagnostic. Et le mauvais traitement dispensé par l'Eglise trahit un diagnostic erroné, et ce, malgré des paragraphes fort justes sur la libération de l'esclavage du péché, cf. §1739.

Libre ou sous traitement ?

Jésus-Christ est le sacrifice unique pour nos péchés. "Par son obéissance jusqu'à la mort, Jésus a accompli la substitution du Serviteur souffrant qui 'offre sa vie en *sacrifice expiatoire*'... Jésus a réparé pour nos fautes et satisfait au Père pour nos péchés", §615 (cf. §602, 606-609, 613-615 et la fin du §616, qui

sont un excellent résumé de ce que dit la Bible sur la mort de Christ).

Plus loin, le Catéchisme continue : Jésus a exprimé “suprêmement” cette offrande libre de lui-même dans l’eucharistie où il “consacre” ses apôtres prêtres de l’Alliance nouvelle; il signifie et réalise à l’avance le don de son corps en la cène, §610, 611, 621.

“C’est ‘l’amour jusqu’à la fin’ (Jean 13.1) qui confère sa valeur de rédemption et de réparation, d’expiation et de satisfaction au sacrifice du Christ”, §616. Et il veut associer à son sacrifice rédempteur les premiers bénéficiaires. “Cela s’accomplit suprêmement en la personne de sa Mère, associée plus intimement que tout autre au mystère de sa souffrance rédemptrice : En dehors de la Croix il n’y a pas d’autre échelle par où monter au ciel”, §618.

“Appelé à la béatitude, mais blessé par le péché, l’homme a besoin du salut de Dieu”, §1949. Jésus a fait le sacrifice unique qui a satisfait pour nos péchés. Cela doit ensuite devenir une réalité dans la vie humaine. D’injuste qu’il est par nature, il doit devenir juste. “La grâce du Saint-Esprit a le pouvoir de nous justifier, c’est à dire de nous laver de nos péchés et de nous communiquer ‘la justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ’ (Romains 3.22) et par le Baptême”, §1987. “La première œuvre de la grâce de l’Esprit-Saint est la *conversion* qui opère la justification...”, §1989. Et cette œuvre, rappelons-le, est réalisée dans le sacrement de la conversion qu’est la pénitence, §1423.

La justification a été méritée par la passion du Christ et nous est accordée “par le Baptême, sacrement de la foi. Elle nous conforme à la justice de Dieu qui nous rend intérieurement justes par la puissance de sa miséricorde”. Cette justification établit la collaboration entre la grâce de Dieu et la liberté de l’homme. Du côté de l’homme, elle s’exprime dans l’assentiment de la foi à la Parole de Dieu qui l’invite à la conversion. (§1992, 1993)

“Notre justification vient de la grâce de Dieu”, §1996. Mais qu’est-ce que la *grâce* ?

Elle est une *participation à la vie de Dieu* qui nous est donnée par le Baptême. Elle est “le don gratuit que Dieu nous fait de sa vie infusée par l’Esprit-Saint dans notre âme pour la guérir du péché et la sanctifier : C’est la *grâce sanctifiante* ou *déifiante*, reçue dans le Baptême” (le Catéchisme cite ici 2 Corinthiens 5.17,18), §1997, 1999. Elle est “d’abord et principalement”, le don de l’Esprit qui nous justifie et nous sanctifie. Comme cette grâce échappe à notre expérience, elle ne peut être connue que par la foi. (§2003, 2005)

Est-on donc sauvé par la grâce, par le moyen de la foi ? Pas tout à fait. Car il y a la notion du *mérite*. Bien sûr, entre Dieu et nous l’inégalité est sans mesure. On ne peut donc pas parler, au sens d’un droit strict, de mérite de la part de l’homme, §2007. Pourtant, *Dieu a librement disposé d’associer l’homme à l’œuvre de sa grâce*. Il y a donc des œuvres bonnes qui produisent des mérites, mais ils “doivent être attribués à la grâce de Dieu d’abord, au fidèle ensuite”, §2008. “L’adoption filiale, en nous rendant participants par grâce à la nature divine, peut nous conférer, suivant la justice gratuite de Dieu, un *véritable mérite*. C’est là un droit par grâce, le plein droit de l’amour... Les mérites de nos bonnes œuvres sont des dons de la bonté divine”, §2009 qui cite le concile de Trente. “*Personne ne peut mériter la grâce première*, à l’origine de la conversion, du pardon et de la justification. Sous la motion de l’Esprit-Saint et de la charité, *nous pouvons ensuite mériter* pour nous-mêmes et pour autrui les grâces utiles pour notre sanctification, pour la croissance de la grâce et de la charité, comme pour l’obtention de la vie éternelle. Les biens temporels eux-mêmes, comme la santé, l’amitié, peuvent être mérités suivant la sagesse de Dieu. Ces grâces et ses biens sont l’objet de la prière chrétienne. Celle-ci pourvoit à notre besoin de la grâce pour les actions méritoires”, §2010. Ces mérites ne sont pas perdus à notre mort. Ils sont accumulés par l’Église dans son trésor, en vue d’une distribution ultérieure au travers des indulgences, §1477.

Que dit la Bible ?

Au centre de toute la question du salut se trouve le sacrifice de Jésus-Christ sur la croix. Nous sommes ici au cœur de la foi chrétienne. L'originalité de la foi chrétienne n'est pas de nous dire que l'homme a besoin d'être sauvé. Toutes les religions le disent sous une forme ou une autre. Ce n'est pas non plus de nous enseigner que c'est par la foi que l'on accède à ce salut. Cela aussi, on le retrouve dans beaucoup de religions, que ce soit explicitement ou implicitement. Ce n'est pas non plus de nous dire qu'il faut suivre le modèle du Christ. La plupart des religions nous proposent des modèles plus ou moins bien réussis au niveau de la piété personnelle, de l'exemple moral ou de l'enseignement spirituel. La nécessité de rites particuliers n'est pas non plus unique. Et s'il est vrai qu'aucune autre religion n'a pu mettre sur pied une organisation hiérarchique durable aussi imposante que le Vatican, qui oserait y voir un signe manifeste de la bénédiction de Dieu ?

L'originalité de l'Evangile tient à ceci : partout ailleurs, le salut dépend de l'effort de l'homme pour se mettre dans les bonnes grâces de l'Être suprême. L'homme doit monter vers Dieu; il doit *mériter* l'approbation divine. Dans l'Evangile, c'est radicalement le contraire : Dieu descend vers l'homme. Comme ce dernier est dans l'impossibilité la plus totale de "se sauver", Dieu, dans sa grâce, vient le trouver, paie ses dettes, et l'adopte comme son fils. Citons à ce sujet un texte de l'apôtre Paul :

"En effet, Moïse écrit à propos de la justice qui vient de la loi : L'homme qui la mettra en pratique vivra par elle. Mais voici comment parle la justice qui vient de la foi : Ne dis pas dans ton cœur : Qui montera au ciel ?... ou : Qui descendra dans l'abîme ?... Que dit-elle donc ? La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur. Or, c'est la parole de la foi que nous prêchons. Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu sera sauvé. Car en croyant du cœur on parvient à la justice, et en confessant de la bouche on parvient au salut, selon ce que dit l'Écriture : Quiconque croit en lui ne sera pas confus." (Romains 10.5-11)

Il y a, en quelque sorte, deux justices, celle qui vient de la loi et celle qui vient de la foi. La première, c'est la justice obtenue par les efforts humains, celle qu'il pense pouvoir mériter par son obéissance et atteindre par une vie pieuse. Mais ce chemin est une impasse. Le mal est trop ancré dans l'homme pour qu'il puisse ainsi parvenir à la justice qu'un Dieu juste exige.

Il y a donc une autre justice, celle de la foi. Elle est *donnée* parce qu'elle ne peut se mériter. Elle vient du fait que Christ a pris sur lui notre iniquité et que nous sommes déclarés justes, acquittés au tribunal de Dieu, son Fils ayant subi notre condamnation à notre place. Nous ne sommes pas en train de *devenir* justes, nous sommes *déclarés* justes.

Malgré tout ce qu'il dit de beau et de juste sur le sacrifice de Christ, le Catéchisme est très confus sur cette question. Nulle part, il ne parle de la justification dans ce sens précis de l'acquiescement. Le langage judiciaire, que ce terme évoque pourtant, y est absent. Au lieu de cela, le Catéchisme utilise à plusieurs reprises le langage de la guérison : "La justification... libère de la servitude et guérit", §1990; la grâce est donnée pour guérir notre âme du péché, §1999. On pourrait résumer cette distinction de la façon suivante : Selon l'Église, nous ne sommes pas acquittés au tribunal de Dieu, mais confiés à l'Église de Dieu; nous ne sommes pas pardonnés parce que coupables, mais soignés parce que malades. Et si nous suivons la thérapie, prescrite par l'Église, avec assiduité, y compris son complément nécessaire dans le Purgatoire, alors nous *serons* (peut-être) sauvés.

Il est vrai que la terminologie du Nouveau Testament n'est pas facilement comprise aujourd'hui. C'est ce que disent les évêques de France quand ils écrivent que ces termes "demandent, pour être bien entendus, des explications. Ainsi en est-il des mots 'justification', 'expiation', 'satisfaction', voire des mots plus courants de 'rédemption' et de 'salut'" (CEF §269). Cependant, ils ne donnent pas vraiment cette explication ! Et là où ils le font, le sens donné n'est pas très convaincant ! Par exemple, l'expiation,

qui veut dire que le sang du sacrifice *couvre* le péché commis, afin de permettre le pardon, devient ceci : “Le terme d’expiation souligne le côté souffrant du sacrifice et la nécessité de réparer le désordre causé par le péché. (...) l’idée d’expiation est plutôt liée à celle d’intercession...”, *CEF* §265.³⁸ Le sens biblique que le sacrifice détourne la colère de Dieu causée par notre péché, et c’est ce que veut dire ‘propitiation’, est entièrement évacué. La colère de Dieu (Romains 1.18) n’existe plus. Il n’y a donc plus raison de nous affoler : l’Église est là pour nous soigner.

Qu’est-ce que la justification ?

Romains 3.21-8.39 est le passage classique sur le sujet. De 1.18 à 3.20, l’apôtre Paul traite de la culpabilité et de la responsabilité humaine. Toute la race se trouve accusée devant son Créateur, selon la conclusion de 3.20. Comment être “justifié” devant lui ? Autrement dit, comment être délivré de cette culpabilité ? Comment échapper à la condamnation ? C’est bien là le cadre de ce grand texte.

Une fois justifiés, nous sommes en paix avec Dieu, 5.1, et libres de la condamnation, 8.1. Le problème n’est pas de *devenir* juste, mais d’être *déclaré* juste. D’être libéré devant ce tribunal implacable. Le grand dilemme derrière cette question est : Comment Dieu peut-il être juste tout en déclarant juste l’homme coupable (3.26) ?

Jésus est la réponse à ce dilemme. Il est mort à notre place. Il a versé son sang comme moyen de propitiation. Une victime innocente, parfaite et volontaire a pris la place des coupables et, ainsi, détourne d’eux la juste colère de Dieu. *Il* subit le châtement mérité et *nous* recevons infiniment *moins* que ce que nous méritons : nous recevons la grâce, nous sommes graciés et déclarés justes, 3.24-26. Dieu ne nous voit plus comme des pécheurs avec la corde déjà au coup à moins que nous nous comportions selon les indications de son vicaire ici-bas. Il nous reçoit comme ses fils et ses filles, et il le fait gratuitement, 3.24. Ce qui veut dire : sans

³⁸ Voir appendice 2, point 7 : Qui expie nos péchés ?

mérite aucun de notre part; sans raison de pouvoir attribuer ne fut-ce que la moindre parcelle de gloire à nous-mêmes. Sans pouvoir soumettre cela à la moindre condition suspensive. Nous ne sommes pas libérés avec sursis.³⁹

Mais qui sont les bénéficiaires de cette libération ? “*Nous*”, c’est qui ?

“*Nous*”, ce sont “tous ceux qui croient”, 3.22. Ce sont “nous tous qui avons été baptisés en Christ-Jésus” et qui marchons maintenant “en nouveauté de vie”, 6.3,4. Ce sont “nous qui marchons, non selon la chair, mais selon l’Esprit”, 8.4. Ce sont tous ceux qui, à Rome, sont “saints par vocation”, 1.7.

“*Nous*”, ce sont ceux qui se sont convertis à Christ et qui ont ensuite été baptisés. Le Nouveau Testament ne connaît aucunement l’ordre inverse, où le baptême reçu nous inviterait à la conversion (cf. §1993). Ce sont donc ceux qui ont concrètement et sciemment choisi de suivre Jésus-Christ et qui ont reçu le pardon de leurs péchés au moment de cette conversion. Ce sont ceux qui, maintenant, ont pour premier but dans leur vie de vivre à la gloire de Dieu et qui sont prêts à tout souffrir pour lui. *Mais ce ne sont pas les foules qui n’ont jamais rien choisi.* Qui ont en tout et pour tout été aspergées de quelques gouttes d’eau bénite au début de leur vie. Qui sont certes invitées à la conversion par l’Eglise, mais qui ne se sont jamais converties. Et qui, pour reprendre les paroles de l’Ecriture, marchent encore “selon la chair” exactement comme Monsieur Tout-le-monde. La Bible met la barre très haute. En voulant l’abaisser nous dénaturons l’Evangile. Nous ferons de Dieu “le bon dieu” qui tolère béatement de ses enfants tout ce qui leur passe par la tête, tant qu’ils se munissent de leur brevet céleste par le baptême. Ce dieu-là est une idole et il faut l’abattre sans pitié.

³⁹ Voir appendice 2, point 8 : La justification : par le baptême, par la conversion, plus tard, ou ...jamais ?

Non, l'homme n'est pas que blessé par le péché, §1949 : il a été *mortellement* blessé. Aucun traitement ne peut encore lui rendre la vie. Il n'a pas besoin de guérir : il doit revivre. Il doit venir à Christ en sachant que c'est là le seul, l'ultime moyen pour échapper à la mort éternelle. Il sait qu'il est incapable de s'en sortir de par lui-même. Il est impuissant et à bout de raison. Son péché lui pèse et sa conscience l'accuse. *Alors*, l'Esprit de Dieu lui révèle la croix où le Seigneur Jésus-Christ a payé jusqu'au bout la dette de son péché. Incapable de mériter le moindre petit pardon, il reçoit par la foi un plein pardon. Et il se relève libre. Plus de traitement à suivre. Il est devenu fils de Dieu et l'Esprit de Dieu le pousse à la prière, à l'espérance, à la persévérance et au service.

Peut-il encore *mériter les grâces utiles pour sa sanctification ou pour l'obtention de la vie éternelle* ? Cela sous-entend tout d'abord que la vie éternelle n'est pas encore obtenue et qu'elle peut l'être à cause de nos mérites. Mais qu'est-ce qu'alors ce salut obtenu lors du baptême ? Qu'est-ce que cette grâce première à l'origine du pardon ? Est-ce donc *moins* que la vie éternelle ? Peut-on être sauvé par le baptême sans avoir obtenu la vie éternelle ? L'apôtre Jean a-t-il donc menti quand il écrit : "Et voici ce témoignage : Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est en son Fils. Celui qui *a* le Fils *a* la vie; celui qui *n'a pas* le Fils de Dieu *n'a pas* la vie. Cela, je vous l'ai écrit, afin que vous sachiez que vous *avez* la vie éternelle, vous qui *croyez* au nom du Fils de Dieu" (1 Jean 5.11-13) ? Notez bien les temps présents dans ce texte. Ce n'est pas une éventualité au cas d'un traitement réussi. Celui qui a placé sa confiance en Jésus-Christ *a* la vie éternelle. Aucun mérite ne peut y ajouter quoi que ce soit.

Deuxièmement, c'est quoi, une *grâce* qui se *mérite* ? Est-ce encore une grâce ? Parlant justement de ce sujet, l'apôtre Paul écrit en Romains 4.4 : "A celui qui fait une œuvre, le salaire est compté non comme une grâce, mais comme un dû." Une grâce que je mérite devient *ipso facto* un dû. Et Dieu ne nous doit pas la vie éternelle. "C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de

Dieu. Ce n'est point par les œuvres (ou par les mérites), afin que personne ne se glorifie." (Ephésiens 2.8,9) Dieu a-t-il librement disposé d'associer l'homme à l'œuvre de sa grâce ? La Bible n'en dit rien. Parfois les silences de l'Ecriture, ne parlent-ils pas plus fort que toutes les belles phrases du Catéchisme ? Nous le croyons.

Nous l'avons déjà dit, et il faut le redire : Pour le Catéchisme, tout se réduit aux seuls sacrements. Que Christ ait exprimé "suprêmement" l'offrande de sa vie à la dernière cène où il consacre les apôtres prêtres de la nouvelle alliance, §610,611, nous en doutons. Le mot 'suprême' ne peut pas être ainsi limité à la seule cène. Aucun lecteur des Evangiles ne le comprendra ainsi. En fait, c'est lire dans ces événements toute la théologie sacramentelle développée depuis. Ce n'est pas une très bonne méthode de lecture ou d'interprétation !

Est-ce que Jésus a voulu associer ses disciples, et particulièrement sa mère, à son sacrifice ? Il nous semble que les auteurs du Catéchisme n'arrivent pas à laisser toute la place au seul Seigneur. Il leur faut toujours associer les hommes, ou plutôt, les apôtres en prédécesseurs de la hiérarchie, et Marie en image de la très sainte mère l'église. Agissent-ils ainsi par peur que Dieu sauve *sans* l'Eglise ? *Mais Dieu sauve sans l'Eglise !* Dans sa grâce, il fait tout. Christ n'associe personne à son œuvre.

Cela nous fait penser au texte messianique d'Esaië : "La vérité a disparu, et celui qui s'éloigne du mal se fait piller. L'Eternel voit et trouve mauvais que le droit n'existe plus. Il voit qu'il n'y a pas un homme, il est désolé de ce que personne n'intercède; alors son bras lui vient en aide et sa justice lui sert d'appui...", 59.15,16. Suit alors dans ce texte une description du Messie rédempteur. Oui, Dieu a agi *seul* pour nous délivrer. Et quand un homme se tourne vers le Christ pour être sauvé, il repart libre. Est-ce que cela veut dire que l'homme n'a donc plus du tout besoin de l'Eglise ? Non, bien sûr. Dieu le place dans sa famille pour qu'en son sein, il puisse y grandir et le servir dans le monde.

La clé à cette transformation est la foi.

La foi

Qu'est-ce que la foi selon le Catéchisme ?

A vrai dire, il n'en parle pas beaucoup. Plusieurs paragraphes y sont consacrés au début; un court texte y revient plus loin avant de parler du péché et de la grâce. Mais la foi n'a pas sa place dans la discussion de la justification. L'homme est justifié par le baptême. Il y ajoute ses mérites. Mais la foi n'y apparaît guère comme nécessaire.

Une des premières mentions de la foi, en dehors des passages qui se réfèrent à la 'foi chrétienne' dans sa généralité, se trouve au §88 : Le peuple chrétien est obligé à "une adhésion irrévocable de foi" à l'encontre des définitions du Magistère. Cette adhésion, nous l'avons déjà vu, est sensée rendre l'erreur impossible : "L'ensemble des fidèles (...) ne peut se tromper dans la foi...", §92. La foi chrétienne est donc tout d'abord cette réception docile de l'enseignement de l'Eglise donné par ses évêques en union avec le successeur de Pierre, à qui Dieu a conféré le charisme de l'infailibilité. Si quelqu'un devait nier volontairement ces définitions infailibles, il aurait fait défection de "la foi divine et catholique", cf. §2089 (voir aussi Pie XII, que nous avons cité sur le dogme de l'Assomption).

Croire, c'est obéir. Nous le voyons dans l'exemple d'Abraham, Hébreux 11.8, §145. C'est la vierge Marie qui "réalise de la façon la plus parfaite l'obéissance de la foi", en donnant son assentiment à Dieu. L'Eglise vénère donc à juste titre en elle "la réalisation la plus pure de la foi", §148,149. La foi, c'est obéissance; c'est l'assentiment sans question à ce qui nous est révélé. C'est, dit le Catéchisme, "d'abord une *adhésion personnelle* de l'homme à Dieu; elle est en même temps, et inséparablement, *l'assentiment libre à toute la vérité que Dieu a révélée.*" (§150) Cette vérité est bien sûr celle que l'Eglise transmet. D'ailleurs, le

doute volontaire, c'est négliger ou refuser de tenir pour vrai ce que Dieu a révélé et que l'Église propose de croire, §2088.

“La foi est un don de Dieu, une vertu surnaturelle infuse par Lui”, dépendante de “la grâce prévenante et aidante de Dieu, ainsi que des secours intérieurs du Saint-Esprit”, §153. En même temps, elle est un acte humain : “Croire est un acte de l'intelligence adhérant à la vérité divine sous le commandement de la volonté mue par Dieu au moyen de la grâce.” La formule vient de Thomas d'Aquin, citée au §155. Cependant, nous ne croyons pas parce que “les vérités révélées apparaissent comme vraies et intelligibles à la lumière de notre raison naturelle. Nous croyons ‘à cause de l'autorité de Dieu...’” Néanmoins, Dieu vient au secours de notre raison, entre autres par “la propagation et la sainteté de l'Église, sa fécondité et sa stabilité”, §156.

Personne ne doit être contraint à embrasser la foi malgré soi, §160. Mais sans la foi, “personne jamais ne se trouve justifié”, §161. Cette foi, à n'en pas douter, c'est la foi catholique. C'est la conclusion évidente d'un bon nombre de textes dans le Catéchisme, comme celui, déjà cité, du §2089 : “L'*hérésie* est la négation obstinée, après la réception du Baptême, d'une vérité qui doit être crue de foi divine et catholique, ou le doute obstiné sur cette vérité. (...) Le *schisme* est le refus de la soumission au Souverain Pontife ou de communion avec les membres de l'Église qui lui sont soumis”.

La foi semble être, dans ces paragraphes, avant tout une question *personnelle*, le fondement d'une piété personnelle manifestée d'ailleurs par un certain nombre de catholiques. Pourtant, ce n'est pas ce que veut dire le Catéchisme. Le “Je crois”, professé personnellement par chaque croyant, “principalement” lors du baptême, est en fait la foi de l'Église. “Je crois” : c'est aussi “l'Église, notre mère, qui répond à Dieu par sa foi”. Le “Je crois” est fondé dans le “Nous croyons”, parce que “c'est d'abord l'Église qui croit”, §167,168. La foi qui est don de Dieu, est donnée par l'Église au travers du baptême. Dans le rituel romain, cité par le §168, le ministre du baptême demande au catéchumène :

“Que demandes-tu à l’Eglise de Dieu ? Et la réponse : –La foi–”. Dieu est le Père de notre foi. Mais il nous la donne au travers de l’Eglise qui devient donc à juste titre “la mère de notre nouvelle naissance” et l’éducatrice de notre foi, §169. Cette mère nous apprend le langage de la foi, §170 suite à notre première “profession de foi” lors du baptême, §189.

“Le don de la foi demeure en celui qui n’a pas péché contre elle”. Mais pour cela, il faut que les œuvres l’accompagnent. Sans cela, “la foi n’unit pas pleinement le fidèle au Christ”. Cela s’accompagne du témoignage devant les hommes : “Le service et le témoignage de la foi sont requis pour le salut”, §1815,1816.

Que dit la Bible ?

Commençons par apprécier le lien étroit que le Catéchisme fait ressortir entre la foi personnelle et la foi communautaire. La foi a besoin de l’Eglise. L’Eglise la prêche et le croyant ne doit pas se juger indépendant de l’Eglise, comme si tout se passe au seul niveau individuel. C’est devenu à la mode de vouloir tout réduire à l’individualité, mais la Bible n’en veut rien savoir. Il suffit de regarder la naissance de la première église locale, celle de Jérusalem en Actes 2.37-47 pour s’en convaincre. La foi personnelle, au verset 41 : “ceux qui acceptèrent sa parole”, est aussi vite suivie de l’incorporation dans l’Eglise par le baptême et pour une vie communautaire réelle.

A cela, le Catéchisme ajoute cette belle phrase de Thomas d’Aquin, qui souligne l’importance d’une foi intelligente et donc librement consentie, bien que mue par la grâce de Dieu.

Est-ce que la foi personnelle précède alors l’Eglise ? Pour le Catéchisme, cela est impossible. L’Eglise, comprenons la hiérarchie, est là avant la foi. Elle donne la foi par le baptême. Cette foi ne peut donc pas mettre en question l’Eglise. Elle est adhésion, obéissance. Elle trouve sa source dans *l’autorité* de Dieu. Cette adhésion implique une docilité sans critique envers le magistère.

Car l'intelligence n'est pas dans le libre examen des Ecritures, mais dans la nécessaire adhésion aux dogmes.

Le Seigneur Jésus approchait cette question très différemment. Enseignant à des Juifs, il n'a jamais fait état d'une quelconque obligation de croire. Devant le refus de croire en lui il en appelle au bon sens, au bon usage du raisonnement : "Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas ! Mais si je les fais, quand même vous ne me croiriez pas, croyez à ces œuvres, afin de savoir et de reconnaître que le Père est en moi, et moi dans le Père", Jean 10.37,38. Il faut croire au Seigneur Jésus pour être sauvé, dit Paul au geôlier, et cette foi pousse au baptême, Actes 16.30-33. Ce n'est nulle part l'Eglise qui transmet la foi comme un don qu'elle est libre d'impair à qui le lui demande. Lorsqu'elle baptise, la foi est déjà présente. Sans cela, il n'y a pas de baptême.

Certes, cette foi, ou l'absence de cette foi, est pleine de conséquences. Le sort du croyant et le sort du non croyant ne sont pas identiques. Celui qui croit en le Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas est déjà jugé parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu (Jean 3.15-18,36). Et croire, c'est indéniablement *obéir* : Christ reviendra entre autres "pour punir ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ", 2 Thessaloniens 1.8. Aimer Christ, c'est garder ses commandements, Jean 14.15. *Mais*, et quel 'mais' ! cette foi est placée dans le nom du Fils de Dieu. Ce n'est pas l'adhésion à tout ce que l'Eglise peut enseigner, mais la confiance totale et sans réserve en Jésus-Christ.⁴⁰

Est-ce que Dieu vient au secours de notre raison par la propagation et la sainteté de l'Eglise, par sa fécondité et sa stabilité, comme veut nous le faire croire le Catéchisme (§156) ?

Disons d'emblée que l'exemple de l'Eglise, *et donc des représentants de l'Eglise* joue un rôle primordial dans la crédibilité de l'Eglise. La sainteté de l'Eglise est, doit être, celle de ses

⁴⁰ Voir appendice 4 : Le chemin.

membres. Si leur comportement laisse à désirer, la foi en Christ sera lésée. On dira : “Si c’est cela les chrétiens, alors, merci beaucoup !” L’apôtre Pierre l’a formulé ainsi : “Au milieu des païens, ayez une bonne conduite, afin que, là où ils vous calomnient comme faisant le mal, ils voient vos œuvres bonnes...” (1 Pierre 2.12). Et plus loin : “Que nul de vous ne souffre comme meurtrier, comme voleur, comme malfaiteur ou comme se mêlant des affaires d’autrui; mais si c’est comme chrétien, qu’il n’en rougisser pas; qu’il glorifie plutôt Dieu à cause de ce nom.” (4.15,16) Par contre, si l’Eglise se rend coupable de toutes ces choses, et l’histoire de l’Eglise est surchargée à ce sujet !, au lieu de venir à la rencontre de notre raison, elle devient l’obstacle majeur à cette même raison.

L’Eglise romaine, en parlant propagation, fécondité et stabilité, cherche à impressionner les gens par le nombre important de ses adhérents, par le fait qu’on la trouve partout, et qu’elle est dans les affaires depuis bientôt deux mille ans. Mais au lieu d’attirer les gens à Christ pour qu’ils mettent en *lui* leur confiance, elle veut attirer les gens à elle-même. Nulle part dans la Bible, l’Eglise ne s’est prêchée elle-même. Son attitude est mieux résumée dans ces mots de l’apôtre Paul : “Je n’ai pas jugé bon de savoir autre chose parmi vous, sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié”, 1 Corinthiens 2.2.

Et les œuvres ? Si “le service et le témoignage de la foi sont requis pour le salut” (§1816; c’est d’ailleurs exactement ce qu’enseignent les Témoins de Jéhovah à ce sujet), combien y a-t-il de sauvés dans cette Eglise ? Il est vrai que la foi sans les œuvres est morte, Jacques 2.26. Mais l’absence des œuvres, fait-elle avorter la foi ? Ou est-elle une indication que la foi dont il est question est tout sauf la foi au sens biblique du mot, qu’elle n’est qu’adhésion, croyance ? Au verset 19, Jacques parle de la foi des démons. Soyons en convaincus : la foi des démons, accompagnée ou non de toutes les œuvres possibles et imaginables, ne sauvera jamais personne ! Ce qui sauve, c’est la confiance en Christ, mort pour nos péchés, ressuscité pour nous déclarer justes. Cette foi-

là, la vraie, sera toujours accompagnée d'œuvres, même si elle a besoin d'y être encouragée de temps à autre. Comme l'a si bien dit quelqu'un : "c'est la foi seule qui sauve, mais la foi qui sauve n'est jamais seule".

L'Eglise, serait-elle à tout hasard la grande dispensatrice ici-bas de cette foi partagée par les démons ?

Comment vivre en chrétien ?

Qu'est-ce que vivre en chrétien ? Quels en sont les caractéristiques ? Avant de nous tourner vers les textes du Catéchisme qui traitent de "la vie dans le Christ" (dans la troisième partie, intitulée ainsi), revenons un peu en arrière.

Pour le Catéchisme, l'essentiel de la vie chrétienne se joue dans la participation aux sacrements. A la rigueur, une participation pieuse aux sacrements peut remplacer toute exigence d'une vie chrétienne. Mis à part certains actes particulièrement répréhensibles, le comportement du chrétien ne *semble* avoir que très peu de conséquences sur son rapport avec Dieu par l'intermédiaire de l'Eglise. Tant qu'on passe par la voie royale des sacrements, tout peut s'arranger. De toute façon, il y a le Purgatoire pour parachever la sanctification !

Cela ne veut pas dire que l'Eglise est indifférente à la vie de ses fidèles. Elle cherche à réglementer et à organiser leur vie jusque dans ses moindres détails. Elle a produit (malgré elle ?) des hommes et des femmes d'une spiritualité remarquable. Certains de ses saints étaient des chrétiens exemplaires. Plusieurs de ses règles sont dignes d'être suivies à la lettre et aptes à révolutionner la société si seulement elles étaient respectées. Mais tout cela reste, en dernière analyse, terriblement insuffisant pour deux raisons.

1° Ce n'est pas vraiment *nécessaire*. Permettez-moi de le dire dans un langage automobile : l'Eglise offre un modèle de base

avec des options. Le modèle de base, c'est le chrétien qui suit, tant bien que mal, sa cure sacramentelle. C'est, il est vrai, un modèle bas de gamme, mais en soi parfaitement suffisant pour arriver au but désiré du salut éternel, si toutefois cela existe (car tous ces "chrétiens" n'en sont pas nécessairement convaincus !). Ce modèle de base est très courant. Bien sûr, il y a des options de sanctification qu'on peut y ajouter, et que l'Eglise, comme tout garagiste, encourage d'y ajouter. Mais ce ne sont que des options.

2° Ce n'est pas vraiment *réalisable*. Il manque la force, la capacité, pour vivre une vie chrétienne réelle. Pourquoi ? Parce que l'Eglise ne produit pas des chrétiens. L'Eglise se contente de produire une chrétienté. Faute de prêcher et d'enseigner la conversion telle que la Bible l'entend, elle est remplie de gens, très convenables peut-être, avec des qualités humaines parfois plus qu'enviables, mais qui ne sont jamais devenus des chrétiens. Autrement dit, l'Eglise demande qu'on *vive* une vie chrétienne, mais elle ne fait rien pour que les gens commencent par *devenir* chrétiens !

En sapant le vouloir, autant que le pouvoir d'une vraie vie chrétienne, celle-ci reste une heureuse exception, un oasis de vie au milieu d'un désert aride.

L'ordre de la troisième partie du Catéchisme est intéressant. La première section traite de la vocation de l'homme à la vie dans l'esprit. Partant du baptême qui fait le chrétien, l'Eglise va faire la "catéchèse de la 'vie nouvelle'", §1697, sensée à aider le chrétien à progresser dans une voie chrétienne. Nous avons déjà vu que le Catéchisme y traite du péché et du salut et nous n'allons pas y revenir. Mais une fois justifié par le baptême, comment ce "nouveau chrétien" va-t-il découvrir le chemin de la perfection ? En se tournant vers l'Eglise, mère et éducatrice. C'est l'Eglise qui saura lui enseigner comment pratiquer les commandements. N'est-elle pas dotée du charisme de l'infaillibilité, §2032-2040 ? Pour savoir comment vivre, le chrétien est conduit à se confier avec docilité au jugement de l'Eglise. (Nous renvoyons le lecteur vers notre premier chapitre qui entre dans le détail de ces para-

graphes.) Il n'a pas avant tout besoin du Christ, de l'Esprit, de la Parole de Dieu, mais de la sainte mère, l'Eglise, par laquelle il a accès à tout le reste, sans risquer de se tromper. La vie chrétienne est donc avant tout : suivre les sacrements et les commandements de l'Eglise.

Pour les enfants que sont les chrétiens, ce chemin est rassurant. Il n'y a qu'à avaler la nourriture pré mastiquée par l'Eglise. C'est vrai, ils sont encouragés à aller plus loin, même à manifester une vie authentiquement chrétienne, mais seulement dans la mesure que cela ne contredit en rien les enseignements officiels de l'Eglise. Découvrir dans la Bible que l'Eglise se trompe serait évidemment faire preuve d'une énorme prétention.

Nous ne devons pas obéir parce que l'Esprit de Dieu nous y pousse, mais parce que l'Eglise nous l'ordonne.

“Le Concile de Trente enseigne que les dix commandements obligent les chrétiens et que l'homme justifié est encore tenu de les observer. Et le Concile Vatican II l'affirme : ‘Les évêques, successeurs des apôtres, reçoivent du Seigneur (...) la mission d'enseigner toutes les nations et de prêcher l'Evangile à toute créature, afin que tous les hommes, par la foi, le Baptême et l'accomplissement des commandements, obtiennent le salut’”, §2068.

Notons trois choses dans ce paragraphe qui vont à la racine de la différence entre le Catéchisme et la Bible.

- *L'homme justifié est tenu...* Qui est cet homme ? Pour le Catéchisme, il s'agit de tout baptisé. Pourquoi est-il *tenu* à l'obéissance ? Parce qu'il n'est pas devenu chrétien, parce qu'il n'a pas reçu l'Esprit de Dieu, parce qu'il est encore étranger à Dieu, à Christ, à la vie éternelle; il faut donc l'*obliger*. Est-ce que Christ était obligé d'observer les dix commandements ? Non ! Il les vivait parce que c'était sa nature. Et c'est ainsi pour l'homme justifié par la foi en Christ. Il a reçu une nouvelle nature, l'Esprit de Dieu habite en lui, la Loi est inscrite dans son cœur. Cette nouvelle nature vit selon

les commandements. Mais notre ancienne nature ne *peut* les observer. Il s'en suit que ce qu'impose le Catéchisme, en suivant les conciles, c'est du légalisme, c'est la Loi sans la croix. L'impasse est obligatoire. S'il faut obliger "le chrétien", la bataille est déjà perdue ! Faire la volonté de Dieu est devenue sa vie. Ce n'est pas nécessairement facile, mais il ne peut plus concevoir la vie autrement. Si cela est quand même le cas, il faudra bien se demander s'il est devenu chrétien au sens biblique du mot.

- *Par la foi, le Baptême et l'accomplissement des commandements...* C'est effectivement l'ordre préconisé par les Ecritures : d'abord la foi (devenir disciple), ensuite le baptême et alors une vie d'obéissance active à Christ, Matthieu 28.19,20. Pourtant, ce n'est ni ce que l'Eglise pratique ni ce que le Catéchisme enseigne ! En fait, l'Eglise baptise sans la foi et oblige à l'obéissance sans la foi. Le résultat n'est pas très convaincant. Le salut est mis au prix d'une obéissance docile au Magistère de l'Eglise. Et au lieu d'enseigner et de nourrir la vie, l'Eglise ne fait que moraliser les gens. Dans un âge plus docile, cela avait encore un peu de chance d'avoir certains résultats. De nos jours, acceptons-le, c'est plutôt démoralisant.
- *Le Concile de Trente enseigne ...* Faut-il vivre d'une certaine façon parce que *Dieu* le demande, ou parce que *l'Eglise* l'impose ? Autrement dit, le chrétien est-il soumis à Dieu ou à l'Eglise ? Est-ce la même chose ? Pas nécessairement, même si ce devrait l'être. Dans un monde idéal, ce serait la même chose, mais nous ne vivons pas dans un monde idéal ! Comment s'assurer que l'Eglise est d'accord avec Dieu, ou que Dieu est d'accord avec l'Eglise ? Il n'y a qu'une seule façon : il faut que l'Eglise et le chrétien se soumettent ensemble à la Parole de Dieu. Or, c'est exactement ce que l'Eglise refuse de faire.

Pourtant, le Catéchisme dit bien que Dieu a gravé les dix commandements dans le cœur de *l'être humain*, §2072, et que Dieu rend possible ce qu'il commande, §2082.

La première affirmation est erronée. Dieu n'a pas gravé sa Loi dans le cœur de l'être humain. L'antique promesse des prophètes ("Après ces jours-là, dit l'Éternel, je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai sur leur cœur; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple", Jérémie 31.33) a été accomplie dans la Nouvelle Alliance entre Dieu et les hommes en Jésus-Christ, selon Paul en 2 Corinthiens 3.3ss. Cette Loi n'est pas écrite dans le cœur de l'être humain, mais dans le cœur de celui qui a reçu Jésus-Christ comme son Sauveur et Maître, qui s'est converti, qui est consciemment devenu disciple de Jésus.

D'ailleurs, dans les paragraphes 2058-2063, le Catéchisme rappelle à juste titre le rôle de l'alliance. "Les commandements reçoivent leur pleine signification à l'intérieur de l'alliance." "Les commandements proprement dits viennent en second lieu; ils disent les implications de l'appartenance à Dieu instituée par l'alliance." (§2061, 2062) Les dix commandements s'adressent bien à l'homme "sauvé", à l'homme qui est volontairement entré dans l'alliance. Dans le langage du Nouveau Testament, cela veut dire : l'homme qui s'est converti, qui est devenu chrétien. L'alliance n'est pas transmise de père en fils. Et parce que les commandements suivent l'entrée dans l'alliance, ils ne peuvent être inscrits dans le cœur de tout être humain.

La section sur la sainteté chrétienne est résumé par le §2029 qui est une citation de l'Evangile : "Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa Croix, et qu'il me suive" (Matthieu 16.24). Cet appel n'est pas adressé à ceux qui sont déjà devenus chrétiens, *mais à ceux qui veulent le devenir*. Ce n'est pas un appel supplémentaire, une option qu'on peut éventuellement choisir. Cet appel fait partie du "modèle de base". Et tant que l'être humain n'y a pas donné suite, il n'est pas chrétien, et la Loi n'est pas écrite dans son cœur. S'il ne s'y soumet

pas, ce n'est que naturel. L'y obliger, c'est le mettre sous une loi impossible. C'est revenir au Judaïsme.

C'est pourtant exactement ce que fait le Catéchisme au §2075. Il s'agit d'un résumé de la section qui introduit les dix commandements et il commence avec la question du jeune homme riche : "Que dois-je faire de bon pour posséder la vie éternelle ? – Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements" (Matthieu 19.16-17). Jésus, a-t-il voulu dire qu'en observant les commandements, on peut être sauvé ? Mais c'est justement impossible ! C'est l'impasse à cause de la faiblesse et du péché du cœur humain. Non, Christ est venu pour ouvrir un autre chemin : "Je suis le chemin, la vérité et la vie; nul ne vient au Père que par moi" (Jean 14.6).

Il est glorieusement vrai que Dieu rend possible par sa grâce ce qu'il commande. Mais à condition d'avoir pris ce chemin nouveau. Dire que cela est vrai pour tout homme, c'est induire en erreur les gens avec un enseignement bien cruel. Non seulement, on les oblige à tenir la Loi, ce qui est impossible à l'homme "naturel", mais, en plus, on leur dit que Dieu leur en donnera la force. S'ils ne parviennent pas à tenir la Loi, ils seront donc doublement coupables. D'abord pour avoir désobéi, ensuite pour avoir fait obstruction à la grâce de Dieu.

Ce qui est peut-être encore plus dramatique, c'est que la plupart des gens ne s'y intéressent même pas. Ils ont été baptisés et mariés à l'Eglise, ils y ont fait baptiser leurs enfants, et cela leur suffit amplement. De toute façon, ils seront "sauvés" (si toutefois cela existe) et n'est-ce pas le principal ?

Croire et obéir

La vie chrétienne est une vie d'obéissance aux commandements, ceux de l'Eglise d'abord, §2041-2043, ceux de Dieu, les dix commandements, ensuite. Dans la longue section sur ces derniers, le Catéchisme essaie de transmettre un projet de société à beau-

coup d'égards enviable ...et utopique ! Plutôt que de les résumer, limitons-nous à quelques remarques "Bible en mains".

Le premier commandement (pas d'autres dieux, pas d'images)

Le §2089 a déjà reçu l'attention plus en avant. Mais notons ici avec étonnement que la soumission au Souverain Pontife est traitée dans le cadre du premier commandement de la soumission à Dieu ! Y aurait-il confusion dans les rôles ?

L'Eglise, *peut-elle* dispenser les chrétiens de leurs vœux et promesses à Dieu, §2103 ? Là où des vœux étaient manifestement contre la volonté de Dieu, exprimée dans la Bible, Dieu lui-même nous en dispense. Dans les autres cas, n'est-ce pas davantage le rôle de la conscience humaine, éclairée par la Parole de Dieu ?

Y a-t-il déjà des martyrs, "morts pour ne pas adorer 'la Bête'" ? La référence biblique est Apocalypse 13-14 où il est question de la venue, avant le retour de Christ, de l'Antichrist. Mais il n'est pas encore là !

Nous avons déjà remarqué la facilité avec laquelle le Catéchisme réduit le deuxième (le vrai !) commandement à une peau de chagrin, pour ensuite l'annuler au profit des images. Faut-il croire que beaucoup de paroisses font ce même constat et se mettent à supprimer ces images dans leurs églises paroissiales ? Cela *semble* être le cas.

Le deuxième commandement (ne pas prendre le nom de Dieu en vain)

Ne pas prendre le nom de Dieu en vain, est-ce "le garder en mémoire dans un silence d'adoration aimante" ? (§2143) Est-ce que Zacharie 2.17, cité en note, le prouve ? Certes, il y a une place pour le silence, mais cela n'est guère en vue ici.

Dans cette section, c'est le nom de la vierge qui est mis au même niveau que le nom de Dieu, §2146. Constatons qu'avec une facilité déconcertante, l'Eglise remplace la gloire du Dieu incorrup-

tible par des images représentant l'homme corruptible, Romains 1.23.

“Il est encore blasphématoire de recourir au nom de Dieu pour ...réduire des peuples en servitude... L'abus du nom de Dieu pour commettre un crime provoque le rejet de la religion” (§2148). L'Eglise a une très longue expérience dans ce domaine et elle parle donc ici avec un grand savoir. Mais un mot de confession aurait été à sa place, reconnaissant ses erreurs énormes dans ce domaine. D'autant plus que cela continue dans certains pays où l'Eglise a possédé jusqu'à maintenant une place prépondérante. Au nom de l'Eglise, on persécute encore aujourd'hui des non catholiques (au Mexique par exemple).

Etait-ce judicieux de mêler le nom de Dieu aux noms et à l'intercession des saints, §2156 ? Le signe de la Croix, a-t-il un quelconque rapport avec ce commandement, §2157 ? Qu'on nous permette le doute volontaire dans le sens du §2088 !

Le troisième commandement (se souvenir du sabbat)

L'amalgame se fait ici avec les jours des saints qui doivent recevoir le même respect que le sabbat du commandement, §2177. Mais la Bible n'enseigne cela nulle part ! Bien au contraire. L'apôtre Paul écrit : “Que personne ne vous juge ...pour une question de fête, de nouvelle lune, ou de sabbats...” (Colossiens 2.16). Il n'y a donc aucune autorité spirituelle pour l'imposer. Cela fait partie des commandements de l'Eglise, comme plus loin au §2180,2181,2192 (on doit participer à la Messe), mais une telle obligation ne provient pas du Seigneur. En plus, être *obligé* à assister à la Messe montre bien à quel point l'Eglise se voit forcée à imposer un certain comportement culturel à ses fidèles. Peut-on imaginer les premiers chrétiens à être *obligés* de la sorte ? Quand il faut obliger, c'est que l'amour est parti depuis longtemps. Et un culte rendu sans amour ne peut être acceptable au Seigneur. Ce serait un insulte à son égard. Mieux vaut ne pas venir en sa présence que de venir par obligation.

Avec les commandements suivants, nous entrons dans le domaine des relations horizontales. L'Eglise s'y sent manifestement plus à l'aise, notamment depuis Vatican II. Cependant, quelques petites remarques s'imposent.

Le quatrième commandement (Honorer ses parents)

Ce commandement, s'applique-t-il vraiment aux autorités civiles, §2235-2237 ? L'Eglise, peut-elle leur imposer une loi chrétienne ? Nous sommes bien d'accord que des chrétiens ou des gens influencés par le Christianisme auront une conception différente du gouvernement que des non chrétiens. Mais l'Eglise n'est pas et ne doit pas être la moralisatrice des peuples. Elle a une autre vocation : celle de prêcher l'Evangile qui transforme les hommes. Son souci n'est pas de faire d'eux de meilleurs citoyens, bien qu'indéniablement, ils le deviennent. Elle désire que les hommes deviennent citoyens du Royaume des cieux. Elle veut qu'ils s'intègrent dans une nouvelle patrie; pas celle qui nous appelle à prendre les armes pour la défendre, §2239, mais celle qui fait d'eux des étrangers sur terre, Hébreux 11.13-16. Le problème du Catéchisme est de confondre le chrétien et le citoyen. Cette confusion a entraîné de par le passé des guerres de religion sans fin. Parce que l'Eglise se voit comme la maîtresse des peuples, citoyen et chrétien, comprenez : catholique, se confondent. Dans un monde soumis à son prince, le diable, Jean 14.30, cela a donné naissance à d'étranges alliances. Au fond, l'Eglise n'a jamais perdu ni l'espoir ni l'envie de lire la loi aux autorités civiles.

Est-ce que les apôtres se sont efforcés de moraliser les chefs politiques de leur temps ? Ils avaient un autre but : les amener à Jésus-Christ. Ils savaient que "hors des lumières de l'Evangile sur Dieu et sur l'homme, les sociétés deviennent aisément totalitaires", §2257. Ils ont donc répandu cette lumière, là où l'Eglise l'a étouffée durant de longs siècles.

Le cinquième commandement (ne pas tuer)

“Ne pas commettre de meurtre” semble un commandement facile. Il ne l’est pas. Il suffit de comparer les §2262 et 2264 pour s’en convaincre. Christ nous demande de tendre l’autre joue, d’aimer nos ennemis, Matthieu 5.22-39. Cependant, n’est-il pas nécessaire de se défendre, même si cela entraîne la mort de l’ennemi ? On est “davantage tenu de veiller à sa propre vie qu’à celle d’autrui.” Comment lever la contradiction entre ces deux affirmations ? Les chrétiens, ne seront-ils pas nécessairement les partisans d’une résistance non-violente au mal, et par là les témoins de la transformation radicale qu’opère le Saint-Esprit ? Ce n’est pas en tant que telle une critique du Catéchisme. La même problématique se retrouve dans la plupart des églises et elle nous demande une réflexion biblique peu encouragée dans notre monde ! Il est bien plus facile de “bénir” les armes avant le combat que d’excommunier quiconque, même durant une guerre dite juste, prend les armes pour tuer son prochain. La parole de Christ a perdu toute son autorité dans ce domaine.

Sur la même question, le §2308 évoque le besoin d’une “autorité internationale compétente et disposant de forces suffisantes” pour régler les conflits entre états. La Bible mentionne une telle autorité : l’Antichrist, Apocalypse 13, cf. 1 Thessaloniens 5.3 et 2 Thessaloniens 2.3-12. L’homme ne pourra instaurer un règne de paix : Christ le fera lors de son retour, Apocalypse 20. Est-ce que le Catéchisme a plus de confiance dans les organismes internationaux, que l’Eglise pourra influencer, qu’en Christ sur qui l’Eglise n’a aucun pouvoir ? Et jusqu’au retour de Christ, y a-t-il de guerre juste, §2309, guerre dans laquelle le chrétien pourra, la conscience tranquille, tuer son ennemi ? Nous en doutons.

Et que dire de la violence utilisée par un gouvernement puissant contre ceux qui pensent autrement ? L’histoire ne nous encourage pas à être optimistes. L’Eglise s’est fait souvent l’allié zélé de l’oppression, pour ne pas dire qu’elle a poussé l’état à supprimer ceux qui osaient la défier. Le §2298 nous remplit de pessimisme par sa manipulation de l’histoire : “L’Eglise a toujours enseigné le devoir de clémence et de miséricorde; elle a défendu aux clercs de verser le sang.” Comme commentaire sur des siècles

d'inquisition, il y a mieux. Les Juifs et les Protestants, pour ne nommer qu'eux, apprécient autrement. A quand, une franche repentance, à la fois dans les paroles et dans les actes ? A quand, des enseignements qui nous permettent de croire que l'Eglise a vraiment changé ?

Nous ne parlerons pas ici de l'avortement. Tout disciple du Christ y est totalement opposé, non pas à cause de la loi morale, §2271, mais à cause de la loi de Christ qui a été gravée dans son cœur.

Le sixième commandement (ne pas commettre d'adultère)

Les devoirs de la pureté et de la fidélité dans le domaine sexuel sautent aux yeux. Mais quel catholique s'est engagé à rester pur (nous préférons le terme biblique de la pureté à celui, plus rare, de la chasteté) *au moment de son baptême* (et donc, en étant bébé !) ? (§2340,2348) Cet engagement, bafoué comme nul autre de nos jours, est propre à l'engagement conscient pour suivre Jésus-Christ. Il est pris de façon particulière lors du mariage.

Qu'en est-il des enfants ? Le but du mariage est de créer un couple. Genèse 2.24 en est la charte fondamentale : "L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils deviendront une seule chair." Le couple se crée donc par ces trois actions : quitter, s'attacher et devenir une seule chair. Mais ce texte ne mentionne pas les enfants. Le couple existe, même sans enfants. Ces derniers ne sont pas un droit, mais un don. Pour citer le Catéchisme, et cette fois-ci avec un accord sans réserve : "L'enfant n'est pas un *dû*, mais un *don*." (§2378) Et parce qu'il est don, don de Dieu, il a des droits absolus, dès sa conception. L'enfant appartient aux parents, mais il n'est pas leur propriété.

Mais peut-on empêcher ou limiter leur naissance ? Pour le Catéchisme, la réponse est un 'oui prudent', à condition de se limiter à la méthode de continence périodique, §2368 - 2370. C'est un domaine où la Bible ne donne bien sûr aucune indication précise. Il faut donc s'en tenir à son enseignement général. La Bible tient la vie pour sacrée dès la conception, cf. Psaume 139.15,16. Tout moyen de contraception qui détruit la vie en faisant avorter l'enfant déjà conçu, ne peut donc être acceptable pour un chré-

tien. Cela étant clair, le reste doit être laissé à la liberté et à la responsabilité individuelle. Cela ne veut pas dire que tout va. Ni que tout motif est bon. L'enfant est un don; pas une éventualité à retarder à tout prix. Plusieurs, pour avoir usé des moyens contraceptifs au demeurant tout à fait "légitimes", ont, à leur consternation, découvert une stérilité très dure à supporter. Ne suivons donc pas aveuglément ce qui se fait partout, mais usons des moyens à notre disposition avec circonspection et prière.

Les septième et huitième commandements (Ne pas voler; ne pas mentir)

L'honnêteté dans les choses matérielles et la véracité dans les paroles caractérisent le chrétien. Ce que le Catéchisme écrit à ce sujet est fort juste. L'Eglise a produit des exemples lumineux de charité. Pourtant, notre société dite chrétienne ne reflète pas ce caractère chrétien. C'est qu'il ne peut être produit que par l'Esprit de Dieu dans le cœur du croyant qui a été transformé par la grâce de Dieu. Nous pouvons fustiger la société pour ne pas être plus juste et pour aimer les magouilles. Nous pouvons lui dire de changer. Mais cela n'aura que très peu d'effet. La société nouvelle doit se voir dans la vie des chrétiens et des églises. Nous devons donner envie aux autres de connaître Celui qui la rend possible et qui viendra pour l'établir à l'échelle globale. Notre rôle n'est pas d'améliorer le monde, mais d'être témoins et de lui annoncer l'Evangile. C'est ainsi que nous marchons dans les traces de Jésus et des apôtres.

Les neuvième et dixième commandements (Ne pas convoiter)

Le paragraphe 2534 dit fort justement que le dixième commandement "dédouble" et complète le neuvième. Après tout, ces deux commandements n'en forment qu'un dans le texte hébreu de l'Ancien Testament.

Comment comprendre ce commandement ? Souvent, on donne l'impression que la vie chrétienne est maussade. Qu'il me soit

permis de citer à ce sujet deux paragraphes de mon *La tente de Dieu dans le désert des hommes*.

“Quel est l’enseignement de Jésus à ce sujet? Contrairement à certaines idées populaires, il n’a jamais prêché un moralisme maussade et moribond. Sa solution n’est pas la négation du désir pour supprimer la souffrance. Non seulement Christ et Bouddha ne sont pas dans le même compartiment de train, ils ne sont pas dans le même train. Jésus n’enferme pas ses disciples dans un monastère pour fuir tout désir malpropre. Le ciel biblique n’est pas l’absence de jouissance. C’est même le contraire. La voie orientale est radicalement opposée à l’Evangile dans sa compréhension du dilemme humain comme dans les thérapies qu’elle propose. Le problème de l’homme n’est pas le désir et encore moins l’existence. Le Christianisme n’est pas le trouble-fête d’une vie de pénitence triste à mourir.

Jésus inspire quelque chose de tout autre. Il a rempli ses disciples d’un autre désir, celui dont il était animé lui-même. Il ne prône pas la suppression du désir, mais sa sublimation. Jésus prend cette capacité presque illimitée de l’homme de convoiter et la canalise ailleurs. Il remplace la convoitise par la passion. Il n’enlève pas le moteur pour changer la voiture de la vie en trotinette. Mais il y injecte une bonne dose de son Esprit pour la transformer en turbo pour le royaume de Dieu. Ce n’est pas l’excès qu’il craint, mais une vie tellement bien rangée que plus rien ne s’y passe. Une vie où la passion de Dieu a été progressivement étouffée par la fermeture de toutes les fenêtres, celles donnant sur le monde autant que celles donnant sur le ciel. Une vie où la passion de Dieu a été éteinte par la douche froide de l’indifférence d’une piété mal comprise. Jésus nous veut bouillants, passionnés, convoitant le meilleur pour lui. C’est vrai qu’il corrige vertement tout relent de convoitise terrestre. Les “fils du tonnerre” qu’étaient Jacques et Jean ne reçoivent pas des félicitations pour leur passion d’exterminer les Samaritains. Et l’église qui suit leur exemple et qui se mue de persécutée en persécuteur reçoit la même réponse : “Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes animés”, Luc 9.55. Mais une telle passion peut être canalisée, et dans le cas de ces deux disciples, cela a été le cas. Les mêmes encore viendront à Jésus, animés de cette convoitise de la gloire qui se cache derrière les ambitions humaines. “Donne-nous d’être assis l’un à ta droite, l’autre à ta

gauche dans ta gloire.” Une fois de plus, Jésus leur révèle leur ignorance. “Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je vais boire...” Marc 10,37,38. Cette coupe, ils la boiront. Leur convoitise égoïste de la gloire s’est transformée en une passion sans bornes pour le Fils de l’homme qui est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup. La convoitise humaine n’est pas échangée contre la neutralité et l’innocuité du bénitier. Elle est d’abord crucifiée pour être ensuite remplacée par le feu de Dieu.”⁴¹

Prier

La dernière partie du Catéchisme est consacrée entièrement à la prière. Après tout, celle-ci est l’expression courante de la foi des croyants de tous les temps. Le propre du chrétien, c’est de dialoguer avec son Père céleste. La prière revêt une grande importance dans la Parole de Dieu, et le Catéchisme le souligne à raison. Tant dans l’Ancien Testament que dans le Nouveau Testament, nous voyons les hommes et les femmes de Dieu prier, parfois avec des conséquences remarquables. Car Dieu aime répondre à la prière.

Ce n’est pas à nous de critiquer la prière de quelqu’un, surtout pas dans un monde où cela devient rare. Il faut pourtant se poser des questions. Toute prière n’est pas également valable. La prière de l’idolâtre devant sa statue n’est pas la même chose que la prière d’un Juif croyant au Créateur. La prière musulmane, fréquente d’ailleurs, n’est pas la même chose que la prière chrétienne. Les moulins de prière des Tibétains ne peuvent être confondus avec la prière personnelle qu’enseigne la Bible. L’important n’est pas de prier, mais de parler à Dieu et de lui plaire. Il y a des prières qui portent, qui sont percutantes, et d’autres qui ne le sont pas. Où est la différence ? Dans le cœur, comme le dit bien §2562 : “C’est le cœur qui prie. S’il est loin de Dieu, l’expression de la prière est vaine.” Le psalmiste dit : “Si j’avais vu de la fraude dans mon cœur, le Seigneur ne m’aurait

⁴¹ *Op. cit.* p.70,71.

pas écouté” Psaume 66.18. La “prière” du Pharisien en Luc 18.10-12 reste sans réponse, tout Juif qu’il était. Et Jésus, en disant qu’il nous faut demander “en son nom” (Jean 15.16 etc.), nous rappelle que Dieu nous écoute à cause de son Fils et parce que nous sommes “en lui”. Beaucoup de prières dans notre monde restent tristement sans effet parce qu’elles ne répondent pas à ces deux conditions.

A côté de choses fort justes et belles sur la prière, le Catéchisme en dit qui sont très loin de ce que dit la Parole de Dieu.

D’abord la question fondamentale de la personne qui prie. “Cette communion de vie est toujours possible parce que, par le Baptême, nous sommes devenus un même être avec le Christ”, Romains 6.5, §2565. Nous l’avons déjà vu plusieurs fois : cette phrase est erronée à cause du sens donné au baptême. D’ailleurs, plus loin il est question du “cœur, ainsi décidé à se convertir” §2609. En déliant conversion et baptême, ce dernier est entièrement vidé de sa substance. Du coup, la prière du cœur, le dialogue avec Dieu, devient, dans un grand nombre de cas, impossible.

Cela est reflété dans le Catéchisme par l’introduction des formes de prière “normatives de la prière chrétienne”, §2625. Ainsi le “*Kyrie eleison !*”, la Prière à Jésus, et n’importe quelle autre formule toute faite qui réduisent la prière à une récitation de simples phrases apprises par cœur (“Deux *Pater* et trois *Avé*”), cf. §2688. Par le biais de la prière du rosaire (§2678), nous sommes alors bien plus près des moulins de prière du Tibet que du Fils de Dieu ! Quand bien même le Catéchisme nous dit que le Notre Père n’est pas “une formule à répéter machinalement” (§2766), le *Pater* l’est pourtant bien devenue : une formule facile et sans vie.

“L’Eucharistie contient et exprime toutes les formes de prière : elle est (...) ‘le sacrifice de louange’”, §2643. Cependant, nulle part dans la Bible, la Cène en tant que telle est appelée une prière, une offrande à Dieu. Et où dans la Bible est-il dit que la puissance de la prière de l’Église se manifeste surtout dans l’eucharistie (§2827) ?

A qui prie-t-on ? Pour le Catéchisme, la prière s'adresse autant au Père qui voit dans le secret (Matthieu 6.6), qu'à Marie (§2673-2679), qu'à l'hostie renfermée dans le Tabernacle (§ 2715).

L'Eglise n'encourage guère la prière libre, spontanée. Elle considère que c'est son rôle de définir les paroles dont se serviront les croyants. "Dans la tradition vivante de la prière, chaque Eglise propose à ses fidèles, selon le contexte historique, social et culturel, le langage de leur prière : paroles, mélodies, gestes, iconographie." (§2663). Qu'à peine une page plus loin, et après l'invocation du Saint-Esprit, le Catéchisme puisse enseigner l'invocation de Marie, indique bien le sens de cette paragraphe. Que prier une personne morte soit sévèrement condamné dans la Bible ("Un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu et s'adressera-t-il aux morts en faveur des vivants ?" Esaïe 8.19, cf. Lévitique 20.6 et Deutéronome 18.11), l'Eglise n'en a cure. Cette spiritualité (§2684), sortant de la longue histoire de l'Eglise et reconnue par le Magistère mérite sa place dans la vie de prière. Là, dans le lieu secret, ce n'est plus le Père qui est prié, mais la mère. Est-ce cela qui constitue une source *authentique* de la prière chrétienne, §2689 ?

Il est bien triste que ces questions perturbent, et parfois contredisent, de beaux paragraphes sur ce sujet important. La tentation moderne est de dire que tout cela est sans importance. Mais une spiritualité coupée de son lien vivant et intime avec la Parole de Dieu risque fort de nous égarer à des années lumière de la foi biblique et de nous amener au naufrage de la foi *sans même nous en rendre compte*. Jésus a dit : "Veillez et priez", Matthieu 26.41. Ne nous contentons pas d'une vie de prière sans vigilance, car l'ennemi rôde comme un lion rugissant, 1 Pierre 5.8. Ne nous contentons pas non plus d'une prière sans intelligence. Ce serait indigne devant Celui qui a créé le cerveau humain.

LETTRE OUVERTE A MES LECTEURS CATHOLIQUES

En guise de conclusion, permettez-moi de m'adresser à vous de cette façon peu habituelle.

Si vous m'avez suivi jusqu'ici, je tiens à vous remercier pour votre patience et pour votre attention. (Certains commenceront peut-être par cette lettre. Comme je les comprends, ayant moi-même souvent la mauvaise habitude de lire la fin avant le début ! Mais l'intention est bien de la lire en conclusion, car elle est basée sur tout ce qui précède.) J'aimerais vous expliquer en quelques mots les deux principales raisons qui m'ont poussé à écrire ce texte.

En ces temps d'œcuménisme, on nous dit souvent que l'Eglise catholique a beaucoup changé et que, heureusement, la collaboration est maintenant largement possible et désirée. J'ai profité de la publication du Catéchisme pour m'en convaincre moi-même. Après tout, c'était là un des buts du Catéchisme d'après les propres paroles du Pape, citées au début. Les quatre grands sujets que j'ai passés en revue résument l'essentiel des enseignements et pratiques qui divisent Catholiques et Protestants depuis de longs siècles. Mon analyse, Bible en main, a montré que rien n'a vraiment changé dans la doctrine officielle de l'Eglise telle que le Catéchisme l'enseigne. Alors, l'œcuménisme devient un marché de dupes.

Plusieurs me diront que tout cela n'a pas beaucoup d'importance. Que l'essentiel est ailleurs : dans l'amour, dans la foi vivante, dans la joie d'être ensemble et de prier ensemble. Dans la mesure où l'on se respecte mutuellement dans sa différence, ne peut-on pas progresser ensemble ?

Le problème d'une telle opinion, c'est que la foi chrétienne est fondée sur la vérité objective de la Parole de Dieu.

Les apôtres devaient souvent avertir leurs lecteurs contre les faux docteurs. L'apôtre Jean va jusqu'à refuser la communion fraternelle, exprimée par une simple salutation, aux faux docteurs. Lisez des textes comme Actes 20.29-31; 2 Corinthiens 11.13-15; Galates 1.6-9; 4.16,17; 1 Timothée 4.1-3; 6.3-5; 2 Pierre 2.1-3; 1 Jean 4.1-6; 2 Jean 9-11 et Jude 4. L'amour *est* important ! Mais il doit être fondé sur la vérité. Sans cela, il n'est pas l'amour de Dieu. Si les doctrines que nous croyons n'ont plus aucune importance, Jésus-Christ est venu en vain, Dieu a parlé en vain, la Bible a été écrite en vain et nous avons cru en vain. Notre amour sera un pur sentiment humain, appréciable certes, car il vaut mieux ça que s'entre-déchirer, mais devant Dieu terriblement insuffisant. Dans l'Eglise de Jérusalem, avant de se réjouir de la communion fraternelle, les chrétiens étaient unis dans l'enseignement des apôtres, Actes 2.42. Or, l'enseignement du Catéchisme *n'est pas* l'enseignement des apôtres sur les points essentiels que nous avons étudiés. Il est, au sens propre, un enseignement hérétique.

Il me semble qu'il existe plusieurs genres de Catholiques. Il y a l'intégriste qui croit tout et le libéral qui ne croit plus rien. Il y a l'engagé qui pratique fidèlement et l'indifférent qui ne pratique plus grand-chose. Il y a celui qui réfléchit et qui se pose plein de questions et celui qui accepte religieusement la quasi totalité de l'enseignement de l'Eglise. Mais parmi eux, rares sont ceux qui ont, réellement et à fond, analysé leur foi pour voir si elle correspond à *la Bible*. Pourtant, beaucoup ont *commencé* à le faire et ont été troublé par les divergences. Souvent, ils ont fini par prendre les dires du pape avec une bonne dose de scepticisme. Même des curés m'ont dit que le Catéchisme ne correspond pas vraiment à leur foi personnelle. Ce ne sont pas nécessairement des gens qui attaquent l'enseignement moral de l'Eglise. Ils ne sont pas plus d'accord avec l'avortement que le Catéchisme. Mais ils s'impatientent de l'absence de *vrais* changements dans

l'Eglise. Certains restent curés parce qu'il faut bien gagner sa vie, et qu'ils n'osent pas (encore ?) quitter le sacerdoce. D'autres, laïcs, restent catholiques parce qu'"on ne quitte pas son église".

J'ai voulu montrer à ces croyants jusqu'à quel point le ver est dans le fruit. Ce n'est pas que le célibat est à peu près le seul grand problème ! C'est bien plus grave. Sur plusieurs des fondements de la foi, l'Eglise enseigne le contraire de la Parole de Dieu. Mais dans ce cas, comment est-il possible de rester fidèle à Christ en cautionnant par sa présence les opinions défendues dans le Catéchisme ?

Que faut-il faire ? Rejoindre une Eglise Protestante Evangélique ? Peut-être que pour certains, c'est à cela qu'il faudra se résoudre. Mais il y a peut-être une autre possibilité. Permettez-moi de rêver un peu.

Dans mon rêve je vois des milliers de gens qui prennent conscience de leur situation délicate : ils sont dans une église dont ils découvrent peu à peu qu'elle s'est irrémédiablement éloignée de la Parole de Dieu. Par le moyen de petits groupes d'étude biblique, ils se laissent interpeller par le Saint-Esprit et décident de ne plus rester dans une église qui manifestement ne veut pas changer. Ils commencent à former une vraie église alternative, bâtie sur l'amour de Dieu et de sa Parole. Ils découvrent leur vraie unité avec des frères et sœurs d'églises évangéliques et protestantes autour d'eux. Dans certains cas, ils se feront aider par ces églises. Dans d'autres cas, ils trouvent des curés qui partagent leurs convictions et qui ont quitté le carcan ecclésiastique avec eux. Ils deviennent les bergers de ces petits groupes, financièrement soutenus par eux. Dans d'autres cas encore, ils se débrouillent comme les églises du Nouveau Testament ont souvent dû se débrouiller, sans quelqu'un à temps plein pour les guider. Mais dans tous ces cas, ils sont conscients du Saint-Esprit de Dieu pour les conduire dans la fidélité à la Parole de Dieu. Le résultat est que partout dans nos pays catholiques, l'Evangile de Jésus-Christ commence à prendre un nouvel essor. Ce n'est pas

une nouvelle division qui s'opère, mais le réveil d'une vraie spiritualité, un retour aux sources bibliques qui prend le risque de laisser les structures bien rodées entre les mains de ceux qui préfèrent la tradition à l'obéissance.

Un rêve ?

Ou un défi ?

Jésus-Christ est encore aujourd'hui le Chef de son Eglise. Il n'a jamais donné les rênes de commande à qui que ce soit d'autre. C'est lui qui dirige selon sa Parole et par son Esprit. L'état actuel de la Chrétienté ne peut le réjouir ou le laisser indifférent. Que des milliers, voire des millions de gens soient emprisonnés dans un système religieux qui l'a exclu de fait si pas de nom, doit être pour lui d'une souffrance permanente. Qu'au nom de Christ on puisse tenir quelqu'un éloigné de Christ est une fourberie spirituelle qui caractérise bien l'ancien serpent. Que cela aille de pair avec une critique facile des sectes ne fait qu'ajouter à la ruse. Comme si tout est secte qui n'est pas en accord avec Rome ! C'est vrai qu'il y a des sectes ! Et le froid polaire de l'Eglise a fait beaucoup pour les rendre attrayantes aux yeux de nombreux croyants ignorants de ces vérités évangéliques qui auraient dû les garder contre leur séduction.

Il est temps de revenir aux sources. Il est temps qu'une vraie révolution spirituelle balaye nos pauvres pays. Ensemble, avec l'aide de Dieu, nous pouvons changer la face de notre pays. Après tout, c'est exactement ce qui s'est passé aux premiers siècles du Christianisme, avant que le paganisme ait complètement obscurci l'Evangile. Ne laissons pas le dernier mot au serpent, mais agissons pour que nos contemporains puissent découvrir cet Evangile !

Agissons maintenant !

“Il nous faut travailler, tant qu'il fait jour, aux œuvres de celui qui m'a envoyé; la nuit vient où personne ne peut travailler. Pendant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde.”
(Jean 9.4,5)

APPENDICES

1. DOCUMENTS

1. LE SERMENT DES PERES CONCILIAIRES

Les membres du Concile Vatican II ont dû signer ce document. Il commence avec l'énoncé des articles du Symbole de Nicée et continue en ces termes :

Je reconnais fermement et j'embrasse les traditions apostoliques et les autres coutumes et règlements de l'Eglise. De même, je reconnais l'Ecriture Sainte, dans le sens où notre Sainte Mère l'Eglise l'a tenue et la tient encore. A elle appartient le jugement sur le véritable sens et l'explication des Saintes Ecritures. Jamais je ne l'interpréterai et ne l'expliquerai autrement que d'après l'interprétation des Pères.

Je confesse aussi qu'il y a, au sens propre et véritable du terme, sept sacrements de la Nouvelle Alliance qui ont été institués par notre Seigneur Jésus-Christ et qui sont nécessaires pour le salut du genre humain, quoiqu'ils ne soient pas tous pour chaque individu, à savoir : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordination, le mariage; qu'ils communiquent la grâce, et que parmi eux le baptême, la confirmation et l'ordination ne peuvent être renouvelés sans sacrilège. J'accepte aussi et j'approuve tous les rites approuvés par l'Eglise lors de l'administration solennelle des dits sacrements.

J'accepte entièrement tout ce qui a été déclaré et décidé au Concile de Trente sur le péché originel et la justification.

Je confesse encore que dans les messes est consommé un sacrifice véritable et expiatoire pour les vivants et pour les morts, que dans le très saint sacrement de l'Eucharistie le corps et le sang, en même temps que l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, sont réellement et véritablement présents, qu'il se produit une transformation de toute la substance du pain dans le corps et de toute la substance du vin dans le sang. Cette transformation, l'Eglise catholique la nomme transsubstantiation. Je confesse en outre que le Christ tout entier et le véritable sacrement sont présents même sous une seule espèce.

Je tiens fermement qu'il existe un purgatoire, et que les âmes qui y sont renfermées trouvent un secours dans la prière des croyants.

Je crois fermement que l'on doit vénérer et invoquer les saints qui règnent avec le Christ, qu'ils apportent pour nous des prières à Dieu, que l'on doit vénérer leurs reliques. J'affirme fermement que l'on doit avoir et conserver des images du Christ, de la mère de Dieu toujours vierge, ainsi que des saints; qu'on doit leur témoigner le respect et la vénération qui leur sont dus.

Je dis aussi que le Christ a donné à l'Eglise pleins pouvoirs pour les indulgences et que leur usage apporte une grande bénédiction au peuple chrétien.

Je recommande la sainte Eglise romaine, catholique et apostolique comme la mère et l'éducatrice de toutes les Eglises; je promets et jure vraie obéissance au pape romain, successeur de Saint-Pierre, le prince des apôtres, et vicaire de Jésus-Christ.

J'accepte aussi sans élever aucun doute et je confesse toutes les autres choses qui ont été transmises, décidées et déclarées par les saints Conciles œcuméniques, avant tout par le saint Concile de Trente et par le Concile œcuménique du Vatican, particulièrement en ce qui concerne la primauté de l'évêque de Rome et son magistère infaillible. Et de même je condamne, je rejette et j'anathématise tout ce qui est en contradiction avec cela et toutes les fausses doctrines que l'Eglise a condamnées, rejetées et ana-

thématisées. Cette véritable foi catholique en dehors de laquelle personne ne peut être sauvé, que je confesse ici librement et à laquelle je tiens fermement, je veux la conserver constamment et la confesser, pure et sans mélange, jusqu'au dernier souffle de ma vie, et je veillerai, dans la mesure où cela dépend de moi à ce qu'elle soit conservée, enseignée et prêchée par mes subordonnés et par ceux dont je dois avoir soin en vertu de mon office. Je le promets, j'en fais vœu et je le jure. Que Dieu et ses saints Evangiles me viennent en aide.

2. EVANGELISATION MONDIALE COMMUNE ?

Dans *La Bonne Nouvelle* (N° 2/91, adresse : CP 87, CH-2732 Reconvilier) sous ce même titre, il a été fait mention du Congrès International d'Indianapolis et du prêtre catholique Tom Forrest, chargé par le pape du projet "Évangélisation 2000". Nous reproduisons à ce sujet, ci-dessous, un extrait d'un texte de David Hunt, tiré du *CIB-Bulletin* 12/90, traduit en allemand dans *Fest und Treu*, Heft 59 1/91 et que cite *La Bonne Nouvelle* :

"Le prêtre Tom Forrest qui dirige l'action 'Évangélisation 2000', lancée par le Vatican, utilisa toutes les expressions courantes propres aux évangéliques lorsqu'il s'adressa à l'auditoire composé de catholiques et de protestants. Aussi se fit-il applaudir par les protestants quand il appela les chrétiens à s'unir dans l'évangélisation mondiale. Mais il fut aussi applaudi lorsqu'il s'adressa dans un atelier (workshop) aux seuls participants catholiques présents en ces termes :

C'est notre devoir de faire les meilleurs chrétiens possible en les introduisant dans l'Eglise catholique... Nous devons les faire entrer dans l'Eglise par l'évangélisation. Il ne suffirait pas que tu invites quelqu'un à devenir chrétien, il faut que tu l'invites à devenir catholique. Pourquoi cela est-il si important ? ... Il y a sept sacrements et l'Eglise catholique les possède tous les sept... Nous avons le Corps de Christ, nous buvons le sang de Christ. Jésus est offert vivant sur nos autels... En tant que catholiques nous avons Marie, la reine du Paradis... Comme catholiques - et cela m'est particulièrement important - nous avons le purgatoire.

Dieu merci ! Je suis de ceux qui sans le purgatoire ne verraient jamais le glorieux bonheur. C'est le seul chemin praticable... C'est notre devoir d'utiliser cette dernière décennie pour conduire par l'évangélisation autant d'âmes que possible dans l'Eglise catholique... et dans le troisième millénaire d'histoire catholique.

(...)"

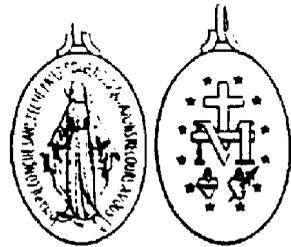
3. LA MEDAILLE MIRACULEUSE DE LA RUE DU BAC

Voici un exemple d'un texte distribué encore aujourd'hui dans la fameuse chapelle de la rue du Bac à Paris. Celui-ci date de 1991.

PRENEZ ET PORTEZ SUR VOUS LA 'MEDAILLE MIRACULEUSE'

La médaille miraculeuse doit son origine aux apparitions mariales de la Chapelle de la rue du Bac, à Paris, en 1830.

- Le samedi 27 novembre 1830, la Vierge Immaculée apparut à Sainte Catherine Labouré, Fille de la Charité et lui confia la mission de faire frapper une médaille dont Elle lui révéla le modèle.



“Faites frapper une médaille sur ce modèle, dit la Vierge, les personnes qui la porteront avec confiance recevront de grandes grâces, surtout en la portant au cou.”

- La Médaille connut immédiatement une diffusion prodigieuse. D'innombrables grâces de conversion, de protection, et de guérison furent obtenues.

Devant tous ces faits extraordinaires, l'Archevêque de Paris, Mgr QUELEN ordonna une enquête officielle sur l'origine et les effets de la Médaille de la rue du Bac. En voici la conclusion :

“La rapidité extraordinaire avec laquelle cette médaille s'est propagée, le nombre prodigieux de médailles qui ont été frappées

et répandues, les bienfaits étonnants et les Grâces singulières que la confiance des fidèles a obtenus, paraissent vraiment les signes par lesquels le Ciel a voulu confirmer la réalité des apparitions, la vérité du récit de la voyante et la diffusion de la médaille.”

- A Rome même, en 1846, à la suite de la conversion retentissante du Juif Alphonse Ratisbonne, le Pape Grégoire XVI confirmait de toute son autorité les conclusions de l'évêque de Paris.

- Si donc vous aimez la Vierge et si vous avez confiance en Sa puissante intercession :

- *Portez toujours* sur vous la Médaille pour vivre dans la Grâce de Dieu et jouir de la protection de la Vierge Immaculée.

- *Dites chaque jour* l'invocation de la Médaille. La Vierge a voulu être ainsi saluée et invoquée : “O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous”.

- *Propagez* autour de vous la Médaille; donnez-la particulièrement aux malades et aux affligés.

(...)

4. CONFIANCE : MARIE EST LA PORTE DU CIEL !

(Extraits d'un traité belge datant de 1950.)

La Très Sainte Vierge Marie, l'Auguste Mère de Dieu et notre Mère, veille sur le salut de ses enfants avec une sollicitude toute maternelle. (...) C'est pourquoi la dévotion à la Très Sainte Vierge est, sans contredit, un des plus puissants moyens de salut, un des signes de prédestination les plus certains.

La Sainte Eglise applique, en effet, à Marie les passages suivants de la Sainte Ecriture :

1. J'aime ceux qui m'aiment ! (Proverbes 8.17)

2. Bienheureux celui qui m'invoque tous les jours ! (Proverbes 8.34)

3. Enracine-toi dans mes élus. (Ecclésiastique 24.13)

(...)

De nombreux exemples montrent combien cette dévotion est agréable à la divine Mère, et quelles grâces particulières elle attire pendant la vie et à l'heure de la mort **à ceux qui ne l'omettent jamais !**

C'est pourquoi, dès aujourd'hui, devenez, vous aussi, enfant de Marie ou augmentez vos titres à son amour et à sa protection en récitant, désormais, ces **trois Ave Maria** matin et soir.

Ajoutez-y cette salutaire invocation qui résume et rappelle tant de choses : "Jésus, Marie, Joseph, **je veux** sauver mon âme pour l'éternité !" (7 années d'indulgences.)

(...)

Le Seigneur daigna révéler à Sainte Catherine de Sienne (= 1380) qu'il avait eu la bonté d'accorder à Marie, en considération de son Fils unique, dont Elle est la Mère, qu'aucun pécheur qui se recommande à Elle ne devienne la proie de l'enfer.

(Ne disons pas trop vite que tout cela est d'une dévotion aujourd'hui révolue, car il n'en est rien. Notez aussi dans ce dernier paragraphe la majuscule "Elle" pour Marie et le "il" minuscule pour le Seigneur. La Mère de Dieu est devenue la *divine* Mère en l'année du dogme de l'Assomption.)

5. MARIE, L'ÉTOILE DE L'ÉVANGÉLISATION !

Lors du congrès mariologique de Huelva (Espagne), les autorités religieuses ont proposé aux fidèles d'évoquer Marie sous le titre d'*étoile de l'évangélisation*.

(Selon l'ECHO, cité par la Bonne Nouvelle 4/93)

6. MARIE, PATRONNE DE L'EUROPE ?

Au lendemain des élections européennes qui nous ont rassasiés du drapeau aux 12 étoiles, voici le témoignage du dessinateur qui a créé le nouvel emblème :

Inspiré par Dieu, j'ai conçu un drapeau bleu sur lequel se détachent les douze étoiles de la Médaille Miraculeuse de la rue du Bac. Si bien que le drapeau de l'Europe est le drapeau de Notre-Dame : fond bleu, douze étoiles (Apocalypse 12).

Le drapeau de l'Europe a été adopté le plus officiellement du monde. Toutes les nations de l'Europe ont voté. Les Anglais hésitaient. Personne ne savait d'où venait cette idée : fond bleu, douze étoiles; finalement, tout le monde a signé.

C'est un véritable miracle que ce drapeau ait procédé d'une telle inspiration mariale. Tous, en apercevant ce drapeau, y ajouteront par la pensée et par le cœur, au beau milieu de ce fond bleu, la Reine du Paradis, qui était déjà Reine de France et devient Reine de l'Europe.

(Vox Vitae, 16^e année, n° 170, mai 1989)

Un arrêté royal qui date du début de cette année rend obligatoire l'utilisation du drapeau européen sur tous les bâtiments publics, selon le calendrier des solennités officielles. Notre Ministre de l'Intérieur, M. Louis Tobback, connaissait-il le symbolisme de l'emblème européen ? Il est franchement permis d'en douter. En tout cas, le plus vieux bourgeois de Bruxelles a déjà étrenné son costume aux couleurs européennes, sans déclencher de pèlerinage... Mais les fidèles de la Légion de Marie sont discrètement enchantés, même si l'identification de la femme d'Apocalypse 12 avec Marie est considérée comme irrecevable par beaucoup d'exégètes catholiques !

(Le pasteur Paul VANDENBROECK dans le Messager Evangélique, 5620 Flavion, Belgique, août 1989.)

7. MARIE, “MERE DE DIEU”

VIII^e Traité sur St Jean. Evangile commenté par St Augustin, extrait de ses œuvres (avec Imprimatur) par le R. P. Thomas Barthet des Augustins de Malte (Lethielleux, Paris, 1930)

“Invité aux noces, le Seigneur s’y rendit; certainement, ce n’est pas sans mystère que Jésus, pendant le banquet nuptial, semble y méconnaître sa mère en lui disant : Femme, qu’y a-t-il de commun entre vous et moi ? Mon heure n’est pas encore venue.

Eh quoi ! Est-il venu aux noces pour enseigner aux enfants à mépriser leur mère ? Non, sous cette conduite du Sauveur il y a un grand mystère.

Cherchons ensemble pourquoi le Seigneur a ainsi répondu à sa mère. Notre Seigneur était Dieu et homme tout ensemble; *en tant que Dieu, il n’avait pas de mère*; en tant qu’homme il en avait une. Marie était donc la mère de son corps, la mère de son humanité, la mère de l’infirmité qu’il avait prise à cause de nous.

Or, le miracle qu’il allait faire, il allait le faire selon sa divinité, et non selon son humanité, en tant qu’il était Dieu, et non en tant qu’il était né dans la faiblesse.

Sa mère lui demanda donc un miracle; mais comme il allait faire une œuvre divine, il semble oublier qu’il était né d’elle et lui dire : *Ce qui en moi fait des miracles, vous ne l’avez pas enfanté; ce n’est pas vous qui avez donné l’être à ma divinité*; mais comme vous avez donné le jour à mon infirmité, je vous reconnâtrai lorsque mon infirmité sera attachée à la croix; voilà le sens de ces mots : mon heure n’est pas encore venue.

Alors, en effet, il l’a reconnue, quoiqu’il ne l’eût jamais méconnue; avant de naître d’elle, et au moment où il la prédestinait, il l’avait connue comme sa mère; *avant de créer, comme Dieu*, celle dont il devait être formé comme homme, il la connaissait comme sa mère; mais à une certaine heure, il la méconnaît mystérieusement, comme encore à une certaine heure qui n’était pas encore venue, il devait mystérieusement la reconnaître.

Alors, en effet, il la reconnut, lorsque mourait ce qu'elle avait enfanté; car ce qui mourut en ce moment, ce fut, *non pas ce qui avait formé Marie, mais ce qui avait été formé par Marie*; non pas la divinité, mais l'infirmité de la chair.

Il a donc répondu ainsi, afin de distinguer en lui, dans la foi de ceux qui devaient croire, ce qu'il était, de celle par qui il était venu.

Donc, comme Marie n'était pas mère de la divinité, et comme c'était la divinité qui devait opérer le miracle demandé par Marie, il lui dit : Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ?

Ne croyez pas cependant que je vous renie pour ma mère : Mon heure n'est pas encore venue. Je vous reconnaîtrai au moment où mon infirmité, dont vous êtes la mère, sera attachée à la croix.

Voyons si cela est vrai. Quand fut venue l'heure de la passion du Christ, voici ce qui se passa : La mère de Jésus était là, près de la croix, et Jésus dit à sa mère : Femme, voici votre fils; et au disciple : Voici votre mère (Jean 19.25-27).

Il recommande sa mère à son disciple, car il devait mourir avant elle et ressusciter avant sa mort; il la recommande à Jean; *homme, il recommande à un homme l'humanité d'où il est sorti*. Voilà ce que Marie avait enfanté.

Alors était venue l'heure dont il dit aux noces de Cana : Mon heure n'est pas encore venue."

(C'est nous qui soulignons. Texte publié par le Centre de Culture Chrétienne, 9, rue des Charpentiers, 68100 Mulhouse.)

2. LES CONTRADICTIONS DU CATECHISME

1. A QUI OBEIR : A SA CONSCIENCE OU A L'EGLISE ?

§1706 : “Par sa raison, l’homme connaît la voix de Dieu qui le presse ‘d’accomplir le bien et d’éviter le mal’. Chacun est tenu de suivre cette loi qui résonne dans la conscience et qui s’accomplit dans l’amour de Dieu et du prochain. L’exercice de la vie morale atteste la dignité de la personne.”

§1777 : “Présente au cœur de la personne, la conscience morale lui enjoint, au moment opportun, d’accomplir le bien et d’éviter le mal. Elle juge aussi les choix concrets, approuvant ceux qui sont bons, dénonçant ceux qui sont mauvais. Elle atteste l’autorité de la vérité en référence au Bien suprême dont la personne humaine reçoit et accueille les commandements. Quand il écoute la conscience morale, l’homme prudent peut entendre Dieu qui parle.”

§2002 : “La libre initiative de Dieu réclame la *libre réponse de l’homme*, car Dieu a créé l’homme à son image en lui conférant, avec la liberté, le pouvoir de Le connaître et de L’aimer. L’âme n’entre que librement dans la communion de l’amour. Dieu touche immédiatement et meut directement le cœur de l’homme. Il a placé en l’homme une aspiration à la vérité et au bien que Lui seul peut combler. Les promesses de la ‘vie éternelle’ répondent, au-delà de toute espérance, à cette aspiration...” (suit une citation d’Augustin).

Selon ces trois paragraphes, l’homme est pressé d’écouter, avant tout, sa propre conscience, dans laquelle il lui est possible d’entendre l’écho de la voix de Dieu. Cela lui permet de faire les justes choix, celles qui s’accordent à cette voix divine. Il est évi-

dent que cette conscience a besoin d'être renseignée et éduquée. Elle peut nous tromper parce qu'elle n'est pas un instrument suffisamment raffinée. Mais même là, elle reste libre. Elle n'est jamais amenée à se soumettre aux *diktats* d'autres hommes, mais à déterminer pour elle-même ce que dit le Seigneur. Le Saint-Esprit vient au secours de nos consciences faibles et faillibles, mais sans jamais forcer cette porte d'entrée à l'intimité humaine. Comme le dit fort bien le §2002, l'entrée dans la vie éternelle doit être libre afin d'être vraie.

Le Catéchisme dit exactement le contraire de ceci en d'autres endroits. Il exempte un domaine de cette liberté essentielle : l'autorité de la Sainte Mère Église. Devant elle, aucune liberté ne peut être tolérée :

§87 : “Les fidèles, se souvenant de la parole du Christ à ses apôtres : ‘Qui vous écoute, m’écoute’ (Luc 10.16), reçoivent avec docilité les enseignements et directives que leurs pasteurs leur donnent sous différentes formes.”

Cela se rapporte au fait que le prêtre agit en la personne du Christ. Christ est présent dans le service ecclésial du ministre, §1548. Il est clair que, si Christ est déjà présent dans le simple prêtre de paroisse, à plus forte raison le sera-t-il en la personne du successeur de Pierre, revêtu d'infaillibilité. Il faut donc adhérer à ses enseignements “dans l'obéissance”, y “donner l'assentiment religieux” de son esprit, §891,892. Cette observance des constitutions et décrets “portés par l'autorité légitime de l'Église” est un *devoir*, elle requiert “la docilité dans la charité”, §2037.

Faut-il se laisser conduire par sa conscience dans ce domaine, selon les belles phrases des paragraphes cités plus haut ?

§2039 : “... En même temps, la conscience de chacun, dans son jugement moral sur ses actes personnels, doit éviter de s'enfermer dans une considération individuelle. De son mieux elle doit s'ouvrir à la considération du bien de tous, tel qu'il s'exprime dans la loi morale, naturelle et révélée, et conséquemment dans la loi de l'Église et dans l'enseignement autorisé du Magistère sur

les questions morales. Il ne convient pas d'opposer la conscience personnelle et la raison à la morale ou au Magistère de l'Eglise."

Cela permet de développer parmi les chrétiens un véritable *esprit filial à l'égard de l'Eglise* qui, après tout, manifeste envers eux une "sollicitude maternelle" attendrissante, §2040.

Devant *Dieu*, il faut maintenir la conscience individuelle. Lui ne peut être aimé que librement. Mais *l'Eglise* ne peut pas se payer le risque de la liberté : elle oblige. A-t-elle peur de la liberté individuelle, du jugement personnel inspiré par la Parole de Dieu ?

La contradiction va encore un pas plus loin. Si Dieu ne peut être aimé que librement, si on ne peut entrer dans la vie éternelle que librement, à quoi rime le baptême de nourrissons qui fait entrer de force des bébés dans cette vie éternelle ? Ont-ils choisi librement ? Et s'ils doivent encore choisir, à quoi sert leur "baptême" ?

L'Eglise, aime-t-elle la liberté, et l'enseigne-t-elle ? Tout dépend à quel page du Catéchisme vous choisissez librement de lire ! Ainsi, tout le monde a raison... au prix de la vérité.

2. SUR QUEL ROC, L'EGLISE EST-ELLE BATIE ?

§424 : "Mûs (sic) par la grâce de l'Esprit Saint et attirés par le Père nous croyons et confessons au sujet de Jésus : 'Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant' (Matthieu 16.16). C'est sur le roc de cette foi, confessée par S. Pierre, que le Christ a bâti son Eglise." (En note, la référence à Matthieu 16.18 et aux écrits de St Léon le Grand)

§552 : "Dans le collège des Douze, Simon Pierre tient la première place. Jésus lui a confié une mission unique. Grâce à une révélation venant du Père, Pierre avait confessé : 'Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.' Notre Seigneur lui avait alors déclaré : 'Tu

es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les Portes de l'Hadès ne tiendront pas contre elle" (Matthieu 16.18). Le Christ, 'Pierre vivante' (1 Pierre 2.4), assure à son Eglise bâtie sur Pierre la victoire sur les puissances de mort. Pierre, en raison de la foi confessée par lui, demeurera le roc inébranlable de l'Eglise. Il aura mission de garder cette foi de toute défaillance et d'y affermir ses frères."

Sur quel roc est bâtie l'Eglise, sur le roc de la confession de Pierre, ou sur le roc qu'est l'apôtre ? Le Catéchisme dit les deux. La première interprétation a été soutenue au travers de l'histoire et s'accorde avec le reste du Nouveau Testament. La deuxième interprétation est l'apanage de la papauté naissante afin de mieux asseoir son pouvoir. Mais le roc en question, peut-il être à la fois la confession de Pierre et Pierre lui-même ? Dit à la même page, cela choquerait. A une bonne centaine de paragraphes d'intervalle, ça passe.

3. QUI EST LA DESCENDANCE DE LA FEMME EN GENESE 3.15 ?

§411 : "La tradition chrétienne voit dans ce passage une annonce du 'nouvel Adam'⁴² qui, par son 'obéissance jusqu'à la mort de la Croix (Philippiens 2.8) répare en surabondance la désobéissance d'Adam⁴³. Par ailleurs, de nombreux Pères et docteurs de l'Eglise reconnaissent dans la femme annoncée dans le 'protévangile' la Mère du Christ, Marie, comme la 'nouvelle Eve'. Elle a été celle qui, la première et d'une manière unique, a bénéficié de la victoire sur le péché remportée par le Christ : elle a été préservée de toute souillure du péché originel et durant toute sa vie terrestre, par une grâce spéciale de Dieu, elle n'a commis aucune sorte de péché."

⁴² La référence donnée est 1 Corinthiens 15.21,22 et 45.

⁴³ Romains 5.19-20. Pour les dernières affirmations, les références sont à Pie IX et le Concile de Trente)

Que l'absence du péché chez Marie ne repose sur aucun texte de l'Écriture, et sur aucune révélation divine, mais uniquement sur les fantaisies de certains "théologiens" catholiques est grave, mais ce n'est pas en soi en contradiction avec l'enseignement *du Catéchisme*. Que Marie soit présentée comme la nouvelle Eve est tout aussi grave, et nous en avons déjà parlé en détail. Mais la postérité de la femme, peut-elle être *en même temps* le Christ et Marie ?

Notez que "la tradition chrétienne" n'est pas ici cette Tradition dont se réclame le Catéchisme ailleurs (§78), mais le commentaire de Paul dans le Nouveau Testament. Cette "tradition" fait donc partie de la Parole de Dieu. Tandis que les "Pères et docteurs de l'Église" sont bien la Tradition non-biblique.

Le texte de la Genèse se lit ainsi : "Je mettrai une hostilité entre toi (= le serpent, le diable) et la femme, entre ton lignage et le sien. Il t'écrasera la tête et tu l'atteindras au talon." (Bible de Jérusalem) Le lignage promis, c'est le Messie, le Fils de l'homme, le nouvel Adam. Mais il ne peut être *en même temps* la nouvelle Eve. D'abord, parce que la Bible ne connaît rien à une éventuelle nouvelle Eve, ensuite, parce que ce serait admettre que Marie aurait également écrasé la tête du serpent. (J'en ai vu une sculpture dans une cathédrale !) Cela équivaut pratiquement à un blasphème. A quel moment l'aurait-elle fait ? Christ, aurait-il eu *besoin* de Marie pour le faire ? Où est enseignée la victoire de Marie sur Satan ? Les Évangiles présentent Jésus, et Jésus seul, comme le Vainqueur de l'ennemi. Présenter le texte de Genèse 3.15 comme le fait le Catéchisme, c'est introduire une énorme contradiction dans l'Écriture. C'est remplacer "la vérité de Dieu par le mensonge", Romains 1.25. C'est vouloir absolument accorder à une créature l'honneur due au Créateur.

4. LE PAIN, DEVIENT-IL LE SANG DE CHRIST ?

§1376 : "... par la consécration du pain et du vin s'opère le changement de toute la substance du pain en la substance du Corps de

Christ notre Seigneur et de toute la substance du vin en la substance de son Sang; ce changement, l'Eglise catholique l'a justement et exactement appelé *transsubstantiation*.”

§1377 : “La présence eucharistique du Christ commence au moment de la consécration et dure aussi longtemps que les espèces eucharistiques subsistent. Le Christ est tout entier présent dans chacune des espèces et tout entier dans chacune de leurs parties, de sorte que la fraction du pain ne divise pas le Christ.”

§1390 : “Grâce à la présence sacramentelle du Christ sous chacune des espèces, la communion à la seule espèce du pain permet de recevoir tout le fruit de grâce de l'Eucharistie. ...”

La contradiction que nous voyons ici touche à la présence de Christ dans les espèces eucharistiques. En ce sens, elle ne nous concerne que très peu puisque la Bible ne l'enseigne de toute façon pas. Cependant, il est utile de relever le manque de logique du Catéchisme sur ce sujet. Cela montre que, plus on s'éloigne de l'Ecriture, plus on se fourvoie dans des raisonnements étonnants.

Toute la substance du pain deviendrait corps de Christ, toute la substance du vin deviendrait sang de Christ. Pourtant, dès le paragraphe suivant, le pain devient corps *et* sang de Christ. La contradiction est évidente. Quelles en sont les implications ? Si Christ est entièrement reçu dans l'hostie, pourquoi, le prêtre boit-il de la coupe ? Reçoit-il ainsi plus de Christ ? Reçoit-il deux christes ? Ou est-ce que l'église retire la coupe de façon arbitraire au bon peuple en lui disant des sornettes ? Des sornettes qui, à l'époque, étaient miraculeusement confirmées par des hosties saignantes. Après tout, Dieu est toujours d'accord avec la Vatican...

Faut-il donc communier sous les deux espèces dans l'eucharistie ? Comme nous l'avons dit, c'est *toute* l'eucharistie qui doit être réformée selon les indications claires des Ecritures. Cette question-ci n'en est qu'un tout petit détail...

5. A QUEL MOMENT SE SITUE LA CONVERSION OU LA NOUVELLE NAISSANCE ?

§1423 : “Il (= le sacrement de la pénitence) est appelé *sacrement de conversion* puisqu’il réalise sacramentellement l’appel de Jésus à la conversion, la démarche de revenir au Père dont on s’est éloigné par le péché...”

§1426 : “La *conversion* au Christ, la nouvelle naissance du Baptême, le don de l’Esprit Saint... nous ont rendus ‘saints et immaculés devant lui’... Ce combat (du chrétien contre le péché) est celui de la *conversion* en vue de la sainteté et de la vie éternelle à laquelle le Seigneur ne cesse de nous appeler.”

§1427 : “Jésus appelle à la conversion (citation de Marc 1.15)... cet appel s’adresse d’abord à ceux qui ne connaissent pas encore le Christ et son Evangile. Aussi, le Baptême est-il le lieu principal de la conversion première et fondamentale. C’est par la foi en la Bonne Nouvelle et par le Baptême* que l’on renonce au mal et qu’on s’acquiert le salut, c’est à dire la rémission de tous les péchés et le don de la vie nouvelle.” (* Actes 2.38)

§1428 : “Or l’appel du Christ à la conversion continue à retentir dans la vie des chrétiens. Cette *seconde conversion* est une tâche ininterrompue pour toute l’Eglise qui ‘enferme des pécheurs dans son propre sein’ et qui est donc à la fois sainte et appelée à se purifier...”

Le §1429 cite à l’appui la conversion de l’apôtre Pierre après son triple reniement. Cela constitue sa seconde conversion.

§1433 : “Depuis Pâques, c’est l’Esprit Saint qui ‘confond le monde en matière de péché’ (Jean 16.8-9), à savoir que le monde n’a pas cru en Celui que le Père a envoyé. Mais ce même Esprit,

qui dévoile le péché, est le Consolateur qui donne au cœur de l'homme la grâce du repentir et de la conversion.⁴⁴”

Cette tâche de l'Eglise se concentre en son pouvoir d'absolution, en vertu de la succession apostolique. Elle est chargée “du ‘ministère de la réconciliation’ (2 Corinthiens 5.18)”, §1442.

§1213 : “... Par le Baptême nous sommes libérés du péché et régénérés comme fils de Dieu... ‘Le Baptême est le sacrement de la régénération par l'eau et dans la parole.’”

§1250 : “Naissant avec une nature humaine déchue et entachée par le péché originel, les enfants eux aussi ont besoin de la nouvelle naissance dans le Baptême...”

§1265 : “Le Baptême ne purifie pas seulement de tous les péchés, il fait aussi du néophyte ‘une création nouvelle’ (2 Corinthiens 5.17), un fils adoptif de Dieu qui est devenu ‘participant de la nature divine’ (2 Pierre 1.4), membre du Christ et cohéritier avec Lui (Romains 8.17), temple de l'Esprit Saint.”

Pour le Catéchisme, on est né de nouveau par le Baptême. Cependant, l'être humain régénéré, qui a donc reçu la vie nouvelle, n'a pas pour autant reçu la vie éternelle. Il est converti, mais il doit encore se convertir. Il est devenu une création nouvelle, mais le ministère de la réconciliation qui y conduit fait partie du sacrement de la pénitence. La conversion par laquelle on entre dans le royaume de Dieu, par la repentance et la foi, Marc 1.15, acquise au Baptême, n'est pas *la conversion du cœur, la pénitence intérieure* dont parle le §1430. Est-on chrétien après le Baptême ? Oui et non. Est-on né de nouveau ? Oui et non. Est-on converti ? Oui et non. Est-il devenu cohéritier avec Christ ? Oui et non (voir §1460). Actes 2.36-38 s'adresse à la fois aux enfants qui vont être baptisés et aux baptisés qui doivent faire pénitence.

Est-ce que cette contradiction est voulue ? Nous le pensons. Nous l'avons dit précédemment, l'église a un problème énorme : d'un

⁴⁴ La référence donnée est Actes 2.36-38.

côté, elle assure que tous les baptisés sont nés de nouveau et, de l'autre côté, elle voit bien qu'ils ne le sont pas. Plutôt que changer des doctrines qui ne sont pas bibliques, elle introduit et maintient une contradiction flagrante.

6. VERS LA MAISON DU PERE OU VERS LE PURGATOIRE ?

§1523 : "... Cette dernière onction munit la fin de notre vie terrestre comme d'un solide rempart en vue des dernières luttes avant l'entrée dans la Maison du Père."

§1524 : "... Sacrement du Christ mort et ressuscité, l'Eucharistie est ici sacrement du passage de la mort à la vie, de ce monde vers le Père*." (* Jean 13.1)

§1689 : "... C'est alors (dans l'eucharistie lors du service des funérailles) que l'Eglise exprime sa communion efficace avec le défunt : offrant au Père, dans l'Esprit Saint, le sacrifice de la mort et de la résurrection du Christ, elle lui demande que son enfant soit purifié de ses péchés et de ses conséquences et qu'il soit admis à la plénitude Pascale de la table du Royaume. C'est par l'Eucharistie ainsi célébrée que la communauté des fidèles, spécialement la famille du défunt, apprend à vivre en communion avec celui qui 's'est endormi dans le Seigneur', en communiant au Corps du Christ dont il est membre vivant et en priant ensuite pour lui et avec lui."

§2677 : "(sur la présence de Marie à la mort du croyant) ... Qu'elle y soit présente comme à la mort en Croix de son Fils et qu'à l'heure de notre passage elle nous accueille comme notre mère pour nous conduire à son Fils, Jésus, en Paradis."

§1472 : "... D'autre part, tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification, soit ici-bas, soit après la mort, dans l'état qu'on appelle Purgatoire. Cette purification libère de ce qu'on appelle la 'peine temporelle' du péché... Une conversion qui procède d'une fervente

charité peut arriver à la totale purification du pécheur, de sorte qu'aucune peine ne *subsisterait*." (C'est nous qui soulignons)

§1479 : "Puisque les fidèles défunts en voie de purification sont aussi membres de la même communion des saints, nous pouvons les aider entre autres en obtenant pour eux des indulgences, de sorte qu'ils soient acquittés des peines temporelles dues pour leurs péchés."

Où va-t-on après la mort, selon le Catéchisme ? Ce n'est pas clair. D'un côté, l'entrée dans la Maison du Père est promise aux croyants dûment munis du "viatique". Ils s'endorment "dans le Seigneur" et sont conduits par la mère au Fils et ensuite (avant ?) au Père. De l'autre côté, les "fidèles défunts" (lesquels ? Tous ?) ne sont pas dans la Maison du Père. Apparemment, la mère a fait un détour pour échouer dans le Purgatoire. Peut-on faire l'économie de ce passage douloureux ? Techniquement, oui. Une forme de conversion (mais le terrain est miné, nous l'avons vu au point précédent) *peut* nous purifier totalement au point où aucune peine ne *subsisterait*. Le conditionnel indique bien le doute massif du Catéchisme à ce sujet. Cela veut dire : "N'y pensez pas, le Paradis n'est pas pour tout de suite." Ainsi, en créant la contradiction, le Catéchisme est pris en flagrant délit de mensonge. Il donne l'impression de promettre une chose qu'il sait bien être toute autre.

Il faut y ajouter une autre contradiction. Dans le §1689, il est dit que l'Église offre le sacrifice du Fils au Père (en soi, une impossibilité totale) pour que le Père accepte son enfant dans sa maison. Mais quel genre de Père est-il pour avoir besoin que l'Église lui demande d'accueillir *son propre enfant* chez lui ? Est-ce là l'image que Jésus nous donne dans la parabole du Fils Prodigue ? S'il faut lui *demande* de recevoir quelqu'un, c'est que ce quelqu'un ne fait pas encore partie de sa famille. Dans ce cas, le demander est inutile et peine perdue. Et s'il faut encore lui offrir le sacrifice de la mort et de la résurrection de son Fils, c'est que donc le sacrifice de Jésus sur la croix n'était pas suffisant. La

pensée est blasphématoire ! Et qu'est-ce donc le sacrifice *de la résurrection* du Christ ? C'est déjà une contradiction dans les termes !

7. QUI EXPIE NOS PECHES ?

§1459 : "... Il (= le pécheur qui vient de confesser ses péchés) doit donc faire quelque chose de plus pour réparer ses péchés : il doit 'satisfaire' de manière appropriée ou 'expier' ses péchés. Cette satisfaction s'appelle aussi 'pénitence'."

§1460 : "... De telles pénitences aident à nous configurer au Christ qui, seul, a expié pour nos péchés une fois pour toutes. Elles nous permettent de devenir les cohéritiers du Christ ressuscité, 'puisque nous souffrons avec Lui' (Romains 8.17)..."

Si Christ a expié pour nos péchés, est-il encore possible pour le pécheur de les expier ? La satisfaction de Christ n'est donc pas suffisante ? L'œuvre du Christ est donc imparfaite ? Remarquez que le verbe 'expier' est un des verbes théologiquement les plus chargés de la Bible. Même entre guillemets, il ne convient nullement. L'utiliser ainsi ne fait que semer la confusion auprès des lecteurs. L'expiation une fois pour toutes, que la Bible enseigne clairement, est contredite, diminuée, banalisée par l'expiation que nous serions sensés faire nous-mêmes.

Et si nous sommes *devenus* cohéritiers du Christ lors du baptême, §1265, comment est-il possible que nos pénitences nous permettent de le *devenir* ? La souffrance mentionnée en ce verset (Romains 8.17) serait donc la souffrance de la pénitence ? Serait-il possible que les auteurs du Catéchisme comptent sur le fait que personne n'ira vérifier dans la Bible ?

8. LA JUSTIFICATION : PAR LE BAPTEME, PAR LA CONVERSION, PLUS TARD, OU ...JAMAIS ?

§1987 : “La grâce du Saint-Esprit a le pouvoir de nous justifier, c’est à dire de nous laver de nos péchés et de nous communiquer ‘la justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ’ (Romains 3.22) et par le Baptême ...”

§1989 : “La première œuvre de la grâce de l’Esprit Saint est la *conversion* qui opère la justification selon l’annonce de Jésus au commencement de l’Evangile : ‘Convertissez-vous, car le Royaume des cieux est tout proche’ (Matthieu 4.17). Sous la motion de la grâce, l’homme se tourne vers Dieu et se détourne du péché, accueillant ainsi le pardon et la justice d’en haut. ‘La justification comporte donc la rémission des péchés, la sanctification et la rénovation de l’homme intérieur.’”

§1992 : “La justification nous a été *méritée par la passion du Christ* qui s’est offert sur la Croix en hostie vivante, sainte et agréable à Dieu et dont le sang est devenu instrument de propitiation pour les péchés de tous les hommes. La justification est accordée par le Baptême, sacrement de la foi. Elle nous conforme à la justice de Dieu qui nous rend intérieurement justes par la puissance de sa miséricorde. Elle a pour but la gloire de Dieu et du Christ, et le don de la vie éternelle... (suit la citation de Romains 3.21-26).”

§1993 : “La justification établit la *collaboration entre la grâce de Dieu et la liberté de l’homme*. Elle s’exprime du côté de l’homme dans l’assentiment de la foi à la Parole de Dieu qui l’invite à la conversion, et dans la coopération de la charité à l’impulsion de l’Esprit Saint qui le prévient et le garde : Quand Dieu touche le cœur de l’homme par l’illumination de l’Esprit Saint, l’homme n’est pas sans rien faire en recevant cette inspiration, qu’il peut d’ailleurs rejeter; et cependant il ne peut pas non plus, sans la grâce de Dieu, se porter par sa volonté libre vers la justice devant Lui.”

§161 : “Croire en Jésus-Christ et en Celui qui L’a envoyé pour notre salut est nécessaire pour obtenir le salut.⁴⁵ ‘Parce que ‘sans la foi (...) il est impossible de plaire à Dieu’ (Hébreux 11.6) et d’arriver à partager la condition de ses fils, personne jamais ne se trouve justifié sans elle et personne à moins qu’il n’ait ‘persévéré en elle jusqu’à la fin’ (Matthieu 10.22; 24.13), n’obtiendra la vie éternelle.”

Le Catéchisme dit des choses fort belles sur la justification par la foi. Tous les héritiers de Luther et de Calvin seront d’accord avec le gros du §161. Mais nous avons déjà remarqué que la compréhension de cette justification n’est pas tout à fait celle du Nouveau Testament. L’acquiescement devient dans le Catéchisme communication de la justice. *A quel moment*, cette justification est-elle accordée ? En fait, il n’y a pas un, mais trois moments selon le Catéchisme. Du coup, il n’y a donc aucun moment certain.

Le baptême est le premier moment de la justification. En étant baptisé dans l’Eglise, le nourrisson est justifié, selon la manière que le comprend le Catéchisme. Si cela s’arrêtait là, tout serait simple et sans contradiction. Mais rien n’est simple.

La grâce qui justifie s’exprime dans la conversion. Or la vraie conversion, celle du cœur, s’opère dans le sacrement de la conversion ou de pénitence, §1430. Cela est d’autant plus évident que le §1993 affirme que l’homme peut rejeter l’action du Saint-Esprit dans son cœur. Parce que son libre assentiment de la foi est en cause, cela ne peut pas s’appliquer au baptême des nourrissons qui, eux, n’acceptent ni ne rejettent quoi que ce soit. La conséquence est donc qu’un nourrisson baptisé n’est pas réellement justifié. Le §1993 l’exclut. Mais à quel moment est-on alors justifié ? Logiquement, quand on n’a plus besoin du sacrement de la pénitence. Et donc ...jamais !

La question est liée à la précédente. Si nous sommes entièrement conformes à la justice de Dieu, rendus intérieurement justes (=

⁴⁵ Les références données sont : Marc 16.16; Jean 3.36; 6.40 e.a.

§1992), est-il possible que Dieu nous refuse l'entrée dans sa Maison ? Mais il nous refuse cette entrée selon le Catéchisme. Il nous fait "antichambrier" dans le Purgatoire pour parfaire notre purification. C'est que nous ne sommes pas si justes que cela. La justification a pour but la vie éternelle, mais quel parcours du combattant pour y parvenir *si déjà on y parvient* !

Ainsi, le Catéchisme parle avec un double langage. Tout dépend à quelle page vous lisez. Son oui n'est pas oui et son non n'est pas non. Même en croyant strictement ce qu'il affirme, vous ne savez pas où vous en êtes. Et l'image de Dieu qu'il véhicule ainsi est à faire froid dans le dos.

3. UNE EGLISE UNIE ?

Liste des églises catholiques dissidentes en France, parue en INFO-FEF,
N° 64, 2° trim. 1995.

(Reproduite avec l'autorisation de l'auteur)

On entend parler des nombreuses “sectes protestantes”, voire des “sectes évangéliques”, mais le public français ignore tout des innombrables “sectes catholiques”, séparées de Rome, et qui rassemblent des dizaines de milliers de fidèles. Nous essaierons de les présenter sommairement :

1. **La Communauté catholique orthodoxe héracléenne** rassemble ses fidèles à Lyon et dans sa région, sous la houlette de l'évêque Gosselin.
2. **La Communauté ecclésiale catholique** est surtout active dans le Var et dans les Alpes Maritimes.
3. **La Communauté ecclésiale œcuménique** veut regrouper des catholiques dissidents dans la région d'Antibes, sous la juridiction de l'évêque Schaffner.
4. **La Communauté catholique évangélique** ne compte que quelques fidèles qui suivent les enseignements de P. Ballard.
5. **La Communion chrétienne universelle**, malgré son nom, n'est que peu active, derrière son unique prêtre, A.M.Bonnet.
6. **L'Eglise ancienne-catholique** suit H.P. Nicholson pour un retour au catholicisme d'avant le Concile du Vatican II.
7. **L'Eglise ancienne-catholique romaine du Christ et des apôtres** se regroupe autour de R. Martin, dans la région d'Arcachon.

8. **L'Eglise apostolique arienne** prétend remonter au catholicisme d'avant le Concile de Nicée et refuse la divinité du Christ. Son principal animateur est J. Hess.
9. **L'Eglise apostolique néo-gallicane** possède une dizaine de communautés. Elle est surtout active dans la région de Bordeaux où elle vient d'acquérir une belle chapelle.
10. **L'Eglise apostolique orthodoxe** se rassemble à Marseille autour de son évêque J.E. Deberque.
11. **L'Eglise apostolique rosicrucienne** veut introduire dans le catholicisme l'enseignement de la Rose-Croix.
12. **L'Eglise autocéphale syro-chaldéenne** vient de s'implanter à Lannion pour commencer un travail missionnaire en Bretagne.
13. **L'Eglise catholique ancienne** est surtout connue à Toulouse et à Paris. Beaucoup de fidèles passent par sa chapelle du 16, rue Duperré.
14. **L'Eglise catholique ancienne gallicane** pense que Jean Fabre est capable de redonner au catholicisme sa forme traditionnelle d'avant le dernier Concile.
15. **L'Eglise catholique apostolique** vient de quitter la région de Tours pour s'implanter à Agen.
16. **L'Eglise catholique apostolique ancienne** est active dans la région de Gien, sous la direction de G.C.E. Hegger.
17. **L'Eglise catholique apostolique johannite** enseigne, à la suite de Marcel Madoe, que l'évangile de Jean est le seul évangile authentique.
18. **L'Eglise catholique apostolique latine** n'accepte pas les innovations du dernier Concile et se réunit, avec son prêtre Augusti, dans une chapelle de la rue Marcadet à Paris.
19. **L'Eglise catholique apostolique libre** veut nettement se démarquer du système romain, avec L. Boynton.
20. **L'Eglise catholique apostolique occidentale**, sous l'impulsion de son évêque J.H. Gautier, était assez active dans

les années 1980, elle semble en veillesse et va changer de nom.

21. **L'Eglise catholique apostolique orthodoxe française** regroupe plusieurs paroisses à Sevran, à Angers et ailleurs.

22. **L'Eglise catholique apostolique primitive** refuse tous les rites et le faste catholiques. Elle veut se réunir surtout dans des familles.

23. **L'Eglise catholique apostolique traditionnelle**, elle, par contre, veut un retour au faste et aux grandes cérémonies d'autrefois, avec à sa tête l'évêque Y.O. Contamin.

24. **L'Eglise catholique apostolique universelle** vient d'hériter la belle chapelle irvingienne, 27, rue François Bonvin, à Paris, mais elle possède d'autres chapelles dans la région parisienne.

25. **L'Eglise catholique autocéphale** est active à Roscanval, dans le Finistère, animée par G. Lamouche.

26. **L'Eglise catholique celtique** mélange le catholicisme aux pratiques celtes. Elle est implantée en Bretagne et dans la région de Bordeaux.

27. **La Communauté catholique chrétienne de la Parole de Dieu** est surtout connue en Grande Bretagne, mais elle a quelques membres en France.

28. **La Communauté catholique chrétienne indépendante** a vu le jour à la suite de l'excommunication d'un évêque indo-chinois, J.H.C. Dinh, qui a consacré de nombreux prêtres, ayant chacun des fidèles.

29. **La Communauté catholique de la divine présence** insiste beaucoup, avec J.J. Rankin, sur l'importance des sacrements.

30. **L'Eglise catholique de Notre-Dame de la Miséricorde** et en train de constituer des communautés dans l'Eure, surtout dans la région de Verneuil-sur-Avre.

31. **L'Eglise catholique de Saint-Jean** rassemble de nombreux catholiques mécontents de la hiérarchie. Son siège est dans l'Orne, à Exmes, où réside son évêque J.J. Stahl.
32. **L'Eglise catholique de Saint-Joseph** est présente dans le Tarn-et-Garonne. Son siège se situe à Castelsarrasin.
33. **L'Eglise catholique des Mariavites** est une des nombreuses branches d'une église polonaise. Sous la juridiction d'A. Prévost, elle se réunit à Saint-Brice-sous-Forêt.
34. **L'Eglise catholique des serviteurs du Christ** est connue surtout dans les pays anglo-saxons, mais elle travaille timidement en France.
35. **L'Eglise catholique du Christ** commence un travail en France, où elle ne compte encore que quelques disciples à la suite de Joseph Nevilloyd.
36. **L'Eglise catholique du Sacrifice** a vu le jour grâce à J.B. Banks. Elle n'a encore que quelques membres chez nous.
37. **L'Eglise catholique du sanctuaire** veut travailler dans la même optique que la précédente. F. James essaie de recruter quelques disciples.
38. **L'Eglise catholique du sanctuaire de la glose** est très mystique. Malgré le zèle de B. Franklin, elle ne semble pas percer dans notre pays.
39. **L'Eglise catholique épiscopale** insiste beaucoup sur la hiérarchie dans l'église. Son fondateur, R. Ramm, lutte contre le laxisme de la doctrine traditionnelle.
40. **L'Eglise catholique et apostolique d'Antioche** revendique la succession apostolique depuis l'apôtre Pierre. Dirigée par J.B. de Cazenave, elle a son siège à Guichainville, dans l'Eure.
41. **L'Eglise catholique et apostolique de France**, relancée par les abbés Fatome et Perrier, utilise la chapelle, 1, rue de la Hunaudais, à Nantes.
42. **L'Eglise catholique eucharistique** se regroupe autour de C.A Hyde pour revaloriser la vie sacramentelle des fidèles.

43. **L'Eglise catholique évangélique** voudrait, à la suite de L.C. Winnaert, et ceci depuis plus de cinquante ans, éliminer du catholicisme plusieurs dogmes récents.
44. **L'Eglise catholique française** suit l'enseignement des abbés Julio et Châtel. Elle préconise un catholicisme détaché de Rome.
45. **L'Eglise catholique gallicane autocéphale** avait connu un certain essor du temps d'Irénée d'Eschevannes, elle est moribonde aujourd'hui.
46. **L'Eglise catholique gallicane Notre-Dame du Temple** est active dans la région de Brive sous l'impulsion de M. Carpenet.
47. **L'Eglise catholique gallicane traditionnelle**, dirigée par l'évêque Gras, rassemble ses principales troupes dans les Alpes-Maritimes et le Var.
48. **L'Eglise catholique gnostique** se veut fidèle au gnosticisme des premiers siècles, grâce à son évêque André Maurer.
49. **L'Eglise catholique indépendante** compte quelques membres disséminés sur tout le territoire français que les abbés Viguiet et Enos essaient de regrouper dans leur chapelle de Boulogne-Billancourt.
50. **L'Eglise catholique indépendante gallicane**. Créée en 1961, elle est active en Dordogne sous la direction de C.J. Damge.
51. **L'Eglise catholique intégriste** est très connue à cause des démêlés de Mgr M. Lefèbvre avec le Vatican. Elle a son siège international en Suisse, à Ecône.
52. **L'Eglise catholique latine** est bien connue en Haute-Garonne et dans le Tarn-et-Garonne. Son évêque, Jean Laborie, demeure à Portet-sur-Garonne.
53. **L'Eglise catholique libérale** est solidement implantée en Alsace, en Guadeloupe, en Normandie, dans le Nord et à Paris, 14 rue Tesson. Elle publie "Le lien de Fidélité".

54. **L'Église catholique libérale internationale** est un schisme de la précédente, à la suite de J.L. Jenkins.
55. **L'Église catholique libérale internationale indépendante** suit l'enseignement de J.P. Roberts et refuse les infiltrations ésotériques de l'Église Catholique libérale.
56. **L'Église catholique œcuménique Shalom** s'ouvre aux autres confessions, et même au Judaïsme, grâce à J.K. Larson.
57. **L'Église catholique orthodoxe** considère que la division entre l'Orient et l'Occident doit être dépassée, selon les exhortations de J.L. Peace.
58. **L'Église catholique orthodoxe apostolique française** prône un catholicisme ouvert et accueillant. Son évêque de la Thibauderie recherche des contacts avec plusieurs petites églises catholiques.
59. **L'Église catholique orthodoxe celtique** regroupe les membres français des catholiques celtiques rattachés au siège de Glastonbury. Ils habitent essentiellement en Bretagne.
60. **L'Église catholique orthodoxe de Bretagne** regroupe une autre partie des catholiques celtiques de la région de Lan-nion. Leur responsable, J.M. Desevedamy habite à Ploermel.
61. **L'Église catholique orthodoxe de France** possède plusieurs chapelles en France, la plus connue se situe au 96, boulevard Blanqui à Paris.
62. **L'Église catholique orthodoxe indépendante** ne rassemble que quelques fidèles, autour de M. Miller.
63. **L'Église catholique orthodoxe libre** de l'abbé Dalos-Zimmermann n'a pu recruter que quelques membres.
64. **L'Église catholique primitive** est hostile à toute organisation. Son évêque, Marcel Laemmer, préfère les réunions plus intimes dans les familles.
65. **L'Église catholique réformée**, malgré le zèle de L.O. Laughin, n'a pas rencontré en France autant d'enthousiasme que dans les pays anglo-saxons.

66. **L'Eglise catholique rénovée** du célèbre pape Clément XV ne rassemble plus que quelques fidèles au Petit Vatican de Clémery, près de Nancy.

67. **L'Eglise catholique traditionnelle** est présentée dans le livre "Le prix d'une liberté" de Jean Saint-Clair. Sous l'impulsion de son évêque Maurice Cantor, elle rassemble de nombreux fidèles à la Chapelle Sainte-Marie, au 35, rue de la Vatine à Mont-Saint-Agnan.

68. **L'Eglise catholique traditionnelle œcuménique**, de fondation récente, regroupe ses membres au château de Nanthiat, en Dordogne.

69. **L'Eglise catholique tridentine** suit l'abbé J.M. Breault pour un catholicisme plus fidèle au Concile de Trente.

70. **L'Eglise catholique universelle** est un schisme normand de l'Eglise catholique libérale. L'abbé Maurice Chardine regroupe ses fidèles au 9, rue Saint-Amand, à Rouen.

71. **L'Eglise chrétienne catholique** se veut ouverte aux autres croyants et pense que J.A.M. Dennis présente le vrai visage du catholicisme d'aujourd'hui.

72. **L'Eglise de la Nouvelle Alliance** est une des nombreuses branches de l'Eglise qui se veut gallicane. C'est Roger Caro qui lui donne son orientation actuelle.

73. **L'Eglise de l'Unité catholique et apostolique** est une forte communauté, animée par Michel Staffiero, dans la banlieue est de Paris, surtout à Pantin.

74. **L'Eglise des Pèlerins de la croix glorieuse de Dozulé** croit qu'une habitante de ce village du Calvados, Madeleine Aumont, a été gratifiée d'apparitions de la croix, du Christ et de l'ange Michel depuis le 28 mars 1972. Elle organise des pèlerinages annuels à Dozulé.

75. **L'Eglise gnostique albigeoise** suit L.F. Jean Maine dans ses recherches des doctrines cathares du Moyen-Age.

76. **L'Eglise gnostique apostolique** vient d'ouvrir sa chapelle dans le dix-huitième arrondissement de Paris, au 96, rue Darrémont.

77. **L'Eglise gnostique néo-pythagoricienne**, quant à elle, suit l'enseignement du frère du fondateur de l'église gnostique albigeoise, H.F. Jean Maine. Ces deux églises sont très proches dans leurs doctrines et leurs rites.

78. **L'Eglise gnostique universelle** était très florissante dans les années 1940-1950, avec J. Bricaud. Elle semble moribonde aujourd'hui.

79. **L'Eglise libre catholique** pense que l'abbé E.M.J. Baker fait une approche exacte de la doctrine catholique, en l'actualisant pour l'homme moderne.

80. **L'Eglise nouvelle libre catholique** ne semble pas apprécier l'évolution de la précédente église et préfère suivre l'abbé P.C.S. Singer.

81. **L'Eglise orthodoxe chrétienne** ne compte que quelques membres en France, malgré le zèle de G. Basciu.

82. **L'Eglise orthodoxe celtique** de G.R. Le Mentec travaille timidement en Bretagne où elle recrute difficilement quelques adeptes.

83. **L'Eglise orthodoxe épiscopale de Dieu** vient des Etats-Unis et son fondateur, R. Broshears, espère gagner une partie de l'Europe à son église.

84. **L'Eglise orthodoxe latine** suit les ordres de K. Gensik en vue d'installer une Orthodoxie orientale en Europe occidentale.

85. **L'Eglise orthodoxe libre** vient de constituer un noyau de fidèles à Paris autour de Valentin Morales.

86. **L'Eglise orthodoxe rénovée** lutte depuis 1987 pour l'égalité des sexes dans la prêtrise et l'épiscopat. Elle a déjà des prêtresses dans sa chapelle de Paris.

87. **L'Eglise orthodoxe vieille calendariste** milite pour un calendrier liturgique plus fidèle. Son prêtre officie dans sa chapelle au 85, avenue Michelet à Saint-Ouen, près de Paris.

88. **L'Eglise vieille catholique de l'Union d'Utrecht** est une Eglise établie dans de nombreux pays. Elle remonte au premier Concile du Vatican (1870), elle comprend plusieurs paroisses bien organisées, comme celle de Paris, 15, rue de Douai.

89. **L'Eglise vieille catholique évangélique de Dieu** est plus connue outre Atlantique, mais elle désire s'implanter en France, selon le vœu de J.M. Cooper-Matthew.

90. **L'Eglise vieille catholique mariavite** vient d'éditer une brochure pour se faire connaître. Elle veut être la seule véritable église issue du mariativisme polonais. Son évêque, Le Bec, officie au 7, rue Aubriot à Paris.

91. **L'Eglise vieille catholique orthodoxe** se regroupe autour de son évêque James 1^{er}, mais ne compte que quelques fidèles.

92. **L'Eglise vieille catholique orthodoxe indépendante** est en désaccord avec la précédente. Elle préfère faire confiance à son évêque D.M. Pyle-Bridges.

93. **L'Eglise vieille catholique réformée** se veut la seule héritière du catholicisme, selon l'enseignement de R.W. Morrell.

94. **L'Eglise vieille catholique romaine** de F.G. Linale pense garder les dogmes de l'Eglise catholique romaine, tout en refusant l'autorité du pape.

95. **L'Eglise vieille catholique romaine canonique** rejette, sur les conseils de son fondateur, John Humphreys, les autres églises qui ne seraient pas en accord avec le Droit canonique.

96. **L'Eglise vieille catholique romaine traditionnelle** fait confiance à Gérard Greelay pour une liturgie pleine de faste.

97. **L'Eglise vieille catholique théosophique** affirme qu'elle est capable d'exprimer les pensées théosophiques dans une doctrine catholique cohérente, selon les écrits de A.L. Baker.

98. **L'Eglise universelle du verseau** mélange ce qui reste encore de la doctrine catholique avec un ésotérisme très oriental, selon la conception de Paul Mailley.

99. **La Nouvelle Eglise Universelle** croit que son animateur J.I. Ford est capable de présenter un catholicisme acceptable par tous.

100. **La Petite Eglise** remonte à la révolution française. Elle existe encore dans la région de Lyon et en Vendée. Elle n'a plus de prêtre depuis fort longtemps.

101. **La Sainte église apostolique de France** travaille dans la région de Colombes, sous la direction de l'abbé Roger Régnier. Elle insiste beaucoup sur la guérison des malades.

102. **La Sainte église catholique apostolique** n'a su que rallier quelques fidèles, ceux-ci suivent les enseignements de S. Corradi-Scarella.

103. **La Sainte église catholique apostolique de Dieu** est présente essentiellement aux Etats-Unis, mais elle commence timidement ses activités en France, avec G. Saunders.

104. **La Sainte église catholique apostolique de France** de Henry Plantagenet régresse de plus en plus, elle est sur le point de s'éteindre.

105. **La Sainte église catholique apostolique d'Orient** veut remonter au christianisme primitif, pensant que les traditions venant des églises orientales sont plus fidèles que celle de l'occident. M.A. Iktin a voulu implanter cette église en France, sans grand résultat.

106. **La Sainte église catholique apostolique et orthodoxe** est plus connue dans les pays anglo-saxons qu'en France, malgré les efforts de J. Sayer-Richardson.

107. **La Sainte église catholique celtique** regroupe les amis du fondateur W.J. Williams, surtout en Bretagne.

108. **La Sainte église catholique charismatique du Christ** veut être, selon le vœu d'A.L.Z. Barbeau, une église de type

pentecôtiste, mais fermement attachée à l'enseignement catholique.

109. **La Sainte église celtique** est une autre expression du catholicisme breton qui s'ouvre facilement aux influences celtiques. L. Shortt et P.C. Distin ont contribué à l'expansion de cette église.

110. **La Sainte église vieille-catholique de Dieu** n'est qu'un petit groupe local de la région de Thionville qu'anime Louis Canivet.

Ces 110 Eglises, toutes séparées les unes des autres, font leur chemin dans notre pays. Chacune se réclame du catholicisme ! Nous avons là tout simplement une preuve que ce catholicisme est varié et très divisé !

Gérard DAGON

4. LE CHEMIN

La vie chrétienne est un chemin. Un chemin qui, par nature, nous est étranger. Car nous ne naissons pas quelque part sur ce chemin, mais nous sommes appelés à le chercher. Il n'est pas évident de le trouver. Il y a même peu de gens qui le trouvent et qui se mettent à le suivre. Pessimiste ? Certainement, mais ce pessimisme est celui du Fils de Dieu qui dit : “Entrez par la porte étroite car large est la porte et spacieux le chemin qui mènent à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par là. Mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mènent à la vie, et il y en a peu qui le trouvent” (Matthieu 7.13,14).

Ce chemin commence avec une porte. Où se trouve-t-elle ? Jésus a dit ailleurs, dans la parabole du bon berger : “Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera et sortira et trouvera des pâturages” (Jean 10.9). En cherchant le chemin, rappelons-nous de ce mot percutant du Christ qui dit : “Je suis le chemin, la vérité et la vie; nul ne viendra au Père que par moi” (Jean 14.6).

Le salut, c'est le chemin de Christ. C'est le suivre. Car “si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive. Quiconque en effet voudra sauver sa vie la perdra, mais quiconque perdra sa vie à cause de moi et de l'Evangile la sauvera. Et que sert-il à un homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme ? Que donnerait un homme en échange de son âme ? En effet, quiconque aura honte de moi et de mes paroles au milieu de cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aura aussi honte de lui, quand il

viendra dans la gloire de son Père avec les saints anges” (Marc 8.34-38).

Le salut, c’est la porte de Christ. C’est entrer par lui, par le chemin nouveau et vivant (Hébreux 10.19,20) qu’il a ouvert par sa mort sur la croix et par sa résurrection d’entre les morts.

Tous ceux qui ont cherché ce chemin, l’ont fait consciemment. Ils ont rencontré le Christ, que ce soit directement, dans les Evangiles, que ce soit par le témoignage et la prédication des apôtres et autres témoins du Christ par après.

Mais, ne faut-il pas d’abord croire en lui ? Et même, avoir la *chance* de croire en lui ? En fait, la plupart des hommes viennent à Jésus par un chemin détourné. Ce n’est pas lui qu’ils cherchent, mais la vie, une raison de vivre, un but digne d’être poursuivi. C’est qu’ils ont mal à la vie. Les autres ne le cherchent pas. Ils ne ressentent pas le besoin de lui.

Prenez ce jeune homme et sa quête de la vie : “Que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?” (Voir Matthieu 19.16-26) C’est la vie qu’il cherche et c’est Jésus qu’il trouve. C’est Jésus qu’il vient trouver, mais ce n’est pas Jésus qu’il cherche. Il vient à Jésus comme à une banque de données, un maître de plus sur le marché des idées. Il ne croit pas encore, mais il croira peut-être. “Observe les commandements de Dieu”, lui dit Jésus. “J’ai essayé mais cela ne m’a rien apporté. Que me manque-t-il encore ?” La vie doit avoir un autre secret, un chemin pour initiés peut-être. Jésus, ne peut-il pas révéler ce chemin ? La réponse ne se fait pas entendre. “Va, vends tout ce que tu possèdes, donne l’argent aux pauvres et toi, viens et suis-moi !” Fin de l’entretien. C’est trop simple et en même temps trop cher. Le jeune homme part ailleurs avec sa quête. Il ne croira pas, parce qu’il ne le veut pas. Il ne croira pas parce qu’il ne veut pas obéir à l’ordre de Jésus. La porte étroite est vraiment trop étroite. Mieux vaut *se* perdre que de perdre. Il n’a pas la chance de la foi parce qu’il refuse la grâce de l’obéissance.

Que *nous* demande Jésus ? (Tout de même pas de vendre nos biens ! Jésus n’est pas un communiste !) La réponse est bien sûr

que nous ne pouvons pas émettre une règle générale de ce que Jésus *nous* demande. Mais ce qui est clair, c'est qu'il nous demandera, à nous aussi et tout autant, un acte d'obéissance, un acte de détournement. Nous devons nous repentir.

Pourquoi se repentir ?

Mais pourquoi cherchons-nous la vie ? Parce que nous allons bien ? Parce que nous avons le sentiment d'avoir réussi et que rien ne nous manque ? Mais dans ce cas, nous ne chercherons pas et Jésus ne pourra rien nous apporter. Nous nous serons créés notre propre ciel selon nos conditions à nous. Nous ne chercherons pas et nous ne trouverons pas et nous serons à tout jamais étrangers en ce qui concerne Jésus-Christ et son Père qui l'a envoyé. Nous serons perdus encore plus désespérément que le jeune homme. Nous aurons été trop riches.

Pourquoi cherchons-nous la vie ? Mais bien sûr parce que nous sentons que quelque chose nous manque, nous échappe. Parce que malgré tout, ça ne va pas. Et Jésus nous appelle à nous repentir, à nous détourner de *notre* chemin, pour pouvoir commencer à marcher sur le sien. Christ nous appelle et nous devons obéir si jamais nous voulons trouver la foi qui sauve. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? "Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés" (Actes 2.38-41).

Ah, ça alors ! Aussi vite, comme le jeune homme, nous partons déçus. Trop cher, et trop sectaire. Après tout, n'avons-nous pas déjà été baptisés ? On préférerait mourir ! Eh bien, justement, il faut mourir ! La vie est à ce prix. Sans cela, nous chercherions une vie nouvelle en refusant de délaisser l'ancienne. Comme le jeune homme, nous ferions semblant de chercher. Nous voudrions la vie, mais seulement à notre prix... et donc à trop bon marché. Nous ne la voudrions pas en échange de la nôtre mais en plus de la nôtre. Et tristement, nous poursuivrons notre chemin large et spacieux jusqu'à la perdition. Nous aurons préféré la religion à la vie.

Il nous faut mourir. Être baptisé, c'est accepter la mort. C'est recevoir le jugement de Dieu sur notre passé. C'est être intégré à la mort de Jésus. C'est être enseveli avec lui par le baptême, par l'eau qui nous couvre et d'où nous sortons pour vivre une nouvelle vie. Nous nous détournons de notre chemin pour suivre Jésus et aussi vite s'ouvre devant nos pieds un sentier qui nous conduit à la croix et à la tombe. Il *faut* s'y engager. Il *suffit* de s'y engager.

La croix de Christ n'a pas été dressée comme un *exemple* de l'amour de Dieu, mais comme une *preuve* de cet amour. C'est jusque là qu'il fallait aller pour sauver l'homme. La mort de Jésus ne fut pas une erreur judiciaire tragique, une fin malheureuse à une vie exemplaire. Il est venu pour mourir : "Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et pour donner sa vie en rançon pour beaucoup" (Marc 10.45). Il devait mourir parce que nous devons mourir. Et nous devons mourir parce que nous sommes coupables. La justice parfaite de Dieu ne permet pas d'absoudre des coupables. Le mal ne peut triompher définitivement. Tôt ou tard, il faut régler la facture. Mais que donnerait l'homme en échange de son âme ? Que pouvons-nous faire d'autre que de plaider coupable devant celui qui nous connaît mieux que nous nous connaissons nous-mêmes ? Notre idolâtrie et notre égoïsme nous condamnent. Que dit le Fils de Dieu ? "Les hommes ont aimé les ténèbres plus que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises" (Jean 3.19). Ces hommes, ce ne sont pas seulement les autres, si facilement pointés du doigt. Ce sont, du temps de Jésus, les docteurs de la Loi divine, les parangons de la religion officielle. "Que celui qui est sans péché jette la première pierre..." (Jean 8.7). Ces hommes, ces femmes, ce sont vous et moi.

Christ est venu pour mourir à notre place. La rançon qui nous libère, c'est sa vie, c'est son sang. Il prend sur lui notre dette accumulée et nous donne en échange sa justice, son innocence. En échange. Il ne la donne pas en plus. Il faut accepter l'échange, et donc accepter la culpabilité responsable devant notre Créateur. Sans cela, il n'y aura jamais d'échange. Sans cela, nous ne ver-

rons pas la vie, mais la colère de Dieu demeurera sur nous (Jean 3.36).

Le chemin part à la croix. Sa croix doit devenir notre croix. Sa mort doit devenir notre mort. Sa tombe doit devenir notre tombe. Le baptême, c'est cela : l'identification entière que nous acceptons. Christ nous appelle à mourir afin de vivre. A nous détourner de nos chemins pour nous engager sur le sien. A échanger notre passé sans lui contre un présent avec lui. Cela commence dans le cœur, dans le secret absolu et inviolable de la vie intérieure. C'est là que nous percevons l'appel et que nous entendons la Parole. C'est là que nous décidons d'obéir. C'est là que le grand chamboulement commence. Mais cela ne peut y demeurer caché. Christ a souffert au grand jour et nous devons le suivre. Le baptême nous force à la visibilité de notre engagement. Le chemin n'est pas secret. Le baptême, c'est s'exposer au grand jour, au risque du rejet, du ridicule, de la souffrance. C'est dire devant tous l'obéissance qui nous a conduit à la foi. C'est montrer en public la confiance que nous avons placée en Jésus.

Le chemin du salut, c'est celui de la croix et de la résurrection. Christ est sorti de la tombe. Ce matin de Pâques, le tombeau était vide. L'invraisemblable s'est réellement produit. Un homme s'est libéré de l'attraction de la mort. Il est vivant. Il est le seul Vivant. Et tous ceux qui le suivent vivront.

Il est écrit quelque part, sur un monument funéraire, une belle leçon de Latin : *Mors mortis morti mortem nisi morte dedisset, aeternae vitae janua clausa foret.* "A moins que la mort de la mort ait donné la mort à la mort par la mort, la porte de la vie éternelle serait fermée". Mais maintenant, la porte est ouverte. La mort a perdu. La mort est morte. Ceux qui suivent Jésus, il est vrai, restent mortels. Mais la mort a perdu son aiguillon. Ils s'en vont dans la présence du Christ. "Christ est ma vie et la mort m'est un gain" (Philippiens 1.21). Et la mort éternelle, celle qu'il faut craindre, n'est plus. Parce que ceux qui suivent Christ sont

passés de la mort à la vie (Jean 5.24). Ils marchent sur un nouveau chemin. Ils vivent.

Ils ne marchent pas seuls. Jésus les incorpore à son Eglise. Pas à une institution vénérable et imposante, mais à l'Eglise faible, sous la croix. Tout ce que peut dire la théologie sur le corps mystique de Christ n'est pas entièrement faux. Il y a un corps de Christ, une Eglise dont Christ est le Chef et dont ses disciples sont les membres. Par ci, c'est une communauté nombreuse, par là, ce sont quelques uns qui vivent la réalité du règne de Christ ensemble. Leur unité ne dépend pas d'une puissante administration, d'un joli bâtiment, d'une hiérarchie bien huilée. Ils sont un en Christ, au niveau le plus profond de leur être. Ils ont rencontré Jésus en lui devenant obéissants. Maintenant, ils voyagent ensemble sur le chemin. Et Dieu n'a pas honte de les appeler ses fils et ses filles. Ils vivent dans le même monde que tout le monde. Mais entre eux et ce monde se dresse la croix de Christ. Ils y agissent et ils le connaissent, le subissent souvent, à travers Jésus. Méprisables aux yeux des établissements religieux, souvent persécutés, ils sont pourtant heureux. Ils acceptent cette vie autre parce qu'ils sont étrangers, des gens de passage. Leur attente est ailleurs. Ils attendent leur Maître qui doit revenir. Ils préparent son retour.

Un chemin. Un voyage. Changer, partir, quitter, abandonner.

C'est vrai qu'il est tellement plus simple de rester comme avant, comme toujours, comme tout le monde. Après tout, Jésus ne demande-t-il pas de trop ? Mieux vaut continuer notre petit chemin. Mais vers où ?

Non, mieux vaut changer.

Mieux vaut le suivre.

Maintenant.

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Présentation du Catéchisme	7
Le but du Catéchisme	7
La structure du Catéchisme	9
Notre approche	10
Dangers de notre époque	13
2. Le problème de l'autorité	17
La Bible par l'Eglise	17
L'Eglise soumise à la Bible	23
3. Qu'est-ce que l'Eglise ?	29
Le credo	30
L'Eglise, notre Mère	39
La Papauté	41
Les relations œcuméniques	54
4. La vierge Marie	59
Marie : Mère, épouse, Coopérante	59
Né de la vierge Marie	68
Heureux plutôt	70
5. Les sacrements	83
Gestes du Christ	84
Engagés avec Christ	85

Les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie)	89
Les sacrements de guérison (pénitence, extrême onction)	
110	
Les sacrements du service et de la communion (ordre, mariage)	124
6. Que faire pour être sauvé ?	133
Le péché	134
Libre ou sous traitement ?	137
La foi	146
Comment vivre en chrétien ?	151
Croire et obéir	156
Prier	164
 Lettre ouverte à mon lecteur catholique	 167
 Appendices	
1. Documents	171
2. Les contradictions du Catéchisme	180
3. Une Eglise unie ?	194
4. Le chemin	205
 Sommaire	 211